DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12584 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 16 JUILLET 1985

Polype, stratégie et médias

Tout est bien qui finit bien. Jusqu'à nouvel ordre, le président Reagan a bien surmonté les deux opérations qu'il a dû subir ces derniers jours, tout le monde vante la constitution exceptionnelle de l'allègre vieillard de soixante-quatorze ans qui règne à la Maison Blanche depuis plus de quatre ans et dont le précédent mandat s'était déjà ouvert par une grave crise médicale, à la suite d'un attentat.

A la différence du premier, ce deuxième incident aura eu au moins le mérite de roder le processus de passation des pouvoirs en cas d'incapacité du chef de l'exécutif, un processus dont on *s'étonne d'ailleurs qu'il n'ait pas* été mis au point, en droit comme en fait, beaucoup plus tôt. Alors que la conduite des relations internationales, y compris des guerres, a pu pendant des siècles s'accommoder fort bien d'une vacance temporaire du pouvoir à la tête des grandes nations (toute décision, même importante, pouvait être différée pendant plusieurs jours), il n'en allait plus de même dès l'instant que l'arme nucléaire investissait le chef du pays qui la détient du pouvoir de réagir rapidement, par une décision irréversible, à une agression ou à une crise. Or si l'on pouvait toujours réveiller le président en pleine nuit, que faire s'il se trouvait [illegible] que quelques heures, [illegible] d'anesthésie totale sur une table d'opération ? Qui devait et pouvait, dans ces conditions, appuyer sur le bouton ?

Aux Etats-Unis, le problème avait déjà préoccupé Eisenhower, victime de nombreux accidents cardiaques pendant sa présidence. Mais il avait fallu près de dix ans — et l'assassinat de son successeur — pour que l'amendement constitutionnel mis en route à son initiative prenne force de loi. Ratifié en 1967 seulement, ce vingt-cinquième amendement a joué pour la première fois samedi *dernier, lorsque M. Reagan s'est* décidé à aviser officiellement les chefs du Congrès qu'il investissait temporairement son vice-président, M. Bush, des pouvoirs de sa charge. Sans doute le président a-t-il promptement annulé cette démarche et a-t-il pris soin de ne pas la présenter comme un précédent liant ses successeurs. Il n'empêche qu'il s'agit bien là d'un précédent et qu'il n'était pas trop tôt pour l'établir.

Le même problème se pose dans d'autres pays, mais il est le plus souvent obscurci par la manie du secret qui entoure l'état de santé des dirigeants politiques. On opposera une fois de plus la débauche d'informations qui a inondé pendant quelques jours la presse et les écrans américains sur les intestins de M. Reagan au mutisme des responsables français lors de la maladie de Georges Pompidou, voire au mystère dont de Gaulle — qui venait pourtant de codifier la transmission de la décision nucléaire française en cas d'incapacité de sa part — avait entouré son opération de la prostate, annoncée après que *tout fut fini.*

On l'opposera encore plus aux pratiques des dirigeants soviétiques, qui ont laissé leur peuple et le monde dans l'ignorance totale des maladies autrement plus graves qui ont immobilisé pendant des mois entiers leurs trois précédents secrétaires généraux. Il est possible que l'on en *fasse* trop aux États-Unis. Mais l'excès inverse semble encore moins adapté aux nouvelles conditions de l'information et de la stratégie.

(Lire nos informations page 6.)

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

M. Mitterrand veut amener la droite à un compromis

Apportant certaines retouches aux propos qu'il avait tenus mercredi dernier, M. Mitterrand a précisé, le dimanche 14 juillet, sur TF1, comment il concevait ses relations avec la droite si un changement de majorité parlementaire intervenait en 1986. Le président de la République entend s'en tenir «à la lettre» *de la Constitution, tout en se défendant de revendiquer quelque* «*domaine réservé*» *que ce soit. M. Mitterrand s'engage dans cette voie pour amener la droite à un compromis. Mais afin de ne pas démobiliser la gauche, le chef de l'Etat souligne qu'il n'y a* «pas d'autre politique» *possible que celle conduite par M. Fabius et il affirme qu'il ne désespère pas de* «convaincre les Français de cette vérité» *d'ici au mois de mars.*

A la lettre

M. Mitterrand a fini de tourner autour du pot de la cohabitation. Et c'est tant mieux parce que les électeurs, dans huit mois, sauront à quoi s'en tenir sur les intentions du président de la République et sur celles de ses adversaires en cas de changement de majorité parlementaire.

L'hiver dernier, M. Mitterrand hésitait encore sur la conduite à adopter : « *Devrais-je rester à l'Elysée si, en 1986, la droite gagnait les élections législatives ?* », demandait-il à M. Mauroy, qu'il continue de recevoir régulièrement. « *Oui* », lui répondait son ancien premier ministre, en soulignant que seul son maintien au sommet de l'Etat pourrait permettre de freiner la démolition de l'œuvre entreprise par la gauche.

Sa conviction, M. Mitterrand l'a forgée par petites touches. Il y a trois mois, il annonçait la couleur : « *Je ne resterai pas inerte* », répliquait-il, le 28 avril sur TF 1, à Yves Mourousi qui lui demandait s'il mettrait « *la clé sous le paillasson* » en cas de victoire de la droite.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

Modulations

par DANIEL VERNET

M. Mitterrand a-t-il dit, dimanche, le contraire de ce qu'il avait affirmé quelques jours plus tôt à Grenoble ou bien ses interlocuteurs d'alors avaient-ils mal compris ? Ce serait faire injure aux uns et aux autres. En fait le président de la République s'essaie à des modulations dans une situation où il peut donner la mesure de ses capacités tactiques.

Il y a un an à pareille époque, il s'était sorti d'une impasse en changeant brusquement les termes du débat politique : annonce d'un référendum sur les libertés publiques qui permettait d'abandonner élégamment la loi sur l'enseignement privé; remplacement à Matignon de M. Mauroy par M. Fabius qui sonnait le glas de l'union de la gauche et chassait le Parti communiste des palais ministériels; mise en œuvre d'une politique dite de « modernisation » purifiée des dernières scories socialisantes. Ce changement a rendu au président de la République sa liberté de manœuvre, mais pas sa popularité.

M. Mitterrand doit compter avec une défaite de ses amis aux prochaines élections législatives. Peut-il renverser une nouvelle fois le cours des choses ou doit-il faire contre mauvaise fortune bon cœur en acceptant la perspective de partager le pouvoir avec un premier ministre de droite ?

Le problème a trois dimensions. La première concerne le Parti socialiste : le président de la République ne peut pas décourager les socialistes en agissant ouvertement comme si les élections de mars 1986 étaient d'ores et déjà perdues pour eux. Ils ont tellement tendance à programmer cet *échec qu'une parole* optimiste tombée de l'Elysée ne peut que leur être d'un grand réconfort.

(Lire la suite page 7.)

Le sort des otages au Liban

LIBÉREZ KAUFFMANN !

JIHAD ISLAMIQUE

Dessin de WILLEM.

Dans l'ensemble de la presse, ce lundi 15 juillet, les dessinateurs et les rédactions s'associent aux démarches du Comité des amis de Jean-Paul Kauffmann pour obtenir la libération des quatre otages français retenus au Liban. *(Lire page 5.)*

480 MILLIONS DE FRANCS POUR L'AFRIQUE

« Sir Bob Geldof »

Toute l'aristocratie du rock, à quelques exceptions près, a participé, le samedi 13 juillet pendant dix-sept heures, au stade de Wembley (Grande-Bretagne) et au stadium J.-F.-Kennedy à Philadelphie (Etats-Unis), à l'opération *Live Aid* au profit de l'Afrique affamée. Plus d'un milliard de téléspectateurs dans le monde ont vécu en direct ce concert-marathon, qui a déjà *rapporté 480 millions de francs. Reste que cette aide soit maintenant* convenablement acheminée en Ethiopie et au Soudan. C'est ce qu'espère Bob Geldof, l'organisateur du spectacle. Bob Geldof, que le premier ministre irlandais propose déjà comme prochain prix Nobel de la paix.

De notre correspondant

Londres. — « *Ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan...* » Dimanche soir, à l'état-major de Londres, le comptable de l'opération *Live Aid* était débordé. Incapable de donner la mesure d'une somme encore incalculable, dépassant toutes les prévisions, il n'en demeurait pas moins réaliste au point de prononcer ce mot de la... faim. Le flegme et le pragmatisme britanniques ne sauraient être pris en défaut. La famine en Afrique conserve toute sa dimension, même au lendemain de l'événement géant qui a fait vibrer les paroissiens du monde nanti, communiant par satellite, au son des grandes orgues du showbiz, pour porter au sommet du hit-parade la plainte des enfants du Sahel.

Trente-six heures après le premier pincement de guitare électrique à Wembley et à Philadelphie, il a fallu fermer le standard téléphonique créé pour enregistrer les dons en Grande-Bretagne. Plus de cent mille appels de particuliers l'ont rendu presque inutilisable. Le total des recettes, y compris les droits de radio et de télévision dans cent quarante-sept pays, pourraient atteindre, voire dépasser, 40 millions de livres (480 millions de francs).

« *Si seulement cela permettait d'organiser convenablement les transports pour acheminer, au Soudan et en Ethiopie, les vivres qui ne parviennent toujours pas à destination. Si seulement, et surtout, cette opération pouvait provoquer une prise de conscience durable, marquer le début d'un mouvement international autrement plus important...* » La bande à Bob Geldof est aussi insatiable que les victimes de la sécheresse africaine, aussi insatisfaite que son drôle d'animateur, cet Irlandais de nulle part qui, partout, ne cesse d'imposer sa folle et bougonne générosité.

Geldof n'est pas du genre à triompher, même quand il *apparaît devant soixante-douze mille* personnes, à la tribune d'honneur du stade de Wembley, où les hooligans transcendés reprennent en chœur le cantique « pop » qu'il a composé à la veille de Noël, ce « tube » bénévolement interprété par les *top stars* de la chanson britannique, idée — reprise ensuite aux Etats-Unis et en France — qui est à l'origine du concert intercontinental du 13 juillet. On l'a vu aux côtés de la princesse Diana. Elle, « *so nice, so clean* »... Lui, avec *son « look » pas réveillé et son* jean élimé, pas fier, l'air à la fois résolu et un peu ailleurs.

Cet étrange rêveur est devenu en quelques mois le plus grand organisateur de spectacles qu'on ait jamais connu. Oubliés, les rassemblements de Woodstock et de l'île de Wight. Bob Geldof fait beaucoup mieux, à l'échelle planétaire, et ajoute un gros « plus ». On s'éclate, mais pour la bonne cause. Il détourne la fête au profit de ceux qui ne savent pas du tout ce que c'est. Pour ces affamés, *imprésario* amateur mais intraitable, il prend 100 %.

Ils sont vraiment fous, ces Irlandais. Ils ne sont, en république, guère plus de trois millions et ont versé, en deux jours, quelque 3 millions de livres au titre de l'impôt Geldof : proportionnellement au nombre d'habitants, la plus forte contribution nationale, et de beaucoup. Il est vrai que la famine ravageait encore l'Irlande au siècle dernier et que Bob est de Dublin.

Geldof, prix Nobel de la paix ? La suggestion n'a pas été lancée du fond d'un des célèbres pubs de la ville : le premier ministre, lui-même, M. Garret FitzGerald en est l'auteur. En outre, plusieurs journaux londoniens estiment que la reine devrait l'honorer *d'un titre : Sir Bob Geldof...*

FRANCIS CORNU.

(Lire nos informations et nos reportages page 16.)

La hantise turque des « bandits » kurdes

De notre envoyé spécial JAN KRAUZE

Uludere (sud-est de la Turquie). — La nuit tombe sur le col, estompant les hautes montagnes pelées du Taurus oriental. Une dizaine de « gendarmes » en tenue de combat sortent de leur fortin entouré de sacs de sable, emboîtent leurs chargeurs, arment leurs fusils, et se dirigent vers les trous d'homme disséminés autour du « poste » (à 2 500 mètres d'altitude), pour un tour de garde qu'ils passeront à épier des pentes si nues qu'on imagine mal comment l'ennemi pourrait s'y dissimuler.

Sur le bord de la route, d'autres gendarmes braquent leurs pistolets mitrailleurs sur les passagers du camion où nous avons pris place. *Mains sur la tête, fouille et contrôle* d'identité. La routine, dix, quinze fois répétée, au cours d'un périple de plusieurs centaines de kilomètres dans ce qu'il n'est pas question d'appeler le Kurdistan turc, et où, depuis le 15 août de l'année dernière, les « *bandits* », « *terroristes* » et autres « *séparatistes* », pour utiliser le vocabulaire en usage, ont repris leurs activités. Plusieurs dizaines d'attaques, quarante soldats et gendarmes, quarante civils et soixante-dix-sept « séparatistes » tués, et cinq cents faits prisonniers.

La situation serait-elle si grave, la région livrée à la guérilla ? On a bien du mal à le croire. Certes, les soldats sont nerveux, les postes de gendarmerie, dans chaque village, ressemblent à de petites places fortes, les fouilles et les contrôles sont constants et systématiques, et, en montagne, les gendarmes ne se déplacent qu'en convois, une auto mitrailleuse et plusieurs camions, une soixantaine d'hommes, le doigt sur la détente.

Mais dans la benne de notre camion, qui brinquebale sur des routes impossibles, ne traversons-nous pas bien tranquillement, y compris de nuit, et dans les défilés de montagne, ces régions réputées si peu sûres ? L'explication est simple : les « bandits » ne s'attaquent qu'aux soldats, ce qui en fait déjà des bandits pas tout à fait comme les autres. La région, où l'état de siège est maintenu, et le sera sans doute pour longtemps encore, n'est d'ailleurs nullement interdite aux étrangers.

Cet Allemand musclé et solitaire *qui affronte à vélo les ornières, les* cailloux et les cols interminables, ne semble rien redouter. Ces trois jeunes Hollandais en voiture paraissent, eux, très inquiets, mais c'est qu'ils viennent de se faire interpeller en possession d'un matériel un peu « délicat » dans ce contexte : puissantes jumelles, téléobjectifs, cartes détaillées (ils sont ornithologues). L'affaire se réglera pourtant après quelques verres de thé offerts par l'officier responsable du poste de Sirnak, aussi débonnaire à leur égard qu'à celui des deux journalistes *qui font du « tourisme »* dans la région...

Cela dit, il serait naïf d'induire de cette attitude plus que correcte à l'égard d'étrangers que tout se passe aussi bien avec les populations. Dans certains bourgs, l'armée est si lourdement présente que le village semble en état d'occupation : patrouilles constantes, interdiction de sortir la nuit.

Dans les zones frontalières, les restrictions sont encore plus sévères. Les habitants n'ont le droit de posséder chez eux que les provisions strictement nécessaires à leur consommation courante, pour empêcher qu'ils n'alimentent les « séparatistes », et il va sans dire que fournir nourriture ou abri aux « terroristes » attire de très sérieux ennuis, alors même qu'il n'est souvent guère possible de faire autrement, dans des hameaux isolés par exemple.

(Lire la suite page 3.)

LIRE

3. BELGIQUE
Démission du ministre de la justice.

4. DIPLOMATIE
La visite de M. Nakasone : le poète et le commerçant.

11. SOCIÉTÉ
Enquête sur le viol du Juvisy-Paris.

Le Monde
ÉCONOMIE
Le match inégal des entreprises françaises contre les entreprises allemandes.
La chronique de Paul Fabra.
(Pages 13 à 15)

Les jeux de l'été

Aujourd'hui : qui est le parrain du petit Laurent ?

(Page 25)

AU JOUR LE JOUR

Notes

Le premier ministre japonais, qui assistait au défilé du 14 juillet aux côtés de M. Mitterrand, a été vu prenant force notes.

M. Nakasone avait-il trouvé, face à nos armes, quelque subite inspiration pour ces haïkus, petits poèmes dont il est un auteur fécond ? Ou bien a-t-il voulu, à l'occasion de l'année Hugo, montrer qu'il avait, lui aussi, un goût pour ces « choses vues » que glanent les génies sur les bas-côtés de l'histoire ?

Ni l'un ni l'autre : M. Nakasone est trop poli pour s'être livré, sous les yeux de son hôte, à de tels passe-temps. S'il a pris des notes fébrilement, c'est pour faire semblant d'avoir envie de nous copier, comme font toujours les Japonais : par pure courtoisie

BRUNO FRAPPAT.

débats

Défense

La sécurité de l'Europe sera un des thèmes de la rencontre à Strasbourg, le 18 juillet, entre M. Mitterrand et le chancelier Kohl. Alain Bloch, vice-président du Parti radical, se prononce pour une IDS européenne. Deux chercheurs, Philippe Sorret et Gérard Duchêne, estiment, pour leur part, que la Communauté a les moyens scientifiques et économiques de construire un système de défense spatiale.

Dépasser Eurêka

Seuls les systèmes spatiaux sont capables d'éviter l'affaiblissement de la panoplie nucléaire

par ALAIN BLOCH (*)

Si consensus il y a sur les problèmes de défense en France, c'est semble-t-il aujourd'hui plus sur l'évolution nécessaire de notre concept que sur son contenu. Certes, les récentes déclarations tant de Valéry Giscard d'Estaing que de François Léotard à l'UDF, celles de François Mitterrand ou de son ministre de la défense, la récente prise de position du Parti socialiste convergent vers un début de sanctuarisation élargie, et cherchent à apporter une réponse au problème *hélas toujours plus actuel de l'attitude* diplomatique et militaire de l'Allemagne de l'Ouest, lui-même aggravé par l'évolution de la doctrine américaine à travers les concepts « Follow on Forces Attack », puis « Airland Battle » et enfin par la « D.S. » elle-même.

Mais il est permis de penser que l'ensemble de ces évolutions correspondent également à un tournant historique sur la notion de dissuasion jusqu'alors commune, bien qu'acquise différemment, à la France et à ses voisins et dont les conséquences, d'ailleurs difficilement prévisibles, ne font en réalité que commencer en Europe.

Une chose cependant paraît sûre : la technologie qui s'imposera aux systèmes de sécurité de demain, que ceux-ci cherchent à préserver la dissuasion, à limiter la course aux armements ou au contraire qu'ils contribuent à renouveler les capacités offensives, est bien la technologie spatiale.

Quelques exemples : la FAR (Force d'action rapide), dont nous avons été dans ces colonnes un des premiers apôtres dès 1977, mais aussi notre défense aérienne et nos forces nucléaires tactiques manquent cruellement aujourd'hui de moyens d'acquisition de renseignement et d'observation, que le satellite pourrait leur fournir.

Ces mêmes moyens spatiaux sont indispensables au guidage des vecteurs non balistiques, seuls capables d'éviter l'affaiblissement, stratégiquement dramatique, de la panoplie nucléaire française par le déploiement de systèmes antimissiles que propose l'IDS. Ces derniers systèmes eux-mêmes supposent également la maîtrise des technologies *spatiales tandis que le satellite* d'observation reste l'unique outil réel de contrôle d'une politique du désarmement.

Or, si la France est une puissance nucléaire indépendante peut-elle posséder seule un satellite d'observation, plus tard de navigation, voire ses propres systèmes anti-missiles ?

N'est-ce pas à l'Europe de « gérer » *elle-même le champ d'une* bataille qu'elle souhaite éviter, ce qui signifie l'observer comme être capable de continuer à y dissuader l'adversaire avec les moyens adaptés ? Et cela ne suppose-t-il pas en d'autres termes d'organiser l'exploitation européenne commune et défensive de la dimension spatiale ?

Une communauté européenne de défense spatiale visant d'abord à élaborer des stratégies économiques communes de production de systèmes spatiaux de sécurité (1) irait bien au-delà politiquement du projet Eurêka sans soulever aucune des difficultés posées par la défunte CED puisque limitée à l'aspect strictement défensif de tels systèmes, les capacités offensives correspondantes restant sous contrôle national. L'UEO pourrait probablement enfin retrouver une réalité et un avenir en fournissant le cadre institutionnel d'une telle initiative tandis que la relance de la construction européenne y puiserait à coup sûr un élan décisif par la manifestation d'une volonté déterminée autant que pacifique sur ces questions vitales.

(*) Vice-président du Parti radical.

(1) Dont la fusée Ariane serait une première pierre non négligeable.

Une IDÉE qui fait son chemin

La Communauté doit prendre une initiative de défense européenne

par PHILIPPE SORRET (*) et GÉRARD DUCHÊNE (**)

L'opinion publique, les gouvernements et les milieux militaires européens ont soudainement pris conscience, plus de deux ans après son annonce, de l'importance des défis lancés par l'IDS. Après une phase d'incrédulité et de scepticisme, l'Europe occidentale est en train de prendre précipitamment des décisions qui engagent son avenir à long terme.

Comment expliquer cette hâte ? Bien sûr, il y a le délai de réponse à la proposition de participation de l'administration américaine, mais surtout les milieux scientifiques et militaires observent que l'enthousiasme et la ferveur de travail dans les laboratoires de Los Alamos et de Livermore (le CEA américain, principal maître d'œuvre de l'IDS) engendrent des résultats significatifs : une défense terminale des sites stratégiques (silos, centres de communication, et peut-être quelques villes) est désormais envisageable dans un délai de cinq à dix ans.

Certes, le coût de la réalisation du bouclier spatial total est estimé à 1 500 milliards de dollars (ne confondons pas avec l'étude de faisabilité : 26 milliards de dollars), ce qui peut sembler prohibitif ; mais la mise en œuvre de la première étape ne coûterait « que » 150 milliards de dollars, c'est-à-dire 10 % du budget militaire américain pendant cinq ans, rendant ce projet parfaitement accessible. Face à cette subite avancée technologique, les milieux scientifiques français et européens accélèrent leurs études dans les domaines de l'IDS, afin d'être les mieux placés dans la course au partage du gâteau de la sous-traitance.

Motivations

Cette attitude est-elle légitime ? Non, car, d'une part, le partage a déjà eu lieu entre les entreprises américaines (Boeing, Rockwell, Hughes Aircraft, Eastman Kodak et bien d'autres ont déjà défini des axes de recherche, mis en place des équipes répondant ainsi parfaitement aux besoins du Pentagone), et accepter la sous-traitance reviendrait à choisir délibérément la voie de la dépendance technologique. D'autre part, l'accroissement du budget de la recherche dû à l'IDS est faible : 20 % en 1984, 25 % en 1985 et 1986 par rapport aux programmes déjà engagés sur ces thèmes d'étude. De fait, les succès des chercheurs américains ne sont pas seulement dus à des questions d'argent ou de savoir-faire, mais résultent d'une motivation sur thèmes de recherche précis, promus par une doctrine de défense simple et séduisante.

Ces motivations peuvent-elles être les mêmes aux Etats-Unis et en Europe occidentale ? Non, car il y a danger pour l'Europe de l'Ouest d'être découplée du système de défense américain dès le début de sa mise en œuvre. En effet la protection du territoire américain ne pourra être que progressive, et il sera illusoire d'obtenir de l'opinion publique américaine la protection de l'Europe avant la protection totale des Etats-Unis.

Pour éviter ce danger, les centres de recherche et les entreprises européens ne doivent pas simplement servir de sous-traitants de l'industrie américaine mais développer leurs études au sein d'une doctrine de défense propre fondée sur la coordination avec l'IDS.

Une concurrence stérile

La CEE pourrait-elle réaliser une IDEE (initiative de défense européenne) ?

— Financièrement, le coût en serait supportable : prenons l'exemple de la France. En comparant aux 1 700 millions de dollars du budget de l'IDS en 1985, la France devrait investir 3,5 milliards de francs (compte tenu d'un facteur 1/5 dans le rapport de population). Cet objectif est réaliste au regard des programmes de recherche actuels : s'il était décidé de concentrer des moyens de diverses sources (CEA, CNES, CNRS, direction des engins de la délégation générale pour l'armement...) couvrant des domaines d'études voisins de *ceux de l'IDS, 2 milliards* de francs pourraient être dégagés. Il faudrait donc y ajouter 1,5 milliard de francs. Soit un surcoût de 30 F par Français, identique à l'effort actuel des Américains !

— Techniquement, de nombreux établissements européens sont compétents dans des *domaines comme* les AED (armes à énergie dirigée : lasers...), les AEC (armes à énergie cinétique), les satellites, l'informatique, toutes ces techniques étant nécessaires au développement d'une défense continentale ou spatiale. Citons, par exemple, pour la France, le CEA, la SNIAS, le CNES, Thomson, CGE, Bull pour les autres pays européens, MMB, British Aerospace, Siemens, Olivetti... De plus, signalons que depuis l'annonce de l'IDS, des progrès ont déjà été accomplis en Europe dans ces domaines, prouvant, si nécessaire, la compétence de la recherche européenne.

La CEE se trouve donc dans la situation des Etats-Unis avant le discours du 23 mars 1983 du président Reagan : elle maîtrise potentiellement la technologie de l'IDS, mais sa faiblesse réside dans la concurrence stérile à laquelle se livrent ses Etats membres et dans l'absence d'une doctrine définie.

La CEE pourrait-elle rendre l'IDÉE faisable ? Oui, si elle respecte les trois principes suivants :

— La France élargirait son sanctuaire nucléaire afin de « couvrir » l'ensemble des pays de la Communauté européenne, montrant ainsi sa *solidarité* avec ses voisins.

— La CEE définirait des étapes simples dans la montée en puissance de sa défense grâce, en particulier, aux efforts conjugués de la France, de la Grande-Bretagne et de la RFA enfin débarrassée de ses tabous nucléaires : par exemple, un programme à dix ans fondé sur la mise en place d'un système autonome de défense terminale face aux menaces continentales soviétiques et sur le lancement de satellites d'observation et de surveillance européens. L'ensemble serait géré par une agence européenne de l'armement. Celle-ci établirait la faisabilité d'une défense spatiale européenne coordonnée à un bouclier spatial américain, y compris en utilisant les progrès technologiques obtenus dans les programmes ESPRIT et Eurêka.

La CEE devrait admettre et faire admettre aux Etats-Unis une répartition des tâches de défense. *Celle-ci s'effectuerait, par exemple*, selon les menaces à traiter : les pays européens pareraient ainsi aux missiles à moyenne portée les menaçant directement. On aboutirait ainsi à une OTAN faiblement couplée sur le plan de l'intégration, mais fortement liée sur le plan de la solidarité en cas d'agression.

Le nouveau « jeu » de la stratégie Est-Ouest comprendrait dès lors trois joueurs, et satisferait l'intérêt de tous : les Soviétiques verraient, en temps de paix, leurs adversaires occidentaux divisés et tenteraient de les manœuvrer les uns contre les autres, comme ils s'y emploient déjà. Les Etats-Unis seraient satisfaits d'un allégement de leur effort de défense en Europe occidentale, tout en conservant leur première place de protecteur du monde libre. La Communauté européenne, tout en demeurant consciente de sa solidarité envers son partenaire américain, serait enfin reconnue comme *puissance indépendante* et souveraine.

Participer à l'IDS ou développer une IDÉE, telle est l'alternative que ne devraient même pas envisager les chefs de gouvernement de la CEE. Malheureusement, certains semblent déjà s'éloigner de la deuxième possibilité, après une entreprise de séduction du président Reagan, dynamique dans sa présentation, ambitieuse dans ses objectifs, mais limitée au regard des profits politiques, techniques et commerciaux que pourraient en espérer des Européens conscients de leurs responsabilités à long terme. Une nouvelle fois, il revient à la France et à l'Allemagne fédérale d'entraîner leurs partenaires.

(*) Ingénieur.
(**) Universitaire, économiste.

ÉCRITS POUR ÉVANGÉLISER, DE PEDRO ARRUPE

UN JÉSUITE A CŒUR OUVERT

EN un fort volume de près de six cents pages, le Père J.Y. Calvez a rassemblé les grands textes du P. Arrupe, général des jésuites de 1965 à 1983. Né en 1907 à Bilbao, celui-ci entre dans la Compagnie de Jésus en 1927. Il sera longtemps missionnaire au Japon, y *connaîtra la prison et soignera* les blessés d'Hiroshima en 1945. Puis, élu supérieur général, il parcourut le monde pour rencontrer ses religieux et les populations dont ils ont la charge. Depuis 1981, handicapé par les séquelles d'une thrombose cérébrale, il évangélise dans le silence et la prière de l'infirmerie.

Ces textes nous révèlent un jésuite à cœur ouvert. Un homme curieux, cultivé, passionné d'évangile, fin analyste des questions internationales ou des implications économiques du développement. Un prêtre soucieux de l'avenir de l'Eglise et un exégète attentif de saint Ignace. *L'équilibre de l'action et de la* contemplation, de la critique scientifique et de la théologie classique font de l'homme et du croyant un témoin spirituel pour notre temps.

La problématique *du tiers-monde*

Ce ne sont pas des écrits autobiographiques, avec quelque complaisance à se raconter, mais plutôt un carnet de route où les rencontres d'hommes ou de situations sont l'occasion d'une prise de distance et de hauteur spirituelle. C'est un recueil de « paroles à » et non de « paroles de » : l'interlocuteur surgit dans le propos et nous nous sentons pris à témoin de la résonance d'une question de Dieu dans les problèmes de société ou les débats internes de la Compagnie de Jésus aujourd'hui.

Pedro Arrupe est bien un Européen du vingtième siècle ; il en partage en humaniste les tensions et les tentations ; en chrétien, il est taraudé par les progrès de la sécularisation. Il faut dire que Paul VI avait confié aux jésuites une réflexion sur l'athéisme en ces temps rationalistes. Le marxisme et le matérialisme de l'Occident le préoccupent *au plus haut point ;* il entend bien répondre à l'appel spirituel et moral qu'il décrira en amont de ces dérives de l'humanisme moderne. Il pense ainsi que les chrétiens ont trop négligé la dimension sociale de la foi : *« Une foule de raisons historiques, culturelles, philosophiques, nous ont fait perdre de vue cette intelligence extrêmement sociale et organique qu'avaient de la foi les premiers chrétiens et les Pères de l'Eglise ».*

La découverte la plus importante du supérieur général de 1965 à 1976, c'est *« toute l'ampleur de la problématique du tiers-monde* (...). *La rencontre d'affamés fut décisive pour moi. »* Il en apprécie pourtant la richesse culturelle et la vitalité spirituelle. Il devine que l'avenir de l'humanité se joue en ces pays et que nous avons à en apprendre. Il entend aussi leurs révoltes : les anciens des collèges jésuites qui voulaient faire l'avenir de leur pays et sont devenus marxistes en Amérique latine, ceux qui, en Afrique, reprochent au christianisme une répression culturelle leur imposant une vision du monde étrangère à leur race et à leurs valeurs. Et le mot défi revient cent fois sous la plume du supérieur général.

Ne nous y trompons pas, Pedro Arrupe ne se limite pas à un constat sociologique sur l'Eglise dans la modernité. En religieux et en prêtre, il remonte aux sources spirituelles et trinitaires de la Compagnie. Il y applique le discernement des esprits selon la voie ignatienne. C'est la même vue théologale qui nourrit le rattachement spécial de la Compagnie au pape, vicaire du Christ. *L'obéissance, la disponibilité du* cœur, la pauvreté en tous ces aspects, s'ouvrent librement sur l'identification entre le service « du Christ et de son vicaire ». Le jésuite en attend un envoi en mission, il vit l'obéissance dans la volonté et dans l'intelligence, *« avec beaucoup de patience, de joie spirituelle et de persévérance ».*

Servir l'Eglise est l'expression d'une mystique ignatienne dont la valeur est permanente, au-delà du temps et des situations. Vaincre son jugement propre est le préalable d'une conversion spirituelle qui permet de voir le lien de l'Esprit entre le Christ et son Eglise. *Par là sont dépassées les* oppositions entre la spiritualité et l'action, entre la foi et les structures. Ainsi, relisant Ignace dans le temps présent, P. Arrupe s'oppose à l'anthropocentrisme de tant de courants modernes.

Ce carnet de route, écrit par un apôtre engagé dans la marche de l'Eglise, est un document d'histoire. De notre histoire chrétienne qui se trace sur les multiples sentiers de l'avenir. Et c'est une belle leçon d'espérance.

GÉRARD DEFOIS
recteur de l'Institut catholique de Lyon.

★ *Présentés par* J.Y. Calvez, collection Christus nº 59. Desclée de Brouwer — 582 pages. 156 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

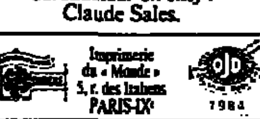
Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

COURRIER DES LECTEURS

Fantine 1985

Séjournant récemment à Menton, je vois à la une d'un journal : « Centenaire du décès de notre grand poète Victor Hugo. » Me promenant dans la zone piétonne, je crois rêver, serions-nous encore au dix-neuvième siècle ?

Un jeune couple, adossé à un de ces beaux orangers dont la municipalité prend grand soin, les yeux baissés, livide, découragé, nous signale avec un écriteau maladroit qu'ils sont sans ressources, dans un besoin total et qu'en plus la jeune femme attend un bébé.

La jeune femme s'effondre : malaise, faiblesse ? Des curieux, il n'en manque pas, des mains secourables, c'est déjà plus rare. J'entends à côté de moi une dame — qui s'était vantée à haute voix d'avoir soupé la veille au Rocher de Monaco pour la modique somme de 600 francs par personne — dire : « *Elle n'a qu'à se nourrir, elle n'aura pas de malaise.* »

C'était bien Fantine qui s'était égarée dans cette région dont un conte dit pourtant que « *c'est un coin de paradis retrouvé où Eve a laissé tomber une orange et un citron* » (amer ?). Fantine qui, dans ce cas précis, n'intéressait personne, ou si peu.

A. MESSAGER
(Strasbourg).

Sur Lionel Jospin

Le Monde a publié à deux reprises, sous forme de « portrait », puis d'article un éloge des qualités manœuvrières de Lionel Jospin. Cet éloge doit, me semble-t-il, être tempéré.

a) Quelle que soit sa *maîtrise* de l'appareil du parti, Lionel Jospin reste un leader peu crédible aux yeux de l'opinion. L'honnêteté et la sincérité qui lui sont reconnues pèsent de peu de poids face à son manque absolu de charisme, à son didactisme pesant, qui l'empêcheront probablement d'être un jour un présidentiable sérieux.

b) Les diverses palinodies de ces dernières semaines témoignent peut-être de l'habileté du premier secrétaire. On peut se demander quels effets elles pourront avoir sur ce qu'on appelait jadis le « peuple de gauche », déjà désarçonné et qui risque de ne rien comprendre à ce vaudeville : une querelle « essentielle » réglée du jour au lendemain par un *oracle du président de la République* pour le moins énigmatique.

c) Plus gravement, les diverses manœuvres auxquelles donnent lieu au PS les futures élections prouvent non seulement que celui-ci est déjà résigné à l'échec, mais que chacun n'a plus qu'une obsession : retrouver une place de député. Ainsi la profonde nocivité du scrutin proportionnel apparaît-elle en pleine lumière.

DAVID KESSLER
(Paris).

étranger

EUROPE

La hantise turque des « bandits » kurdes

(Suite de la première page.)

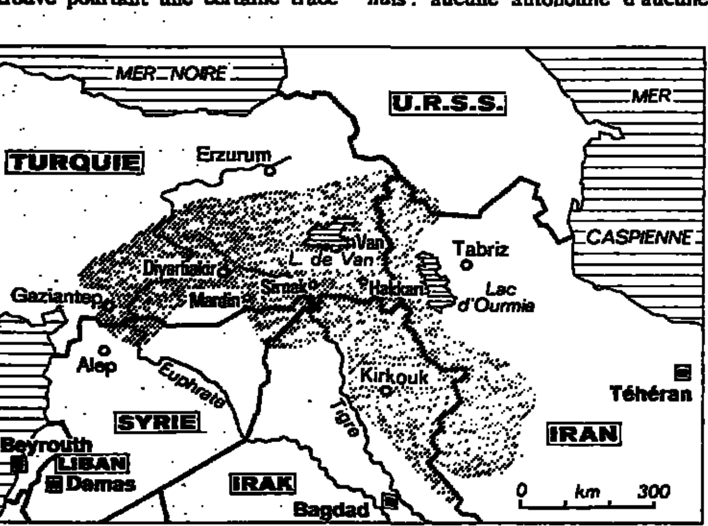
Et pourtant, abstraction faite de l'omniprésence de gendarmes casqués et sur le qui-vive, la vie semble plutôt paisible, entre Diyarbakir et ses noirs remparts au-dessus du Tigre, Mardin, perchée en aplomb de la Haute-Mésopotamie, et où les trois boules blanches des radars américains dominent la plaine écrasée de chaleur et la Syrie toute proche. Et aussi dans ces montagnes aux confins de l'Irak, et, plus à l'est, de l'Iran. Dans toute ces régions, les Kurdes sont majoritaires, aux côtés de Turcs ou d'Arabes. Distinctions sacrilèges — car, selon la ferme tradition kémaliste, tous sont turcs et seulement turcs, ce qui doit suffire à leur bonheur et à leur fierté.

Les Kurdes, ils sont ici, tout près, en contrebas du col, dans des campements de tentes de laine noire, non loin des soldats barricadés, qui eux sont tous, presque sans exception, turcs (les appelés appartenant à l'ethnie kurde sont prudemment envoyés vers le centre ou l'ouest de l'Anatolie pour faire leur service militaire). Un berger, revêtu d'une grande houppelande blanche tendue par un bâton au-dessus des épaules, fait traverser le campement à des centaines de moutons et de chèvres. Autour des tentes, des dizaines d'enfants qui viennent faire des grâces à l'étranger. Les filles, y compris les plus petites, arborent de jolies robes longues en tissu léger et brillant, par-dessus des pantalons serrés aux chevilles. Tenue pudique sans doute, mais tout y est joie, couleurs vives et bijoux d'or et d'argent. On est loin du tchador, plus loin encore de la sinistre tenue islamiste « moderne » (gabardine boutonnée jusqu'au col par 40 °C à l'ombre), qui recommence à sévir — mais en petit nombre — dans certaines villes de Turquie.

« Ce sont des Arméniens... »

Les Kurdes, pas seulement la petite minorité qui passe l'été sous les tentes dans les alpages, mais même ceux des villes et des bourgs, sont très attachés à leurs costumes traditionnels — sans doute parce que c'est à peu près la seule originalité qu'on leur concède, — avec l'usage, parlé uniquement, de leur propre langue. Même les hommes, dans les villages, portent en grand nombre le turban et la longue ceinture plusieurs fois enroulée qui souligne leur silhouette étonnamment svelte et droite. Fidélité à la tradition qui ne doit pas trop faire illusion : dans tel foyer de la bourgade perdue de Beytussebap, si la mère apparaît, pour la photo, dans ses superbes vêtements nationaux, la jeune fille de la maison s'empresse, elle, d'aller mettre sa jupe de jean, en prenant bien soin de descendre la ceinture sur ses hanches, et de forcer sur le rouge à lèvres.

Qui sont donc ces « bandits » qui viennent ainsi troubler cette existence où ce qui n'est heureusement pas encore du « folklore » va de pair avec la pauvreté, le chômage souvent, et aussi une dure exploitation : les paysans kurdes sont liés par des relations quasi féodales à leur seigneur, kurde lui aussi, « l'agha ». Un Arabe de Mardin donne une explication bien particulière : *« Les terroristes ne sont pas des Kurdes, mais des Arméniens qui viennent de Syrie. »* Version fantaisiste mais lourde de souvenirs et de haine, dont on retrouve pourtant une certaine trace



Régions de peuplement kurde

dans les explications fournies par les hommes politiques d'Ankara. A les en croire, « terroristes » kurdes et arméniens sont entraînés de concert dans des camps situés en Syrie, avant de s'infiltrer en Turquie en passant par l'Irak. Selon ces mêmes responsables, ils ne seraient que *« quelques centaines »* au total, mal vus d'une population qui souhaite vivre en paix et manipulés par « l'étranger ». Sur place, les réponses obtenues sont moins univoques, et encore faut-il faire la part de la prudence qui est de mise sur un sujet tabou et de la difficulté à communiquer.

On entend des réflexions du genre : *« Turcs et Kurdes, pas de problème »*, ou encore, avec un sourire : *« Turcs et Kurdes, petits problèmes. »* Mais aussi, sans témoin, il arrive qu'un homme laisse transparaître sa haine des Turcs, ses sympathies pour, pêle-mêle, le PKK (le Parti communiste du Kurdistan, l'une des principales organisations clandestines kurdes), la social-démocratie et le marxisme-léninisme, tous parés sans doute des vertus de l'opposition au pouvoir (turc) *en* place. Un jeune chauffeur de dolmus (taxi), kurde chrétien et très fier de l'être, fait part, au contraire, de son aversion pour les bandits *et* de sa *sympathie* pour les soldats.

Mais on peut aussi trouver des Turcs qui « découvrent » sur place un problème kurde qu'ils ignoraient ou voulaient ignorer jusque-là, tel ce médecin enlevé par des maquisards qui avaient besoin qu'on soigne certains des leurs, dans les montagnes situées entre le lac de Van et la frontière iranienne.

Les visages se ferment

Le problème est ancien et infiniment complexe. Vieux peuple, les Kurdes, répartis essentiellement dans des territoires turcs, irakiens, iraniens — et accessoirement syriens, — n'ont pratiquement jamais eu, dans l'histoire, d'Etat propre, leur culture est orale et leur langue (d'ailleurs fortement différenciée selon les régions) *n*'a reçu qu'assez récemment une transcription écrite, à travers d'ailleurs trois alphabets concurrents. C'est en Turquie que les Kurdes sont les plus nombreux (les estimations varient entre quatre et douze millions de Kurdes « turcs », concentrés dans l'Est, mais aussi à Istanbul où ils seraient près d'un million). C'est aussi en Turquie que leurs droits propres sont les plus limités — à vrai dire nuls : aucune autonomie d'aucune sorte ne leur est reconnue, aucune identité particulière même. Le simple mot de « kurde » est proscrit de la presse, la langue kurde n'est pas enseignée, il n'y a aucune publication en kurde (quelques-unes avaient pu paraître dans les années 70, c'est-à-dire avant le coup d'Etat militaire), et on n'entend jamais un mot de kurde à la radio.

Blocage

Se risque-t-on, en y mettant les formes, à évoquer la « question » avec des Turcs, responsables politiques ou simples particuliers ? Presque à coup sûr, les visages se ferment, le langage se crispe. Certains nient complètement l'existence d'un quelconque problème, ou bien le limitent à sa seule dimension sociale et économique, invoquant tous ces Kurdes qui ont réussi, ex-ambassadeurs ou riches marchands d'Istanbul : ce qu'il faut, c'est développer l'est du pays, y briser les structures féodales. D'ailleurs entend-on, ici et là, le gouvernement s'y emploie, et l'armée, loin de s'occuper simplement de répression, accomplit à présent un travail remarquable, ouvre des routes, apporte une aide sanitaire... Peut-être, mais sur place, cette activité « constructive » ne saute pas aux yeux. Les rares travaux que nous avons pu constater étaient bien le fait de civils, même si évidemment des soldats en armes surveillaient les abords du chantier. Nous n'avons parcouru, il est vrai, qu'une petite partie de ces très vastes régions.

Pourquoi cette étrange obstination à dénier toute identité particulière aux Kurdes, si ce n'est celle du mépris : *« Si vous traversez un village sale, c'est qu'il est kurde... »* A peu près partout, à gauche comme à droite, au pouvoir comme dans l'opposition, on se heurte à ce qui ressemble bien à un véritable blocage psychologique. A travers les arguments juridiques constamment évoqués (le traité de Lausanne de 1923, qui, dans son interprétation « turque » ne reconnaît comme seules minorités que les non musulmanes, c'est-à-dire pas les kurdes), on sent la résurgence d'un vieux complexe et d'une hantise : la Turquie kémaliste, cette Turquie qui, après avoir bien failli sombrer dans le néant après le dépeçage de l'Empire ottoman, s'est rétablie de justesse grâce à l'extrême énergie d'Ata Turk (qui s'empressa d'ailleurs de réprimer *deux révoltes kurdes*), c'est *bien la* plus petite Turquie qui puisse être. Accorder la moindre concession aux Kurdes, qui sont des millions, et dont certains revendiquent ouvertement une république fédérée, voire l'indépendance, ce serait enlever quelque chose à cette Turquie déjà réduite au minimum. Pas question donc de reconnaître aux Kurdes une once d'autonomie, même culturelle. Ce serait une insupportable atteinte à la patrie turque.

« Ils n'ont pas d'alphabet »

Dès lors, tous les arguments sont bons. Demande-t-on au secrétaire général du parti au pouvoir, celui de la « mère patrie », pourquoi aucune publication en kurde n'est autorisée, il vous répond sans sourciller et contre toute évidence : *« parce qu'il n'existe pas d'alphabet kurde »*, tandis qu'une jeune journaliste avance ingénument : *« mais parce que les Kurdes ne l'ont pas demandé »*... un haut responsable du principal parti d'opposition, le SODEP (social-démocrate), accepte lui d'évoquer la question avec sérénité. *« Ils sont ce qu'ont été vos Bretons. Votre chance est d'avoir réglé la question plusieurs siècles avant nous. »* Et de regretter que l'armée, « dans l'Est », se soit souvent conduite avec brutalité, battant en public les hommes des villages pour les faire parler. Mais lui-même ne parvient pas à dissimuler une petite grimace de dédain à l'idée qu'on puisse enseigner le kurde dans des écoles...

L'ancien premier ministre, M. Suleyman Demirel, actuellement interdit d'activité politique, est beaucoup plus direct. Certes, la question kurde n'est pas près d'être réglée : *« Mais nous avons les moyens de faire face — oui, par la force, je vous le dis franchement. »*

On aurait tort de croire qu'à gauche on pense très différemment. La question kurde, explique un publiciste connu, poursuivi en justice pour avoir signé l'an dernier un appel pour la fin des lois d'exception, *« n'est pas prioritaire. L'important, c'est le rétablissement de la démocratie, et une Turquie socialiste »*. Le premier point au moins, une démocratie complète, profiterait sans conteste à tous les citoyens turcs, kurdes compris. Ce rétablissement, lent et timide, semble d'ailleurs avoir d'assez bonnes chances de se réaliser. Mais pour le reste, les Kurdes, s'ils ne sont pas totalement assimilés d'ici là, devront attendre longtemps, très longtemps. Plus que les quelques centaines de « séparatistes » qui attendent d'être jugés dans les prisons de Diyarbakir ou de Mardin (1). Et plus que les gendarmes turcs, tapis dans leurs abris, le doigt sur la détente, et qui eux n'attendent que la relève, ou la quille.

JAN KRAUZE.

(1) Une première série de condamnations, dont dix peines capitales, ont été prononcées le 10 juillet.

RDA

Il y a un mois

LES AUTORITÉS EST-ALLEMANDES ONT EMPÊCHÉ LE DÉTOURNEMENT D'UN AVION AMÉRICAIN

Berlin *(AFP)*. — Le Sénat de Berlin-Est a confirmé dimanche 14 juillet qu'un commando terroriste, arrivé du Proche-Orient avec l'intention de détourner un avion américain, avait été intercepté et refoulé par les autorités est-allemandes à l'aéroport de Berlin-Est Schoenefeld, il y a quatre semaines. L'information avait été révélée samedi par le quotidien conservateur *Die Welt*, qui citait des services de sécurité occidentaux.

Le porte-parole du Sénat, M. Winfried Fest, a indiqué que le Sénat *« avait été informé »* de la tentative du commando d'entrer à Berlin. Les membres de ce groupe — au nombre de deux, selon le journal berlinois *Tagesspiegel* — étaient munis de passeports diplomatiques et transportaient des explosifs. Une fois passés dans la partie occidentale de la ville, ils voulaient détourner un avion de la PANAM, la seule compagnie américaine à desservir Berlin-Ouest, pour soutenir les pirates de l'air chiites qui venaient de s'emparer à Beyrouth des passagers américains d'un Boeing de la TWA.

Arrêtés par les autorités est-allemandes à Schoenefeld, ils ont été expulsés vers une destination inconnue. La RDA n'a pas dévoilé non plus l'origine de leurs documents diplomatiques, dans le souci de ménager ses relations avec les pays du Moyen-Orient.

Portugal

M. SANTOS SERA LE CANDIDAT SOCIALISTE AU POSTE DE PREMIER MINISTRE

Lisbonne *(Reuter)*. — Après l'annonce par le président Eanes de la date du 6 octobre pour les élections législatives (*le Monde* des 14-15 juillet), les socialistes portugais ont désigné samedi 13 juillet leur candidat au poste de premier ministre. Si leur parti remporte les élections, c'est M. Antonio Almeida Santos, âgé de cinquante-neuf ans, qui occupera ce poste. A la réunion de la commission politique du Parti socialiste, M. Santos, qui était ministre d'Etat dans le gouvernement sortant, a obtenu trente voix contre quatorze à M. Jaime Gama, ministre des affaires étrangères de ce même gouvernement.

La candidature de M. Santos a été proposée par M. Mario Soares, l'actuel premier ministre, âgé de soixante ans, dont on pense qu'il sera candidat à l'élection présidentielle en janvier 1986.

Bechir Celenk pourrait être autorisé à se rendre à Rome

De notre correspondant

Ankara. — Le magistrat italien Antonio Marini, procureur du procès actuellement en cours à Rome pour juger les éventuels complices d'Ali Agça, auteur de l'attentat contre le pape, s'est rendu samedi 13 juillet à Istanbul pour examiner avec les responsables de la justice turque la possibilité de faire venir à Rome l'homme d'affaires Bechir Celenk, présenté par Agça comme le commanditaire de la tentative d'assassinat. Celenk, lui-même accusé de trafic de drogue, d'armes et de devises, a regagné la Turquie il y a une dizaine de jours après avoir été « retenu » pendant plus de deux ans à Sofia par les autorités bulgares.

Le procureur Marini a proposé trois formules aux autorités turques ; soit une extradition de Bechir Celenk, soit une autorisation temporaire lui permettant de se rendre à Rome pour être confronté à Agça, soit la possibilité pour des magistrats italiens d'interroger Celenk en Turquie. Selon la partie turque, une extradition ne peut être envisagée, car elle serait contraire à la législation en vigueur, mais Celenk pourrait toutefois être envoyé temporairement à Rome, à condition que l'intéressé *« l'accepte et ne soit entendu qu'à titre de témoin »*.

L'homme d'affaires, considéré comme l'un des chefs de la mafia turque, s'est dit jusqu'à présent disposé à se rendre à Rome pour un face-à-face avec Agça, qui est selon lui *« un maniaque et un menteur professionnel »*.

Cependant, la justice turque entend examiner en priorité les charges qu'elle retient elle-même contre B. Celenk et qui pourraient lui valoir quelques années de prison. L'homme d'affaires pourrait d'ailleurs bénéficier de la nouvelle loi accordant des remises de peine aux *« repentis »* qui fournissent volontairement des informations aux autorités.

ARTUN UNSAL.

Belgique

LES RESPONSABILITÉS DANS LE DRAME DU HEYSEL

Le ministre libéral de la justice démissionne

M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la justice belge, a présenté ce lundi matin 15 juillet sa démission du cabinet de centre-droit de M. Wilfried Martens. Il entend protester contre le *« refus injustifié »* de M. Nothomb, ministre de l'intérieur, de démissionner, à la suite du rapport de la commission d'enquête sur le drame du stade du Heysel qui avait fait trente-huit morts et quatre cent cinquante blessés le 29 mai dernier.

Bruxelles *(AFP)*. — Le vice-premier ministre belge et ministre de la justice, M. Jean Gol, figure de proue du Parti libéral, a présenté le lundi 15 juillet sa démission au premier ministre social-chrétien, M. Wilfried Martens.

Dans une lettre adressée à M. Martens, M. Gol explique son geste par *« le refus injustifié »* du ministre social-chrétien de l'intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, de démissionner après le drame du stade du Heysel, qui a fait, trente-huit morts et quatre cent cinquante blessés le 29 mai dernier.

Le Parlement avait examiné vendredi et samedi derniers les conclusions du rapport de la commission d'enquête sur les événements du Heysel, qui insistaient sur la responsabilité de M. Nothomb. Durant le débat, le Parti libéral a exigé à plusieurs reprises la démission de M. Nothomb, avant d'effectuer, pour des raisons politiques, une volte-face inattendue et de voter avec le reste de la majorité une motion de confiance au gouvernement, qui ne demande pas la démission du ministre de l'intérieur.

« Ce qui s'est passé samedi à la Chambre (des députés) *est affreux »*, écrit M. Gol. *« L'Etat, l'autorité se sont abîmés gravement dans un refus des responsabilités qui caractérise malheureusement l'Etat belge depuis de très longues années et que je n'ai cessé de dénoncer »*, ajoute-t-il.

« L'obstination de certains groupes de la majorité de transformer en question de gouvernement la responsabilité individuelle d'un ministre a amené les membres de mon groupe à donner le pas, par devoir austère, à la survie du gouvernement sur l'expression claire de leur conscience. »

De son côté, la presse belge, qui ignorait lundi matin la décision de M. Gol, s'était montrée très sévère dans ses commentaires, considérant que le débat parlementaire s'est achevé, selon elle, une nouvelle fois par une solution « à la belge » afin d'éviter une crise gouvernementale.

[Cette solution, nous signale notre correspondant Jean Wetz, avait été trouvée après deux jours de débats et de tractations : les chefs de la coalition ont résolu que les députés ne seraient pas appelés à se prononcer sur les conclusions du rapport de la commission d'enquête mettant en cause le ministre de l'intérieur. Cette décision a été acquise tard dans la soirée du samedi 13 juillet par 108 voix contre 89.

Après quoi, les députés appartenant à la coalition gouvernementale n'ont eu aucun mal à adopter, par 109 voix contre 3, une motion laissant au gouvernement le soin *« de tirer les conclusions du débat »* et lui exprimant la confiance de la Chambre. A ce moment-là, tous les représentants de l'opposition avaient déjà quitté l'enceinte parlementaire pour protester contre ce qu'ils considèrent comme une « comédie » indigne.]

AFRIQUE

Algérie

« Dignité oblige »

Le quotidien algérien *El Moudjahid* a dénoncé, le dimanche 14 juillet, *« les crimes racistes, les humiliations infligées à nos émigrés, ces exactions nouvelles et très souvent impunies »*.

Sous le titre « Dignité oblige », l'éditorialiste critique une *« certaine presse outre-Méditerranée qui ne perd pas une occasion pour s'en prendre à notre pays, pour ternir son image auprès de l'opinion publique internationale et pour porter atteinte à la grandeur de sa révolution »*. *« Comble de grotesque, les écrits de cette presse s'en réfèrent aux droits de l'homme... Il est vrai que, pour elle, le mensonge est élevé à la hauteur d'une institution »*, ajoute *El Moudjahid*.

Cette prise de position du quotidien algérien intervient après celle de l'APS, l'Agence de presse algérienne, qui, le 5 juillet, avait publié un violent réquisitoire contre la France, accusée d'avoir transformé l'Algérie toute entière en un *« camp de concentration »* de 1954 à 1962 ; et après les commentaires de l'hebdomadaire du FLN, *Révolution africaine*, dénonçant les généraux Massu et Bigeard comme des *« tortionnaires »*.

Peu après ces différentes attaques, le Quai d'Orsay avait publié un communiqué stipulant que Paris ne souhaitait pas *« entretenir une polémique »* (*le Monde* du 10 juillet).

Les attaques d'*El Moudjahid* (qui, il est vrai, ne cite pas nommément la France) interviennent, d'autre part, au moment où le chef de l'Etat algérien, le président Chadli, a envoyé, à l'occasion du 14 juillet, un message à M. Mitterrand, dans lequel il exprime *« l'attachement de l'Algérie à favoriser le développement d'une coopération avantageuse et sa disponibilité à poursuivre le dialogue établi entre nos deux pays en vue de contribuer à l'avènement d'une ère de paix et de stabilité dans notre région et dans le monde »*.

La référence faite par le quotidien algérien aux droits de l'homme est sans doute en liaison avec les commentaires de la presse française à propos de l'arrestation de Mᵉ Ali-Yahia, président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, dont on ignore toujours pour quels motifs il a été inculpé par la Cour de sûreté de l'Etat.

D'autre part, l'ambassadeur de France à Alger, M. François Scheer, qui s'exprimait, le samedi 13 juillet, dans la capitale algérienne, à l'occasion d'une réception à l'ambassade de France, a notamment affirmé : *« Quelles qu'aient été les vicissitudes de sa longue histoire et le poids de ses erreurs, la France n'a, en matière de pratique de démocratie et de défense des droits de l'homme, de leçon à recevoir de personne. »* M. Scheer a également appelé l'Algérie au *« respect des droits et à la considération »* auxquels aspirent les ressortissants français et a dénoncé ceux qui, *« de part et d'autre de la Méditerranée »*, *« tentent en toute occasion de creuser entre nos deux nations un fossé profond »*. *(AFP, Reuter)*.

Angola

Pretoria propose des pourparlers directs à Luanda

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a invité, samedi 13 juillet, l'Angola à entamer des pourparlers directs pour régler les problèmes de l'Afrique australe, et si nécessaire sans le concours des Etats-Unis. La proposition de M. Botha intervient après l'annonce, par les autorités angolaises, de leur décision de suspendre les contacts qu'elles maintenaient jusque-là avec différents émissaires du gouvernement américain.

Cette décision de Luanda fait elle-même suite à l'abrogation de l'*« amendement Clark »* par la Chambre des représentants du Congrès américain, qui interdisait toute aide militaire américaine aux maquisards en lutte contre le gouvernement angolais, c'est-à-dire à l'UNITA.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères indique notamment dans un communiqué : *« Je n'ai aucun doute que si les dirigeants d'Afrique australe se rencontrent libres et dégagés des effets discordants du conflit des grandes puissances, une solution réaliste aux problèmes d'Afrique australe peut être trouvée. » « Ni les Etats-Unis, ni la Russie*, ajoute M. Botha, *ni aucune autre puissance étrangère ne pourront régler les problèmes d'Afrique australe. Ils ne peuvent l'être que par ses dirigeants. »* — *(Reuter, AFP.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE OFFICIELLE DE M. NAKASONE EN FRANCE

Le poète et l'« animal commercial »

M. Nakasone a pris son petit déjeuner, ce lundi 15 juillet, en compagnie d'une dizaine de grands patrons de l'industrie française. Il avait, la veille, assisté au défilé militaire du 14 juillet au côté de M. Fabius et à la droite du chef de l'Etat français, avec lequel il avait eu, samedi, des conversations « extraordinairement fructueuses, selon un porte-parole nippon. Il se rendra lundi soir à Marseille, d'où il repartira le lendemain pour Rome, poursuivant sa tournée européenne.

Culture et diplomatie étaient à l'ordre du jour de la visite officielle du premier ministre japonais à Paris. Mais impossible d'éviter le lancinant sujet de l'excédent commercial réalisé par le Japon au détriment de la France, comme de beaucoup d'autres pays industrialisés. Quand M. Fabius a ouvert le débat, M. Nakasone a accepté une part de responsabilité dans le déséquilibre des échanges, tout en précisant qu'il résultait *« de facteurs qui ne sont pas seulement du côté japonais »*. C'est donc aussi à la France d'assumer les conséquences du manque de compétitivité de certains de ses produits.

Le premier japonais se défend de rechercher un *« profit mercantile égoïste »*. Au contraire, il entend *« faire tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir le système mondial de libre échange (...) fragile comme une poupée de verre »*. La meilleure preuve en est le nouveau train de mesures de libéralisation qu'il vient de prendre. M. Nakasone s'était même engagé personnellement, apparaissant à la télévision et priant ses concitoyens d'acheter étranger. Une « révolution culturelle », dans un pays où l'on s'étonne toujours de devoir acheter à l'étranger ce que l'on produit déjà soi-même.

Cela n'empêche pas les Français de rester sceptiques. Cette nouvelle ouverture est la septième depuis 1981 et semble orchestrée pour l'occasion : annoncée en avril, une première série de mesures — réduction de 20 % des droits de douane — a été prise le 25 juin ; le reste — simplifications des normes et des procédures d'importations, — prévu pour la fin juillet, a été partiellement dévoilé quarante-huit heures avant l'arrivée de M. Nakasone à Paris.

« Le gouvernement français attend des résultats concrets », a prévenu néanmoins M. Fabius. Le Japon envisage en plus un geste symbolique, peut-être l'achat de quelques hélicoptères à l'Aérospatiale, visitée ce lundi. *« La France n'est pas seulement le pays de la bonne cuisine, c'est aussi le pays d'Ariane et d'Airbus »*, a rappelé le premier ministre français. La technologie européenne intéresse M. Nakasone, qui regrette d'être exclu d'Eurêka, projet qui commence à prendre tournure en Europe. Il considérerait une éventuelle participation si on la lui proposait, mais déclare qu'il n'a pas été invité.

Plus généralement, le Japon salue l'Europe comme le *« troisième pilier du monde libre »*. Un état de fait qui lui permettrait de se dégager de la trop forte dépendance des Etats-Unis. Mais le rappel à l'ordre — commercial — se fait pressant. *« Je pense que le Japon a besoin d'une Europe indépendante. Cette bonne santé politique implique la prospérité économique »*, laquelle passe par le développement de relations commerciales équilibrées, avertit encore M. Fabius.

Le sommet de Tokyo

Paradoxe de la diversification. Le Japon ne peut à la fois faire des concessions commerciales aux Européens et aux Américains. Et le choix est déjà fait. *« Les relations du Japon avec les Etats-Unis sont uniques »* et ne peuvent être remises en question, rappelle M. Nakasone. Vaincus de la seconde guerre mondiale, les Japonais dépendent entièrement de leurs anciens vainqueurs pour la défense. Ce qui explique notamment que les thèses japonaises sur l'initiative de défense stratégique — la *« guerre des étoiles »* — soit nettement plus proches des thèses américaines que des thèses françaises.

Les Japonais étaient par ailleurs soucieux de savoir si la France participerait ou non au prochain sommet des sept grands pays industrialisés qui se tiendra à Tokyo l'année prochaine. M. Mitterrand avait inquiété en émettant des réserves, dans un entretien accordé à une chaîne de télévision japonaise. Il a répété, samedi 13, qu'il était disposé à participer à la rencontre, mais il souhaite que celle-ci retrouve le caractère informel et franc des premiers temps.

Le reste des entretiens a surtout servi à réaffirmer les positions traditionnelles des deux pays sur un certain nombre de sujets diplomatiques et économiques. M. Nakasone aura notamment profité de sa visite pour mettre en garde Paris contre une trop grande confiance dans les résultats des prochains sommets franco-soviétique et soviéto-américain. Pour lui, *« bien qu'elle ait changé de ton et de visage, l'actuelle équipe dirigeante* [en URSS] *conserve les même objectifs que la précédente »*.

Mais M. Nakasone ne voulait pas montrer à la France le seul visage dur du dirigeant politique. L'homme est aussi un poète, il a écrit un volume d'*haikus* — courts poèmes traditionnels, — qu'il a offert au président français. Il est aussi peintre, ce qui le conduit à réserver deux demi-journées à la visites de musées. Les universités de Paris l'honorent, elles lui ont remis la médaille de la Chancellerie, au cours d'une cérémonie à la Sorbonne. Car le premier ministre japonais est aussi fin lettré. Une image qui s'efface trop souvent au profit de celle, redoutable, d' *« animal commercial »*.

DOMINIK BAROUCH.

Quels Japonais ?

« Encore un coup des Japonais ? » Alors que M. Nakasone tente de faire oublier, au moins le temps d'une visite, l'agressivité commerciale de son pays, une entreprise nippone d'appareils photographiques utilise rien moins que M. Mitterrand lui-même pour faire sa publicité.

« Monsieur le Président... merci de votre confiance », écrit le responsable de la firme, accompagnant son message des nombreux clichés, découpés dans la presse, montrant M. Mitterrand utilisant un appareil de la marque pour photographier des coureurs du Tour de France.

Le minutage était parfait. M. Nakasone venait de débarquer de l'avion qui l'amenait à Paris. La photo avait paru trois jours auparavant. Rapidité, efficacité. L'annonce fait sourire, mais elle provoque aussi quelques grincements de dents : les industriels japonais sont donc sans pitié pour la diplomatie.

Mais quels Japonais ? La lettre de remerciements est signée par le directeur général, français, de la filiale de la société nippone. L'agence de publicité est elle aussi française...

Si les Occidentaux sont, aujourd'hui, à l'école japonaise en matière commerciale, les élèves ont montré qu'ils dépassent leur maître.

D. B.

LIBRES OPINIONS

Les commodités de l'exotisme

par GÉRARD COSTE (*)

« *CULTURE au Japon : les années zéro.* » Le cahier spécial présenté par *le Monde Aujourd'hui* dans son édition datée 7-8 juillet laissera plus d'un lecteur stupéfait. Le Japon serait devenu *« le désert de l'art contemporain »*.

Le premier chef d'accusation est celui de l'abrutissement collectif. La démonstration s'appuie sur deux chiffres : les Japonais regardent la télévision trois heures par jour en moyenne en semaine et le tirage des magazines de bandes dessinées atteint le chiffre, effectivement étonnant, de mille millions.

Sans nous demander où sont Gide et même Sartre pour beaucoup de jeunes en France, précisons, sans en tirer aucune conclusion particulière, que d'après les statistiques officielles les Français, eux, regardent la télévision plus de trois heures par jour en moyenne ! Rappelons, plus sérieusement, que le taux d'alphabétisation au Japon est le plus élevé du monde (99,9 %) de même que celui de la scolarisation dans le secondaire et le supérieur (le pays consacre 10 % du PNB à l'éducation nationale contre 6,8 % les Etats-Unis), que le Japon vient en deuxième position dans le monde pour le tirage des quotidiens par habitant (le *Yomiuri* tire à plus de huit millions d'exemplaires chaque jour, l'*Asahi* plus de sept millions, le *Mainichi* plus de quatre millions, et chacun de ces journaux contient d'abondantes rubriques culturelles), que les maisons d'édition japonaises, parmi les plus puissantes de la profession, traduisent rapidement presque tout ce qui est publié à l'étranger, en particulier la littérature française, que des millions d'enfants apprenant la musique préparent les virtuoses qui demain rafleront les prix dans les concours internationaux, mais restons-en là : à qui fera-t-on croire qu'il s'agit là d'une nation d'abrutis audiovisuels et de monomaniaques des bandes dessinées ?

En fait, comme le déclarait Wada Takashi, ancien correspondant de l'*Asahi* à Paris : *« Tous les Japonais ou presque ont les mêmes possibilités d'accès à la culture et ils s'en servent. Cette égalité des connaissances qui mène aussi à l'uniformité des idées est une des grandes forces du Japon, mais peut-être aussi une de ses faiblesses. »*

Le deuxième chef d'accusation est celui de l'impuissance créatrice, c'est *« le Japon désert de l'art contemporain »*. Il est plus grave que le premier, car en matière de créativité, au contraire de la consommation culturelle, on ne peut avancer de chiffres. Seule joue la combinaison des appréciations subjectives, c'est-à-dire, en fin de compte, l'argument d'autorité. Disons-le, donc, d'emblée, le jugement pessimiste exprimé dans *le Monde Aujourd'hui* est tout à fait isolé et va à l'encontre d'un mouvement international, sans cesse croissant, qui salue l'émergence d'une nouvelle créativité esthétique et artistique au Japon. Les domaines où cette véritable Renaissance est la plus manifeste sont les arts graphiques, la mode, la danse (le butoh, en cinq ans, a conquis l'Europe et l'Amérique), la musique. La poésie contemporaine japonaise, elle aussi d'un exceptionnel intérêt, n'est pas connue à l'étranger ; le théâtre et la sculpture, moins méconnus, évoluent de leur côté, mais plus lentement sans doute.

La crise du cinéma est malheureusement bien réelle avec l'effondrement de la fréquentation des salles, conséquence de la politique désastreuse suivie par la bande des quatre, les « majors » de la production et de la distribution japonaises. La crise de la peinture, tout aussi réelle, dure depuis un siècle, pour des raisons qui ne peuvent être développées ici. En revanche, l'architecture japonaise se porte bien et, pour ce qui est de la littérature, bornons-nous à demander à nos éditeurs d'accentuer leurs efforts pour traduire encore et faire émerger en français quelques morceaux de cet immense continent littéraire japonais qu'ils ont à peine ébréché (Nakagami Kenji, par exemple). On verra toujours après s'il en reste !

En fait, les problèmes du développement culturel au Japon sont bien réels, mais ils sont ailleurs, c'est-à-dire ni dans la consommation ni dans la création, mais dans l'absence d'une véritable politique culturelle.

La clé du système actuel est que l'Etat n'ayant ni les moyens ni la volonté de s'occuper de culture, ce sont les entreprises, les collectivités locales et les particuliers qui ont les responsabilités essentielles dans ce domaine (1). Or, force est de constater qu'ils les exercent insuffisamment et de manière incomplète, à l'inverse de ce qui se passe aux Etats-Unis où les fondations, par exemple, sont beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus puissantes qu'au Japon. D'où le sort précaire des artistes en général, la nécessité d'exercer un second métier pour les acteurs, l'absence de studios pour les peintres ou les sculpteurs, et l'ambiance généralement conservatrice, personne, à de rares exceptions près, n'encourageant la création contemporaine.

L'explication du mal et le remède sont, là, également simples : au lendemain de la guerre, le Japon était un pays détruit et sous-développé ; il est devenu, en quarante ans, la deuxième puissance économique du monde libre. La culture n'était pas, pendant tout ce temps, une priorité, elle doit et peut le devenir aujourd'hui.

L'absence d'une politique culturelle extérieure du Japon s'explique en partie par les mêmes causes, mais la situation est ici plus compliquée en raison de l'interférence d'un facteur pyschologique profond : alors que la France a toujours considéré sa culture comme un bien universel qu'elle avait pour mission de faire partager aux autres par n'importe quel moyen, la croix avant-hier, la mitraillette hier et enfin, aujourd'hui, les commissions mixtes, le Japon considère la culture japonaise comme un trésor dont il est l'héritier et dont il doit se réserver l'usage exclusif, les autres étant de toute façon incapables d'en apprécier la valeur.

Mais cette attitude est également en train de changer, à mesure que le Japon, tout particulièrement depuis l'accession au pouvoir de M. Yasuhiro Nakasone, prend la mesure des responsabilités internationales que lui confère désormais son statut dans la communauté des nations. Cette internationalisation de l'archipel doit se faire et se fera peu à peu : c'était, il y a quelques années, l'ouverture du Festival international de théâtre de Toga de Susuki Tadashi puis le Festival mondial de l'opéra de Sasaki Tadatsugu et, cette année, pour la première fois le Festival international du film de Tokyo. Un centre culturel est en construction à Berlin, la construction d'une maison du Japon à Paris a été décidée lors de la visite du président Mitterrand à Tokyo en avril 1982.

Comme l'a souligné le professeur Bernard Franck dans le rapport du comité des « sages » rédigé à la suite de cette visite, les relations franco-japonaises souffrent avant tout de *« la méconnaissance et de l'incompréhension entre les hommes »*. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cela change.

(*) Vice-président de l'Association France-Japon.

(1) L'Agence pour la culture (Bunkacho) et la Fondation du Japon ont relativement peu de moyens.

A TRAVERS LE MONDE

République sud-africaine

• DEUX MORTS ET CENT SEPT ARRESTATIONS. — La police sud-africaine a annoncé, samedi 13 juillet, l'arrestation de cent sept personnes à Soweto, le plus important ghetto noir du pays situé dans la banlieue de Johannesburg. Deux cadavres ont, d'autre part, été découverts dans des cités noires, portant à douze morts le bilan d'une semaine d'affrontements entre la police et les habitants de la région. — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

URSS

• REMPLACEMENT DU COMMANDANT SOVIÉTIQUE EN RDA. — Le général d'armée Mikhail Zaitsev a quitté ses fonctions de commandant en chef du groupe des forces soviétiques en RDA, et le général Alexei Lizitchev celles de chef de l'administration politique de ces mêmes forces, a annoncé le 13 juillet l'agence est-allemande ADN, sans préciser le nom de leurs successeurs. Le général Zaitsev occupait ce poste depuis 1980, qui passe pour l'un des plus importants au sein de la hiérarchie militaire soviétique.

D'autre part, l'organe de l'armée soviétique, *Krasnaya Zvezda*, a annoncé, dimanche 14 juillet, la mort *« dans l'exercice de leurs fonctions »*, du commandant adjoint des forces aériennes de la marine soviétique pour l'arrière, le général Alexei Sidorov, et du colonel Viktor Kokorev, dont les fonctions ne sont pas précisées. — *(AFP.)*

ANCIEN AMBASSADEUR AMÉRICAIN A PARIS

M. Galbraith estime que l'influence du PCF sur M. Mitterrand a été « pratiquement nulle »

Washington *(AFP.)*. — M. Evan Galbraith, qui vient de céder ses fonctions d'ambassadeur des Etats-Unis à Paris à M. Joe Rodgers (*le Monde* du 11 juillet), tire, dans un entretien publié dimanche 14 juillet par le *Washington Post*, les enseignements de sa mission en France, qui avait commencé en 1981.

Remarquant que M. Mitterrand a soutenu davantage que ses prédécesseurs le déploiement des missiles américains en Europe de l'Ouest, M. Galbraith estime que même si un sentiment anti-américain réapparaissait en France, il n'aurait pas l'ampleur de celui que l'on avait pu, selon lui, y observer précédemment. *« Nous avons un but commun qui domine tout le reste : la défense de l'Europe de l'Ouest. Ni la France ni les Etats-Unis ne peuvent permettre à l'Union soviétique de dominer l'Europe occidentale, ni la neutralisation ou la démilitarisation de l'Allemagne de l'Ouest)*, estime-t-il.

L'une de ses premières tâches, explique-t-il, a été d'analyser pour Washington la décision de M. Mitterrand de faire entrer quatre ministres communistes dans son gouvernement. *« Il ne s'agissait pas d'une véritable coalition*, dit-il, *mais du paiement d'une dette politique, comme cela arrive dans les mairies aux Etats-Unis* (...). *J'ai réussi à convaincre mon gouvernement que l'influence des communistes sur M. Mitterrand était pratiquement nulle. »*

[M. Galbraith avait déjà exprimé son soulagement sur ce dernier point, en termes, il est vrai, assez peu diplomatiques, peu après son entrée en fonctions. Il avait, en effet, déclaré en décembre 1981 : *« Nous avons eu peur que les communistes influencent l'activité du gouvernement. Ce n'est pas le cas (...). Les communistes sont à nos yeux les agents d'une force extérieure à la France, dirigée par les Russes.* En janvier 1984, l'ambassadeur avait redit qu'il n'était *« pas du tout inquiet quant à la volonté du gouvernement de se protéger de l'ingérence des communistes »*, mais il avait ajouté : *« Tout le monde sait très bien que la politique étrangère soviétique est suivie par le Parti communiste français. On se méfie donc des gens qui sont liés avec le Parti communiste. »*]

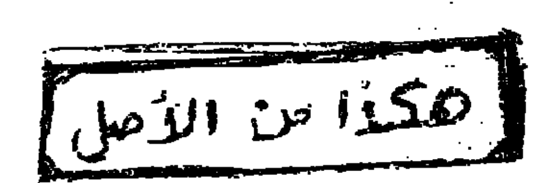
• *Une école française détruite par le feu.* — L'école française de Düsseldorf (RFA), qui accueille plus de deux cents élèves, a été totalement détruite par un incendie vraissemblablement d'origine criminelle, dans la soirée du samedi 13 juillet. Le sinistre a ravagé en moins de deux heures le bâtiment en préfabriqué qui abritait dix-sept classes, un laboratoire et un ordinateur. Selon les pompiers, le feu aurait été allumé en plusieurs endroits, mais la police attend le résultat d'expertises pour se prononcer sur les origines de l'incendie, qui s'est déclaré au moment où avait lieu, en ville, le bal franco-allemand organisé pour le 14 juillet. — *(AFP.)*

M. MICHEL LEVÊQUE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A TRIPOLI

Le *Journal officiel* a annoncé, samedi 13 juillet, la nomination de M. Michel Levêque au poste d'ambassadeur à Tripoli, en remplacement de M. Christian Graeff, récemment nommé ambassadeur à Beyrouth.

[Né le 19 juillet 1933, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Levêque a été intégré au corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères en avril 1964, après avoir occupé différentes fonctions aux ministères de la France d'outre-mer, de la coopération, des affaires étrangères (affaires atomiques). Il a été ensuite affecté à Moscou en 1964, à l'administration centrale (Amérique) en 1968, à Sofia en 1969, de nouveau à l'administration centrale (personnel et administration générale) en 1972, à Tunis en 1974 et auprès de l'OTAN à Bruxelles en 1978. M. Levêque était revenu à l'administration centrale en 1982, aux affaires africaines et malgaches, dont il était devenu sous-directeur en avril 1982, puis directeur adjoint en juin 1983. En 1984, il avait été chargé d'une mission à Tripoli, en compagnie de M. Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay.]





PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran demande à la Turquie de protester auprès de l'Irak

Téhéran *(AFP)*. – Le ministère iranien des affaires étrangères a demandé que le gouvernement turc *« réagisse de manière appropriée »* à l'attaque ces derniers jours de deux super-pétroliers turcs dans le Golfe par l'aviation irakienne. L'ambassadeur de Turquie à Téhéran, M. Ismet Birsel, a été reçu à cette fin au ministère où on lui a demandé de condamner *« ce comportement inhumain, contraire aux conventions internationales »*.

Mardi dernier, le *Vatan*, un navire de 380 000 tonnes avait été touché par un missile irakien alors qu'il assurait la navette entre le terminal de l'île de Kharg, au nord-est du Golfe et l'île de Sirri où les clients de l'Iran viennent charger sur des pétroliers utilisés comme réservoirs flottants. Vendredi 12 juillet, c'était au tour d'un autre pétrolier turc, le *M. Ceyhan*, d'être touché dans la même zone. Après l'extinction d'un incendie qui s'était déclaré à bord, le *Vatan* a pu reprendre sa route vers Sirri pour y décharger sa cargaison, selon un responsable du ministère du pétrole iranien. On ignore quelle est la situation du *M. Ceyhan*, qui a été abandonné par son équipage après l'attaque.

A Ankara, on apprenait, de source officielle, que la Turquie étudiait actuellement les *« aspects légaux »* de la situation créée par les derniers bombardements de l'aviation irakienne. Cette étude pourrait déboucher sur une protestation d'Ankara auprès de l'Irak, à la condition qu'il soit établi que les pétroliers se trouvaient hors de la zone expressément prohibée par l'Irak aux abords du terminal iranien de Kharg (nord-est du Golfe). A l'intérieur de cette zone, Ankara considère depuis l'an dernier que les pétroliers naviguent à leurs risques et périls. Les deux pétroliers touchés, le *Vatan* et le *M. Ceyhan*, avaient, d'autre part, été loués par un armateur turc à l'Iran pour sa navette entre l'île de Kharg et l'île de Sirri, située beaucoup plus au sud du Golfe. La Turquie, qui entretient des relations amicales avec ses deux voisins belligérants, a toujours été prudente dans ses réactions après des attaques de l'aviation irakienne. L'an dernier, Ankara avait *« déploré »* – mais n'avait pas protesté – les bombardements de deux de ses navires au cours desquels cinq personnes avaient été tuées.

L'Iran et l'Irak comptent parmi les principaux partenaires économiques de la Turquie et ses premiers fournisseurs de pétrole. Les enlèvements au terminal de Kharg sont une nécessité vitale pour l'économie turque. C'est par ailleurs sur le territoire turc que passe l'unique débouché de l'Irak pour ses exportations de pétrole depuis le début de la guerre irano-irakienne. Il s'agit du pipe-line turco-irakien reliant les champs pétrolifères de Kirkouk au port turc de Yumurtalik sur la Méditerranée. Ankara et Bagdad ont récemment décidé de doubler cet oléoduc par un second qui lui sera parallèle.

Israël

LA VOIX DE LA PAIX A CESSÉ SES ÉMISSIONS

Les Israéliens n'entendent plus depuis jeudi matin 11 juillet l'indicatif de la Voix de la paix, la station de radio de M. Abie Nathan, émettant en hébreu à partir d'un bateau au large de Tel-Aviv. L'embarcation à bord duquel le *« navigateur de la paix »* avait installé son studio d'émission avait su résister au cours de ses douze années d'existence à bien des tempêtes, dont la plus terrible avait été le procès intenté par l'Etat d'Israël, qui détient le monopole de la radio-télévision. La dernière crise économique lui a porté le coup de grâce. *« Il n'est pas possible de vivre d'amour et d'eau fraîche »*, a expliqué M. Abie Nathan, qui s'est plaint de la baisse brutale des recettes publicitaires.

Koweït

Le gouvernement offre une forte prime pour toute information sur les auteurs du double attentat

Koweït (*Reuter, AFP, UPI*). – Le Koweït a décidé d'accorder une prime de 50 000 dinars (environ 1,7 million de francs) à toute personne fournissant des informations qui permettraient d'identifier les auteurs des attentats du jeudi 11 juillet dans deux cafés populaires de la capitale.

Selon le nouveau bilan officiel, les attentats revendiqués par l'organisation des Brigades révolutionnaires arabes ont fait huit morts et non onze, comme précédemment annoncé. Il s'agit de six Koweïtiens, dont le colonel Khalil Ghais Al Abdallah, directeur des enquêtes au ministère de l'intérieur, un Iranien et un Egyptien. *Le ministre* d'Etat koweïtien pour les affaires du conseil des ministres, M. Rached Al Rached, a en outre indiqué à l'Assemblée nationale que quatre des quatre-vingt-huit blessés étaient toujours dans un état critique tandis que soixante-neuf autres ont pu quitter les hôpitaux où ils étaient soignés.

Le ministre des affaires étrangères, Cheikh Sabbah Al Ahmad, a de son côté affirmé devant le Parlement que *« ces attentats n'empêcheront pas le Koweït de maintenir sa politique sur les plans international, arabe et islamique »*. Le ministre de l'intérieur, Cheikh Nawaf Al Ahmad Al-Sabbah, a, pour sa part, réaffirmé que les mesures de sécurité renforcées adoptées en mai dernier à la suite de l'attentat manqué contre l'émir du Koweït seront maintenues. Un haut responsable du ministère de l'intérieur a, enfin, affirmé qu'aucun suspect n'avait encore été arrêté dans le cadre de l'enquête sur les attentats.

De son côté, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Al Fayçal, qui s'est rendu samedi 13 juillet au Koweït pour transmettre un message verbal du roi Fahd à l'émir Jaber Al Ahmad Al Sabbah, a estimé que *« ces attentats ont été commis par des terroristes criminels et vont à l'encontre de la foi islamique et de l'éthique arabe »*. Il a ajouté que l'Arabie saoudite allait renforcer sa coopération avec le Koweït en matière de sécurité. Le président égyptien Moubarak a, lui aussi, condamné *« les attentats criminels et inhumains »*, dans un message au chef de l'Etat koweïtien. Enfin, M. Mohammed Reza Baqeri, ambassadeur d'Iran au Koweït, a accusé le régime de Bagdad d'être l'auteur des attentats, qui, selon lui, *« s'inscrivent dans le cadre de la série de crimes perpétrés par le Baas dans les pays du Golfe »*.

Liban

Des officiers syriens chargés de superviser l'accord de Damas sont arrivés à Beyrouth

Le président Mitterrand a déclaré dimanche, au cours d'une interview à TF 1, que tout était fait pour obtenir la libération des quatre Français enlevés au Liban.

***« Il ne se passe pas de jour, de fraction de jour, d'heure, où le premier ministre, le ministre des relations extérieures, les services compétents et moi-même, il n'y a pas de moment où nous ne soyons à la disposition pour créer, le cas échéant, les événements qui permettront leur libération »*, a-t-il dit.**

D'autre part, les reporters photographes présents place de la Concorde à l'occasion du défilé du 14 juillet à Paris, ont brandi dimanche en fin de matinée pendant quelques instants, les photos des quatre Français et du photographe iranien Alfred Yaghobzadeh disparus à Beyrouth, manifestant ainsi symboliquement en faveur de la libération des otages.

De retour à Paris, venant de Beyrouth où il s'était rendu jeudi pour obtenir la libération du journaliste Jean-Paul Kaufmann, et du chercheur Michel Seurat, enlevés depuis plus de cinquante jours, M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Événement du jeudi*, a souligné, dans une interview à Antenne 2, que son voyage *« n'a pas été inutile »*. *« On connaît ceux qui les détiennent et approximativement où »*, a affirmé le directeur de l'hebdomadaire qui a estimé que *« le message est passé. Ceux qui les détiennent l'ont entendu »*.

De notre correspondant

Beyrouth. – La Syrie procède pas *à pas au Liban*. Après *avoir arrêté* la guerre des camps entre chiites et Palestiniens à Beyrouth, elle s'emploie à mettre de l'ordre dans le secteur ouest de la capitale où les conflits intermusulmans aggravent une anarchie installée de longue date.

Pour faire en sorte que les mesures, même prises sous son égide, ne restent pas des vœux pieux comme cela a été constamment le cas ces derniers mois, Damas a décidé d'envoyer à Beyrouth des observateurs syriens. Déterminé à éviter le retour de ses troupes dans le guêpier de Beyrouth, le président Assad délègue donc quelques officiers pour être son *« œil dans la place »* et signifier en même temps que les fauteurs de troubles auront à faire à lui.

Conformément à l'accord interislamique laborieusement conclu le 9 juillet à Damas, cinq officiers syriens commandés par un colonel sont donc arrivés dimanche soir et se sont installés dans un hôtel de Beyrouth-ouest. Ils constituent l'avant-garde d'un corps de quarante-cinq officiers délégués pour cette tâche. Les observateurs syriens participeront aux travaux du comité de coordination interislamique présidé par le chef du gouvernement censé restaurer dans le secteur musulman de la capitale une autorité étatique puisque basée sur les forces de sécurité intérieure avec en appoint un bataillon mixte (chiites-sunnites-druzes) de l'armée.

Les milices du camp islamique, principalement Amal (chiite) et le PSP (druze) devraient s'effacer devant ces forces légales. C'est précisément ce que les observateurs-surveillants syriens viennent contrôler et cautionner, avec l'autorité que devrait leur conférer l'emprise de leur pays sur tous les belligérants libanais. Cette étape franchie, la suivante devrait être le « refroidissement » des lignes de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth, des assises chrétiennes à Damas, à l'instar des assises islamiques et, enfin, couronnant l'édifice, un congrès national islamo-chrétien toujours à Damas pour rétablir l'entente libanaise.

On en est loin encore.

Entre-temps, des problèmes – et donc de petites guerres – surgissent un peu partout au Liban. Ainsi, outre les conflits internes de Beyrouth-Ouest théoriquement en voie de règlement, la coupure des deux Beyrouth de jour en jour plus hermétique et les hostilités rampantes sur la ligne de démarcation, *des conflits commencent à poindre à* Saïda, où se pose le cas de la présence armée palestinienne, et dans le secteur chrétien de Beyrouth, où la lutte pour le pouvoir entre les forces libanaises (milices chrétiennes) et le président Gemayel est en train d'être relancée.

S'adressant à ses miliciens, M. Walid Joumblatt a brutalement déclaré : *« Ils veulent une trêve, nous n'y voyons pas d'inconvénient (...), mais finalement c'est à qui abattra l'autre, ni plus ni moins. »* M. Joumblatt tenait ce propos à l'adresse du Parti phalangiste et des forces libanaises, mais il a aussi dans le même discours rappelé à ses alliés, implicitement à la milice chiite Amal, que sans son combat victorieux de la bataille de la montagne en septembre 1983, il n'y aurait pas eu de victoire chiite à Beyrouth-Ouest en février 1984.

LUCIEN GEORGE.

AMÉRIQUES

Bolivie

La participation aux élections générales a été massive

De notre envoyée spéciale

La Paz. – Dès 8 heures, le dimanche 14 juillet, les premières files d'électeurs se sont formées devant les bureaux de vote improvisés dans les écoles du Alto, sur les hauteurs de La Paz, un plateau à 4 000 mètres d'altitude, au pied des montagnes enneigées. Les Boliviens ont commencé à déposer leur bulletin de vote dans les urnes pour élire leur président, leurs députés, leurs sénateurs et conseillers municipaux.

Dans les longues queues, les indiens Aymaras, aux visages impassibles, attendent, imperturbables. Cette calme journée de scrutin n'est pas une surprise. En 1978, 1979, 1980 et aujourd'hui, la population bolivienne se comporte une nouvelle fois de façon exemplaire, c'est peut-être moins le fruit de l'expérience que la qualité principale de l'homme des Andes : la patience.

Cette consultation, la quatrième en sept ans, est, en effet, semée d'embûches. Il n'y a pas de bulletins, ou pas d'enveloppes. Parfois, ce sont les cadenas pour fermer les urnes qui font défaut, le nom de l'électeur qui ne figure pas sur les listes ou, encore, le numéro de l'urne qui ne coïncide pas avec le bureau de vote assigné.

Cette désorganisation est inexplicable. Ces élections ont suivi *« un accouchement douloureux »*, comme l'a titré *El Diario*. Il y a quinze jours, une grève de l'imprimerie a empêché la fabrication des bulletins. La grève des banques a privé de fonds la Cour électorale pour acheter enveloppes, tampons et encre indélébile qui doit marquer le doigt des votants pour éviter une des formes de fraude. Enfin, les listes n'ont pu être épurées faute de temps. Sous la pression des partis d'opposition de droite, le président Silez Zuazo avait dû avancer d'un an la date des élections.

La participation semble cependant avoir été massive, tout spécialement dans les agglomérations. Selon des membres de la Cour électorale, l'abstention devrait ainsi être inférieure à 10 %. Certains bureaux de vote ont même pu commencer le décompte des voix dès le milieu de l'après-midi car tous les électeurs inscrits s'étaient présentés. Les résultats ne seront connus qu'en milieu de semaine, mais, selon certaines estimations, le général Banzer (droite) arriverait en tête dans de nombreux bureaux. S'il n'obtenait pas la majorité simple, il devrait se soumettre, le 2 août prochain, au verdict du Congrès pour être élu.

NICOLE BONNET.

El Salvador

EVASION DE CENT QUARANTE-NEUF DÉTENUS APRÈS L'ATTAQUE D'UNE PRISON PAR LA GUÉRILLA

San-Salvador (*AFP, AP*). – L'armée salvadorienne a lancé une gigantesque chasse à l'homme samedi 13 juillet, après la fuite de cent quarante-neuf détenus qui ont réussi, vendredi, à s'échapper de la plus grande prison du pays au cours d'une attaque de *la guérilla*. *Le* directeur de la prison de Mariona, M. Francisco Alfonso Torres, a déclaré que cette attaque a dû être coordonnée *« de l'intérieur et de l'extérieur »* de la prison, où étaient détenus mille deux cent soixante-dix prisonniers dont quatre cent vingt « politiques ». Une centaine de guérilleros avaient attaqué la prison à l'aide de fusils G-3 et M-16, appuyés par un mortier de 90 mm. Ils ont creusé un trou de 1 mètre de diamètre dans le mur sud de la prison avec de la dynamite et des grenades.

Trois gardiens ont été grièvement blessés pendant que les prisonniers, qui se trouvaient pratiquement tous, une demi-heure avant le couvre-feu, dans la cour de l'établissement, ont profité de l'attaque pour s'évader. Parmi les fuyards on compte centre trente-six prisonniers de droit commun et treize politiques, dont trois membres du COPPES, le comité qui combat pour le respect des droits humains des prisonniers politiques.

Les opposants de gauche au pouvoir salvadorien ont déclaré dimanche avoir porté *« un grand coup »* au régime. Le Front de libération nationale Farabundo Marti avait annoncé vendredi sur une radio clandestine que l'attaque de la prison était menée par des résistants urbains.

Les autorités militaires ont demandé la collaboration des habitants du secteur pour dénoncer les suspects. L'armée et la garde nationale, appuyées par les hélicoptères de l'aviation, sillonnent depuis vendredi les alentours de la prison, mais les recherches sont demeurées jusqu'à présent infructueuses.

Pérou

UN GOUVERNEUR EXÉCUTÉ PAR LE SENTIER LUMINEUX

Les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux ont fait irruption mercredi 10 juillet dans un village et tué un gouverneur de la province d'Ayacucho, le traitant *« de traître et de mouchard »*, ont déclaré dimanche les autorités péruviennes. Un groupe d'une trentaine de guérilleros a entouré le village de Hamlet de Chicacsa, à 31 kilomètres au sud d'Ayacucho, et ont emmené Alejandro Cuyo, âgé de trente ans, sur la place du village. Après l'avoir condamné à mort, ils lui ont coupé la gorge devant les habitants.

Etats-Unis

« M. Reagan pourra remonter à cheval... »

a déclaré le chef de l'équipe médicale

Correspondance

Washington. – *« Le président pourra remonter à cheval, le 14 août, dans son ranch de Californie »*, a déclaré le docteur Oller, chirurgien de la marine, chef de l'équipe médicale, militaire et civile, qui a opéré le président Reagan. Cet optimiste était aussi celui du président lui-même, auquel on venait d'enlever le tiers du côlon et un polype de 5 centimètres de diamètre. *« Je me sens aussi bien qu'un violon »*, déclara-t-il, employant une expression américaine courante, l'équivalent de *« je me porte comme un charme... »*

En tout cas, le président a parfaitement surmonté une épreuve chirurgicale de trois heures, comprenant successivement une laparatomie d'observation et une colectomie pour enlever le polype. Cet examen n'a révélé aucun signe de développement d'un cancer. Néanmoins, les chirurgiens ont précisé que seul un examen anatomo-pathologique, dont les résultats ne seront connus que ce lundi 15 juillet, permettra de déterminer si le polype enlevé est bénin ou malin. Tout en précisant que ces *« adénomes villeux »* risquaient à 50 % d'être malins, ils se sont déclarés confiants que l'opération chirurgicale a éliminé toute trace de malignité.

Selon le docteur Rosenberg, chirurgien civil de l'Institut national du cancer, adjoint à l'équipe militaire, il est probable que de nouveaux polypes se développeront dans l'intestin du président ; il a donc recommandé que M. Reagan s'astreigne désormais à un examen régulier, soit par la colonoscopie, soit par la radiographie.

En fait, une controverse est engagée entre les chirurgiens traitants et des spécialistes du cancer. Etant donnée la grande dimension du polype enlevé, ces derniers s'étonnent *qu'un examen complet du côlon* n'ait pas été entrepris il y a quatorze mois, après la découverte de deux polypes. Les médecins de l'hôpital de Bethesda affirment qu'il s'agissait de deux petits polypes n'étant pas du type propre à développer un cancer dans la région intestinale. C'est pourquoi ils n'avaient pas procédé à une colonoscopie. Interrogé par les journalistes, le docteur Oller a déclaré cependant qu'il aurait été préférable de pratiquer la colonoscopie il y a quatorze mois, mais il a ajouté : *« Nous avons employé toutes les techniques modernes à notre disposition... »*

Quoi qu'il en soit le président Reagan devra rester en observation pendant quelques jours avant de commencer une convalescence de plusieurs semaines. *Les médecins* veulent être assurés du rétablissement normal des fonctions intestinales et éviter les complications pulmonaires ou circulatoires.

La bonne nouvelle du succès de l'opération, annoncée dans la soirée de samedi, a soulagé des millions d'Américains que préoccupait la décision du *président, prise* avant d'être anesthésié, de transmettre ses pouvoirs au vice-président Bush. L'initiative était en effet de nature à entretenir l'inquiétude sur l'état de santé du président. En fait, cette démarche avait été accomplie pour éviter le flottement qui avait suivi en mars 1981 la tentative d'assassinat de M. Reagan. Les leaders du Congrès avaient alors reproché au président de n'avoir pas invoqué le 25e amendement (celui par lequel il aurait désigné le vice-président comme président intérimaire), ce qui avait permis au secrétaire d'Etat Haig de dire maladroitement qu'il avait le contrôle de la Maison Blanche.

Le recours au 25e amendement

Cette fois, le président s'est référé au 25e amendement, tout en spécifiant qu'à son avis il ne s'appliquait pas dans des cas d'incapacité *« brève et temporaire »* et qu'il ne voulait pas créer un précédent. Son entourage précise qu'il serait inadmissible qu'un président puisse déléguer ses pouvoirs en raison d'une simple opération dentaire, par exemple. Néanmoins, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, le vice-président Bush a été président par intérim. Mais pour huit heures seulement, puisque, dans la soirée, M. Reagan, dans une nouvelle lettre au speaker de la Chambre et au président du Sénat, revenait officiellement sur sa décision et revendiquait son autorité et ses pouvoirs.

L'opinion était rassurée, et plus encore les amis politiques de M. Reagan, qui craignaient que, comme Eisenhower au cours de son mandat, le président actuel n'assume plus aussi activement ses responsabilités. Et cela au moment où son autorité est particulièrement nécessaire, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il est vrai, comme le note *malicieusement James Reston* dans le *New York Times*, que le président *« n'agit qu'occasionnellement comme s'il dirigeait les affaires »*, ajoutant : *« ...Il délègue ses pouvoirs, il ne prétend pas tout faire... »*

Quant au grand public, il est satisfait que le président Reagan se soit tiré d'affaire. D'une part en raison de la sympathie éprouvée pour l'homme (même par ceux qui critiquent sa politique), ensuite parce que le cancer du côlon est une menace importante étant donné le pourcentage de cas mortels (plus de 50 %). Cette année, en particulier, on prévoit quatre-vingt-seize mille cas de cancer du côlon, dont près de soixante mille seront mortels.

Les médias, mobilisés en permanence, n'ont épargné aucun détail sur l'état des entrailles du président ainsi que sur les propos échangés entre le président et sa femme Nancy. *« Je vous aime »*, ont-ils dit chacun juste avant l'anesthésie ; le président a ajouté à l'adresse des médecins : *« Après ce que vous m'avez fait hier, aujourd'hui ce sera une partie de plaisir... »*

Harcelé par une centaine de journalistes qui voulaient en savoir encore plus long sur les arcanes des intestins du président, M. Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, réussit à détendre l'atmosphère. A un journaliste qui lui demandait si le président allait, comme son prédécesseur Johnson, montrer sa cicatrice, il répondit : *« Non, mais il pourrait vous montrer le point d'entrée du colonoscope... »*

HENRI PIERRE.

Canada

Début de la visite officielle du président chinois

Ottawa (*AFP*). – Le président de la République populaire de Chine, M. Li Xiannian, a commencé dimanche 14 juillet à Ottawa une visite officielle d'une semaine au Canada, après un séjour privé de trois jours dans l'ouest du pays. M. Li Xiannian, accompagné de sa femme et de plusieurs dignitaires chinois, a été accueilli à la base militaire d'Uplands par le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, et une centaine de membres de la communauté chinoise de la capitale canadienne.

Au cours de son séjour à Ottawa, le président aura des entretiens avec le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, et le ministre du commerce international, M. James Kelleher. Mercredi, M. Li Xiannian se rendra au Québec, où il rencontrera le premier ministre par intérim de la province francophone, M. Marc-André Bédard. Le président chinois se rendra également en fin de semaine à Toronto, dans l'est du Canada.

La dernière visite officielle d'un dirigeant chinois au Canada avait été effectuée par le premier ministre M. Zhao Ziyang, en janvier 1984. M. Li Xiannian, dont c'est le premier voyage en Amérique du Nord, devrait rester ensuite une dizaine de jours aux Etats-Unis.

ASIE

Afghanistan

L'équipage de deux hélicoptères demande l'asile politique au Pakistan

Islamabad (*AFP, Reuter*). – L'Afghanistan a demandé au Pakistan la restitution des deux hélicoptères de type Mi-24 qui ont atterri au Pakistan, dans la nuit de vendredi 12 à samedi 13 juillet, ainsi que le retour des sept membres d'équipage, a déclaré, dimanche, la radio officielle afghane. Kaboul a affirmé, d'autre part, au chargé d'affaires pakistanais que les deux appareils *« effectuaient une mission d'entraînement lorsqu'ils se sont égarés dans l'espace aérien pakistanais »*.

Selon des sources officielles à Islamabad, les équipages afghans des deux hélicoptères se sont rendus aux autorités pakistanaises et ont demandé l'asile politique immédiatement après avoir atterri sur la base militaire de Miran Shah, au nord-ouest du Pakistan.

Il s'agirait, selon des diplomates occidentaux, des premiers appareils de ce type à passer dans un pays entretenant des liens avec des Etats-membres de l'OTAN. Des sources proches de la résistance afghane ont *précisé qu'ils étaient basés à Khost*, dans la province frontalière du Paktia, au sud-est de l'Afghanistan. Les Mi-24 sont utilisés notamment pour transporter des commandos dans la lutte antiguérilla.

L'un des deux appareils passés au Pakistan serait une version améliorée du Mi-24, le Mi-24 « d » (introduite il y a seulement six mois en Afghanistan). Il se distingue des précédents modèles par un fuselage agrandi pour recevoir des canons, et est équipé d'un système de détection antimissile à infrarouge, a indiqué une bonne source à Miran Shah.

L'ANZUS SE RÉUNIT SANS LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Canberra (*Reuter, AFP*). – Le conseil annuel de l'ANZUS (alliance militaire du Pacifique comprenant l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis) s'est ouvert lundi 15 juillet à Canberra, sans la participation de la Nouvelle-Zélande.

Celle-ci a mis fin à sa participation à l'alliance après avoir refusé d'accueillir dans ses ports des navires de guerre américains transportant des armes nucléaires. Cela a conduit Washington à cesser pratiquement toute forme de coopération militaire avec Wellington.

A Canberra, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, ont exprimé l'espoir que la Nouvelle-Zélande reprenne sa participation.

Dimanche 14 juillet, le premier ministre néo-zélandais, M. D. Lange, a jugé *« très souhaitable »* une reprise de la coopération *« non militaire »* avec les Etats-Unis, et n'a pas écarté à jamais une reprise des exercices de l'ANZUS incluant des forces de son pays.

Pakistan

Sept officiers ont été condamnés à de lourdes peines de prison pour « conspiration »

Islamabad (*AFP, Reuter*). – Sept officiers des forces armées pakistanaises ont été condamnés, dimanche 14 juillet, à des peines allant de dix ans de travaux forcés à la *prison à vie* pour avoir *« conspiré pour renverser »* le gouvernement militaire en 1984, a-t-on appris de sources officielles.

Cinq commandants et deux chefs d'escadrille de l'armée de l'air ont été condamnés pour avoir notamment préparé *« l'assassinat d'importantes personnalités et la destruction d'installations stratégiques »*, selon l'agence de presse officielle pakistanaise APP. Ils avaient reçu à cet effet *« le soutien moral, matériel et financier d'un service de renseignement d'un pays voisin »*, a ajouté l'agence, sans nommer le pays en question. Les opérations auraient été coordonnées, toujours selon APP, qui ne cite aucune source, par un responsable en exil du Parti populaire pakistanais, M. G.M. Khar.

Les condamnés avaient fait entrer illégalement au Pakistan d'importantes quantités d'armes, de munitions et d'autres matériels, en janvier 1984, et les avaient entreposés à Lahore (près de la frontière avec l'Inde) en vue de renverser le régime du président Mohammad Zia Ul Haq, a-t-on précisé de sources officielles (*le Monde* du 7 février 1984).

Dix-neuf personnes en tout ont comparu devant une cour martiale dans le fort d'Attock, à 80 kilomètres au nord-ouest d'Islamabad, a-t-on indiqué de mêmes sources. Neuf officiers et trois civils ont été acquittés *« par manque de preuves suffisantes »*, a-t-on ajouté.

Sri-Lanka

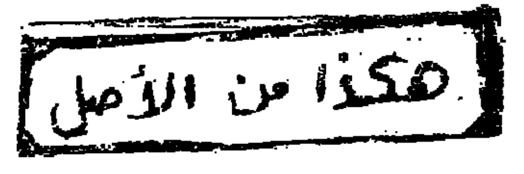
Les négociations sur le problème tamoul sont ajournées

New-Delhi (*AFP, Reuter.*) – Les négociations de paix entre le gouvernement sri-lankais et les dirigeants de la minorité tamoule ont été ajournées samedi 13 juillet, a rapporté l'agence indienne PTI.

Ces négociations, qui se déroulaient à Timphu, capitale du Bhoutan, avec le soutien du gouvernement indien, devraient reprendre le 12 août, précise PTI. Cependant un porte-parole des groupes séparatistes tamouls a indiqué que les négociations avaient abouti à une impasse, malgré les efforts de dernière minute du secrétaire aux affaires étrangères indien, M. Romesh Bhandari, chacun étant demeuré sur ses positions.

Le gouvernement sri-lankais devrait revenir à la table des négociations avec de nouvelles propositions, estime l'agence. Les cinq groupes séparatistes tamouls ont rejeté le plan d'autonomie élargie pour les zones tamoules de Sri-Lanka qu'il a proposé à Timphu. *« Les conversations n'ont pas échoué. C'est une étape préliminaire, bien que des progrès substantiels n'aient pu être réalisés »*, a déclaré pour sa part le Front de libération nationale Eelam, l'un de ces groupes.





politique

LES DÉCLARATIONS DE M. MITTERRAND A TF 1

« Il suffit de s'en tenir aux textes »

Interrogé lors du journal de 13 heures de TF 1, dimanche 14 juillet, comme les années précédentes, à l'occasion de la fête nationale, M. François Mitterrand est revenu sur les sujets qu'il avait évoqués informellement le 10 juillet à Viriville (Isère) et a répondu à quelques autres questions d'actualité.

● **La préparation des échéances électorales.** — M. Mitterrand a notamment déclaré : « *Je souhaite (...) que Laurent Fabius puisse longtemps gouverner la France car c'est un président... chef du gouvernement remarquable. Et, bien entendu, j'espère aussi que nous aurons pu d'ici le mois de mars convaincre les Français de cette vérité, à savoir qu'il n'y a pas d'autre politique qui puisse être faite pour redresser la France, la moderniser, pour y développer la création, pour la préparer pour les temps qui viennent (...) Moi je me place dans la situation psychologique et morale de gagner cette bataille politique (...). Le gouvernement de la République ne peut pas être identifié à un parti politique, même si le Parti socialiste, ce qui est vrai, a été d'un constant soutien. Et le président de la République, plus encore, ne peut être confondu avec aucune fraction de la nation. Il représente la nation tout entière.* »

● **La cohabitation éventuelle avec la droite en 1986.** — M. Mitterrand répond qu'il ne voudrait pas, « *en ce 14 juillet, ennuyer ceux qui l'écoutent avec de grands propos constitutionnels* », mais il ajoute : « *Ce que je pense, c'est qu'il suffit de s'en tenir aux textes. Les textes ont été votés par le peuple français à une forte majorité, dont je n'étais pas. Mais mon devoir, je le connais : respecter les textes. Et les textes disent que le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. C'est donc à Laurent Fabius qu'il importe de déterminer et de conduire la politique de la nation. Le président de la République, surtout depuis son élection au suffrage universel, a non seulement une fonction institutionnelle précise, mais aussi une fonction morale et d'autorité qui n'est pas discutée. Le président de la République (...), par l'article 15, est le chef des armées ; par l'article 5, il est le garant du respect des traités, et par l'article 52, il négocie et il ratifie les traités. Avec ça, il a beaucoup à faire.*

» *Bien entendu, cela ne peut se faire qu'en relation constante avec le gouvernement ; c'est ce que je fais actuellement. Il n'y a aucune raison de considérer que le président de la République et le gouvernement sont des entités entièrement séparées. Mais chacun a son rôle, cela est constitutionnel. Quant à ce fameux secteur réservé dont tout le monde parle, moi j'ai toujours été contre et je suis toujours contre. Ce que je viens d'évoquer à l'instant, ce n'est pas le secteur réservé, ce sont les pouvoirs conférés par la Constitution au président de la République.* »

« *Il n'y a pas à discuter là-dessus ?* », demande Yves Mourousi. « *Il n'y a pas à discuter, non* », répond le chef de l'Etat. M. Mitterrand ajoute : « *La démocratie suppose à la fois la discussion et le dialogue. La part de la discussion, de la contestation, de la dialectique, de la contradiction, doit être assurée. Elle l'est, on s'en rend compte tous les jours. Le dialogue, finalement, lorsqu'il s'agit des grands intérêts nationaux, doit l'emporter sur son contraire. C'est à cela que je travaille chaque jour (...) Après 86 ce sera comme avant si chacun respecte les institutions (...).* »

M. Mitterrand parle de « *loyauté* » nécessaire « *à l'égard du pays* » : « *Le pays a le droit de choisir la majorité qu'il désire, et le président de la République a pour devoir de respecter cette volonté et je ferai tout pour cela, pour que cette volonté coïncide avec l'intérêt profond du pays, l'intérêt historique, qui veut le maintien de cette majorité. Telle est ma conception en tout cas.* »

[L'article 5 de la Constitution stipule : « *Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant « de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de la Communauté et des traités.* »

L'article 15 dispose : « *Le président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et comités supérieurs de la défense nationale.* »

L'article 52 indique : « *Le président de la République négocie et ratifie les traités. Il est informé de toute négociation tendant à la conclusion d'un accord international non soumis à ratification.* »]

M. SERGE DASSAULT : le gouvernement « tend vers le libéralisme »

M. Serge Dassault, président du Parti libéral, qui était l'invité du « Forum » de RMC, dimanche 14 juillet, a affirmé que le gouvernement de M. Fabius « *tend vers le libéralisme* ». Il a ajouté : « *Seulement (...) il ne va pas suffisamment loin, il n'a pas, en particulier, supprimé cet impôt sur la fortune, qui est une catastrophe (...). Ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui ont compris un certain nombre de choses et de réalités, et ils essaient de résoudre les problèmes* » même « *s'ils les résoudront moins bien que les vrais libéraux.* »

Tout en estimant que le pouvoir actuel a « *tout fait pour aider l'industrie aéronautique française à exporter des matériels militaires dans tous les domaines* », M. Dassault a « *regretté* » que des clients potentiels de la France, comme l'Afrique du Sud et Taïwan, se heurtent à un embargo sur les ventes d'armes.

Favorable à la cohabitation en 1986, le président du Parti libéral a affirmé : « *Les Français ont besoin de travailler, les chefs d'entreprise veulent travailler et ils veulent pour cela la stabilité politique. C'est pour cela que nous souhaitons que le président de la République reste et qu'on applique une autre politique, une politique qui peut compléter ce qu'il fait.* »

A la lettre

(Suite de la première page.)

Puis, le mercredi 10 juillet, au détour de petites phrases soigneusement distillées, M. Mitterrand exposait les grandes lignes de son épure : d'accord pour cohabiter avec la droite, mais pas question de se compromettre avec elle ! « *Si cohabiter veut dire vivre dans la même république, alors je dis oui ; si c'est la confusion politique, je dis non !* » Pour la première fois, ce jour-là, M. Mitterrand traçait les limites de sa cohabitation éventuelle avec une nouvelle majorité. Il affirmait sa volonté de conserver, en toute hypothèse, la direction des affaires étrangères.

Mais il commettait aussi deux maladresses, en allant jusqu'à dire que, « *s'il y avait confiscation de la politique extérieure par quiconque, à l'issue d'un changement de majorité, ce serait un coup d'Etat* », et en donnant l'impression — démobilisatrice pour son électorat — de s'accommoder à l'avance d'une défaite des socialistes.

L'opposition, et le Parti communiste, en avaient fait, aussitôt, des gorges chaudes, la première en rappelant avec quelle virulence M. Mitterrand s'était naguère élevé contre *la théorie du* « *domaine réservé* », chère aux gaullistes ; le second en observant que la démarche présidentielle justifiait les critiques de M. Georges Marchais contre les socialistes. Il était donc urgent pour lui de corriger le tir. En ce 14 juillet, avec une nouvelle fois la complicité d'Yves Mourousi, M. Mitterrand s'y est donc employé. De main de maître.

Que l'on ne se méprenne pas !, dit-il en substance. Si je tends la main à tous les Français, comme je l'ai fait dans mon discours du 25 juin à Carcassonne, ce n'est pas en jetant aux orties mes convictions personnelles, mais au nom de « *l'intérêt profond* » du pays. Qu'il soit bien clair, d'autre part, que depuis mai 1981 nous sommes, à mon sens, dans la bonne voie. Je ne désespère pas, avec l'aide du gouvernement de Laurent Fabius, d'en convaincre les Français avant les élections, pour une raison simple : « *Il n'y a pas d'autre politique possible.* »

Bref, M. Mitterrand se place « *dans la situation psychologique et morale de gagner* » la bataille électorale. Qu'on se le dise ! Surtout à l'intérieur du Parti socialiste... Cette attitude résolument optimiste contraste, en effet, avec les bases chiffrées défaitistes retenues par le dernier comité directeur du PS (une centaine de députés de moins qu'en 1981), au point de sonner comme une remontrance à l'adresse de celui-ci.

Couper court

Mais M. Mitterrand voulait surtout couper court aux interprétations provoquées par ses propos du 10 juillet sur son éventuelle *cohabitation avec la droite. Et il y a réagi* comme s'il avait délibérément suscité celles-ci pour mieux pouvoir préciser, enfin, sa position dans cette controverse importante pour l'avenir des institutions de la Ve République.

Sa position, elle est désormais claire : si la droite remporte les élections, non seulement M. Mitterrand ne se démettra pas, mais il ne se soumettra pas. Ce qu'il revendique, ce n'est pas tant quelque « *secteur réservé* » que ce soit, qu'une stricte application de la Constitution. Une application à la lettre : « *Il suffit de s'en tenir aux textes* », dit-il, en se référant aux articles 5, 15 et 52 qui définissent, *grosso modo*, ses prérogatives en matière de politique étrangère et de défense.

Le nouveau partage des tâches qui en résulterait entre lui et le gouvernement issu de la nouvelle majorité serait viable, affirme-t-il, pour peu que ces derniers fassent preuve de « *loyauté* ». Voilà qui fixe mieux les clivages ! La lecture que M. Mitterrand fait ainsi de la Constitution se rapproche de celle de M. Valéry Giscard d'Estaing, partisan d'une « *cohabitation raisonnable* », dans laquelle le président de la République garderait l'exercice de ses fonctions « *déterminées par la Constitution* » (1). Toutefois, contrairement au schéma de son prédécesseur, M. Mitterrand n'envisage pas de se retirer au château de Rambouillet, et l'exercice de ses fonctions constitutionnelles ne lui paraît pas purement formel, bien au contraire. A la « *cohabitation raisonnable* », M. Mitterrand préférerait la négociation d'un contrat de bail à l'amiable, sur les bases de la Constitution.

En revanche, cette interprétation constitutionnelle s'oppose totalement à celle de M. Raymond Barre, pour lequel toute cohabitation de ce genre serait automatiquement génératrice de conflits graves.

Une voie inexplorée

Les préoccupations tactiques ne sont assurément pas exemptes du choix de M. Mitterrand. Mais ce serait une erreur de réduire celui-ci à un exercice de dialectique. Si le schéma de M. Mitterrand prévaut, ce sera le fonctionnement du régime tout entier qui sera profondément modifié. Car le dualisme institutionnel, qui caractérisera alors la cohabitation en bonne intelligence d'un président de gauche et d'une majorité de droite, aura pour corollaire une nouvelle répartition des pouvoirs au sommet de l'État.

Si, dans ce scénario, on applique la Constitution de 1958 à la lettre, que se passe-t-il ? Le président de la République, par exemple, n'a plus le pouvoir discrétionnaire d'obliger le premier ministre à démissionner (article 8). Alors, c'est vraiment le premier ministre qui « *détermine et conduit la politique de la nation* » (article 20). Le président de la République ne peut non plus recourir à sa guise au référendum, puisqu'il lui faut, au préalable, l'accord du gouvernement ou du Parlement (article 11), etc.

L'entrée en vigueur de dispositions constitutionnelles qui n'ont, jusqu'à présent, jamais été appliquées à la lettre, se traduira ainsi par une réduction de certains des pouvoirs présidentiels, au profit du gouvernement et de la majorité parlementaire, alors que, dans le même temps, le chef de l'État pourra, pour sa part, utiliser des armes peu usitées à ce jour. Il usera à loisir de sa *faculté de demander au Parlement* une nouvelle délibération sur les projets de loi qui ne lui conviendraient pas (article 10) ; il pourra refuser son aval aux nominations dans les emplois supérieurs, civils et militaires de l'Etat (article 13) ; il pourra refuser de signer certaines ordonnances et certains décrets (article 13), etc. (2).

L'opposition est désormais prévenue. Si elle gagne en 1986, M. Mitterrand lui donnera le choix entre la cohabitation telle qu'il la conçoit ou la guérilla, le président de la République prenant, si nécessaire, les *Français à témoin du non-respect de* la Constitution.

Dans l'immédiat, l'option de M. Mitterrand va relancer le débat sur l'évolution des institutions de la Ve République, dans un sens opposé aux orientations de ceux qui préconisent, à l'intérieur même du PS, une présidentialisation du régime. Elle a aussi, dès à présent, une conséquence directe sur le fonctionnement du pouvoir exécutif, puisque M. Mitterrand a accompagné son hommage à M. Fabius — « *un chef de gouvernement remarquable* » — d'une invitation à plus d'autonomie gouvernementale dans la détermination de la politique du pays. Comme si le président de la République souhaitait, *pour expérimenter sans délai* cette nouvelle répartition des pouvoirs, que son premier ministre prenne davantage d'initiatives personnelles, au moment même où, paradoxalement le premier secrétaire du PS cherche, au contraire, à brider le chef du gouvernement pendant la campagne électorale.

Par ce choix, M. Mitterrand mise surtout, en cas de victoire de la droite en 1986, sur l'acceptation par la nouvelle majorité d'un *modus vivendi* qui durerait jusqu'à l'échéance présidentielle et qui s'incarnerait par la désignation au poste de premier ministre d'un homme au profil acceptable et accepté par tous.

Outre le fait qu'elle renvoie habilement les porte-parole de l'opposition à leurs rivalités, cette espérance n'apparaît pas totalement illusoire. Il n'est pas exclu en effet, que les intérêts politiques de M. Mitterrand coïncident alors, dans ce cas de figure, avec les ambitions de celui ou de ceux qui, à droite, apparaîtraient alors les mieux placés pour gagner en 1988. Qui gagnerait à déclencher les hostilités ?

Une chose est certaine : si ce scénario se concrétisait, la Ve République s'engagerait dans une voie inexplorée. Aventureuse ou novatrice ? Ce n'est pas parce que, comme le général de Gaulle avant lui, M. Mitterrand se déclare prêt à en assumer le cas échéant, tous les risques qu'une telle mutation serait moins hasardeuse.

ALAIN ROLLAT.

(1) Déclarations à *l'Express* du 10 mai 1985.

(2) Se reporter, en particulier, aux analyses constitutionnelles des professeurs Olivier Duhamel, Maurice Duverger et René Rémond.

Modulations

(Suite de la première page.)

C'est aussi le sens du dénouement de la querelle Jospin-Fabius : la situation du PS n'est pas si désespérée qu'il doive songer, pour assurer la survie de ses dirigeants, à se dissoudre dans un vaste conglomérat républicain où il sauverait des sièges mais perdrait son âme; le parti a encore un avenir en tant que tel, même s'il doit se retrouver dans l'opposition en 1986 pour mieux préparer 1988.

Pendant ces deux ans, il reviendra à M. Mitterrand d'assurer, au pouvoir, la continuité socialiste, face à un chef de gouvernement qui aura vraisemblablement peu d'affinités avec le peuple de gauche. C'est la *deuxième dimension du problème* : si, comme tout le laisse supposer, M. Mitterrand veut rester à l'Elysée après une victoire de l'opposition aux législatives, il doit esquisser les possibilités de cohabitation avec la droite, énumérer les plages de consensus en politique intérieure comme en diplomatie, convaincre les électeurs que la cohabitation est viable et n'entraînera ni la paralysie ni le chaos de crises à répétition. En admettant que la politique actuelle soit la seule et la bonne, comme l'a dit M. Mitterrand, dimanche, pourquoi ne serait-elle pas menée par un gouvernement de droite sous la direction d'un président de gauche ?

Troisième dimension : la cohabitation ne signifie pas l'abandon de tous les principes. Par respect de sa fonction comme de son électorat, le président de la République se doit d'en tracer les limites et de circonscrire les pouvoirs d'un éventuel premier ministre de droite. Sans toutefois trop insister sur l'aspect restrictif, sous peine de donner des arguments aux adversaires de la cohabitation au sein de l'opposition. Cette démarche suppose le maintien d'un équilibre particulièrement délicat entre des propos conciliants et une fermeté à toute épreuve ; mais M. Mitterrand n'a aucune difficulté à souffler alternativement le chaud et le froid.

Avec la proportionnelle, le président a introduit des germes de discorde dans l'opposition ; il peut entretenir le trouble tantôt en encourageant les partisans de la cohabitation, tantôt en faisant mine de donner des munitions aux amis de M. Barre. Quelle que soit la tendance qui l'emportera dans l'opposition, M. Mitterrand ne devrait pas *s'en trouver gêné. Si ce sont les* « cohabitationnistes », la vie continuera. Si ce sont les barristes, le chef de l'Etat aura toujours la faculté de dissoudre l'Assemblée pour vérifier si la majorité des électeurs souhaite en effet la crise de régime.

Ainsi M. Mitterrand dispose-t-il, en toute hypothèse, d'une grande marge de manœuvre. *Il* peut encore accroître son espace de liberté s'il ne se contente pas d'utiliser toutes les facettes du problème mais en bouleverse les données elles-mêmes. Il en a le pouvoir : dissolution, référendum, raccourcissement du mandat présidentiel... Toutes ces cartes sont dans ses mains. Pour les jouer, il peut aussi bien attendre les résultats de mars 1986 que précipiter les événements.

DANIEL VERNET.

POLITIQUE

LES CÉRÉMONIES DU 14 JUILLET

M. Mitterrand témoigne de son « estime » et de sa « gratitude » au général Lacaze

Une pluie violente, accompagnée parfois de grêle, a perturbé le défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Elysées, à Paris. A la tribune officielle, le chef de l'Etat avait, à sa droite, le premier ministre japonais, M. Nakasone, et, à sa gauche, un adolescent de douze ans, Laurent Cargol, originaire de Miramas (Bouches-du-Rhône), qui avait remporté un concours du ministère de l'éducation nationale, sur la plus belle affiche du 14 juillet.

« *Chef des armées, il est normal que je cohabite avec le chef d'état-major* », a déclaré à TF 1 M. François Mitterrand pour expliquer la présence, à ses côtés, dans un command-car, du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, qui quitte ses fonctions le 31 juillet prochain et auquel le président de la République a tenu à rendre un hommage particulier d'« *estime* » et de « *gratitude* ». « *Il est très respecté dans les armées et il a joué un grand rôle dans la nation* », a dit le chef de l'Etat du général Lacaze désigné à son poste avant les élections de 1981.

Malgré l'orage, le défilé aérien – soixante et onze avions de l'armée de l'air ou de l'aéronavale et cinquante et un hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre – a pu avoir lieu sans le moindre problème. Au total, les Parisiens, qui étaient nombreux à se protéger sous un parapluie, ont pu voir défiler sept mille six cents hommes des troupes à pied et en véhicules, dont la plupart relevaient de la Force d'action rapide (FAR) commandée par le général Gilbert Forray, présent à la tête du défilé.

A TF 1, M. Mitterrand a indiqué que la FAR devait « *servir partout où une menace de guerre, un conflit menaçaient l'indépendance* » de la France, y compris en Europe, « *dans le cadre d'une alliance défensive dont elle est membre et qui est limitée à un espace géographique* » bien déterminé selon les termes du traité.

Pour la première fois, aussi, le défilé du 14 juillet à Paris a été l'occasion de présenter des détachements d'élèves – ce qu'on appelait, autrefois, les « *enfants de troupes* » – des écoles militaires préparatoires (comme celle du Tampon, à l'île de la Réunion) ou de lycées militaires (comme celui d'Aix-en-Provence).

● *Message de M. Mitterrand aux armées.* – « *Pour la défense vigilante de ces biens inestimables et fragiles* [que sont la paix et la liberté] *dans un monde en mutation, je sais que je puis compter sur les armées de la France*, déclare le président de la République dans son traditionnel message aux armées. *Il leur revient d'employer au mieux les jeunes Français et les ressources matérielles que le gouvernement de la République leur confie, pour que, en retour, elles méritent l'estime du pays tout entier. En ce jour de fête nationale, je suis heureux de leur exprimer ma confiance.* »

UN FASTUEUX FEU D'ARTIFICE DE 500 000 FRANCS

Trois cent mille Parisiens les yeux au ciel, des centaines de policiers tentant de régler d'impossibles problèmes de circulation, plus d'une cinquantaine de personnes évacuées par ambulance à la suite de malaises. Mais trente-cinq minutes d'un des plus fastueux spectacles pyrotechniques jamais donnés dans la capitale. Tel fut le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet donné par la Ville de Paris sur l'esplanade du Trocadéro.

Ce spectacle baptisé « Arc en Ciel » mêlait les fusée et les supersoleils de l'artificier Lacroix aux musiques de Charles Trenet, Puccini, Aznavour, Richard Strauss, Offenbach et Maurice Ravel, ainsi qu'aux jeux d'eau illuminés du bassin du Trocadéro. L'ensemble, qui évoquait Paris, s'est achevé sur un éblouissant et assourdissant bouquet final qui a duré plusieurs minutes. Ce spectacle est aussi l'un des plus coûteux jamais donné un 14 juillet : 500 000 francs.

A Moscou, l'ambassadeur de France a lu un message à la télévision

Pour la première fois depuis trois ans, l'ambassadeur de France à Moscou, renouant avec la tradition, est apparu à la télévision soviétique à l'occasion du 14 juillet.

Les chefs des missions diplomatiques étrangères sont habituellement invités à prendre la parole à la télévision le jour de la fête nationale de leur pays, mais cette règle souffre de fréquentes exceptions, notamment en période de tension, et lorsque les Soviétiques ne sont pas satisfaits de la teneur du message délivré.

Ainsi en 1983, l'ambassadeur Claude Arnaud n'avait pas prononcé son allocution, les autorités soviétiques ayant exigé la supression de certains passages. L'année suivante, M. Arnaud n'avait pas été invité à prendre la parole, et n'en avait pas non plus fait la demande.

Dimanche, le nouvel ambassadeur, M. Jean-Bernard Raimond, en poste depuis le printemps, a lu son message en russe, soulignant « *les liens historiques très forts* » qui unissent la France et l'URSS, et rappelant que la visite de M. Mitterrand à Moscou, en juin 1984, avait relancé le « *dialogue politique* » franco-soviétique, qui se poursuivra à l'occasion de la visite prévue en France, en octobre prochain, du secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev.

L'ambassadeur a aussi évoqué « *l'Acte final d'Helsinki, dont*, a-t-il dit, *nous souhaitons l'application stricte dans toutes ses parties* », et qui « *devrait, dans la perspective d'un accroissement des échanges d'hommes et d'idées, contribuer à la restauration en Europe d'un* modus vivendi *comparable à celui qui existait à la fin du dix-huitième siècle et permettait à Voltaire, ami de Catherine II, de parler d'une République européenne* ».

Le vent tourne

Sur le cours Albert-Ier, le long de la Seine, les feuillages de quelques marronniers commencent déjà à roussir. A peine entamé, l'été semble avoir hâte d'en finir. Trempé par un orage incongru sur les Champs-Elysées, M. Mitterrand, au seuil du parc présidentiel, donne l'impression d'expédier au plus vite les questions de la télévision. Juste le temps d'une sorte de mise au point constitutionnelle, en somme un ajustement technique sans conviction ni rage de convaincre. Comme on dit à la campagne, le vent tourne, le temps change.

L'action réformatrice se met au ralenti. Il est vrai qu'en quatre ans beaucoup a été fait. Ce qui reste à faire peut attendre. La boulimie de transformation ne s'impose plus, puisque bientôt tout risque d'être remis en cause. L'ardeur n'est plus de saison. La haute fonction publique ne fait plus de zèle. Que M. Bernard Tapie ait été « lâché » est un signe.

Pour le haut personnel de l'Etat, qui doit ses places au pouvoir politique, les portes de sortie vers les points de chute sont, hâtivement recherchées : mandats garantis au Parlement, fonctions dans les entreprises publiques, postes dans les grands corps de l'Etat, chaires dans les universités.

Dans les ministères, mais aussi dans les entreprises nationalisées, les gages sont déjà pris avec « les autres ». Tel dirigeant de banque d'Etat n'hésite pas maintenant à dire qu'il a été « *malheureusement nationalisé* ».

Pour bien réels que soient ces comportements, ils se font encore avec une certaine prudence. Sait-on jamais ?

Y a-t-il lieu de s'en étonner et, plus encore, de s'en offusquer ? *De telles attitudes ont toujours* accompagné l'approche des changements politiques, qu'ils soient souhaités ou redoutés. Souvenons-nous de l'avant-1958 et de l'avant-1981, sans remonter plus loin dans notre histoire. Edgar Faure ne disait-il pas que « *ce n'était pas la girouette qui changeait, mais le vent qui la faisait tourner* » ?

Ce qui semble cette fois-ci différent, c'est que le monde politique, administratif, économique, a intégré dans son esprit un nouvel étalon de mesure, celui du quinquennat. Cinq ans – et non sept – constituent le tempo du changement, celui de l'alternance (ou de la continuité), le rythme cardiaque de la nation. Comme sur les cadrans des salles de contrôle, toutes les aiguilles doivent alors être bien à leur place pour que le lancement de la fusée soit réussi. Le compte à rebours a commencé.

ANDRÉ PASSERON.

M. Kerbrat (RPR) remplace M. Berthelot à la tête de la municipalité de Brest

Le conseil municipal de Brest a élu, lundi matin 15 juillet, son nouveau maire M. Georges Kerbrat (RPR) qui succède ainsi à M. Jacques Berthelot (RPR), démissionnaire, au terme d'un long conflit. M. Kerbrat a obtenu 27 voix contre 16 à M. Georges Lombard, sénateur centriste et une à M. Berthelot. Il y a eu 11 bulletins blancs.

Brest. – Les Brestois ont le sens de l'humour. Alors que la municipalité se déchire, que le maire et son ex-chef de cabinet se traînent devant les tribunaux, que le premier magistrat finit, le 4 juillet, par rendre son écharpe, laissant dix jours au moins la ville sans maire, une exposition attire les visiteurs à l'hôtel de ville. Dans le hall d'honneur, quel objet trône à la meilleure place, pour introduire la découverte de la vie en Bretagne ? On vous le donne en mille, en mille millions de sabords : la harpe de Gaston Lagaffe, le « *gaffophone* », présenté comme l'archétype de la culture bretonne.

Cruelle intuition. La mairie de la capitale du Finistère est bien le lieu de prédilection des gaffes à répétition.

Des atouts

Il n'est pas si fréquent qu'un maire brillamment élu au premier tour, en mars 1983, vogue de difficulté en problème, fasse peu à peu le vide autour de lui, annonce en avril qu'il ne démissionnera jamais – car « *les gens qui démissionnent sont des gens qui se couchent* » – et se couche deux mois et demi plus tard.

S'il n'y avait que cette démission ! Elle n'est qu'un épisode d'une guerre ouverte depuis deux ans au sein du conseil municipal. Beaucoup plus de deux ans à la vérité, tant les conflits sont comme chez eux, dans ce bloc de huit étages édifié en 1961 et qui domine sans modestie la rue de Siam, la ville basse, la rade avec, au loin, l'île Longue, base de nos sous-marins nucléaires. Désillusions, démissions émaillent la vie municipale depuis la Libération. Un maire tous les quatre ans, ont noté les statisticiens. Le détenteur du record de longévité, Me Georges Lombard, a lui-même démissionné à deux reprises.

Les événements, cette fois, se sont précipités. En 1983, Jacques Berthelot, RPR, ravit la mairie à la gauche. A la gauche, qui, elle aussi, avait bataillé contre elle-même : en 1980, le maire socialiste avait retiré les délégations à ses adjoints communistes avant de se représenter devant les électeurs.

M. Jacques Berthelot a apparemment des atouts.

Il est jeune (trente-sept ans), agrégé de mathématiques, il dispose de 45 sièges sur 59. Mais de vieilles et de moins vieilles animosités sommeillent. L'antagonisme entre Me Georges Lombard, qui se déclare « *indépendant parmi les indépendants* » mais est proche du CDS, et M. Bérest est encore dans les mémoires. En 1977, les deux hommes n'ont pas réussi à s'entendre et une triangulaire a permis à l'union de la gauche de prendre la mairie.

Voilà pour le passé ancien. Pour le plus proche, la manière dont Jacques Berthelot s'est déclaré tête de liste en décembre 1982 n'a pas vraiment réjoui les amis de Me Lombard. Si bien que l'accord selon lequel le RPR aurait la mairie de Brest et l'UDF la présidence de la communauté urbaine n'a pas mis un terme définitif aux hostilités. Les conseillers socialistes affirment que la majorité d'opposition nationale du conseil municipal compte au moins « *douze composantes* » diverses.

La situation se dégrade dès l'été 1983. Le RPR place, pour diriger le cabinet de Jacques Berthelot, un homme de vingt-huit ans, Bernard Dreyfus, qui selon un conseiller municipal du même parti « *a un sac de*

De notre envoyé spécial

sable dans la poche alors qu'il aurait fallu une burette d'huile ». Bernard Dreyfus, déchargé de ses fonctions (il était aussi secrétaire général adjoint) en mai dernier, et que la mairie de Paris vient de recaser, estime qu'il voulait « *remettre de l'ordre et que ça a fait peur* ».

Il y est allé tellement peu de main morte que, deux mois après son arrivée, un adjoint (RPR) M. René Gil déchire publiquement une note du maire inspirée par son directeur de cabinet... Ce n'est qu'un début. En février 1984, douze adjoints sur vingt et un font grève pour protester contre « *l'autoritarisme* » *du maire* et de son directeur de cabinet. Deux mois plus tard, M. Berthelot retire les délégations à deux adjoints, MM. Bérest et Jean-Yves Le Borgne, ainsi qu'à une conseillère déléguée, Mme Jacqueline Rolland, tous trois coupables d'avoir rejoint le PR et de « *rompre l'équilibre entre RPR et UDF* » au sein du conseil municipal

En septembre, deux adjoints RPR, MM. Bertrand Cousin, par ailleurs numéro trois à la Socpresse, le groupe de presse de M. Robert Hersant, et René Gil, remettent leurs délégations et dénoncent « *le glissement vers une monarchie municipale* ». Ils quitteront le RPR quelques jours plus tard. En mars dernier, deux autres adjoints, MM. Yvon Callec et Yannick Marzin, tous deux UDF, démissionnent à leur tour de leurs fonctions d'adjoints.

Le 25 avril, Me Lombard, sénateur, président de la communauté urbaine, se désolidarise du maire.

Identifier les francs-maçons

Quand, le 4 juillet, M. Berthelot démissionne sur l'intervention de M. Chirac, et ulcéré, dira-t-il, par un article paru dans *l'Evénement du jeudi* intitulé « Un « dingue » à la mairie », d'autres affaires ont secoué le conseil et l'opinion. Celle notamment soulevée à l'occasion de l'enterrement d'une personnalité du Grand Orient de France. Le maire, à l'instigation de son directeur de cabinet, Bernard Dreyfus, aurait donné l'ordre à un journaliste de la ville de photographier les personnes présentes au cimetière afin d'identifier les francs-maçons du Finistère. Une commission d'enquête a été constituée à la demande des conseillers dissidents. L'affaire a été révélée par le chef du secrétariat particulier du maire, M. Christian Tripot, dépêché par le RPR en janvier dernier pour tenter d'arrondir les angles.

Chassé par le maire le 13 juin, M. Tripot dénonce le comportement « *totalitaire* » de son patron et porte plainte pour abus de pouvoirs. Le maire porte plainte à son tour contre M. Tripot pour « *outrage à magistrat* ».

Un tel feuilleton, réduit ici aux péripéties principales, est plus qu'un coup de tonnerre sur Brest. Comment la zizanie a-t-elle pu se prolonger, rebondir à ce point, compromettant au minimum l'avenir politique d'un homme jeune qu'on assimilait il y a deux ans à la race des Carignon et Baudis, nouveaux espoirs de la droite ? Pour les Brestois de la rue, ce sont « *les politiques, tous ces zigotos de la mairie* » qui lui ont « *coupé l'herbe sous le pied* ». Explication facile. Trop facile assurément. Les élus socialistes, pour leur part, ont beau jeu de dénoncer « *l'incapacité de la droite à gérer la ville* ».

Reste la personnalité de l'homme, Jacques Berthelot. Après avoir loué son « *intelligence* », sa « *droiture* », son aptitude à entrer dans les dossiers, ses amis politiques eux-mêmes ne peuvent retenir de leurs lèvres un mot, toujours le même : la méfiance. Jacques Berthelot aura été le maire du soupçon. « *On vivait dans la suspicion*, constate le premier adjoint, M. André Rosec (CDS). M. Guy Leclercq, deuxième adjoint (RPR) a été « *déçu par une amitié profonde qui s'est transformée en méfiance* ». M. René Gil (RPR) confesse : « *On a prévenu très vite Jacques Berthelot des dangers de sa méthode fondée sur le manque de confiance.* »

S'il n'est pas formellement établi que des micros cachés espionnaient les conversations dans les bureaux des adjoints, il est avéré que Jacques Berthelot a enregistré, sans prévenir son interlocuteur, un entretien téléphonique avec Me Lombard et qu'il a fait écouter la bande à des tiers. Que le maire démissionnaire détienne des renseignements, un « *dossier noir* », dit-on, sur certains membres de sa majorité municipale ne fait pas de doute. « *Maladivement méfiant* », dira Christian Tripot, pourtant militant du RPR comme lui.

Barrer la route aux amis

Jacques Berthelot « *se croyait élu seul pour sauver le gaullisme* », analyse encore Christian Tripot. Tout s'est passé comme s'il avait voulu barrer la route à tous ses amis en qui il voyait des rivaux dans son irrésistible ascension. L'accusation revient en leitmotiv. M. Yvon Callec, adjoint (UDF) est persuadé que cette obsession d'« *éliminer* » ses challengers a causé sa perte. « *Il aurait fallu un chef d'équipe qui fait confiance, a de l'intuition et fonce. Jacques Berthelot se méfiait, analysait interminablement, tardait à se décider, s'en remettait à Bernard Dreyfus pour cela, puis revenait sur sa décision à peine prise.* »

Il se comportait, selon M. Yannick Marzin, adjoint (PR) et en outre président national du syndicat des pharmaciens « *comme un chef d'orchestre qui tourne le dos à son orchestre* ». M. Jacques Berthelot a beau rétorquer que personne n'a autant délégué que lui, puisqu'il avait nommé un nombre très élevé d'adjoints, il n'empêche qu'il s'est retrouvé, au bout du compte, avec seulement un petit carré de fidèles.

Deux hommes détiennent peut-être aujourd'hui la solution de la crise : M. Bertrand Cousin (RPR), mais il donne l'impression de vouloir fuir ce guêpier. On lui prête l'intention de briguer un mandat de député dans l'Essonne et, du coup, le RPR lui préfère le docteur Georges Kerbrat, un « fidèle » de M. Jacques Berthelot. Quant à Me Georges Lombard, il est plus qu'en délicatesse avec le RPR. Or les états-majors nationaux des partis ont renouvelé l'accord de 1982-1983 : la mairie au RPR. En échange de trois places de député à l'UDF pour deux au RPR sur une liste commune aux législatives de l'an prochain. Ce qui irrite ouvertement les conseillers CDS. Ce qui irrite aussi moins ouvertement la plupart des élus, vexés qu'à l'heure de la « *décentralisation* » on ne laisse pas les Brestois résoudre eux-mêmes leurs problèmes.

L'accord concocté à Paris empêchera-t-il la crise de renaître dans quelques mois ? En tout cas, dans cette ville étrange, la « *colonie* » comme on la désignait encore au siècle dernier, « *ville française en Bretagne* » qui tourne le dos à son arrière-pays pour regarder la mer, le maire démissionnaire se tait. M. Jacques Berthelot se retranche dans la « *réflexion* », se refusant à mettre de « *l'huile sur le feu* ». Il paraît plus assommé qu'amer. Plus désenchanté qu'en colère. Comme s'il se préparait, en attendant peut-être le retour du balancier, à affronter la solitude politique et à justifier la confession apocryphe d'un plaisantin qui, sous sa signature, a inscrit sur le livre d'or de la Tour Tanguy, à l'entrée de la rade : « *Personne ne m'aime. A la mairie, on n'a pas arrêté de m'engueuler. Personne ne m'aime, sauf maman.* »

CHARLES VIAL.

NOUVELLES BRÈVES

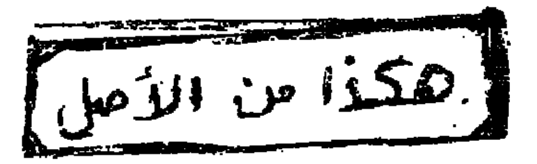
● *Un bilan de l'action de M. Mauroy.* – La *Revue politique et parlementaire* publie, sous le titre « Les réformes de la gauche », un numéro consacré à un bilan de l'action des trois gouvernements de M. Pierre Mauroy. Ce numéro est composé de près d'une trentaine d'articles écrits essentiellement par des acteurs de cette période – ministres, parlementaires, membres de cabinets, – proches, le plus souvent de M. Mauroy. A partir de ces témoignages, l'idée directrice a été d'« *essayer de faire de l'histoire à chaud* », selon l'expression de M. Thierry Pfister, ancien membre du cabinet de M. Mauroy, tout en valorisant l'action accomplie. Ce bilan est présenté par un article de l'ancien premier ministre, qui reprend les idées exposées dans la préface de son livre. « *A gauche* ».

★ RPP, 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris. Tél. : 267-05-43.

● *La politique avant l'armée.* – Parallèlement à la mission de la commission des lois du Sénat, un autre membre de la Haute Assemblée, M. Jean Francou, (Union centriste, Bouches-du-Rhône), rapporteur spécial du budget de la défense à la commission des finances, a passé trois jours en Nouvelle-Calédonie, pour y étudier les conditions de l'application des décisions gouvernementales concernant l'amélioration des infrastructures militaires. Au terme de son séjour, M. Francou a indiqué que ses collègues et lui-même se montreront favorables au dégagement d'une ligne budgétaire pour financer le renforcement des moyens et des installations militaires du territoire, mais il a considéré que la priorité reste la solution du problème politique. « *Nous sommes tout à fait partisans de cette dépense*, a-t-il déclaré, *mais avant il faut régler le problème de l'avenir politique de ce territoire.* » – *(Corresp.)*

● *Guadeloupe : Georges Faisans devant la cour d'appel.* – Le militant indépendantiste guadeloupéen Georges Faisans, condamné à trois ans de prison ferme le 3 juin dernier pour avoir blessé, dans la région de Pointe-à-Pitre, un enseignant métropolitain, et qui poursuit à la prison de Fresnes une grève de la faim commencée il y a près de quarante-cinq jours, doit à nouveau comparaître devant la cour d'appel de Basse-Terre le mardi 16 juillet. La chambre d'accusation aura à se prononcer ce jour-là sur une demande de mise en liberté de l'ancien animateur de Radio Voka qui, *le 15 octobre 1984*, avait blessé cet enseignant d'un coup de sabre d'abattis pour le « punir » d'avoir donné un coup de pied à un élève de son collège. Plusieurs syndicats ont appelé à une « manifestation active » de solidarité avec Georges Faisans autour du palais de justice de Basse-Terre, mardi matin.





société

L'HOMMAGE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND A LA POLICE NATIONALE

« Le premier de tous les biens »

M. François Mitterrand a rendu visite à la police nationale, en fin de journée, dimanche 14 juillet, à l'École supérieure des inspecteurs de police de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne)

Aristote est censé donner le ton : *« La Police, qui assure le bon ordre et le gouvernement de la cité, demeure le plus grand et le premier de tous les biens »*. La citation ouvre la plaquette sur papier glacé remise aux invités de la police nationale qui introduit cette célébration en grande pompe des réconciliations de la gauche et des « flics ». Les manifestations virulentes du 3 juin 1983, ces policiers parisiens criant sous les fenêtres de la chancellerie et jusqu'aux grilles du ministère de l'intérieur, ne semblent qu'un mauvais souvenir. M. Robert Badinter est là, assis à la gauche du président de la République, lui-même doucement applaudi. La hiérarchie policière, au grand complet, loue l'effort de modernisation du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Bien que ne lui ayant pas accordé son vote, comme les autres députés de l'opposition, M. Alain Peyrefitte s'est déplacé. *« En tant qu'élu du département »*, précise-t-il.

Aucune fausse note donc. Mais Aristote jette le trouble. Helléniste à ses heures et historien de métier, M. Louis Mermaz n'est pas loin de juger la citation apocryphe : *« Un contresens sans doute »*, estime le président de la l'Assemblée nationale, éthymologie oblige, police et politique ayant la même racine : *polis*, la ville. Pris à la lettre de nos jours, ce parrainage n'est pas loin d'inquiéter ce républicain : *« Où sont les élus, l'Assemblée nationale là-dedans ? Le gouvernement de la cité, ce n'est pas la police ! »* Il ne va pas jusqu'à dire que c'est la meilleure définition d'un Etat policier, mais certains invités le pensent à sa place...

Tout le paradoxe de ces retrouvailles. Technicité et professionnalisme, informatique et bureautique, compétence et rigueur... Des stands illustrant la modernité policière aux démonstrations spectaculaires – notamment celle du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), une nouvelle unité centrale créée sur l'initiative du préfet Robert Broussard, c'est la consécration des « pros ». Une police bien faite, sans état d'âme. Mystérieusement victime d'une mutation brutale il y a un peu plus d'un an, M. Jacques Genthial, aujourd'hui grand promoteur de la police scientifique et technique et réhabilité jusqu'à recevoir ce 14 juillet la légion d'honneur, n'en revient toujours pas : *« Comme quoi, il ne faut jamais jurer de rien. »*

Le temps a fait son œuvre. Quand, en 1985, le gouvernement socialiste fête la police, il semble avoir oublié *en chemin* sa *quête* idéologique et politique. Déontologie, rapprochement de la population, respect des libertés : ce refrain chéri de M. Joxe semblait, à Cannes-Ecluse, comme relégué loin derrière le premier couplet, la quête d'une police fonctionnelle, tout simplement. M. Mitterrand a apprécié ce qui, *« plus qu'un spectacle, est l'expression d'un métier »*. Enrhumé après l'ondée du matin, il n'est guère bavard – *« Je vous donne la journée de vacances »*, lance-t-il aux journalistes impatients. Juste un hommage à cette *« grande journée »* qui, de l'armée à la police, *« rassemble la nation autour de ceux qui sont chargés de la sécurité intérieure et extérieure »*...

EDWY PLENEL.

La ceinture verte de Paris est morte

Ce qui restait de la ceinture verte de Paris est désormais à la merci des bétonnières. Deux décisions récentes, l'une législative, l'autre juridique, ont levé les obstacles qui s'opposaient jusqu'ici à la disparition de ses derniers lambeaux. Le 20 juin, l'Assemblée nationale a définitivement adopté, comme le Sénat l'avait fait avant elle, une loi sur *« les principes d'aménagement »* qui abroge tous les textes antérieurs empêchant théoriquement les constructions sur les glacis de l'ancienne enceinte fortifiée de la capitale. A l'avenir, nul ne pourra plus se prévaloir de ces textes pour s'opposer à l'édification d'immeubles sur ces espaces libres.

Restaient les chantiers en cours comme celui de la ZAC Champerret, dans le dix-septième arrondissement, qu'une décision du tribunal administratif de Paris avait arrêtés pour la seconde fois, à la demande d'un comité local, l'Association de sauvegarde Maillot-Champerret. La loi nouvelle ne pouvant avoir d'effet rétroactif, ces chantiers restaient soumis à la législation protectrice d'autrefois. Or, le 13 juin, à la demande de la Ville de Paris, le Conseil d'Etat a autorisé la reprise des travaux en attendant de statuer sur le fond. Les bétonnières ont recommencé à tourner. Les conseillers d'Etat se prononceront dans plusieurs mois, mais *les écoles, les crèches et les installations* sportives contestées seront alors achevées ou en voie de l'être. Quelle que soit la décision des juges administratifs on ne démolira évidemment pas ces équipements.

Pour le passé comme pour l'avenir, la ceinture verte a donc cessé d'exister. Avec l'aval du Parlement et de la plus haute juridiction, Paris se prive ainsi d'un avantage que toutes les métropoles lui envisient. En 1919, l'armée avait vendu pour 100 millions de francs les « fortifs » de 1841, devenues inutiles. La Ville se trouva propriétaire d'un anneau de 1 200 hectares environ. Cette rupture du tissu urbain entre Paris *intra muros* et la banlieue parut providentielle aux urbanistes de l'époque. On décida de construire des logements sociaux à l'emplacement des remparts et d'aménager des parcs et des jardins sur les anciens glacis formant ce qu'on appelait la « zone ». Entre la capitale et sa banlieue, s'étendrait donc une coupure circulaire de 750 hectares, où pourraient s'aérer l'ensemble des habitants de l'agglomération.

Des crèches au ras du périphérique

Plusieurs lois (1919, 1930, 1953) confirmèrent ces excellentes intentions. Mais, comme *les villes ont horreur du vide*, la ceinture verte commença à se remplir d'équipements divers édifiés au coup par coup, sans aucun plan d'ensemble et quasiment à la sauvette. La plupart étaient d'ailleurs illégaux mais nul ne songeait alors à s'en indigner. L'un de ces équipements, assurément le plus destructeur malgré sa très grande utilité, fut le boulevard périphérique.

Il y a dix ans, la Ville elle-même décida d'édifier sur les rives de ce boulevard, du côté de la porte Champerret, un nouveau quartier : deux mille trois cents logements et une quinzaine d'équipements publics. Une association de défense trouvant le projet absurde, exhuma la législation protectrice et entama une bataille juridique qui dure encore. Les habitants font observer que les restes de la ceinture verte doivent être conservés, qu'il n'appartient pas aux pouvoirs publics de violer la loi et que c'est folie de construire des écoles et des crèches au ras des émanations du périphérique.

En annulant à plusieurs reprises le plan d'aménagement de la ZAC et les permis de construire qui en découlent, les juges administratifs leur ont donné raison (*le Monde* du 2 juillet 1983), mais la Ville, elle, a décidé d'aller jusqu'au bout. En s'alliant avec leurs collègues socialistes, les députés et sénateurs du RPR ont réussi à faire abolir ces lois gênantes. Au cours de la dernière séance du conseil municipal M. Jacques Chirac a remercié publiquement M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement pour sa collaboration sur ce point. Simultanément, la Ville a obtenu qu'un conseiller d'Etat, jugeant seul et sans entendre personne, donne le feu vert aux travaux en cours.

Le bétonnage de la ceinture verte restera dans les annales comme un mauvais exemple donné par l'administration et comme l'une des bêtises urbanistiques majeures de ce siècle. D'abord entamée dans l'indifférence et l'illégalité, elle a été poursuivie sciemment par la municipalité, avec une obstination confondante. Déjà, les contribuables en paient le prix, d'abord en finançant l'aménagement d'espaces verts dits de compensation, ailleurs, dans la capitale, ensuite en acquittant la facture de la couverture progressive du périphérique dont les abords se révèlent évidemment invivables.

MARC AMBROISE-RENDU.

En décembre à Paris

UNE CONFERENCE DES MAIRES DE VINGT-SIX GRANDES VILLES DU MONDE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Les maires de plusieurs grandes villes du monde se réuniront à Paris du 9 au 11 décembre prochain, pour une conférence sur les droits de l'homme. Ces élus, qui représenteront vingt-six cités (1), viennent d'être invités par M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. Keba M'Baye, président de l'Académie internationale des droits de l'homme et ancien président de la Cour suprême du Sénégal. *« Les invités ont été sélectionnés non sur des critères politiques*, a précisé M. Chirac, *mais en fontion de la part que leur ville a jouée au cours de l'Histoire dans la défense des libertés. »*

La conférence préfigurera les manifestations qui devraient marquer en 1989 le bicentenaire de la Révolution française. Selon le maire de Paris, la Ville met d'ores et déjà sur pied tout un programme allant des fêtes populaires aux expositions, aux spectacles et aux commandes d'œuvres d'art en passant par des concours ouverts aux enfants des écoles. Paris se propose même d'inviter tous les maires de France à venir dans la capitale et projette d'offrir à chaque canton du territoire métropolitain et d'outre-mer un arbre de la liberté. *« Bien entendu*, a précisé M. Chirac, *nous nous concerterons avec le gouvernement de manière qu'il y ait une cohérence entre les festivités financées par l'Etat et celles qui le seront par la Ville »*.

(1) Villes invitées : Athènes (Grèce), Bagdad (Irak), Bangkok (Thaïlande), Banjol (Gambie), Bogota (Colombie), Budapest (Hongrie), Genève (Suisse), Helsinki (Finlande), Jérusalem (Israël), Lagos (Nigéria), La Haye (Pays-Bas), Le Caire (Egypte), Leningrad (URSS), Londres (Royaume-Uni), Madrid (Espagne), Mexico (Mexique), New-Delhi (Inde), New-York (Etats-Unis), Oslo (Norvège), Paris, Philadelphie (Etats-Unis), Rome (Italie), San-Francisco (Etats-Unis), San-José (Costa-Rica), Strasbourg et Versailles.

• *Un cargo chypriote coule aux Sables-d'Olonne.* – Un cargo chypriote, le *Deco*, qui venait de charger de l'orge au port des Sables-d'Olonne (Vendée), a heurté des hauts fonds au sortir de la passe, le 13 juillet, et coulé à proximité du phare des Barges. Les six hommes d'équipage sont sains et saufs. Les réserves de gazole du cargo – une trentaine de tonnes – se sont partiellement répandues en mer, mais le vent venant de la terre les a repoussées vers le large.

RÉNOVATION DE LA ZUP DE VÉNISSIEUX

Les terrasses des Minguettes

De notre correspondant régional

Lyon. – Attirer une nouvelle population dans le quartier des Minguettes en proposant des logements très attractifs : les ambitions affichées par M. Roland Castro et la mission « Banlieues 89 » prennent un relief particulier à Vénissieux, une ville qui tente avec beaucoup de conviction, mais aussi avec une aide considérable de l'Etat – *16 millions* de francs en 1985 pour les seules actions sur le bâti, – de « renverser la tendance », de se défaire d'un image persistante de banlieue à problèmes, sinon à risques. L'inauguration, le 10 juillet, du premier « appartement-terrasse » de la Tour 212 de l'avenue Maurice-Thorez a donné un premier aperçu de ce que peut être un habitat *« désirable »*, pour reprendre une formule du président de la République.

Des fleurs, des appartements « dédensifiés » où les cloisons se sont largement abattues, des espaces « ateliers », une isolation entièrement rénovée, des rez-de-chaussée enfin rendus à leur vocation première d'accueil des habitants (*ils étaient jusque-là utilisés comme...* caves) : la « 212 » rénovée aura fière allure avec ses façades couvertes d'une verdure plaquée sur des « résilles ». Les quarante-deux autres « tours Pascal » – du nom du constructeur des années 60 – souffriront longtemps encore de la comparaison. Le programme de restauration architecturale, dirigé par MM. Roland Castro et Hugo Saa, *ne sera* appliqué qu'à deux autres tours voisines, situées à l'entrée de la ZUP.

Ces réhabilitations spectaculaires coûtent cher : plus de 10 millions de francs par tour. L'Etat a pris en charge la moitié des dépenses, les *autres relais sont l'OPAC du Rhône*, gestionnaire des immeubles, la Communauté urbaine de Lyon et la Ville de Vénissieux. M. Guy Fischer, premier adjoint au maire, chargé de l'urbanisme, ne cache pas sa volonté d'obtenir par cette politique de prestige l'arrivée de « nouveaux habitants ». Dans la tour 212 nouvelle manière, les loyers HLM seront plus élevés – mais, curieusement, personne ne peut donner aujourd'hui un chiffre précis, – et les habitants seront, de ce fait, d'une catégorie sociale moins difficile à intégrer. M. Fischer se défend pourtant de mener une politique ségrégative en matière de logements sociaux.

Dans son allocution, où les remerciements à l'adresse de l'Etat n'ont pas *manqué – ce qui surprend* aujourd'hui de la part d'un élu communiste, – M. Fischer a souligné un autre sujet de satisfaction : plus d'une vingtaine de jeunes du quartier, recrutés dans le cadre de contrats « emploi-formation », ont participé à la rénovation.

CLAUDE RÉGENT.

Les bibliothèques universitaires et le CNRS vont développer leur coopération

Le ministère de l'éducation nationale et celui de la recherche et de la technologie se proposent de créer une Agence nationale de l'information scientifique et technique (ANIST) pour mieux faire travailler ensemble les bibliothèques universitaires et les centres de documentation du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). M. François Jakobiak, chef du service information du centre de recherche Rhône-Alpes d'Atochem, a été chargé de définir les contours – techniques, budgétaires et réglementaires – de cette agence.

Cette nouvelle structure devrait permettre de réunir les moyens matériels, humains et financiers, dont disposent les deux ministères concernés. Elle vise d'abord à offrir un service plus efficace et plus rapide aux utilisateurs qui, en *s'adressant aux centres de documentation* des laboratoires et des entreprises, ou aux bibliothèques universitaires, devraient avoir très vite connaissance des informations dont ils disposent et recevoir dans de brefs délais les documents souhaités. Elle sera, d'autre part, chargée de développer un nouvel ensemble de banques de données constitué à partir des bases du CNRS – Pascal (pour les sciences dites « dures ») et Francis (pour les sciences humaines et sociales), qui seront réorganisées à cette occasion.

Elle devrait aussi apporter une certaine rationalité dans la politique d'acquisition documentaire. Les bibliothèques universitaires pourraient ainsi s'appuyer sur les richesses du CNRS en publications diverses et consacrer une partie de leur budget à s'abonner à des revues auxquelles, faute de crédits suffisants, elles avaient dû renoncer.

Le CNRS mettra dans la corbeille le centre de documentation scientifique et technique et le centre de documentation en sciences humaines, qui déménageront prochainement à Nancy et seront alors réorganisés. Le ministère de l'éducation nationale apportera le serveur universitaire national d'information science et technique, et le catalogue collectif national de la direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) participera lui aussi à l'Agence par l'intermédiaire de son service de microfichage des thèses.

L'ANIST devrait être organisée sous la forme d'un groupement d'intérêt économique, signe qu'elle aura des visées commerciales.

E. G.

EN BREF

• *Tentative de manifestation pour les « enfants enlevés ».* – Une dizaine de personnes qui voulaient manifester leur solidarité aux mères des « enfants enlevés » par leurs pères algériens, ont été interpellées, dimanche matin 14 juillet à Paris, alors qu'elles voulaient lancer des ballons sur le parcours du défilé. Ces personnes ont été retenues jusqu'à midi au commisariat. Leurs ballons ne leur ont pas été restitués.

• *Six mois de prison ferme pour non-représentation d'enfant.* – Mme Claudine Maudoux, trente-deux ans, la mère qui a enlevé sa fille de cinq ans il y a dix-huit mois alors que la garde en avait été confiée à son père néerlandais, a été condamnée, vendredi 12 juillet, par le tribunal correctionnel de Chambéry, à six mois de prison ferme, qui, toutefois n'a pas ordonné l'exécution immédiate de la peine.

• *Le suspect français mis hors de cause après l'attentat contre Greenpeace.* – Le Français qui, la veille de l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, avait visité le navire des écologistes de Greenpeace à quai dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), a été mis hors de cause après son interrogatoire par la police à Tahiti. Sympathisant de la cause de Greenpeace, il avait passé la soirée à bord pour fêter l'anniversaire d'un des marins, auquel il avait laissé nom et adresse. Il a annoncé qu'il se tenait à la disposition des enquêteurs néo-zélandais, qui souhaitent l'interroger à leur tour.

Le maire de Nancy s'oppose à la construction d'un centre islamique régional dans sa ville

M. André Rossinot, député, maire (radical) de Nancy, a exprimé dimanche 14 juillet son hostilité au projet de construction dans sa ville d'une mosquée à vocation régionale. Selon lui, *« Nancy n'a aucune vocation à être le centre de gravité de la présence musulmane en Lorraine »*, où des *« lieux de prière existent, nombreux, pour les quelque cent mille fidèles de l'islam qui y vivent »*.

L'Association des musulmans de Lorraine souhaite édifier, dans un quartier situé à la *périphérie ouest* de Nancy, un centre islamique comprenant, outre la mosquée, un centre culturel et administratif et quelques commerces (épicerie et boucherie) musulmanes. Un compromis de vente pour un terrain de 1 500 mètres carrés a déjà été signé. Samedi 13 juillet, l'architecte nancéen de ce projet, M. Roland Winger, avait déclaré que *« si des élus s'opposaient à ce projet, ils montreraient leur intolérance »*. Dans sa réponse, publiée le lendemain, M. André Rossinot juge *« inacceptable »* un tel *« procès d'intention »*.

Le maire invoque surtout des arguments relatifs à l'environnement et à l'urbanisme. Il estime le projet *« inopportun, particulièrement mal situé, dans un quartier où les besoins de parking sont déjà aigus et dans un environnement architectural incompatible »*. M. Rossinot voit mal une mosquée régionale s'implanter entre de petits pavillons de style 1900. La ville fera donc *« tout pour que ce projet n'aboutisse pas »* sans, pour autant, rejeter *a priori* le principe de l'édification d'une mosquée, à condition qu'elle soit située *« dans un environnement spécifique »*.

Plusieurs projets de mosquée ont déjà essuyé le refus de municipalités ou de riverains. A Sevran (Seine-Saint-Denis) et à Lyon en 1984, la construction de centres islamiques a été rejetée. Officiellement, il manquait de places de stationnement dans le premier cas ; dans le second, la hauteur prévue pour le minaret dépassait le plafond autorisé.

LÉGION D'HONNEUR

M. DÉSIRÉ ARNAUD, GRAND-CROIX

Est élevé à la dignité de *grand-croix :*

M. Désiré Arnaud, premier président honoraire de la Cour des comptes.

GRAND OFFICIER

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Jean Hamburger, membre de l'Institut ; Louis Joxe, ambassadeur de France, membre du Conseil constitutionnel ; Maurice Rolland, président de chambre honoraire à la Cour de cassation ; Alexandre Stirn, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes.

GRANDE CHANCELLERIE

Sont promus *officiers :*

MM. Roger Grappe, ancien ingénieur en chef de la Météorologie nationale ; Rolland Paules, secrétaire général de la *section du Maroc de la Société* d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Jean-Paul Renart, président de la chambre honoraire à la cour de Paris ; Jean Van Limberghen, président de la section des Hauts-de-Seine Nord de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Roland Bruneteaud, ancien ingénieur des Chemins de fer d'Indochine ; Henri Cambon, inspecteur divisionnaire honoraire à la SNCF ; Jean Cazelles, ancien ingénieur agronome ; Maxime Cottet, ancien conseiller pédagogique ; Alfred Delavaine, ancien professeur de collège ; François Hamon, vice-président de l'union des sections de la Drôme de la société nationale Les Médaillés militaires ; Jean Joffre, premier juge honoraire au tribunal de Marseille ; Madeleine Laluque, épouse Laval, agent comptable de la Grande Chancellerie et du musée de la Légion d'honneur ; Adrien Metzeger, ancien commandant de sapeurs-pompiers ; Lucien Monory, président de l'union des sections de la Haute-Garonne de la société nationale Les Médaillés militaires ; Jacques Talouarn, ancien agent-chef au ministère de l'éducation nationale ; Mme Warmoes, née Boudard (Louise), directrice d'école honoraire.

Premier ministre

Est promu *commandeur :*

M. Marcel Carné, réalisateur de films.

Sont promus *officiers :*

Mme Jacqueline Bertrand, ancien conseiller des affaires étrangères ; MM. Jules-Joël Gies, président du comité médical et médecin contrôleur des services du premier ministre ; Gabriel Rozes, ancien directeur administratif et financier à l'Agence foncière et technique de la région parisienne.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Guy Bonin, vice-président de la Maison du commando ; Yves Coppens, professeur au Collège de France ; Hubert Coste, inspecteur général de l'INSEE ; René Laumonier, directeur d'un centre régional de lutte contre le cancer ; Mme Simone Laurain, veuve Brunhes, présidente d'une association ; MM. Paul Lechevalier, président d'une union régionale des foyers de jeunes travailleurs ; Henri Leclerc, directeur des études de l'Institut des hautes études de défense nationale ; Jean-Pierre Puissochet, *directeur* de l'Institut international d'administration publique ; Romain Tirtoff, dit Erte, artiste peintre.

Droits de la femme

Sont nommées *chevaliers :*

Mmes Lucienne Julien, professeur de lettres en retraite ; Jeannine Niepce, journaliste-reporter photographe.

Relations avec le Parlement

Est promu *officier :*

M. Christian Langlois, architecte en chef au Sénat.

Sont nommés *chevaliers :*

Mlle Lucette Chapou, chef de bureau au Conseil économique et social ; Mme Simone Landry, née Bonnardot, buraliste à l'Assemblée nationale ; M. Jean Poizot, médecin de l'Assemblée nationale.

Fonction publique et simplifications administratives

Est promu *officier :*

M. Marcel Pinet, conseiller d'Etat, directeur général de l'administration et de la fonction publique.

Est nommé *chevalier :*

M. Louis Astre, professeur de sciences et techniques économiques en retraite.

Techniques de la communication

Sont promus *officiers :*

MM. Gérard Boissin, président du Syndicat national des dépositaires de presse ; Bernard Gandrey, dit Gandrey-Rety, réalisateur d'émissions télévisées ; Michel Leleu, journaliste ; Georges Berard-Quelin, PDG de sociétés de presse.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. René Duval, journaliste ; Lucien Gavinet, réalisateur ; Roger Pradines, *producteur, réalisateur d'émissions* télévisées ; Lucien Simon, journaliste.

PLAN ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Est promu *officier :*

M. Norbert Silvestre, maire honoraire de Noves (Bouches-du-Rhône).

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Henri Aujac, conseiller scientifique ; Jacques Cherèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine ; Guy Girod-Genet, directeur de la Société internationale d'études, de recherches et d'organisation ; Philippe Madinier, chargé de mission ; Joseph Pouget, PDG de la société Droit et pharmacie.

ÉCONOMIE, FINANCES ET BUDGET

Est promu *commandeur :*

M. Guy Charpentier, inspecteur général des finances.

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Baron, trésorier-payeur général de la région Picardie ; Michel Beillan, conseiller commercial ; Roger Gaben, chef de mission ; Robert Malatier, administrateur de société ; Jean Martin, directeur d'une caisse nationale de garantie ; Gabriel Rozes, directeur *administratif* et *financier* à l'Agence foncière et technique de la région parisienne.

Sont nommés *chevaliers :*

M. André Bariod, commissaire-contrôleur ; Mme Lydia Bataille, née Lorendeaux, ancien chef adjoint de service dans une banque ; MM. Marc Beaucourt, expert-comptable ; René Bouet, président de la chambre des comptes de la région Pays de la Loire ; Patrice Cahart, inspecteur des finances ; Jacques Chandon, directeur des douanes à Paris ; Louis Chevallier, directeur de banque ; Mohamed Djaziri, contrôleur financier ; Paul Dulot, directeur des impôts à Strasbourg ; Paul Fabra, éditorialiste au *Monde* ; Daniel Féral, trésorier-payeur général ; Philippe Gounot, directeur de l'INSEE ; Jean Guth, directeur d'une caisse de crédit mutuel ; Raymond Lasseron, vice-président d'une société d'assurances ; Georges Matras, agent général d'assurances ; Guy Millet-Cornetto, expert-comptable ; José Pène, chef de bureau ; Michel Prada, inspecteur des finances ; Henri Souilie-Richard, contrôleur d'Etat ; Alain Trapenard, président de la chambre des comptes de Haute-Normandie ; Pierre Varaine, président de la chambre des comptes de Lorraine ; Maurice Zimman, directeur d'une association de prévention.

JUSTICE

Est promu *commandeur :*

M. Pierre Vellieux, président de chambre à *la Cour* de cassation.

Sont promus *officiers :*

Mme Suzanne Bruneau, épouse Challe, premier président de la cour de Nîmes ; MM. Hubert Carteret, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Certin, premier président de la cour de Rennes ; Henri Dontenwille, avocat général à la Cour de cassation ; Roger Fabre, conseiller à la Cour de cassation ; Sadi Fergani, conseiller à la Cour de cassation ; André Kerever, conseiller d'Etat ; Marceau Vignon, avocat honoraire à Charleville-Mézières.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Micheline Amade, présidente de chambre à la cour de Poitiers ; MM. Jean Apollis, procureur général à Metz ; Raymond Barraine, président d'honneur de la Compagnie des experts en matière commerciale ; Pascal Ceccaldi, conseiller à la cour de Paris ; André Chaudon, président de chambre à la cour de Douai ; André Clavier, aumônier à la Santé ; Mme Nicole Dupieux, conseiller référendaire à la Cour de cassation ; MM. Léonard Gaudin, président du tribunal de Bordeaux ; Maurice Leblanc, président de chambre à la cour de Paris ; Jean Paradis-Barrère, président de chambre à la cour de Toulouse ; André Pigot, président du tribunal de Perpignan ; Claude Renauld, avocat général à Nancy ; Roger Serny, premier président de la cour de Bastia ; Mme Marie-Claire Sicot, épouse Charbonnier, vice-président au tribunal de Paris ; MM. Mario Stasi, avocat à Paris ; Victor Soulan, conseiller à la cour de Chambéry ; Michel Taupignon, conseiller d'Etat ; Christian Terral, premier substitut du procureur de la République à Bobigny ; Mme Christiane Terrasson de Fougères, greffier divisionnaire à Paris ; M. Jacques Wuilque, président de la conférence des bâtonniers de France.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Personnel

Est promu *commandeur :*

M. Jacques Martin, ministre plénipotentiaire, ancien ambassadeur.

Sont promus *officiers :*

MM. Edouard Bastide, dit François-Régis, ambassadeur de France en Autriche, Henri Dumont, ministre délégué, adjoint au chef du gouvernement militaire français de Berlin, Christian Lassablière, docteur en médecine, Jean Mérillon, ministre plénipotentiaire, Jean Pourchel, consul général de France à Zurich.

Sont nommés *chevaliers :*

M. André Allemand, consul de France à Palma de Majorque, Mme Marie-France Fezou, épouse de Hartingh, conseiller des affaires étrangères, MM. Michel Lévêque, conseiller des affaires étrangères, Antoine Mattar, agent contractuel à l'ambassade de France au Liban.

Protocole

Est promu *commandeur :*

M. Jean-Louis de Faucigny-Lucinge, président des œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte.

Sont promus *officiers :*

MM. Paul Angelier, ancien directeur du lycée de l'Alliance française d'Orsono (Chili) ; Philippe Greffet, secrétaire général de l'Alliance française ; Jacques Jeulin, directeur de la Banque ottomane, Jean-Claude Killy, conseiller d'entreprise.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. le R-P Marcel Dubois, supérieur de la maison Saint-Isaïe (Jérusalem), Miguel Estrella, pianiste concertiste, Mme Françoise de Lobkowicz, née de Bourbon Parme, bienfaitrice, MM. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, maire de Lille, Bertrand Namy, ingénieur et administrateur, Pierre-Eugène Nibelle, directeur gérant d'une société d'appareils de chauffage, Georges Testut, vice-président directeur général de la SPAL (Société portugaise de l'Air liquide), Mme Yolande Thommeret, née Bianco, membre du laboratoire de radioactivité appliquée du centre scientifique de Monaco, MM. Gérard Valentin, administrateur des différents établissements du groupe *financier Valbras (Brésil), Jean Videau,* vice-président de la société Sogeko à Séoul, Mme Suzanne Vieillard, née Garny, proviseur.

Coopération et développement

Sont promus *officiers :*

MM. Albert Ganem, directeur de société ; Roland Julienne, chef de bureau ; Jean Kientz, ancien ambassadeur de France au Zaïre.

Sont nommé *chevaliers :*

MM. René Calais, ancien délégué de la Commission des Communautés européennes à Dakar ; Jean Canat, inspecteur général agro-industriel à la Compagnie française pour le développement des fibres textiles ; Charles Casanova, conseiller au ministère de l'économie et des finances au Gabon ; le Père Bernard Joinet, aumônier, chargé de cours à l'université de Dar-Es-Salam ; René Le Faou, conseiller technique du ministre du travail de la République unie du Cameroun ; Jean Levif, chef du bureau de l'élevage et de la pêche ; Jean Nemo, sous-directeur à l'administration centrale ; Hugues Petit, adjoint au directeur des relations extérieures d'une compagnie aérienne.

Affaires européennes

Sont nommés *chevaliers :*

MM. François Fontaine, directeur général honoraire de la Commission des Communautés européennes ; Henri Leleu, directeur des affaires politiques du Conseil de l'Europe.

DÉFENSE

Sont promus *officiers :*

MM. Bertrand, Daugny, vice-PDG d'une société ; Jean Delpit, chargé de *mission dans une société* ; *François* Durand de Grossouvre, docteur en médecine.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Victor Apstein, PDG d'une société ; Roger Beau, ancien administrateur adjoint d'une institution de gestion sociale ; René Gardes, journaliste ; Alain Gomez, PDG d'une société ; Jean-Claude Labarre, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Pierre Vecchierini, administrateur civil ; René Walter, secrétaire administratif en chef.

Anciens combattants

Sont promus *officiers :*

MM. Georges Berdasé, président de l'Association des anciens de l'armée secrète des mouvements unis de résistance de la Haute-Vienne ; Arthur Lebacq, membre actif de l'Association Rhin et Danube ; Marcel Linden, président d'honneur de la section du Territoire de Belfort de l'Union nationale des combattants ; Charles Roffé, président d'honneur d'une association d'anciens combattants.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Louis Amadieu, ancien responsable régional du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; Maurice Berlemont, combattant volontaire de la Résistance ; Eugène Bou, ancien résistant ; Justin Bourdaa, combattant volontaire de la Résistance ; Gustave Coquin, ancien combattant de Verdun ; Jean Escallier, président d'une section de la société Les médaillés militaires ; *Mme Marie Huiban,* veuve Fiche, membre d'honneur de l'Amicale des anciens du maquis de Quimperlé ; MM. Léo Lamarre, président départemental de l'Amicale des anciens combattants du 109e régiment d'infanterie ; Aloyse Litzenburger, administrateur de l'union des aveugles de guerre ; Raymond *Marquié, ancien membre du* Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; Roger Zonca, combattant volontaire de la Résistance.

DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Est promu *officier :*

M. Gilbert Huant, interné-résistant.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Simon Bousquet ; Louis Laugel ; Robert Piaud ; Jean-Marie Pichard ; Raymond Pouderoux ; Yves Triller, tous internés-résistants.

INTÉRIEUR ET DÉCENTRALISATION

Est promu *commandeur :*

M. Jacques Maroselli, ancien député de la Haute-Saône, maire de Luxeuil-les-Bains.

Sont promus *officiers :*

MM. Abdelhamid Benhalla, sous-préfet hors cadre ; Pierre Blanc, préfet commissaire de la République de l'Ariège ; Max Boyer, ancien président du conseil général de la Sarthe ; Daniel Delevallé, président du tribunal administratif de Paris ; René Feral, ancien contrôleur divisionnaire des services techniques du matériel à Versailles ; Louis Fischer, ancien conseiller général de l'Aisne ; Guy Maillard, préfet, commissaire de la République des Yvelines ; André Martin, administrateur civil ; Jean-Pierre Monod, président de section au tribunal administratif de Paris ; Guy Oberdorff, sous-préfet, commissaire adjoint de la République de Valenciennes ; Jean Palanque, colonel du groupement mobile de sécurité ; Charles *Pleindoux,* président du conseil général de Saône-et-Loire.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Maurice Alloncle, vice-président du conseil général de la Drôme ; Ivan Barbot, préfet, commissaire de la République du Var ; Félicien *Barthoux, conseiller général* de l'Allier, maire de Bellenaves ; Robert Bernard, conseiller général du Puy-de-Dôme, maire de Saint-Gervais-d'Auvergne ; Yves Bertrand, commissaire de police ; Roger Brosse, secrétaire administratif de police en chef ; Jean-Baptiste de Casalta, ancien maire de Furiani *(Haute-Corse)* ; Roger Costantini-Argelies, commissaire de police ; Georges Dalex, secrétaire général de la préfecture de l'Oise ; Bernard Dalibard, brigadier-chef de police ; Alphonse Denis, ancien député de la Haute-Vienne ; Ernest Don, président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, maire d'Entrevaux ; Marius Ducarre, commandant honoraire du centre de secours de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) ; Camille Dufour, conseiller général de Saône-et-Loire, maire du Creusot ; Michel Festy, secrétaire général de la préfecture du Rhône ; Christian Foures, commissaire de police ; Roger François, ancien conseiller général de la Dordogne ; Mlle Juliene Garat, chef du laboratoire de toxicologie de la préfecture de police ; MM. Jacques Garnier, commandant de police ; Roger Gautheron, conseiller général de Saône-et-Loire, maire de Tournus ; Jacques Genthial, commissaire de police ; Alain Goldmann, grand rabbin de Paris ; Mme Renée Himbault, épouse Semblat, attaché d'administration ; MM. Jean Hocquet, inspecteur de police ; Joseph Lambert, conseiller général de la Nièvre, maire de Moulins-Engilbert ; André Leblond, ancien maire de Neauphlette (Yvelines) ; Bernard Leurquin, préfet, commissaire de la République de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Gilbert Magro, chef inspecteur de police ; Christian Marinière, lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers du centre de secours de Toulouse ; Monseigneur Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble ; M. Gérard Maurel, contrôleur général de la police ; Mlle Tatania Metzel, pasteur ; MM. Jean Mingasson, préfet, commissaire de la République de la Drôme ; Edmond Mouchard, inspecteur adjoint des services d'incendie de la Dordogne ; Raymond Nart, commissaire de police ; Bernard Paumier, ancien député de Loir-et-Cher, maire de Chemery ; Pierre Peyret, commissaire de police ; Daniel Pluchot, inspecteur de salubrité principal à la communauté urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines ; Pierre Plumas, brigadier-chef de police ; Yves Preau, commissaire de police ; Henri Ravera, ancien conseiller général des Haut-de-Seine ; Michel Renault, chef inspecteur de police ; Jean Respaut, contrôleur général de la police ; Hugues Rieu, commissaire de police ; Mme Madeleine Rincent, épouse Dupuis, conseiller municipal de Tinqueux (Marne) ; MM. Jean-Pierre Sanguy, sous-directeur à la police nationale ; René Sauvage, ancien directeur de la protection civile de Saône-et-Loire ; Pierre Thomas, commissaire de police ; Guy Triolet, commissaire de police ; Mlle Denise Trouillard, secrétaire administratif à la sous-préfecture d'Issoire ; MM. Raymond Vaillant, adjoint au maire de Lille ; Auguste Variot, ancien conseiller général de la Côte-d'Or ; Auguste Vaucouloux, président du tribunal administratif de Besançon.

DOM-TOM

Est promu officier :

M. Temarii Teai, ancien capitaine de la marine marchande en Polynésie française.

Sont nommés *chevaliers :*

Mme Justine Berry, née Vitalis, ancienne directrice d'école en Guadeloupe ; *MM. Elain Julan,* médecin à *la* Guadeloupe ; Georges Para, directeur de préfecture à la Martinique.

AGRICULTURE

Sont promus *officiers :*

MM. Gérard de Caffarelli, président du Conseil national de l'enseignement agricole privé ; Jean Etchebarne, ancien directeur de l'association générale des producteurs de maïs ; Rémy Garinois, président de la confédération générale des planteurs de betteraves ; Jacques Mesnier, président délégué du syndicat général des vignerons des Côtes-du-Rhône ; Alain Reussner, directeur de l'agriculture et de la forêt d'Alsace.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Henri Blondel, président de la Fédération des coopératives de la Marne ; André Brugère, agriculteur ; Jean-Marie Cothenet, chef de la mission de liaison et de coordination pour les DOM-TOM ; Jean Dauvergne, directeur des services économiques de l'Union nationale des coopératives agricoles de céréales ; Jean-Jacques Diguelmen, chargé de mission d'inspection ; Marcel Fischer, vice-président du Syndicat général des cuirs et peaux bruts ; Marcel Michaux, président du syndicat hippique boulonnais ; Jean Nanty, président de la Fédération nationale du bois ; Roger Pedrotti, inspecteur général de l'agriculture ; Pierre Peigné, délégué général du commerce des grands vins de France ; Georges Rieth, directeur adjoint de l'Office national interprofessionnel des céréales ; Jean-Paul Rogie, directeur de l'agriculture et de la forêt des Alpes-de-Haute-Provence ; Francis Sence, président du conseil central de l'Office national interprofessionnel des céréales ; Jean Stien, directeur de l'Ecole nationale d'industrie laitière de Surgères ; Léon Vachet, président de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Redéploiement industriel et commerce extérieur

Est promu *commandeur :*

M. Robert Mitterrand, président d'honneur d'une société.

Sont promus *officiers :*

MM. Antoine Bernheim, banquier associé gérant ; Pierre Bertrand, président d'un comité technique à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; Paul Dupont, président de la chambre de commerce et d'industrie de Pau ; Mlle Simone Gournay, directeur délégué, chargé des relations sociales de la compagnie Oris-Industrie SA ; MM. Philippe Lamirault, directeur commercial dans une société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Bouvier, ancien directeur de société ; Jean Couturier, conseil extérieur d'une société ; Roger Dessagne, ancien lampiste aux houillères de Blanzy ; Michel Dubois, directeur des relations extérieures dans une société ; Jacques Dupouy-Camet, ancien directeur dans une compagnie pétrolière ; Léon Gaillard, vice-président du directoire d'une société ; Daniel Geneste, directeur d'une société ; Marcel Gérente, ingénieur en chef des mines ; Ivan Ginioux, PDG d'une imprimerie ; Jean Gorse, ancien entrepreneur de menuiserie ; André Leblond, chef du centre de production nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux à EDF ; Roger Leloup, directeur adjoint à Gaz de France ; René Levayer, PDG de laboratoires pharmaceutiques ; Claude Levy, PDG de société ; René Martin, directeur d'une succursale de la Banque de France ; Pierre Montaz-Rosset, président d'honneur de société ; Pierre Mosse, ancien vice-président de l'Union nationale des syndicats d'opticiens de France ; Mme Claude Nardeux, PDG d'une société de construction de matériels électroniques professionnels ; MM. Pierre Richier, PDG d'un groupe de *sociétés* ; Pierre Suries, PDG de société ; Michel Tardieu, directeur de la rédaction du *Nouvel Economiste.*

PTT

Sont promus *officiers :*

MM. Pierre Favier, ingénieur général ; *Georges Galimard, inspecteur* général.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jacques Allin, directeur départemental adjoint ; Jean Arrivet, ingénieur général ; Maurice Arro, sous-directeur ; Pierre Burgaud, inspecteur général ; Gérard Guillet, inspecteur général ; Edgard Julienne, chef technicien à la direction des postes de Nantes ; Mme Raymonde Noël, née Courrier, chef de centre à Rueil-Malmaison ; MM. Gilbert Paulin, directeur départemental ; Michel Walter, chef de service des postes à Caen.

ÉDUCATION NATIONALE

Est promu *commandeur :*

M. Gabriel Richet, professeur à la faculté de médecine de l'université de Paris-VI.

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Mironze, président de l'université de Montpellier ; Louis Paoli, chef de service au ministère ; Marcel Ruby, professeur au Centre national d'enseignement par correspondance ; Michel Soutif, professeur à la faculté des sciences de l'université de Grenoble-I.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Pierre Bianchi, inspecteur général ; Hubert Chambord, maître ouvrier retraité ; Mlle Jacqueline Chateigner, conseiller d'administration scolaire et universitaire à Paris-VI ; M. Gabriel Coscas, professeur à Paris-XII ; *Mme Jeanne Cottier,* épouse *Denis,* censeur de lycée à Paris ; MM. Etienne Fache, inspecteur départemental honoraire ; Bernard Frank, professeur au Collège de France ; Claude Gambiez, chef de bureau au ministère ; Claude Guidez, président de l'ordre des géomètres experts ; Claude Jaumouillie, proviseur à Lormont (Gironde) ; Mme Thérèse Jegu, épouse Brunet, principal de collège à Blois ; MM. Yves Lartigne, directeur adjoint du Centre national des œuvres universitaires et scolaires ; Pierre Lubet, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche des sciences à l'université de Caen ; Georges Mailhos, président de l'université de Toulouse-II ; Pierre Mazière, président de la mutuelle générale de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône ; Claude Mesliand, recteur de l'académie d'Amiens ; Mme Francine Monnot, épouse Prevost, maître assistant à l'université de Paris-XI ; MM. Marc Nicolaï, inspecteur général ; Marcel Passot, professeur de collège à Bourg-en-Bresse ; Roger Tribouilloy, directeur d'école honoraire ; André Tuilier, directeur de la bibliothèque de la Sorbonne ; Modeste Venturi, président des délégués de l'éducation nationale de la Corse ; Jean-Paul Ziffo de Mauurocordato, proviseur à Lille.

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ NATIONALE

Est promu *commandeur :*

M. Roland Lebel, vice-président d'honneur de l'Union nationale des associations familiales.

Sont promus *officiers :*

M. René Combes, médecin chef honoraire d'une caisse primaire d'assurance-maladie ; Mme Gladys Dupuy, épouse de Polignac, animatrice d'œuvres sociales.

Sont nommés *chevaliers :*

Mlle Monique Breuil, administrateur civil hors classe ; MM. Jean-Claude Ferrand, vice-président d'une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux ; René Fresia, trésorier général d'une fédération nationale d'organismes mutualistes ; Louis Gaben, secrétaire général d'une œuvre caritative ; le pasteur Roger Grossi, président d'un office départemental de personnes âgées ; Mme Salomé Hermann, veuve Samuel, ancienne directrice générale d'une œuvre en faveur de l'enfance ; M. Charles Jallatte, médecin ; Mme Josette Lartigau, épouse Claret, chargé de mission dans une direction départementale des affaires sanitaires ; MM. Jacques Lemaître, dit Jacques Demarny, secrétaire général d'une société mutualiste ; Jacques Luciani, médecin conseil ; François Meyze, directeur d'un centre médico-psycho-pédagogique ; Emile Nieuviaert, président de l'Association nationale d'entraide et de prévoyance ; Pierre Nobilet, président d'une union départementale d'organismes mutualistes ; Marcel Ravoux, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie et maternité des travailleurs *non salariés des professions* non agricoles ; Marcel Ribon, vice-président d'une association pour l'insertion des jeunes inadaptés ; Jean-Paul Schnebelen, médecin conseil ; Pierre Serniclay, inspecteur général de la Sécurité sociale.

SANTÉ

Sont promus *officiers :*

MM. René Coirier, agent supérieur ; Simon Dreyfus, dit Dreyfus-Legrand, conseiller technique national ; Robert Dupont, ancien président de l'Académie nationale de chirurgie dentaire ; Raymond Lecoq, administrateur d'une fondation.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Gérard Bouchez, directeur d'un centre hospitalier ; François Emmanuelli, cofondateur et vice-président de Médecins sans frontières ; Guy Grappin, professeur à l'UER de Nice ; Léon Kamoun, chirurgien honoraire des hôpitaux ; Lucien Langle, cadre dans un laboratoire pharmaceutique ; Paul Noémi, secrétaire général d'un syndicat hospitalier ; René Paillard, médecin chef de service hospitalier ; François Paoli, ancien secrétaire fédéral d'un syndicat hospitalier ; Philippe de Peretti de la Rocca, *médecin chef de service hospitalier* ; Henri Petit, médecin chef de service hospitalier ; Mme Janine Pourdieu (veuve Avril), médecin inspecteur général de la santé et de la population ; MM. Henri Pajol, directeur d'un centre régional de lutte contre le cancer ; André Serradimigni, médecin-chef de service hospitalier.

RAPATRIÉS

Est promu *officier :*

M. Abderrahmann Henni, imam à la Mosquée de Paris.

RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

Sont promus *officiers :*

MM. Constant Burg, professeur agrégé de biophysique et conseiller d'Etat ; Jean-Pierre Serre, professeur au Collège de France.

Sont nommés *chevaliers :*

M. Michel Chevalet, journaliste scientifique à TF1 ; Mme Michèle Gautier, épouse Fardeau, directeur de recherche au CNRS ; MM. Jean-Pierre Kahane, professeur d'université ; François Kourilsky, directeur de recherche à l'INSERM ; Xavier Le Pichon, géologue, professeur à l'université de Paris et à l'Ecole normale supérieur ; Pierre Papon, directeur général du CNRS.

CULTURE

Sont promus *commandeurs :*

MM. Pierre Levy, donateur de musées, industriel ; Charles Vanel, comédien.

Sont promus *officiers :*

MM. Henri Alekan, cinéaste ; Gilbert Bécaud, artiste de variétés ; Guy Brajot, conseiller maître à la Cour des comptes ; Maurice Duton, président fondateur du club du Vieux Manoir ; Alexis Rivier, dit Jean Rivier, compositeur de musique.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Vincent Brugere-Trelat, vice-président du Syndicat national de l'édition ; Yves de la Chavardière de la Grandville, dit Yves Brainville, comédien ; Roger Corbeau, photographe de films et portraitiste ; Jacques Charpy, conservateur en chef de la région Bretagne ; Mme Françoise Delthil, épouse Verny, dite Françoise Verny, éditeur ; MM. Jacques Der Mikaelian, dit Jacques Hélian, chef d'orchestre ; Robert Grégoire, conseiller spécial auprès de la Commission des Communautés européennes ; Jean Hullot, dit Jérôme Hullot, directeur d'un théâtre parisien ; Maurice Jarre, compositeur et chef d'orchestre ; Mme Henriette Lebusivich, épouse Gomes, directrice de galerie d'art ; MM. François Lesure, musicologue ; André Lang, maire de Montbéliard ; Jacques Sallois, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Gérard Schneider, peintre, lithographe ; Claude Soalhat, directeur des services techniques et commerciaux à la Réunion des musées nationaux ; Mme Ghislaine Thesmar, épouse Lacotte, danseuse étoile de l'Opéra de Paris et directrice des ballets de Monte-Carlo ; M. Eric Westphal, inspecteur général des spectacles.

JEUNESSE ET SPORTS

Sont promus *officiers :*

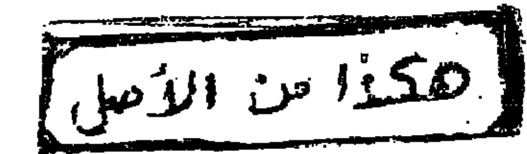
MM. Jacques Grospeillet, ancien directeur des sports au ministère ; Jean Lagarde, ancien vice-président d'un comité départemental de basket-ball ; Raymond Michel, inspecteur général honoraire de la jeunesse, des sports et des loisirs ; Jean Sadoul, vice-président délégué de la Fédération française de football.

Sont nommées *chevaliers :*

MM. Denis Raymondi, président du comité olympique et sportif de la Guadeloupe ; Jean-Pierre Rives, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby ; Pierre Sarraz-Bournet, conseiller technique et juridique du secours en montagne ; Claudius Volle, président d'honneur d'une fédération départementale des clubs Léo-Lagrange.

(A suivre.)





JUSTICE

LE VIOL DANS LE JUVISY-PARIS

Train de banlieue

« Ils étaient trois », dit-elle. « Blouson bordeaux » lui avait tenu les bras. « Foulard » avait écarté ses jambes. « Crâne rasé » l'avait pénétrée très vite. Sans lui faire mal et sans aller au bout de son plaisir. Elle était écartelée sur la banquette. Son pantalon noir, sa petite culotte et ses chaussures blanches éparpillés çà et là. Ils lui avaient laissé son blouson de cuir noir et son T shirt marin qui ne les gênaient pas.

Le train roulait vite. Il y avait du soleil. Et dans la wagon, sept autres voyageurs : *« Un vieux monsieur de l'autre côté de l'allée, tout près, deux jeunes filles, un jeune homme, deux Nord-Africains et une silhouette encore. J'ai crié, mais personne n'est venu m'aider »*. C'était le mercredi 15 mai.

Deux mois ont passé. Le « viol express » du Juvisy-Paris, ce « train des lâches » dont on a tant parlé est devenu un récit plein de termes techniques, de jargon juridico-policier, sur lesquels butent les dix-sept ans de Fabienne. Un récit tant de fois répété, presque automatique, troublé seulement de temps en temps par un afflux de sang qui rosit à l'extrême son teint de Normande blonde aux yeux très bleus.

Fabienne est en vacances. Elle a quitté l'Essonne où elle habitait depuis septembre dernier chez son oncle et sa tante et faisait un stage de coiffure agrémenté de cours à Paris, pour retrouver la ville où demeurent ses parents, en Normandie. Une ville de granit gris, volets blancs et hortensias roses. Elle a les mains sur la toile cirée. Le carillon égrène les heures. Un gros chien doux vient quêter une caresse. Fabienne regarde droit dans les yeux.

« Je pleurais »

Posée, très calme en apparence : *« Je ne me suis pas trompée : celui que la police a arrêté, c'était celui au foulard qui avait la voix grave. J'en suis sûre, je l'ai reconnu. Et quand je l'ai vu la première fois, quand les policiers ont fait un « tapissage », il avait le numéro 8. Je regardais derrière une glace. Mon cœur a battu très fort. C'était bien lui, et j'ai pleuré sur la poitrine d'un policier. »*

Celui à la voix grave, c'est, affirme Fabienne, Luc Martin, vingt-trois ans, manutentionnaire, qui habitait chez ses parents avant d'être inculpé de viol et écroué à la prison de la Santé à Paris. Et c'est grâce à l'étonnante mémoire des chiffres de Fabienne que les policiers d'Evry l'ont arrêté. Trois jours après le viol, le samedi 18 mai, Fabienne a un éclair : par bribes, un numéro de téléphone lui revient.

Montée à Arpajon ce jour-là à 11 h 47 dans le train 8406, elle arrive à 11 h 54 à Brétigny. C'est là que le train venu de Bourrey-sur-Juine raccroche ses wagons au 8406. Le convoi prend alors la direction de Paris. *« Les trois jeunes sont arrivés juste après brétigny. Ils venaient de derrière moi. J'étais assise près de la fenêtre. »* « Blouson bordeaux » s'assied à côté d'elle ; « Crâne rasé » juste en face, à côté de lui, celui qu'elle reconnaîtra ensuite comme étant Luc Martin. Il porte un foulard palestinien autour du cou et lui demande du feu. Il fume des Camel filtre. Elle tend son briquet. Les trois garçons ont envie de bavarder, de draguer sans doute.

Fabienne répond à peine, regarde par la fenêtre. Les trois garçons ne cessent de l'interroger (*« Où tu vas ? Qu'est-ce que tu fais ? comment tu t'appelles ? Où tu habites ?*) et chuchotent entre eux. *« Ils avaient l'air de bien se connaître. »* Fabienne n'entend pas ce qu'ils disent, seulement, affirme-t-elle, un numéro de téléphone que le garçon au foulard répète à plusieurs reprises.

12 h 08 : On vient de passer Juvisy. Paris n'est plus qu'à treize minutes. Elle a le cœur qui bat lorsque « Blouson bordeaux » essaie de l'enlacer et de la caresser. Elle se lève aussitôt, ramasse ses deux sacs — l'un est volumineux, toutes ses affaires de coiffure s'y trouvent. « Blouson bordeaux » la force à se rasseoir. *« Alors ils ont été sur moi. Le vieux monsieur s'est bien approché, mais ils ont dit aux gens que s'ils bougeaient, ils les menaceraient. Ils n'étaient pas armés, mais les gens n'ont pas bougé. »*

La jeune fille ne se rappelle pas la phrase exacte qu'auraient prononcée ses agresseurs. Juste avant Paris, le train arrive dans un tunnel, les lumières s'allument. *« Ils m'ont lâchée à ce moment et sont repartis en sens inverse de la marche. A Austerlitz, je pleurais. Des voyageurs m'ont demandé si ça allait. J'ai dit oui. Je suis descendue et j'ai couru vers le métro. Ils étaient tous les trois derrière moi. J'avais peur. »*

Fabienne arrive à son école de coiffure. Les professeurs voient ses yeux rougis. Elle raconte ce qui lui est arrivé. *« On verra ça à la fin du cours »*, *m'a dit mon prof de techno. Puis elle m'a emmenée chez un gynécologue qui m'a prescrit des trucs, je ne sais pas quoi. Une autre prof m'a raccompagnée. Mon oncle et ma tante sont rentrés vers 18 heures. On est allé chez leur médecin. Il a fait un certificat et puis on est allé au commissariat ; on nous a envoyés à la gendarmerie. C'était pas là non plus. Alors on est allé au SRPJ d'Evry. J'ai tout raconté et décrit les trois jeunes. Je suis rentrée à la maison à minuit. J'ai mangé et j'ai dormi parce que j'étais crevée. C'est le samedi que je me suis rappelé le numéro de téléphone. Mon oncle et moi, on a cherché dans l'annuaire. Avec les trois premiers chiffres on a repéré les communes de l'Essonne où ça pouvait être, et on a trouvé. »*

Le jour même, les policiers sont au courant. Ils tiennent une piste, mais attendent le 4 juin — dix-sept jours plus tard — pour interpeller, à 6 h du matin, toute la famille Martin qui dort paisiblement dans son pavillon. Les policiers retrouvent sans mal le foulard, un blouson (dont le suspect aurait eu tout le temps de se débarrasser et qui ne correspondait pas tout à fait à la description donnée par Fabienne) et Luc, qui ressemble assez au portrait robot dressé par Fabienne. Il fume des Camel. Il reconnaît être allé travailler le 15 mai en prenant le train de Bourrey qui a raccroché ses wagons à celui où se trouvait Fabienne. Mais c'est tout.

« Je ne connais pas cette fille, dit-il. *Je ne connais personne correspondant au signalement de ses agresseurs. Je n'ai pas pu me trouver dans le même wagon puisque je venais de Bourrey-sur-Juine et elle d'Arpajon. Il aurait fallu que je change de wagon à Brétigny et je ne l'ai pas fait ».*

Certes, il en avait le temps. Mais pour quelle raison aurait-il décidé, contrairement à ses habitudes, de changer de voiture ?

M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, l'inculpe au terme de la garde à vue le 6 juin, les charges pesant sur le jeune homme lui paraissant suffisantes.

Et on en est là. La parole de Fabienne contre celle de Luc Martin.

« J'ai peur qu'on ne me croie pas »

Dans leur pavillon, les parents du jeune homme ne comprennent pas ce qui leur arrive. Alors ils échafaudent des théories. *« Et si quelqu'un avait voulu se venger de notre fils en donnant le numéro de téléphone de chez nous ? Et si la fille se trompe ? »* Leur fils, ils en sont sûrs, *« n'est pas capable d'une chose pareille »*. Pour preuve ils montrent ses lettres envoyées de prison qu'il signe *« Vive les babs »* (les *babas cools*) et sème de dessins et de poèmes enfantins sur l'amour et la liberté. Il parle de son idole, Francis Lalanne, dont les posters ornent les murs de sa chambre et dont il vient de rater le concert, attendu depuis des mois, à La Rochelle.

Mme Martin est infirmière, son mari chômeur depuis plusieurs années à la suite d'un grave accident de la route. Chez eux, c'est un peu l'arche de Noé. On croise une chèvre, sept chats, un lapin, deux poulets, deux chiens. La porte est toujours ouverte aux amis des enfants : *« Luc nous amenait parfois ses petites amies. Il leur arrivait de dormir à la maison. On s'entendait bien. On connaît ses copains. Il n'y a pas de crâne rasé parmi eux »*.

Une premiere demande de mise en liberté présentée par l'avocate du jeune homme, Me George Pau-Langevin, a été rejetée. La chambre d'accusation a jusqu'au 28 juillet pour statuer sur l'appel qu'elle a aussitôt interjeté.

En attendant, aucun témoin du viol ne s'est présenté. Le certificat du médecin qui a examiné Fabienne à *18 h 45 le 15 mai note que la jeune* fille ne portait aucune trace d'ecchymose au niveau des membres inférieurs, ni du corps et pas de trace de sperme.

« Blouson bordeaux » et « Crâne rasé » n'ont pas été retrouvés. Luc Martin, lui, nie toujours sa participation au viol. *« Même si je reste dix ans en prison, je dirai toujours que ce n'est pas moi. Je n'ai rien fait. Dans le train j'ai dormi. C'est facile de montrer quelqu'un du doigt comme ça et de dire que c'est lui. Comment peut-on se défendre ? »*

Fabienne a conscience de la gravité de ses accusations : *« J'ai peur, maintenant, quand je prends le train. Mais j'ai surtout peur qu'on ne me croie pas. Si au moins il y avait un témoin, on saurait bien que je ne raconte pas de bêtises. »*

Pas de témoin, pas de trace matérielle, pas d'aveu. Parole contre parole.

AGATHE LOGEART.

Une dizaine de détenus tentent de se mutiner à la prison Saint-Paul de Lyon

De notre correspondant régional

Lyon. — Une dizaine de détenus — dont quatre « meneurs » — ont mis à profit, dimanche 14 juillet à 8 h 30, une altercation avec l'un des surveillants du bâtiment « F » de la prison Saint-Paul pour se retrancher dans un couloir du premier étage d'un secteur qui abrite les détenus « en difficulté psychologique » de la région.

A l'aide du trousseau de clefs subtilisé au surveillant, légèrement blessé à une joue, les détenus — qui n'ont formulé aucune revendication précise — ont ouvert plusieurs cellules et saccagé deux d'entre elles. Ils devaient incendier quelques objets — le sinistre a été rapidement maîtrisé — puis ils ont élevé une petite « barricade » à l'aide de matelas dans un couloir.

La tentative de médiation d'un médecin et d'un sous-directeur de l'établissement pénitentiaire ayant échoué, les forces de l'ordre — une centaine d'hommes — sont intervenues, et, vers 11 heures, les détenus, dont l'un brandissait une hachette, se sont rendus sans opposer de résistance. De source officielle, on précise que ce mouvement n'a aucun lien avec l'annonce des grâces présidentielles du 14 juillet. Enfin, cette tentative de révolte, bien que suivie avec attention par les détenus mineurs d'un bâtiment voisin n'a à aucun moment fait tache d'huile.

C. R.

SELON UN SONDAGE IFOP-« LE POINT »

52 % des Français estiment que les conditions de détention sont « mauvaises » ou « très mauvaises »

Cinquante-deux pour cent des Français estiment que les conditions de détention dans les prisons sont « *plutôt mauvaises* » ou même « *très mauvaises* », affirme un sondage IFOP-*le Point*, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent soixante-huit personnes, du 25 juin au 1er juillet et publié dans le numéro du 15 juillet de l'hebdomadaire.

Contre la surpopulation dans les prisons, les Français se prononcent à une très forte majorité (73 %) en faveur des peines de substitution (travail d'intérêt général ou peines-amendes). Les prisons viennent en tête (29 %) des « *équipements dont doit s'occuper en priorité* », avant les équipements sportifs (19 %) et les autoroutes (14 %).

Les personnes interrogées estiment également que c'est « *l'augmentation de la délinquance* » (44 %) qui est responsable de la surpopulation, avant les personnes en détention provisoire (30 %). Enfin, la « *meilleure solution pour augmenter le budget des prisons* » serait, pour les Français, « *une taxe supplémentaire sur les alcools et le tabac* » (34 %) et une augmentation des amendes pénales (30 %).

● *Un avocat obtient sa réintégration au barreau de Valence.* — Un avocat, M. Michel Coste, qui avait quitté la profession pendant trois ans, vient d'obtenir de la cour d'appel de Grenoble sa réintégration au barreau de Valence après un refus du conseil de l'ordre de cette ville.

M. Coste, qui avait exercé à Lyon de 1974 à 1981, avait démissionné pour devenir animateur-juriste à la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) de la Drôme. En 1984, il avait quitté ce poste et demandé, au mois de décembre, sa réintégration au barreau de Valence. En mars dernier, il est convoqué par l'ordre des avocats de Valence qui lui reproche essentiellement sa façon de défendre les fermiers alors qu'il n'était plus avocat : son inscription est refusée. La cour d'appel, elle, a estimé que Michel Coste *« n'avait pas failli à l'honneur »* et qu'il *« remplissait les conditions légales formelles d'inscription au barreau »*.

ERRATUM. — Dans nos informations consacrées aux grâces du 14 juillet (*le Monde* daté 14-15 juillet), il fallait lire « *Onze cents places* (et non emplois), *inoccupées par défaut de personnel, pourront être utilisées après l'embauche de surveillants.* »

ERRATUM. — La corrida est légale dans « *les villes de tradition ininterrompue* » selon la loi du 24 avril 1951, et non 1851 comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* daté 14-15 juillet.

Poursuivi pour fraude fiscale

UN CHIRURGIEN RENNAIS EST CONDAMNÉ A HUIT MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

(De notre correspondant.)

Rennes. — La cour d'appel de Rennes a condamné, jeudi 11 juillet, le professeur André Masse, cinquante-neuf ans, chef du service d'orthopédie-traumatologie du centre hospitalier régional de Rennes, à huit mois de prison avec sursis et 40 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Retenant les déclarations de quatre patients hospitalisés en secteur privé dans le service du professeur Massé, la cour a constaté que le chirurgien recevait des honoraires occultes, remis en argent liquide et distincts de ceux qui étaient perçus au titre de dépassement des honoraires conventionnés.

La cour a considéré que le professeur Massé avait fait des déclarations d'honoraires minorées d'une somme de près de 50 000 F par an pour les années 1976, 1977 et 1978 retenues par la prévention. Le chirurgien rennais, qui avait été relaxé en première instance, le 16 mai 1984, a décidé de se pourvoir en cassation.

sports

FOOTBALL

Un championnat d'or et d'argent

Trois clubs doivent célébrer, mardi 16 juillet, leur retour en première division à l'occasion de la reprise du Championnat de France de football. Pour le Stade de Rennes, il ne s'agira que de continuer une expérience qui avait tourné court, il y a deux ans, en se donnant cette fois de nouveaux atouts, grâce, notamment, à l'arrivée dans ses rangs de l'attaquant Eddy Voodeckers, en provenance de Waterschei. Tout autres seront les retrouvailles du Havre Athlétic Club, doyen des clubs français, qui avait, en 1963, subi l'outrage d'échouer en division d'honneur régionale. Mais la première des dix-neuf journées aller et retour du championnat s'annonce plutôt clémente pour les « marine et ciel », qui recevront d'abord l'Olympique de Marseille, le seul des trois clubs promus la saison passée à s'être maintenu en division 1. Quant à l'OGC Nice, premier du groupe A du championnat de seconde division 1984-1985, il disputera le privilège d'affronter, à Bordeaux, les champions de France.

Les trois promus n'ignorent pas que les statistiques ne leur accordent qu'une chance sur trois de se maintenir parmi l'élite. C'est ce genre de calcul qu'on aimerait oublier à Bordeaux, où l'on sait que peu de clubs champions de France pendant deux années consécutives ont pu dire : « Jamais deux sans trois. »

Dans l'euphorie du titre européen conquis l'an passé par l'équipe de France, M. Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux, avait dépensé quelque 18 millions de francs pour s'assurer pendant trois ans les services du Portugais Fernando Chalana, une des vedettes du Championnat d'Europe des nations.

Cet investissement, record des transferts jamais réalisés en France, explique en grande partie la stabilité de l'effectif dont disposera, cette saison, l'entraîneur Aimé Jacquet. Chalana gardé à demeure, malgré quelques velléités de prendre le large (vite calmées par le président Bez), on s'est contenté, pour l'essentiel, d'échanger un joueur allemand contre un autre : Dieter Müller, qui souhaitait partir pour des raisons familiales, a été remplacé par le solide attaquant du Werder de Brême Uwe Reinders. La formation girondine semble promise à un nouveau titre national et paraît enfin mûre pour un destin européen, après avoir été stoppée, l'an dernier, en demi-finale de la Coupe des champions, par la Juventus de Michel Platini.

Aucun frémissement

Pour autant qu'on puisse en juger, les dauphins de Bordeaux n'ont guère changé depuis la saison dernière. Victorieuse de la Coupe de France, l'AS Monaco, malgré la perte de son défenseur Yvon le Roux (Nantes), voit toujours depuis son nouveau stade Louis-II l'avenir « azuré », sinon assuré. Il faudra, en revanche, attendre les premières sorties de l'équipe nantaise pour évaluer le parti que pourra tirer le champion de France 1983 des modifications apportées à sa composition. Tout porte cependant à croire que les départs de Bossis (RC Paris), de Bibard et de Poullain (Paris-SG) devraient être compensés par les arrivées de Le Roux et surtout de Jorge Burruchaga, le coéquipier de Diego Maradona dans l'équipe d'Argentine, qui constituera sans doute avec José Touré un tandem de choc en milieu de terrain.

Paris SG, sous la houlette de son nouvel entraîneur, Gérard Houllier, Auxerre et Toulouse ont encore droit cette année au rôle d'outsider. Dans cette saison capitale, puisqu'elle conduira au printemps prochain à la Coupe du monde au Mexique, pour laquelle l'équipe de France a déjà engrangé suffisamment de points pour espérer se qualifier, le football français semble n'être agité d'aucun frémissement. A peine a-t-on remarqué que deux hommes, Henri Michel et le Lyonnais Jean Fournet - Fayard, ont pris discrètement fonction en lieu et place de Michel Hidalgo et Fernand Sastre, précédemment sélectionneur de l'équipe de France et président de la Fédération française de football.

Toujours solide à la présidence de la Ligue nationale de football, Jean Sadoul est las de prêcher la rigueur à ses ouailles. Douze nouveaux joueurs étrangers avaient franchi les frontières françaises à la reprise du championnat l'an dernier. Ils sont déjà quinze cette année, le dernier arrivé étant l'international néerlandais Pierre Vermeulen, qui a signé un contrat de trois ans avec le Paris SG. Et la période des transferts ne sera close qu'en septembre...

Le déficit cumulé des clubs français de première division était évalué la saison dernière à près de 100 millions de francs. Jean Sadoul reconnaît qu'il doit aujourd'hui avoisiner 150 millions. Bouée de sauvetage temporaire, la publicité a fait de Jean-Claude Darmon l'homme providentiel du football français. Nommé récemment directeur national de la promotion à la Ligue et à la Fédération, il a pris sous sa coupe la plupart des clubs de la première division.

Les poisons de la publicité

Les panneaux publicitaires fleurissent désormais sur les stades chaque fois qu'une caméra de la télévision est mise en batterie, pour le plus grand tracas de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Dans son rapport annuel, celle-ci remarque que *« le prix d'un emplacement publicitaire en bordure de terrain peut être décuplé à l'occasion des retransmissions télévisées »*, et que cette plus-value n'est à aucun moment prise en compte dans les conventions entre les organisateurs et les diffuseurs. *« Il est nécessaire de donner un coup d'arrêt à cette évolution »*, ont conclu les rapporteurs, en suggérant que la publicité véhiculée par les retransmissions sportives soit réglementée, *« voire tarifée »*.

Tout cela n'empêche pas les négociations entre les chaînes de télévision et les responsables du football d'aller bon train. Non plus que les stades de continuer à se vider : pertes de cent quinze mille entrées par rapport à l'année précédente. Les sondages d'opinion montrent une propension de plus en plus marquée des Français à rester devant leur poste de télévision. *« La retransmission en direct d'un match du championnat nous assure une excellente écoute, comparable à celle de la première diffusion d'un film »*, reconnaît Charles Bietry, le « patron » des sports de Canal Plus, qui vient de signer un contrat de trois ans portant sur la retransmission par la chaîne à péage de vingt-cinq matches de championnat par saison.

Deux autres négociations sont en cours, l'une pour la reconduction des accords « exclusifs » entre TF 1, la « chaîne du football », et la Ligue, l'autre pour le partage entre les trois chaînes du service public des retransmissions des matches de Coupe d'Europe, de Coupe de France ainsi que des rencontres internationales. Christian Quidet, le chef des sports d'Antenne 2, promet de faire de « Numéro 10 », toujours animé par Michel Platini, un véritable magazine du football, dont les douze émissions prendront place le jeudi vers 22 heures, au lendemain des Coupes d'Europe. TF I reste fidèle au poste avec « Téléfoot », déplacé au samedi, de 12 heures à 13 heures, à partir du mois de septembre, et grâce à ses soirées « multifoot » dont le nombre fait l'objet de délicates tractations. Jean Sadoul demeure préoccupé par le désert qui gagne les stades français.

Reste que le football a au moins trois raisons de retrouver un équilibre financier. La première est que le gouvernement s'est engagé à annuler la taxe Mazeaud sur les spectacles sportifs, ainsi que le rappelait récemment M. Nelson Paillou, le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Cette mesure équivaudrait à une économie de quelque 30 millions de francs pour le football. En second lieu, la nouvelle formule du Loto sportif, *« plus simple, plus régulier et moins cher »*, qui devrait démarrer le 14 septembre, accordera une priorité au football. Dans cette perspective, les matches du championnat seront décalés du vendredi au samedi, et une douzaine de journées seront disputées le mercredi. Enfin, au sortir du championnat, le 19 avril, les internationaux entreverront peut-être au Mexique un nouvel eldorado. Ni Henri Michel, le sélectionneur national, ni Michel Platini, le capitaine des Bleus, ne sont prêts à l'oublier.

YAN LIEUTAUD.

ATHLÉTISME

Bubka plane à 6 mètres

La réunion d'athlétisme de Paris, samedi 13 juillet au stade Jean Bouin, avait jusque-là progressé cahin-caha. Avec un plateau beaucoup plus riche que d'habitude (Cruz, Decker ou Maree) et tenant pour une fois ses promesses, mais aussi avec son organisation très lâche et parfois ubuesque, une panne de courant venant par exemple priver certains athlètes d'un très bon temps en raison de la défaillance du chronométrage électronique. Et puis Serguei Bubka, inscrit presque à la dernière minute, fit placer la barre à 6 mètres, soit 6 centimètres de plus que son record du monde du saut à la perche après avoir commencé son concours à 5,70 mètres passés au premier essai comme en se jouant.

Le jeune Soviétique échoua assez nettement à ses deux premières tentatives par manque de vitesse. La troisième fut la bonne : il plia son immense levier de toute sa formidable puissance et s'envola majestueusement vers un des plus beaux exploits de l'histoire de l'athlétisme. Tout à fait inconnu quand il devint le champion du monde à Helsinki en août 1983, Bubka, né le 2 décembre 1963 à Donetzk, est donc devenu le premier homme à franchir 6 mètres avec l'aide d'une catapulte un an jour pour jour après avoir été le premier à passer 5,90 mètres. « Le 13 me porte bonheur », *a commenté Bubka, qui a établi son cinquième record du monde en deux ans.*

Les Français Pierre Quinon et Thierry Vigneron, médailles d'or et de bronze aux Jeux de Los Angeles, absents à Paris devaient retrouver celui que leur entraîneur, Jean-Claude Perrin, appelle « le martien », mardi soir 16 juillet, à la réunion du « Nikaia » à Nice.

DOMINIQUE SIMON.

RAFTING

Dix-sept radeaux sur l'Isère

De notre envoyé spécial

Les Arcs. — Naguère contestés pour leur influence sur l'aménagement de la montagne, Les Arcs sont devenus sous l'impulsion d'Alain Gaimard la station pilote en matière de nouveaux sports de glisse. Après le surf des neiges et le kilomètre lancé à ski, c'est le « rafting » qui a été lancé sur le haute Isère par son équipe de skieurs-cascadeurs. Il s'agit de descendre des rapides sur des radeaux pneumatiques. Importée des Etats-Unis et du Canada, cette pratique a connu un développement rapide sur toutes les rivières françaises adaptées au canoë-kayak.

C'était essentiellement l'occasion d'un défoulement mouvementé pour touristes en mal de sensations. La formation d'un trinôme organisateur-promoteur- commenditaire, focalisé sur cette nouvelle activité, a permis d'organiser un premier Grand Prix disputé du 12 au 14 juillet, par dix-sept équipages en une reconnaissance, une manche de qualification et la course proprement dite. Fortement promotionnelle, cette épreuve a réuni de nombreuses personnalités du « show-business ». Toutefois, au-delà de l'aspect mondain, la qualité sportive de l'épreuve a été assurée par l'équipe de France de canoë-kayak championne du monde de descente de rivières — Zok, Ponchon, Daval, Madore et les frères Durant — qui a le mieux maîtrisé les 25 mètres cubes/seconde de débit de l'Isère sur 24 kilomètres, pour devancer de 19 secondes le bateau de l'UCPA (Union des centres de plein air) et de 27 secondes celui de l'AN Rafting qui fournissait les embarcations.

« Ce type d'épreuve, *nous a dit le délégué général de l'UCPA,* devrait permettre au public, qui habituellement a du mal à accéder aux berges des rivières au moment des courses, de découvrir les sensations du canoë et du kayak dans les rapides. C'est le type même de sport, comme les courses de marathon, qui est appelé à connaître un grand succès car les spécialistes et les néophytes peuvent se retrouver sur la ligne de départ avec le même plaisir. »

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault, le pathétique en plus

On avait pu craindre le pire après la chute de Bernard Hinault à l'arrivée de la quatorzième étape Autrans-Saint-Etienne remportée par le Colombien Luis Herrera. Non seulement le favori du Tour a bien réagi, mais, de plus, il s'est joué de son opposition, dimanche 14 juillet, au cours de l'étape Saint-Etienne Aurillac marquée par une longue échappée victorieuse de l'Espagnol Chozas sur les pentes du puy Mary.

De notre envoyé spécial

Aurillac. — Le cours Fauriel, à Saint-Etienne, capitale de la bicyclette, est un lieu célèbre du sport cycliste, mais aussi l'un des plus redoutables. On ne compte plus les chutes qui s'y produisirent : Merckx, Guimard, Michel Laurent, Bernaudeau, peuvent en témoigner. Bernard Hinault vient d'en faire la douloureuse expérience, lui qui, précisément, ne tombait jamais.

Victime d'une fracture nasale, blessé de surcroît au cuir chevelu, il a néanmoins repris la route pour nous offrir l'image du capitaine courageux et non pas celle du champion diminué. Une image conforme à son tempérament, qui exprime sa qualité majeure.

Le sang fait peur

Il a souffert, n'en doutons pas, durant cette rude étape auvergnate — 237 kilomètres, des côtes interminables et un soleil de plomb — cependant, il n'en a rien laissé paraître. Au contraire, il s'est efforcé de prendre des initiatives au lieu de subir les événements. Il a roulé en tête du peloton, il a forcé l'allure dans les secteurs difficiles et il s'est même échappé avec Joël Pelier, le jeunot qu'il avait rappelé à l'ordre quelques jours plus tôt.

On ne sait ce qu'il faut admirer le plus de sa ténacité, de son intelligence de la course ou de son autorité. L'éloge de sa volonté n'est plus à faire, et sa maîtrise constitue l'un de ses principaux atouts. Mais dans cette étape décisive pour lui, il a engagé — et gagné — une partie de poker contre une opposition déconcertée, sinon résignée. Il est vrai qu'un champion digne de ce nom doit pouvoir se comporter de cette façon lorsque les circonstances l'exigent : tromper l'adversaire fait partie de la stratégie du coureur cycliste.

En fait, le leader du Tour n'a jamais été mis en difficulté. Il a contrôlé la course en permanence, il a su en imposer à ceux qui voulaient l'attaquer, bref, il est resté maître de la situation et, s'il a laissé partir Chozas, c'est que l'Espagnol ne le menaçait pas directement au classement général.

La manière dont il a analysé son comportement aussitôt descendu de bicyclette, sa lucidité et la pertinence de ses propos confirment son triomphe. Cet homme, qui ne craint rien, sauf la foule et les micros, n'a sans doute jamais été aussi bon que dimanche à Aurillac face aux journalistes ou devant les caméras de la télévision. On lui demande ce qu'il a pensé lorsqu'il est tombé : *« J'ai pensé que je ne perdrais pas de temps puisque le dernier kilomètre est fort heureusement neutralisé. Cela m'a permis de me ressaisir. Je n'avais pas besoin de me presser. Si la chute s'était produite avant la flamme rouge, j'aurais repris immédiatement mon vélo pour terminer le plus vite possible. »*

N'a-t-il pas trop appréhendé la traversée du Massif Central ? *« Non, car les soins que j'ai reçus, et notamment au rayon laser, m'ont fait beaucoup de bien. J'ai pu respirer à peu près normalement. C'était l'essentiel. »*

Le public lui a-t-il témoigné de la sympathie et l'a-t-il encouragé tout au long de la route ? *« Cela se comprend. Les images de mon accident et de mon visage couvert de sang l'ont impressionné. Le sang fait peur... »*, répond un Hinault qui donne, désormais, dans le pathétique.

JACQUES AUGENDRE.

ESCALADE

Les « premiers » après les « premières »

Les premières compétitions d'escalade d'Occident viennent de se dérouler à Bardonecchia, dans la province de Turin. De telles épreuves sont organisées régulièrement depuis plus de dix ans en Pologne, en Tchécoslovaquie et surtout en URSS. A l'Est, l'escalade est un sport comme les autres. Mais cette idée se heurte à de nombreuses oppositions dans les pays où l'on grimpe en « libre ».

Depuis sa naissance, voilà une centaine d'années, l'alpinisme acrobatique entendait se détacher des lois sportives et sociales communes. L'activité musculaire se doublait d'une recherche spirituelle ou se voulant telle. De la communion avec Dieu ou la Nature en passant par celle avec soi-même, chacun a inscrit ce qu'il entendait dans cette pratique : la seule règle était la réussite et la seule sanction prévue la mort. Mais la fin du siècle est cruellement précise, froide et calculatrice. Et les grimpeurs ne pouvaient plus demeurer des marginaux du sport.

En France, la compétition en alpinisme n'est pourtant pas entièrement nouvelle. Ni sur le plan des subsides à en tirer. Ni sur celui d'un classement des personnes. N'est-ce pas la prime promise par de Saussure qui décida Balmat et Paccard, en 1786, à être les premiers au sommet du mont Blanc ? N'est-ce pas Pierre Allain qui, dans les années 30, après ses grandes premières, écrivit un livre intitulé *Alpinisme et compétition*, ouvrage qui fit scandale mais recueillit un large courant de sympathies ? Les Alpes, juste avant la deuxième guerre mondiale, n'ont-elles pas été le théâtre de compétitions nationalistes acharnées auxquelles participèrent des Français ? Le phénomène, même masqué, a toujours existé. Mais à la notion de « première » — d'un sommet, d'une face, d'une voie, en hiver, en « solo » — s'est substituée celle de « premier ».

Cette volonté de hiérarchisation est une des principales pierres d'achoppement pour la majorité des grimpeurs français. Si les Italiens n'ont pas connu de problèmes éthiques pour organiser une compétition très officielle, soutenue notamment par la région, il n'en a pas été de même dans l'Hexagone. Les compétitions prévues le 12 mai 1985 au Saussois, dans la région parisienne, et le 21 juin à Chamonix ont été annulées. Après trois ans de débats, sondages et études qui auraient dû lever les obstacles, les commanditaires — grands magasins et revues spécialisées — ont renoncé au dernier moment. Pourquoi ? Parce que dix-neuf des meilleurs grimpeurs nationaux se sont élevés avec virulence dans un manifeste contre le caractère *« inévitable »* de la compétition. Pour eux l'escalade devait rester un *« refuge face à certains archétypes de notre société, une opposition à tous ces sports jugés, arbitrés, chronométrés, officialisés et trop sournoisement étatisés (...) car grimper est, avant tout, une recherche personnelle »*.

Les signataires du manifeste reprochaient aussi aux instances officielles — la Fédération française de la montagne, et M. Y. Ballu, « M. Montagne » auprès du gouvernement — un manque de concertation. Ces derniers n'ont en effet recensé qu'une petite minorité favorable à la compétition, mais avaient estimé qu'ils ne pouvaient la leur interdire.

Après ces problèmes éthiques, différents problèmes d'ordre pratique ont aussi fait reculer les organisateurs confrontés à la protection des sites concernés et à l'élaboration des critères de classement. Le plus difficile à contourner est celui de l'argent. A-t-on le droit d'en gagner grâce à l'escalade, activité vouée à *« la conquête de l'inutile »* ? Dans son dernier numéro, la revue du Club alpin français, s'est interrogée : ne s'agit-il pas là d'une *« marche forcée imposée de l'extérieur sous la pression d'intérêts particuliers et commerciaux »* ? Pourtant certains grimpeurs, et non des moindres, tels Patrick Edlinger ou Eric Escoffier, sont favorables à la compétition alors même qu'ils n'en auraient pas besoin pour vivre, faisant fructifier leur talent par ailleurs. Leur souhait est notamment de rétablir une certaine objectivité au sein du microcosme des grimpeurs, où chacun peut se prétendre le meilleur sans qu'on puisse le contredire.

De plus, selon eux, la compétition permettrait aux jeunes grimpeurs de se consacrer à plein temps à leur passion sans consentir à des sacrifices financiers.

Bref l'opposition des deux camps est telle qu'en France il faudra se contenter — en attendant une nouvelle évolution — de simili épreuves, sans enjeu, et affublées de noms tels que *« rassemblement »* ou *« démonstration »* ...

Un acrobate allemand

La compétition de Bardonecchia n'aura pas connu ces vicissitudes. Rares auront été les contestataires. Des appuis officiels, un gros budget bouclé par de grandes marques d'articles sportifs, auront permis une organisation sans faille quoique bon enfant, et l'inscription de soixante-dix-sept grimpeurs de différentes nationalités. Parmi eux soixante ont été sélectionnés, les personnalités invitées ayant été retenues d'office. On notait hélas ! la quasi-absence des pays de l'Est, représentés simplement par un figurant yougoslave. Les quatre épreuves se sont déroulées dans des voies non reconnues, sur deux jours : trois épreuves de difficultés croissantes (maximum 7 B), *« à vue »*, dans un temps limité de quatorze minutes pour 30 mètres, avec une importante note de style, plus une épreuve de vitesse pure (en 5 +) sur le modèle soviétique.

Un prix était attribué pour chaque discipline par un jury présidé par le prestigieux Riccardo Cassin, vainqueur de la Walker, plus un prix pour le classement général. Un homme aura accaparé tout les honneurs, y compris celui de la catégorie des moins de vingt ans : Stefan Glowacz, un Allemand de l'Ouest. Ce jeune prodige s'est même permis le luxe en plein passage, de sortir une brosse à dents pour nettoyer... un peu de poussière !

Quant aux Français, bien que leur participation ait été relativement réduite, ils ont obtenu le reste du podium et bon nombre des places d'honneur. Jacky Godoffe 2e, Thierry Renault, 3e, Didier Raboutou, un jeune inconnu, 4e, Alexandre Dubocq, 6e : un beau tir groupé. Et chez les dames, Catherine Destivelle, qui avait pourtant signé le manifeste des dix-neuf, s'est imposée. C'est dire que, en dépit de toutes les résistances, la compétition est bel et bien partie.

STEPHANE DEWEZE.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ENDURANCE
(1 000 kilomètres d'Hockenheim

1. Hans-Joachim Stuck (RFA) et Derek Belle (Ang.), Porsche-962, 5 h 23 mn 0 s 68 ; 2. Massimo Sigala (Ita.) et Oscar Larrauri (Arg.), Brun-Porsche, à deux tours ; 3. Klaus Ludwig (RFA) et Paolo Barilla (Ita.), Kremer-Porsche, à quatre tours ; 4. Bob Wollek (Fra.) et Mauro Baldi (Ita.), Lancia, à quatre tours ; etc.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Quatorzième étape : *Autrans-Saint-Etienne* (179 km). — 1. Luis Herrera (Col., Varta), 4 h 56 mn 32 s ; 2. Ludo Peeters (Bel.), à 47 s ; 3. Greg Lemond (E-U), m. t. ; 4. Robert Forest (Fra.) ; 5. Eddy Schepers (Bel.), m. t. ; 6. Paul Wellens (Bel.), m. t. ; 7. Pedro Delgado (Esp.), m. t. ; 8. Robert Millar (G-B), m. t. ; etc.

Quinzième étape : *Saint-Etienne - Aurillac* (237,5 km). — 1. Eduardo Chozas (Esp., Reynolds), 7 h 8 mn 42 s ; 2. Ludo Peeters (Bel.), à 9 mn 51 s ; 3. Sean Kelly (Irl.), à 9 mn 54 s ; 4. Greg Lemond (E-U), m. t. ; 5. Jean-Philippe Van den Brande (Bel.), m. t. ; 6. Leo Van Vliet (P-B), m. t. ; 7. Adrie Van der Poel (P-B), m. t. ; 8. Bernard Hinault (Fra.), m. t.

Classement général provisoire. — 1. Bernard Hinault (Fra.), 77 h 49 mn 59 s ; 2. Greg Lemond (E-U), à 3 mn 32 s ; 3. Stephen Roche (Irl.), à 6 mn 14 s ; 4. Sean Kelly (Irl.), à 7 mn 26 s ; 5. Steve Bauer (Can.), à 8 mn 23 s ; 6. Phil Anderson (Aus.), à 8 mn 33 s ; 7. Eduardo Chozas (Esp.), à 8 mn 55 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Douzième étape : *Serrières - Saint-Etienne* (65,5 km). — 1. Jeannie Longo (Fra., « A »), 2 h 7 mn 6 s ; 2. Maria Canins (Ita.), 2 h 7 mn 35 s ; 3. Carol Rogers-Dunning (E-U, « A »), 2 h 7 mn 39 s ; 4. Petra Stegherr (RFA), à 1 mn 38 s ; 5. Wang Li (Chi.), m. t. ; 6. Janelle Parks (E-U, « B ») m. t. ; 7. Phyllis Hines (E-U, « B »), m. t. ; etc.

Classement général à la fin de la première partie. — 1. Maria Canins (Ita.), 23 h 32 mn 9 s ; 2. Jeannie Longo (Fra.), à 13 mn 14 s ; 3. Phyllis Hines (E-U, « B »), à 22 mn 6 s ; 4. Cécile Odin (Fra., « A »), à 23 mn 1 s ; 5. Dominique Damiani (Fra., « A »), à 24 mn 25 s ; etc.

Escrime

CHAMPIONNATS DU MONDE
(A Barcelone)

Fleuret masculin. — 1. Mauro Numa (Ita.) ; 2. Andrea Cipressa (Ita.) ; 3. Harald Klein (RFA) ; etc.

Fleuret féminin. — 1. Cornelia Hanish (RFA) ; 2. Sabine Bischoff (RFA) ; 3. Annarita Sparacciari (Ita.) ; 4. Pascale Trinquet-Hachin (Fra.) ; etc.

Tennis

TOURNOI DE GTAAD

Finale. — Nyström (Suè.) b. Maurer (RFA), 6-4, 1-6, 7-5, 6-3.



هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

Entreprises françaises contre entreprises allemandes : un match inégal

Livrées de plus en plus à la concurrence étrangère, les entreprises françaises ont souffert de leur trop grand endettement. Ce n'était pas le cas des entreprises allemandes.

LES résultats des sociétés se sont redressés au cours des dix-huit derniers mois. Cependant cette spectaculaire remontée s'accomplit après une chute non moins spectaculaire, avec un creux que l'on peut qualifier d'historique en 1981. Pour les chefs d'entreprise, le mieux constaté à partir de 1984 ne peut leur servir, dans un premier temps, qu'à combler un retard considérable. Ils invoquent volontiers la situation de leurs concurrents étrangers qui n'ont pas eu à remonter une telle pente.

Pour vérifier la valeur de ces comparaisons, le CNPF, en la personne de son vice-président, M. Guy Brana, a demandé à la Banque de France et à la Bundesbank de lui fournir une étude sur l'évolution des résultats et des structures de financement des entreprises françaises et allemandes de 1978 à 1983.

L'analyse a porté sur 5 600 entreprises françaises et 9 000 entreprises allemandes à structures comparables. L'élément déterminant qu'elle fait apparaître, et que l'on découvre dans les tableaux que nous publions, a trait aux charges financières. Les entreprises françaises ont dû recourir beaucoup plus massivement que leurs concurrentes aux emprunts. Alors que leur endettement représentait déjà 71,6 % du passif en 1978, il progressait de 7,5 % en cinq ans. Pendant ce temps, il diminuait de 5,3 % en Allemagne, où ce ratio ne représentait pourtant que 51,9 % en 1978. A cela s'est ajouté le poids des taux d'intérêt qui, en moyenne, ont été deux fois plus élevés en France. De façon corrélative, les fonds propres ont diminué de 27,7 % contre seulement 6 % en Allemagne.

L'investissement ne pouvait que suivre cette pente : il baisse de 22,7 % en France en cinq ans, et seulement de 8,4 % en Allemagne, toujours selon le panel des deux banques centrales.

Pourquoi de tels écarts ? On peut avancer deux explications. La première est que les deux pays n'abordaient pas le second choc pétrolier de 1979 dans les mêmes conditions. A la fin des années 70, la RFA bénéficie d'un excédent extérieur structurel qui va lui permettre, à terme, d'équilibrer sa balance courante, bien que sa facture pétrolière ait augmenté de 45 % en un an. La France, au contraire, a vu ses exportations se ralentir du fait du tassement de la demande extérieure. Parallèlement, et c'est la deuxième explication, *l'Allemagne restreignait sa demande intérieure*, ce que la France ne parvenait pas à faire valablement avant 1983, et encore, dans une moindre mesure. En fin de compte, le pouvoir d'achat des ménages français a augmenté de 4,6 % au cours des trois dernières années (1981-1982-1983) alors qu'il chutait de 3,6 % outre-Rhin. Un écart de 8 points.

ÉPARGNE BRUT DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

% de la valeur ajoutée

(Graphique : 14 % – 6 % ; 1971-1973, 1979, 80, 81, 82, 83, 84)

L'épargne brute est ce qui reste à l'entreprise, après paiement des charges salariales, des dividendes, des intérêts et des impôts directs d'Etat, pour assurer ses actifs physiques ou financiers. Selon M. Guy Brana, vice-président du CNPF, un taux de 12 à 14 % est nécessaire pour assurer *convenablement des investissements*. Le graphique montre bien l'effondrement des capacités d'investissement en 1981 et en 1982. En 1984, le taux d'épargne revient tout juste au niveau de celui de 1980.

(Source : comptes de la nation)

Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages
(% par rapport à l'année précédente)

	France	Allemagne
1979	+ 1,6	+ 3,8
1980	– 0,2	+ 1,7
1981	+ 2,8	– 0,4
1982	+ 2,5	– 2,7
1983	– 0,7	– 0,5
1984	– 0,7	+ 0,8

Bénéficiant d'une meilleure intégration à l'environnement international, s'étant resaisie à temps et en meilleure concordance avec les autres pays industrialisés, l'Allemagne a su réagir *plus vite à la crise. Or, le retard* pris par la France est d'une grande importance. L'industrie est en effet l'élément déterminant de l'équilibre de son commerce extérieur. Les comptes de la nation pour 1984 montrent *que le solde positif de l'industrie* a été trois fois et demie plus important que celui de l'agro-alimentaire (tandis que le solde énergétique était négatif de 187,3 milliards de francs).

Mais ces résultats, pour aussi satisfaisants qu'ils *soient, restent* fragiles. La forte progression du solde industriel en 1984 (+ 63 % en valeur par rapport à 1983) s'explique en grande partie par les biens d'équipement professionnel (32,9 milliards de francs) et par le matériel militaire (31,3 milliards). Et parmi les biens d'équipement professionnels, on note le poids des Airbus, 44 appareils ayant été vendus contre 33 l'année précédente (1). L'INSEE note enfin que l'excédent tient aussi au peu de progrès de nos importations en bien d'équipement, ce qui revient à dire que la reprise des investissements est restée modeste, la raison principale étant que les entreprises ont préféré, jusqu'à maintenant, se désendetter.

FRANÇOIS SIMON.

(1) Le solde des biens d'équipement a augmenté de 10 milliards de francs en 1984, et les ventes d'Airbus ont rapporté 8 milliards de plus qu'en 1983.

STRUCTURES DU PASSIF
(En pourcentage du passif)

		1978	1979	1980	1981	1982	1983
Fonds propres	F	25,9	25,7	24,3	22,5	19,7	18,7
	RFA	27	26,4	25,8	25,3	25,8	25,4
Provisions	F	2,5	2,5	3	3,2	3,6	4,3
	RFA	21,1	21,7	22,4	22,6	24	25,5
Capitaux	F	71,6	71,8	72,7	74,3	76,7	77
empruntés	RFA	51,9	52	51,8	52,1	50,2	49,1

STRUCTURES DE L'ACTIF
(En pourcentage de l'actif)

		1978	1979	1980	1981	1982	1983
Equipements	F	23,8	22,7	21,7	20,4	19,2	18,4
	RFA	28,6	27,5	27,3	27	27,5	26,2
Immobilisations	F	10,5	10,3	10,6	10,3	9,7	9,8
financières	RFA	9,9	9,9	10,1	10,3	10,5	10,6

RÉSULTATS D'EXPLOITATION
(En pourcentage de la production)

		1978	1979	1980	1981	1982	1983
Charges financières	F	2,8	2,6	2,9	3,3	3,4	3,3
	RFA	1,3	1,3	1,6	2,1	1,9	1,4
Excédent	F		0,1	–0,3	–0,9	–2	–1,9
de l'exercice	RFA	+2,3	+2,1	+1,8	+1,4	+1,4	+1,6
Capacité	F		5,7	5,3	4,8	4,1	4,5
d'autofinanc. ...	RFA	6,6	6,4	6,1	5,9	6,2	6,5

Une « révolution verte » en Afrique noire ?

Des terres suffisantes pour nourrir la population. Mais il faudrait modifier les techniques et, surtout, changer les mentalités.

« *TROP, c'est trop.* » En une quinzaine d'années, malgré une aide étrangère considérable, deux atroces famines ont frappé de nombreux pays au sud du Sahara. Ne pourraient-ils donc pas faire *leur révolution verte comme* les Asiatiques ? Chez ces derniers, à quelques exceptions près, les greniers sont pleins (1) et permettent d'éviter les désastres du passé, même si la sous-alimentation n'a pas disparu partout.

Il existe certes des différences entre les deux continents. Ainsi les étendues de type sahélien sont peu répandues en Asie. L'Afrique tropicale abrite une plus large proportion de sols pauvres et anciens, en général des plateaux, et moins de ces belles plaines alluviales qui constituent les greniers du sous-continent indien, de l'Asie du Sud-Est et de la Chine. Néanmoins, ces différences ne répondent pas à notre question.

Un système traditionnel dépassé par la population

Prenons des plateaux géographiquement comparables en Inde et en Afrique (Zimbabwe, Zambie, Katanga...). Sur les premiers, *l'agriculture fait vivre des populations* d'environ 200 habitants au kilomètre carré, contre quelques dizaines ou moins sur les seconds (2). Il tombe sous le sens que, mis à part les territoires à haut risque comme au Sahel (pluies très faibles et incertaines), d'immenses étendues pourraient nourrir une population très supérieure à celle d'aujourd'hui, et c'est ici qu'interviennent les techniques.

L'essartage demeure très *important en Afrique noire. Le* paysan brûle un coin de forêt ou de savane, cultive à la houe pendant un an ou deux, puis va plus loin. Cette technique itinérante sur brûlis n'a rien de « primitif ». Les paysans n'agissent pas au hasard, ils tiennent compte des sols, cultivent différentes plantes *en mélange. Seul inconvénient,* lorsque la densité au kilomètre carré approche les 50 habitants, le système s'enraye ; les temps de jachère (dix à vingt ans dans le passé) se réduisent avec risque d'appauvrissement des sols. De *plus, la houe ne permet d'attaquer* que des sols relativement légers, ce qui réduit les possibilités de manœuvre.

Autre handicap, le manque de traditions dans les techniques d'irrigation par canal ou par puits. Les récoltes ne dépendent que des pluies, parfois défaillantes. Elles ne sont pas possibles en saison sèche.

En comparaison, les Asiatiques jouissaient, avant leurs récents progrès, de techniques traditionnelles beaucoup plus productives, qui expliquent, entre autres facteurs, les densités de 100 à 300 au kilomètre carré déjà dans les temps anciens ou au dix-neuvième siècle. L'araire renforcé d'une tige métallique et tiré par des bœufs est utilisé depuis des millénaires. Il s'accompagne d'un outillage assez élaboré : planche traînante, sarcleurs, semoirs... Les techniques hydrauliques ne sont pas moins anciennes : puits avec outre de cuir et poulie actionnée par des bœufs, roue persane (à godets). De solides systèmes administratifs ont permis d'irriguer de vastes périmètres depuis les temps des pharaons jusqu'aux Khmers et aux empereurs de Chine, admirés par les jésuites. En Extrême-Orient, les techniques de fumure des sols ont atteint très tôt un haut degré d'efficacité. Moins poussées, elles sont cependant très répandues dans le monde indien ou en Afghanistan, alors qu'elles sont peu pratiquées au sud du Sahara.

Les techniques d'encadrement des hommes et d'organisation de l'espace, pour reprendre les idées chères à Pierre Gourou, se développent dans le cadre d'Etats relativement bien structurés, dotés de services publics, de finances, recourant à l'écriture, ici aussi bien avant l'ère coloniale.

Finalement, le monde asiatique s'enrichit de longue date par les échanges culturels et techniques. Est-ce un hasard si, aux deux extrémités de la route de la Soie, à Hama en Syrie et à Lanchow en Chine, on peut voir ces grandes roues à eau entièrement en bois ? Est-ce un hasard si, aujourd'hui, *le paysan du Gange emploie le* même semoir fixé à l'araire que l'on trouve sur les bas-reliefs de Mésopotamie vers 1500 av. J.-C. ?

Sur ces bases techniques, culturelles et sociopolitiques, il était relativement aisé de greffer la « révolution verte ». Remplacer l'outre de cuir et les bœufs par une pompe sur le puits n'est pas très compliqué. Ajouter quelques *poignées d'engrais chimiques aux* nouvelles variétés de céréales non plus, de même que le recours à un pulvérisateur manuel ou à petit moteur pour lutter contre les parasites. Quant au reste des techniques : l'araire, le sarclage, la moisson, le battage... il n'a pas besoin de changer. Cette combinaison des innovations techniques *décisives* et de plusieurs pratiques culturales anciennes constitue un nouveau mode de production dans l'histoire.

Un très bon rendement de blé ou de riz (décortiqué) irrigué dans un système traditionnel se situait autour de 1 000 à 1 500 kg/ha. En Inde, en Chine, à Java, il n'est pas rare aujourd'hui de noter de 3 000 à 4 000 kg/ha par récolte et plus de doubles *récoltes annuelles sur le même* sol. Quant au tracteur, il n'est pas indispensable et sa diffusion connaît des rythmes variables selon les régions.

Ces changements ont été véhiculés dans des Etats dont les structures administratives et les infrastructures (routes, chemins de fer) ont passablement progressé durant ces dernières décennies.

GILBERT ÉTIENNE.

(Lire la suite page 15.)

(1) *Cf.* le précédent article de G. Etienne, *le Monde* du 15 janvier.

(2) Selon Pierre Gourou, géographe, spécialiste des pays tropicaux, ancien professeur au Collège de France. Voir aussi son livre *Terres de bonne espérance*, Paris, Plon, coll. Terre humaine, 1982.

BIBLIOGRAPHIE

Riz et développement

La maîtrise de l'eau, nécessaire au riz, suppose une gestion et des travaux collectifs que seules les sociétes ayant un minimum d'encadrement sauront exercer.

LE riz, qui nourrit un milliard et demi d'hommes, est-il le reflet d'une civilisation ? Le géographe Pierre Gourou, spécialiste depuis plus d'un demi-siècle des pays tropicaux, cherche à répondre à cette question (1). Les systèmes de culture sont si différents, reflétant des techniques, des aptitudes, des choix volontaires, que le riz ne peut, à lui seul, être l'élément constitutif d'une civilisation, explique Pierre Gourou. Exemples : le passage du brûlis et des longues jachères à la rizière irriguée sédentaire ne s'explique pas seulement par l'accroissement des densités de population ; les habitudes alimentaires des populations, déplacées par les guerres notamment, l'emportent souvent sur l'aptitude des sols ou des climats.

L'option du riz et la permanence de sa culture dépendent en large part de la qualité des encadrements, notion qui recouvre l'ensemble des structures sociales, militaires *ou religieuses. Elle est, pour le géographe, la* clef du développement ou de la stagnation. La diversité des rizières indiennes serait le reflet des différences dans la qualité des encadrements de ce pays ; la disparition de l'admirable système rizicole d'Angkor serait plutôt due à la décadence angkorienne qu'à l'épuisement des sols.

En Afrique, au sud du Sahel, cette inaptitude à maîtriser l'eau est flagrante : les seules vraies rizières sont établies en arrière de la côte, un écart-refuge entre le rivage et l'intérieur, où les peuples se protégeaient de l'esclavage.

A la différence de l'Inde, la Chine, par l'intérêt que leur porta le fondateur de la dynastie Ming au XIVe siècle et par la présence des mandarins, a su réaliser de grands systèmes d'endiguement. Mais le riz, note Pierre Gourou, n'a pas fait la Chine, de même qu'il n'a pas fait le Japon, où cette céréale régnait encore il y a cent ans. D'ailleurs, les Japonais ne firent pas tant l'emprunt du riz (à la Chine du Yang-tsé et à la Corée) que le choix d'une civilisation du végétal, qui, au détriment de l'animal, peut nourrir sept à huit fois plus de personnes par hectare. Dans un raccourci saisissant, Pierre Gourou explique comment Chine et Japon ont divergé. La première, riche d'encadrements divers, est demeurée une société agricole, avec un surcroît de main-d'œuvre. Les élites du second ont accepté les apports extérieurs. Pour le géographe, la notion de contact, avec celle de l'encadrement, représente la seconde condition du développement.

Dans le Japon d'aujourd'hui, les groupes (familles restreintes, amicales en tout genre, entreprises) sont les héritiers des *buraku*, ou groupes des villages de campagne. Ce *groupisme*, selon Pierre Gourou, n'est d'ailleurs pas issu des strictes disciplines de l'irrigation car il préexistait à la culture du riz.

La leçon de géographie permet de conclure qu'il n'y a pas de déterminisme matérialiste : aux mêmes défis techniques posés par le riz, il n'y a que des réponses différentes. Leçon à méditer pour une politique du développement d'aujourd'hui.

J.G.

(1) *Riz et civilisation*, éditions Fayard, 299 p., 89 F.

Les distorsions de la « flexibilité »

L'évolution des conditions de travail entre 1978 et 1984 a introduit davantage de « souplesse ». Mais elle s'est effectuée largement au détriment des femmes, et notamment des ouvrières.

UNE deuxième enquête nationale sur les conditions de travail, succédant à celle réalisée en octobre 1978, a été menée en mars 1984 par le service des études et de la statistique du ministère du travail. Le dépouillement du premier tiers du questionnaire, portant sur les horaires et l'aménagement du temps de travail des salariés, est aujourd'hui effectué.

Une comparaison rapide entre les deux enquêtes fait surtout ressortir que la « flexibilité » a gagné du terrain et qu'elle a introduit davantage de souplesse dans l'aménagement du temps de travail : la durée hebdomadaire du *travail a sensiblement diminué*, les horaires « non fixes » sont plus fréquents, on commence à travailler plus tard, et, en moyenne, on finit plus tôt, le contrôle des horaires s'est fait moins contraignant, et même le travail de nuit accuse une légère baisse, ainsi que le fait de travailler le samedi ou le dimanche.

Le type d'horaire

Une analyse plus attentive montre cependant que l'introduction de cette flexibilité a aggravé une série de distorsions. Dans bien des cas, en effet, la population ouvrière est bien moins touchée par ces changements que les autres catégories socio-professionnelles. Dans bien des situations également, la même constatation peut être faite pour les femmes. Ce sont en fait les ouvrières qui bénéficient le moins de cette évolution, et qui voient au contraire s'élargir l'écart entre leurs conditions de travail et celles des autres catégories socio-professionnelles.

De 1978 à 1984, les horaires « identiques tous les jours » ont en effet diminué de 10,1 %. Mais, comme le montre le tableau ci-après, ce sont d'abord les cadres qui ont été touchés par cette mesure, alors que les ouvriers étaient peu affectés.

Même horaire tous les jours
(taux d'évolution entre 1978 et 1984)

Cadres supérieurs	– 15,6 %
Cadres moyens ..	– 15,9 %
Employés	– 12,3 %
Ouvriers	– 4,8 %
Pers. de serv.	– 7,6 %

La situation n'est pas, à première vue, du même ordre pour les femmes : elles sont en effet *légèrement plus nombreuses* que les hommes à voir diminuer les « horaires identiques tous les jours » (– 11,9 % contre – 9,6 %). Mais encore faut-il voir au profit de quel type d'horaire se fait cette évolution. Or c'est dans le type d'horaire le plus contraignant — horaires différents selon les jours, mais fixés par l'entreprise que la différence d'évolution entre la population masculine et la population féminine est la plus sensible.

Le taux de progression chez les *hommes qui y sont soumis* est *en* effet de + 10,8 %, alors qu'il est de + 21,5 % pour les femmes. Une partie non négligeable de celles-ci ont donc quitté le domaine du « même horaire tous les jours », mais pour se retrouver dans celui des « horaires différents selon les jours, mais fixés par l'entreprise » : il n'est pas établi qu'elles aient gagné au change (1).

La journée de travail

De manière générale, l'heure de début du travail a reculé : il y avait en 1978 12,4 % des hommes et 6,4 % des femmes à commencer leur travail avant 7 heures du matin, il n'y en a plus respectivement que 11,8 % et 6 %. Mais ce n'est guère aux ouvriers qu'a bénéficié cette évolution : la proportion d'entre eux qui commencent le travail avant 7 heures du matin reste, de 1978 à 1984, rigoureusement identique : 17,1 % pour les hommes, 13,9 % pour les femmes.

Est-ce à dire que l'évolution entre 1978 et 1984, pour ce qui concerne l'heure de début du travail, aurait été semblable pour les hommes et pour les femmes ? L'examen de la population ouvrière qui commence son travail entre 7 heures et 8 heures amène à nuancer cette appréciation : le taux de diminution pour *les ouvriers qui* entament leur travail entre 7 heures et 8 heures est en effet de – 23,2 %, alors qu'il n'est que de – 2,8 % pour les ouvrières.

Cette évolution n'est en rien compensée par une évolution en sens inverse au niveau des heures tardives de fin de travail : parmi ceux qui terminent leur travail après 19 h 30, le taux de diminution, entre 1978 et 1984, est, pour les ouvriers, de – 8,4 % et, pour les ouvrières, de – 8,2 %.

Le discours sur le rôle familial *– et maternel – de la femme, que* le patronat tient volontiers quand il s'agit, par exemple, de justifier le recours au temps partiel, devrait logiquement conduire à une évolution en faveur d'horaires moins matinaux pour le début du travail et moins tardifs en fin de journée. En fait, ce discours semble bien s'effacer devant les impératifs de la rentabilité : qu'il s'agisse de commencer son travail tôt ou de le finir tard, l'évolution est au contraire plus lente chez les ouvrières que chez les ouvriers.

Quant à la proportion des ouvriers ayant une journée de travail de plus de 11 heures (sans temps de trajet mais pauses et temps de repas inclus), elle diminue de – 26,2 %, mais la proportion des ouvrières qui sont dans ce *cas augmente, elle, de + 17,6 %.*

En fin de compte, si l'on ajoute le temps de transport — qui a d'ailleurs en moyenne légèrement augmenté entre 1978 et 1984, — c'est la proportion de cadres quittant leur domicile avant 6 heures qui a, elle, sensiblement diminué, tandis que cette même proportion reste stable chez les ouvriers et les employés : 14 % et 4 %. Et la même différenciation se retrouve entre sexes : la proportion d'hommes quittant leur domicile avant 6 heures a ainsi diminué (de 10,6 % en 1978 à 9,6 % en 1984), mais la proportion de femmes est restée stable (4,4 %).

La nuit, le dimanche, le samedi...

Entre 1978 et 1984, la proportion des salariés travaillant « au moins une nuit » dans l'année a *augmenté (taux de progression de* + 9 %). Cette progression est encore plus nette pour ceux qui travaillent plus de cent nuits (taux de progression + 68,4 %). Dans l'ensemble, ce sont les femmes qui supportent l'essentiel de cette augmentation (taux de progression de 19,5 % contre 11 % pour les hommes) malgré la législation qui leur interdit le travail de nuit (entre 22 heures et 5 heures du matin) (2). Ce phénomène est particulièrement sensible dans la catégorie « ouvriers », où le taux de progression du travail de nuit chez les ouvriers hommes est de 6,5 %, tandis qu'il est de 46,6 % chez les ouvrières.

Le travail le dimanche (occasionnel ou permanent le diman*che) a également augmenté de* 18,8 % à 19,9 %. Le taux de progression est ici plus sensible chez les hommes (8 % contre + 4,5 % chez les femmes), mais le constat est différent si l'on considère ceux qui travaillent « plus de 41 dimanches » : leur proportion diminue légèrement (taux de diminution de – 3,2 %).

La « flexibilité », telle que la souhaite le patronat, aurait-elle des difficultés à s'appliquer en ce qui concerne le week-end ? Globalement, le travail du samedi connaît en effet une légère diminution : il ne concerne plus que 45,7 % des salariés, contre 46,7 % en 1978. Cette diminution ne profite qu'aux hommes, la proportion de femmes travaillant au moins un samedi augmentant au contraire légèrement.

Enfin, le recours à la forme la plus contraignante de contrôle des horaires, l'horloge pointeuse, donne les mêmes indications. Il diminue globalement de 12,7 % et encore plus nettement (– 17,4 %) là où il était le plus usité, c'est-à-dire dans la population ouvrière. Mais le taux de diminution est là aussi sensiblement plus faible chez les femmes que chez les hommes (– 9,1 % contre – 15,7 %).

Une société à deux vitesses

Il n'est pas possible, dans le cadre de l'enquête effectuée par le ministère, de repérer ce qui était acquis dans les trois premières années (1978-1981) et ce qui doit être attribué aux trois années du gouvernement de la gauche. Il semble bien cependant que les gouvernements Mauroy n'aient guère freiné l'évolution vers la « flexibilité » : petit à petit, et en contournant pour le moment l'obstacle des grandes négociations avec les organisations syndicales, la politique patronale a commencé à s'appliquer.

Cette application comporte certes à la fois des avancées et des reculs.

*Mais cette mise en place dis*crète de la flexibilité aggrave de manière préoccupante une série de distorsions au sein de la communauté des salariés. Loin de rapprocher les conditions de travail des ouvriers de celles des employés, pour ne pas parler des ingénieurs et des cadres, la « flexibilité rampante » accroît encore les distorsions.

De la même manière, l'évolution entre 1978 et 1984 se fait largement aux dépens des femmes. Quand celles-ci détenaient, dans un domaine quelconque — les heures du début de travail, par exemple, — quelques avantages objectifs par rapport aux salariés masculins, ces avantages sont peu à peu gommés. Quant aux handicaps et retards — qui constituaient déjà en 1978 l'essentiel de leur situation, — ils vont en s'aggravant.

De ces évolutions, un chiffre apparaît symbolique : il y avait encore en 1978 un pourcentage plus important d'hommes que de femmes soumis à l'horloge pointeuse : 19,1 % contre 18,5 %. Les femmes détiennent aujourd'hui le maillot jaune de cette spécialité : 16,8 % contre 16,1 % chez les hommes (37,6 % chez les ouvrières contre 21,9 % chez les ouvriers).

Ainsi se dessine le visage d'une société « à deux vitesses », qu'il est toujours possible de feindre d'ignorer : une lecture des seuls chiffres globaux peut aboutir à la conclusion que, après tout, tout le monde avance. L'essentiel, pourtant, est que l'écart se creuse.

JACQUES KERGOAT.

(1) Si l'on observe l'évolution entre 1978 et 1984, la « souplesse des horaires », que l'air du temps associe volontiers au travail à temps partiel, ne va pas en s'accroissant, du moins pour les femmes. Pour les femmes à « temps partiel », le type d'horaire « le même tous les jours » a au contraire connu un taux de progression de + 45 %, de même que les horaires « différents selon les jours, mais fixés par l'entreprise » (+ 30,7 %). Par contre, les « horaires libres » connaissent un taux de diminution de – 12,4 %.

(2) Il existe bien entendu des dérogations là où la présence d'un personnel féminin peu qualifié apparaît fort utile, les hôpitaux, par exemple... Ainsi l'interdiction ne s'applique pas aux *« femmes occupées dans les services de l'hygiène et du bien-être n'effectuant pas normalement un travail manuel »*.

CANADA

La tentation du libre-échange avec les Etats-Unis

Ottawa ne peut se couper des Etats-Unis qui achètent les trois quarts de sa production. Mais le libre-échange ne lui serait-il pas fatal ?

JAMAIS encore le Canada et les Etats-Unis n'ont été si près de réussir à éliminer leurs frontières communes. Malgré leurs traditions libérales, les deux pays ont jusqu'ici évité un accord bilatéral qui isolerait le continent et confondrait les deux voisins. Les derniers obstacles semblent levés, et les Canadiens croient aujourd'hui possible la conclusion d'un *« libre-échange à l'américaine »*.

Au début de juillet, le ministre canadien du commerce extérieur, M. James Kelleher, a demandé au premier ministre, M. Mulroney, le feu vert pour préparer les négociations qui doivent s'ouvrir avec les Américains au début de l'automne. *« Et ils nous attendent »*, affirmait M. Kelleher, interrogé au cours de sa récente visite à Paris. Déjà en mars, à Québec, le président Reagan *déclarait conjointement avec* M. Mulroney : *« Nous sommes aujourd'hui convenus d'accorder la priorité (...) à l'élimination des barrières douanières existantes, de façon à maintenir et à faciliter le flux des échanges et des investissements. »*

En effet, la frontière entre les deux pays a beau être poreuse, les droits de douane n'en affectent pas moins 35 % des exportations américaines vers le Canada et 13 % des ventes canadiennes aux Etats-Unis. Des experts ont calculé que leur élimination permettrait une amélioration de 5 % à 10 % du coût de la vie, le prix des chaussures et des vêtements diminuant même de 20 %. Et, du fait de l'allongement des chaînes de production, les gains de productivité pourraient atteindre 30 %.

Les deux pays s'accusent mutuellement de protectionnisme : le Canada se plaint de contraintes imposées à son acier, son bois ou ses pommes de terre. Les Etats-Unis rejettent sur l'autre la faute de leurs 15 milliards de dollars de déficit commercial avec le Canada en 1984. Leurs exportations, déjà pénalisées par le taux de change (un dollar canadien ne vaut plus que 0,75 dollar américain quand il était à parité en 1976), sont parfois lourdement taxées, notamment les meubles, l'informatique, les brevets ou les droits d'auteur.

Les deux gouvernements considèrent que le développement des échanges assure la croissance, mais ils ont fort à faire pour en convaincre leurs opinions publiques respectives. Aux Etats-Unis, M. Reagan doit obtenir du Congrès qu'il vote l'ouverture des *négociations, avant que les élec*tions législatives d'automne n'établissent une majorité encore plus favorable aux thèses des industriels protectionnistes. Ceux-ci s'appuient sur l'exemple du déficit global des échanges dans le *cadre du Pacte automobile* — le seul secteur avec la défense dans lequel s'applique un accord de libre-échange *(voir encadré)*.

Des deux partenaires, le Canada, le plus demandeur, est paradoxalement le plus réticent : sans mesures douanières, le pays craint de devenir l'atelier et l'entrepôt d'un voisin dix fois plus puissant, et qui possède déjà les deux cinquièmes de son économie. C'est sur ce thème de *« frontière-protection »*, rebaptisée *« politique nationale »*, que le premier chef du gouvernement a été élu au dix-neuvième siècle et que, en 1911, le Parti libéral a perdu le pouvoir.

Mais le Canada peut-il continuer à payer le prix de son individualisme économique ? Il a déjà dégringolé du cinquième au huitième rang des puissances commerçantes depuis 1960. M. Kelleher se plaint de ce que, à force de se protéger des Etats-Unis, le Canada se soit affaibli, au point d'être inondé de produits asiatiques.

Le pays doit surtout tirer les conclusions de l'importance de ses échanges avec les Etats-Unis, essentiellement responsables du taux de croissance de 4,5 % de l'année dernière. Ces exportations représentent désormais 76 % du total canadien, contre 65 % il y a six ans. Une dépendance dont le pays reconnaît déjà les avantages, comme il vient encore de le montrer en libéralisant les investissements étrangers, à 80 % d'origine américaine : c'était la seule mesure susceptible de réduire un chômage qui frappe toujours 11 % de la population active.

Prudence

M. Kelleher exclut de négocier la moindre concession sur la culture ou l'identité du peuple canadien, qui ne pourrait que sortir renforcé du libéralisme économique. *« Si un pays est fort économiquement, il sera fort culturellement, parce qu'il pourra se le payer »*, dit-il.

Le ministre n'en est pas moins prudent. Il s'interdit de parler d'un libre-échange qui impliquerait *« une élimination totale des barrières de douane »*. Il préfère la notion *« d'accord commercial global »* sur les biens et sur les services qui laisse subsister — au moins intellectuellement — plus de protections en cas de dumping ou de subventions.

Les résultats semblent encourageants. Les provinces consultées — maîtres de leur commerce extérieur — ont préféré la solution globale aux autres options présentées par le gouvernement fédéral ; le statu quo, un accord sectoriel (déjà tenté en 1983 et abandonné) ou un accord-cadre, institutionnalisant un comité consultatif chargé de résoudre les contentieux cas par cas. *« Aucune solution n'est sans risque »*, avait prévenu M. Kelleher.

Même le Québec et l'Ontario se sont rendus aux raisons traditionnelles de l'Ouest canadien. En effet, la Prairie, producteur de produits bruts ou semi-finis, ne peut que bénéficier de la réduction des prix des produits manufacturés consécutifs à l'abaissement des barrières douanières, tandis que l'Est, industrialisé, souffrirait de la concurrence américaine.

Les autres pays, par principe opposés au bilatéralisme, observent les deux puissances commerciales resserrer encore leurs liens. L'accord, s'il est conclu, affecterait 6 % du commerce mondial — le plus grand commerce bilatéral du monde — hors même les effets de détournement de trafic que produit un tel rapprochement.

M. Kelleher entend respecter scrupuleusement le GATT (1), qui, dans son article 24, prévoit une dérogation aux règles de non-discrimination dans le cas d'une union douanière. *« Non seulement le libre-échange multilatéral reste une priorité pour le Canada, mais encore l'accord global avec les Etats-Unis sera-t-il un pas dans la bonne direction »*, ajoute-t-il dans un appel du pied aux pays qui, aujourd'hui, bloqueraient une négociation commerciale dans le cadre du GATT. Le pays ne veut surtout pas s'aliéner des partenaires dont il a besoin pour diversifier ses échanges. Le Canada peut bien s'unir économiquement aux Etats-Unis, la mariée tient à son indépendance.

DOMINIK BAROUCH.

(1) Le GATT (initiales anglaises pour désigner l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) organise des négociations multilatérales entre ses douze Etats membres. Elles ont pour but de libéraliser le commerce mondial.

Un exemple sectoriel, le Pacte automobile

JAMAIS le Canada ne serait devenu le septième constructeur mondial d'automobiles sans le Pacte de 1965 sur l'automobile. Avant, l'étroitesse du marché élevait les coûts, et l'industrie canadienne, pourtant une pionnière, ne survivait que grâce aux protections douanières. Le Pacte a permis d'ouvrir les frontières sur un marché dix fois plus vaste.

Les économies d'échelle réalisées ont fait bondir la productivité à tel point qu'il coûte désormais moins cher de construire un véhicule au Canada qu'aux Etats-Unis. L'industrie a grandi et réalise 60 % des exportations de produits manufacturés du Canada et 20 % de l'activité de l'Ontario.

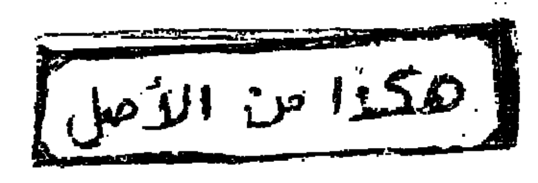
Ces résultats ne se seraient pas produits sans les garanties dont le Canada s'est entouré. Le Pacte est en effet dissymétrique : alors que les Etats-Unis n'importent en franchise que les voitures canadiennes — en dérogation aux règles du GATT, — le Canada, lui, importe librement les voitures de toute origine, mais à condition d'assembler une partie des véhicules sur place et d'utiliser un minimum de composants nationaux.

La crise récente a confirmé la solidité de ces garanties. Pour continuer à vendre en franchise, les constructeurs américains ont fait tourner leurs *usines canadiennes, même à perte. De plus,* pendant que les usines américaines se reconvertissaient vers de plus petits modèles, l'industrie locale a profité de la reprise inattendue de la demande de gros modèles, sa production principale pour laquelle elle bénéficie d'un avantage comparatif.

Mais le pays a eu de la chance. La situation était moins favorable de 1973 à 1982, quand, frappé de plein fouet par la désaffection pour les voitures gouffres à essence, le Canada enregistrait de graves déficits dans ses échanges en matière d'automobiles avec les Etats-Unis, en même temps que le marché était inondé de voitures japonaises plus compétitives.

« Impossible de prévoir l'évolution fantasque de la demande », disent les constructeurs, qui se défendent d'avoir laissé au Canada la production des modèles dépassés. Et d'ajouter que s'y construisent désormais la petite Ford Escort et le « Magic Van », une camionnette à succès de Chrysler. Il n'empêche que certains Canadiens regrettent d'avoir perdu le contrôle sur les décisions de l'industrie. Les états-majors ne sont qu'à 400 kilomètres de leurs usines canadiennes, mais à Detroit, aux Etats-Unis. Car si la voiture canadienne existe, elle s'appelle Ford, Chrysler ou GM.

D. B.



La chronique de Paul Fabra

Le tournant

BIEN que les métaphores soient dangereuses en économie, car elles brouillent encore un peu plus les concepts de cette science peu exacte et invitent à raisonner par analogie (avec toutes les erreurs que cela implique), on est tenté d'en risquer une au spectacle qu'offre aujourd'hui un marché des changes désorienté par la baisse du dollar, le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et la persistance du marasme ailleurs : l'économie mondiale ressemble à un immense sac privé d'armature et dont les éléments disparates qu'il renferme ne tiennent ensemble que parce que le tout *a été ficelé* à la hâte par une corde qu'on a serrée dans tous les sens. Les fortes pressions qui s'exercent ainsi à l'intérieur endommagent les parties les plus fragiles d'un contenu qui comporte très peu de pièces dures et résistantes. Cependant, la corde vient-elle à se relâcher, le paquet risque de se défaire avant qu'on ait eu le temps d'en profiter pour le disposer de façon plus harmonieuse et pour renforcer le contenant.

Le rôle de la corde pourrait bien avoir été joué par le dollar. Son niveau élevé était pourtant considéré, non sans raison, comme un facteur négatif dans la mesure où il ne reflétait pas les vrais rapports de prix entre, d'une part, les biens et services produits aux Etats-Unis et, d'autre part, ceux qui sont produits dans les autres pays.

Cependant, le dollar fort a contribué à sa manière, au cours des dernières années, à maintenir un semblant de cohérence dans un monde menacé de dislocation par la faillite des débiteurs et la montée du chômage, pour ne parler que des deux aspects les plus graves de la « crise ».

La surévaluation du billet vert a pour effet d'abaisser sur le marché américain, de loin le plus important de tous, le coût des marchandises étrangères. Il en est résulté, dans tous les pays fournisseurs des Etats-Unis, un boom parfois tout à fait extraordinaire des exportations vers ce pays. *« Parmi les quelque 20 % d'entreprises françaises qui marchent très bien, on compte d'abord et presque exclusivement celles qui fabriquent des biens de consommation vendus aux Etats-Unis »*, disait-on jusqu'à l'automne dernier au siège du CNPF (Conseil national du patronat français).

A cause du tassement des affaires de l'autre côté de l'Atlantique, la remarque n'est plus tout à fait aussi justifiée, mais elle demeure en gros valable, comme en témoigne le déficit record de la balance commerciale américaine.

ENTRE la moitié et les deux tiers de l'augmentation des exportations constatées l'an dernier dans de nombreux pays, dont la France, est imputable à l'accroissement de leurs ventes sur le marché américain.

Un fait qui prend toute sa signification si l'on précise que, à en croire des études économétriques (traitement des données statistiques par des méthodes mathématiques reposant, bien sûr, sur un certain nombre d'hypothèses sur le fonctionnement de l'activité économique) émanant de l'OCDE, de la BRI (Banque des règlements internationaux) et de certaines firmes privées, c'est l'exportation qui a constitué le principal, et parfois quasiment unique, moteur de la croissance. Les pays d'Amérique latine, pour leur part, ont trouvé dans leurs recettes d'exportation accrues les moyens de payer une partie importante des intérêts relatifs à leurs énormes dettes contractées en dollars.

Si depuis la fin de la seconde guerre mondiale, pour ne pas remonter plus loin dans le temps, le dollar est au centre du système monétaire international, il faut se souvenir que pendant une longue période, allant de 1959 à 1979, il n'a, sauf à de courtes interruptions, cessé d'être une monnaie soutenue par les Banques centrales d'Europe occidentale et du Japon. Les achats de soutien auxquels celles-ci procédaient se sont d'abord faits à un taux déterminé par avance (régime des taux de change fixes), puis, a partir de 1973, à un taux libre (régime des taux de change flottants).

Mais, quelles qu'aient pu être les modalités de ces opérations, elles avaient pour conséquence d'alimenter puissamment l'inflation. Quand par exemple, en 1977 et 1978, la Banque de France, la Banque d'Angleterre, la Bundesbank, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse, rachetaient d'énormes quantités de dollars pour en freiner la chute, ces instituts d'émission émettaient respectivement en contrepartie qui des francs, qui des livres sterling, qui des marks, qui des yens, qui des francs suisses.

Après vingt ans de fonctionnement quasi ininterrompu, ce processus a été brusquement stoppé, dès avant l'arrivée de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche, par la politique monétaire du célèbre et austère Paul Volcker, nommé président du Système de réserve fédérale (institut d'émission des Etats-Unis) en octobre 1979 par Jimmy Carter.

Ce n'est donc pas qu'aux Etats-Unis que la remontée du dollar est indissociablement liée à la cure de désinflation. Il s'agit d'un phénomène beaucoup plus général. N'oublions pas non plus les avantages qu'en ont tirés les pays, telle l'Allemagne, qui possèdent de très importantes réserves de change libellées en cette devise. Les plus-values encaissées par la Bundesbank ont servi à éponger une partie du déficit du budget fédéral.

EST-CE à dire qu'une baisse durable du dollar s'accompagnerait nécessairement d'un retour en force de l'inflation ? Rien n'est moins sûr. Le motif n'en est pas seulement qu'une grande marge existe avant que les banques centrales éprouvent la nécessité d'intervenir massivement.

Marge qui tient à l'ampleur de la surévaluation que l'Institute for International Economics que dirige à Washington Fred Bergsten (ancien conseiller de Carter), chiffre pour sa part à 40 % – mais les analyses de l'institut en question sont souvent hasardeuses.

Il y a de sérieuses raisons de penser que le mouvement de désinflation se poursuivra, indépendamment de l'évolution du dollar. C'est que ce mouvement tient au fait que de puissantes forces déflationnistes sont à l'œuvre pour s'opposer aux pressions inflationnistes, liées notamment aux déficits budgétaires, toujours agissantes.

Si ce phénomène est rarement ou jamais mentionné dans les documents officiels, c'est que la majorité des économistes continuent de refuser l'idée que le concept de déflation puisse s'appliquer au monde moderne (disons au monde d'après la grande dépression des années 30).

DANS un article publié il y a quelques semaines dans le bimensuel américain *Fortune* (numéro du 13 mai), on pouvait lire sous la plume de l'analyste John Rutledge un article publié sous le titre « Risque de déflation aux Etats-Unis ». Le texte, écrit dans un style assez maladroit, a le mérite d'attirer l'attention sur un certain nombre de faits trop souvent négligés. *« A la fin de 1983, les investisseurs américains détenaient un volume d'actifs estimé à 24 000 milliards de dollars, soit plus de sept fois le PNB de 1983. Même si l'on ne tient pas compte des marchés de valeurs mobilières, le public détenait encore plus de 11 000 milliards de dollars d'actifs corporels, tels que logements, terrains agricoles, etc. »* Et l'auteur de poursuivre : *« La longue période de hausse des prix des années 70 a incité les Américains à accroître la part de leur patrimoine constitué de biens immobiliers, métaux et autres actifs servant de refuge contre l'inflation au détriment des actions, obligations et autres valeurs mobilières. »*

Rutledge explique ensuite que, lorsque la hausse des prix s'est ralentie et que les possesseurs de biens refuges ont voulu les vendre pour acheter des valeurs mobilières, ils ont trouvé peu d'acquéreurs, de sorte que les prix des biens sur lesquels ils avaient compté pour se prémunir contre l'inflation ont baissé. *« Malheureusement, pour les détenteurs de ces biens qui se déprécient, il leur reste à rembourser les crédits contractés pour les acquérir, majorés des intérêts. Voila pourquoi la désinflation telle que nous la vivons depuis quatre ans a pour effet d'accroître la part de l'endettement dans les comptes des ménages et les bilans des entreprises. »*

Cela amène l'auteur à constater que *« la structure de l'endettement d'une économie doit nécessairement finir par s'aligner sur la valeur des actifs »*. Conséquence : tôt ou tard, la diminution de la valeur des actifs entraîne les défauts de paiement de toute nature. *« Toute reprise tirée par des éléments de flux* (déficit budgétaire, formation des stocks, etc.) *sera finalement interrompue par les réductions de dépenses qu'opéreront ceux qui souhaitent épargner davantage pour pouvoir rembourser leurs dettes. »*

Pour l'instant, les consommateurs américains continuent... d'emprunter au rythme de 20 % par an pour acheter des biens de consommation plus ou moins durables. Mais une partie de plus en plus grande de ces biens sont importés : l'industrie nationale ne profite donc que très partiellement de cette demande, ce qui explique que le rythme de l'expansion s'est beaucoup affaibli depuis l'été dernier. Qu'arrivera-t-il le jour où la consommation, qui est plus que jamais le moteur de la reprise, s'essoufflera ? *Peut-être faudra-t-il pousser plus loin* le raisonnement de John Rutledge et se demander si ce qui est arrivé aux actifs corporels n'arrivera pas à son tour aux valeurs mobilières.

Une « révolution verte » en Afrique noire ?

(Suite de la page 13.)

Revenons à l'Afrique. Les seules techniques à atteindre représentent des opérations longues et assez compliquées. Au moment du repas, dans la savane, dans la forêt, à l'ouest comme à l'est, les femmes s'affairent autour du foyer fait de trois pierres. Aujourd'hui, le bois se fait rare sous la pression démographique.

Ces paysans du sud du Tchad se plaignent que leurs femmes doivent marcher des kilomètres pour chercher du bois. Alors dira-t-on : « Il n'y a qu'à leur apprendre à utiliser les foyers en terre cuite utilisés en Asie depuis des siècles. Ils économiseront la moitié du combustible. » En fait le passage à cette technique n'est pas simple. Il faut trouver la bonne terre, le temps adéquat de cuisson, le tour de main, puis propager le prototype...

Autre exemple : améliorer la rentabilité des puits en faisant passer la corde par une poulie. Dans des pays qui n'ont pas connu la roue jusqu'à une période récente, le changement n'est pas si aisé.

En matière de techniques agricoles, le saut de la houe à la charrue est énorme. En Asie, un seul homme pousse l'araire et conduit les bœufs comme un enfant de chez nous sa trottinette ! En Afrique, il faut domestiquer les bœufs. Au début, un à deux hommes tiennent la charrue, d'autres guident les bœufs, et cette innovation perturbe, dans plusieurs régions, l'ancienne division du travail entre pasteurs et agriculteurs ou entre hommes et femmes.

Quant à la mise en valeur de vastes périmètres irrigués, elle ne va pas sans peine faute d'héritage historique, d'où tant de déboires depuis 1960 ou avant.

De larges espoirs

La fragilité politique de nombreux Etats, la minceur de la couverture administrative, ne facilitent pas non plus les innovations techniques. Il en va de même de l'éparpillement des villages et surtout de ces déplorables voies de communication.

Tous ces obstacles ont été sous-estimés à l'heure des indépendances, vers 1960, ce qui ne doit pas nous conduire à l'erreur inverse du catastrophisme. Les difficultés peuvent être surmontées moyennant le temps, des dirigeants et des cadres décidés.

Malgré la forte augmentation de la population, qui creuse chaque jour davantage l'écart entre les techniques traditionnelles et les besoins, plusieurs facteurs positifs pèsent sur la balance. Le paysan africain a su innover dans le passé comme de nos jours. Pensons à la propagation des plantes américaines (manioc, maïs, arachide, piments...) bien avant la période coloniale. Plus tard le cacao a progressé de manière spontanée au Ghana et les petits planteurs du Kenya et de l'Ouganda n'ont pas été long à se lancer dans le café.

Même illettrés, les paysans savent compter. Des politiques plus avisées en matière de prix, comme celles suivies en Asie, ne manqueraient pas d'avoir des effets positifs. Des efforts beaucoup plus massifs dans la recherche s'imposent, de même que dans la construction de bonnes routes. Rappelons que, au Pendjab indien, ce champion agricole, tous les villages sont accessibles par des routes en dur.

Juguler les famines

Les Africains détiennent en revanche un avantage sur les Asiatiques. Ceux-ci ne peuvent s'en sortir qu'au prix de très fortes hausses de rendement, processus qui devient complexe en matière de gestion de l'économie nationale, alors que les premiers peuvent se contenter d'augmentation assez modestes de la production par hectare grâce aux réserves de terres à mettre en valeur en même temps.

Toutes les tâches évoquées ci-dessus relèvent de l'art du possible à moyen et à long terme. Dans l'immédiat, l'objectif numéro un consiste à juguler la famine. Le système suivant serait relativement simple à propager :

1) Constituer dans chaque pays un réseau de silos grâce au soutien extérieur.

2) Assurer par un contrôle conjoint des nationaux et des bailleurs de fonds étrangers que les silos sont renouvelés en permanence, au besoin avec l'aide alimentaire.

3) Assurer d'un commun accord une politique judicieuse des prix à l'achat des céréales locales et à la vente du grain importé ou du cru.

Ainsi, en cas d'alerte, les pays menacés auraient le temps de réagir : lâcher les stocks sur le marché pour enrayer l'envolée des prix, organiser d'éventuels secours, importer des céréales de manière progressive, ce qui éviterait le présent gâchis : ports encombrés, sacs de grain qui pourrissent sur les quais dans la vaine attente de camions ou de trains.

Pour éviter que cette politique constitue un oreiller de paresse, elle devrait être revue périodiquement et liée à une véritable politique de développement. Un tel système comporterait bien sûr des failles et des abus, mais ne serait-ce pas un moindre mal en face des réalités actuelles ?

GILBERT ÉTIENNE.

culture

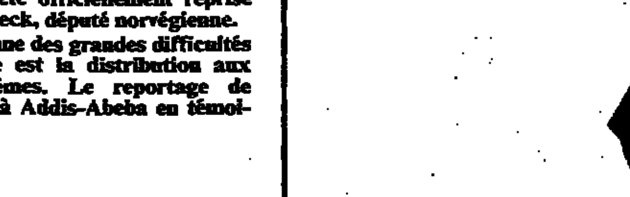
« LIVE AID », VINGT-QUATRE HEURES POUR L'AFRIQUE

« Feed the world », nourrissez le monde

Le samedi 13 juillet les concerts du « Live Aid » en faveur de l'Afrique ont réuni simultanément à Wembley et à Philadelphie cinquante-deux groupes de rock qui ont joué bénévolement. Au total, vingt-quatre heures de musique (dix en Angleterre, quatorze aux USA) et le plateau transatlantique le plus prestigieux de tous les temps. Le stade de Wembley a accueilli soixante-douze mille personnes, ils étaient quatre-vingt-dix mille au stade John-F Kennedy de Philadelphie. L'événement a été retransmis par quatorze satellites dans cent quarante pays. On estime à un milliard et demi le nombre des téléspectateurs, soit plus de trois cent cinquante millions de foyers : un record historique.

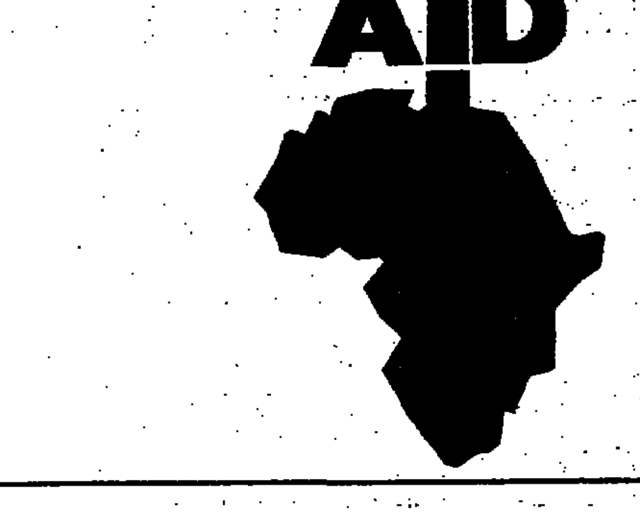
A Wembley, à partir de 17 heures (heure locale), les satellites ont permis d'alterner le direct avec les prestations américaines sur écran géant, et inversement à Philadelphie. A Sydney et à Cologne, des manifestations du même type ont également été relayées. De Moscou, on a pu voir le groupe de rock Autograf, qui a joué *Live* dans un studio devant deux cents étudiants sélectionnés. Dépassant toutes les prévisions, les recettes, dimanche, étaient évaluées à 480 millions de francs.

L'opération a coûté 3,5 millions de livres. D'un bout à l'autre de la chaîne, tout le monde a travaillé bénévolement. En Angleterre, les donations ont atteint au cours de la journée un rythme de 50 000 livres par heure. L'émir Hamdam Al-Maktoum a fait un don de 1 million de livres.



L'argent collecté par les « Live Aid », à l'instar du disque américain *(USA for Africa)*, est destiné à des actions de développement à plus long terme. MM. Garret Fitzgerald, premier ministre irlandais, et Tom Torney, député travailliste anglais, ont proposé, pour le prochain prix Nobel de la paix, la candidature de Bob Geldof, le chanteur des Boomtown Rats, qui est à l'origine des disques et des concerts. Cette proposition a été officiellement reprise par Mme Sissel Roenbeck, député norvégienne.

Mais, on le sait, l'une des grandes difficultés de l'aide à l'Afrique est la distribution aux populations elles-mêmes. Le reportage de notre envoyé spécial à Addis-Abeba en témoigne.





Rock au pouvoir, rock au sommet

De notre envoyé spécial

Londres. — Sur Oxford Street, la veille du concert, dans les bureaux de Harvey Goldsmith — le plus important promoteur de concerts qui a aidé Bob Geldof à organiser l'événements — la standardiste répondait inlassablement aux appels téléphoniques : « *Non, nous n'avons plus de billets à vendre, non, il n'y en aura pas sur place.* » Mis en vente dans plusieurs villes, il y a quelques semaines, les soixante-douze mille tickets sont partis en moins de quatre heures. Afin de contourner les taxes, qui avaient été pour le disque la cause de négociations difficiles avec le gouvernement, le prix de base des billets était de 5 livres (1 livre = 12 F), plus une donation imposée de 20 livres pour le public, de 95 livres pour les journalistes (c'est la première fois qu'aucune invitation n'a été délivrée pour un concert), et de 245 livres pour les tribunes réservées aux personnalités.

Pour limiter les spéculations du marché noir, des encarts annonçaient, dans les pages des petites annonces des hebdomadaires musicaux, que toutes propositions d'achat ou de vente passeraient obligatoirement par le journal. « *7 000 livres pour deux tickets* », titrait le *Sun* sur la moitié de sa première page, à la suite d'une vente aux enchères organisée officiellement et emportée par un millionnaire anglais. Le *Standard*, lui, préférait la photo des premiers spectateurs qui campaient devant le stade. La plupart des quotidiens nationaux se disputaient la « une ». C'était à qui donnerait les chiffres les plus extravagants : là, l'électricité utilisée à Wembley pourrait alimenter toutes les lumières d'Oxford Street pendant une semaine pour les fêtes de Noël ; ici, on enregistrait sur la vente de cassettes vidéo vierges un « boom » plus important que pour le mariage de Lady Di.

L'important c'est d'y être

Plus sérieusement, aux accusations qui lui ont été faites d'avoir écarté de l'affiche les musiciens noirs, Bob Geldof répondait que la question ne se posait pas en termes de couleur ou de goûts musicaux, mais de façon pragmatique : de la popularité des groupes dépendait la vente du programme aux chaînes de télévision du monde entier. Il n'en reste pas moins vrai que, à l'exception de Sade, les groupes africains et de reggae ont fait défaut à Wembley. A Philadelphie, où le métissage a mieux réussi, Michael Jackson et Lionel Richie (qui ont écrit la chanson *We Are the World*) n'ont pas répondu à l'invitation, et l'on n'a pas su pourquoi Stevie Wonder, prévu à l'origine, s'est désisté. Martin Meissonnier, le producteur de King Sunny Adé et de plusieurs groupes africains — qui avait pris contact avec la société de Harvey Goldsmith pour proposer leur participation — attend toujours une réponse. Il serait pourtant mal venu de faire un procès d'intention à Bob Geldof, qui se dévoue corps et âme sur tous les fronts pour la cause éthiopienne depuis six mois.

Sous un ciel sans nuages, les portes du stade se sont ouvertes à 10 heures, avec la ruée habituelle des premiers arrivés vers le devant de la scène. Ensuite, l'entrée s'est faite calmement : les membres du service d'ordre, qui travaillaient gratuitement, fouillaient les sacs derrière les barrières. Dehors, les places coûtaient entre 80 et 250 livres au marché noir. Quand on demandait le prix, prudemment les vendeurs annonçaient 25 livres, si on voulait acheter un billet, ils révisaient à la hausse. Une dizaine de trafiquants ont été interpellés.

Prêt pour le concert du siècle, conscient du privilège mais sans *montrer d'impatience*, à *11 h 30* tout le monde avait trouvé sa place dans une ambiance bonhomme sous le soleil qui commençait à taper sérieusement. Sur le terre-plein central, on préparait déjà les pique-niques. En face, une banderole au-dessus de la scène : « *Feed the World July 13th 1985 at Wembley Stadium* ». De chaque côté, le symbole du *Live Aid* : le continent africain surmonté d'un manche de guitare. Tout en haut le sigle du disque *(Feed the World : Nourrissez le monde)* : une mappemonde entourée d'une fourchette et d'un couteau. Le tout, gigantesque. A gauche et à droite : deux écrans géants.

A midi, au milieu des gradins, dans la tribune d'honneur, lady Diana et le prince Charles, donnent sous les acclamations le signal de la cérémonie d'ouverture. A leurs côtés, Bob Geldof. Derrière eux, Elton John et David Bowie. Sur scène, la fanfare des gardes de la reine entonne le *God Save the Queen*. Dans la foulée, avec un titre de circonstance *(Rockin' All Over the World)*, Status Quo prend le départ d'un marathon qui va durer dix heures, à raison d'un groupe toutes les vingt minutes. A peine arrivé, le Style Council de Paul Weller l'a remplacé pour laisser la place à son tour aux Boomtown Rats, le groupe de Bob Geldof, initialement prévu plus tard. Héros du jour, le chanteur répond aux ovations en déclarant : « *Vous faites de ce jour, le plus beau de ma vie.* » Le couple princier quittera le stade après sa prestation.

Très vite, sur place, on comprend que l'important c'est d'y être. Pas de voir ni d'entendre. Pour cela, la télévision remplit sûrement mieux sa fonction. La qualité d'écoute est approximative et noyée dans l'écho, et si l'on ne suit pas les groupes sur les grands écrans, il faut un minimum d'imagination pour distinguer les uns des autres. *Comme* tous les événements de cette importance, le frisson est au cœur de l'action mais aujourd'hui c'est le petit écran qui paradoxalement lui donne son relief, son ampleur.

Sans les 72 000 personnes à Wembley, les 90 000 à Philadelphie, mais surtout sans la télévision, les concerts auraient été impossibles. Un tel plateau est trop coûteux pour voir le jour dans d'autres circonstances : une cause ne suffisait pas pour mobiliser tant de musiciens, il lui fallait un retentissement mondial.

Woodstock a existé parce que l'époque était aux grands espoirs et que le rock allait refaire le monde. A ce prix, les groupes acceptaient de baisser les leurs et de jouer dans des conditions sommaires. Quand on s'est aperçu que *le* rock se contentait de générer le dollar, les illusions se sont évaporées et le show-business a repris ses droits.

A Wembley comme à Philadelphie, on s'est servi du star-system mais on a oublié le temps d'un concert la loi du marché. Certains ont reproché aux groupes de vouloir se faire de la publicité sur le dos du tiers-monde mais il n'y a pas de publicité quand on défile les uns après les autres. Noyé dans le nombre, on fait partie d'une mouvance où chacun range son ego. Quinze ans après, la vedette de Woodstock, c'est Woodstock : trois jours de paix et d'amour. Celles du *Live Aid* seront peut-être la générosité et la solidarité.

Une masse, une force, une émotion

Ainsi ce sont des noms qu'on a vus se succéder sans avoir vrai*ment le temps d'une communion*. L'espace de deux à quatre chansons, le contact est infime entre l'artiste et le public. Parfois, il cède même à l'incompréhension : les sifflements du public qui n'entendait pas Paul McCartney pendant les premiers couplets de *Let It Be* ; les hurlements de joie en plein milieu d'un morceau de Paul Young : le chanteur n'avait pas vu le Concorde qui passait au-dessus du stade transportant Phil Collins de Wembley — où il avait joué avec Sting — à Philadelphie, où il allait accompagner Eric Clapton. Et là encore, l'événement n'était pas ce que Phil Collins allait chanter mais qu'il allait le chanter à la même heure grâce au décalage en Angleterre et aux Etats-Unis.

Ce qu'on peut retenir de la programmation anglaise, c'est que les groupes des années 80 comme Spandau Ballet, Ultravox, Adam Ant, pèsent peu de poids comparés aux David Bowie, Bryan Ferry qui les ont inspirés. Chez les nouveaux venus, seul U2 en impose. Issus de la nouvelle vague anglaise, Sting et Elvis Costello — seul à la guitare électrique, il a eu la formidable idée de chanter *All You Need Is Love* des Beatles, repris par la foule comme un hymne — sont aujourd'hui à la hauteur de leurs aînés.

Mais au fond, là n'était pas l'important : Queen, Elton John, Paul McCartney (ou même le plaisir de voir les Who reformés à Wembley), Crosby Stills and Nash, Neil Young, Dylan, Jagger (ou même le plaisir de voir Led Zeppelin reformé à Philadelphie), tous, aussi grands soient-ils, étaient au même niveau, minuscules, à peine visibles, tout là-bas sur la scène au-dessous de l'immense banderole « Feed The World ». Tous réunis pour le final à Wembley, ils ont chanté *Do They Know It's Christmas ?* Alors, de loin, on a vu une masse d'hommes et de femmes, et cette masse représentait une force, une émotion. A 22 heures, le stade de Wembley s'est vidé. Dehors dans les files de voitures, les radios chantaient : Philadelphie avait pris le relais.

ALAIN WAIS.

Gouvernement télé

Jusqu'ici, seul le foot arrivait à rassembler un milliard de téléspectateurs dans le monde ! Un milliard d'hommes agglutinés dans leur fauteuil devant un petit poste, applaudissant ou jurant au même moment, en français, en chinois, en espagnol ou en russe, il y a de quoi rêver et réfléchir. Record battu, chiffres pulvérisés : un milliard et demi de téléspectateurs ont regardé, dans la nuit du samedi au dimanche, les concerts de Wembley et de Philadelphie. Ce formidable événement médiatique, fusée à plusieurs étages, grand-messe, oblige à reconsidérer le rock, la télévision, son pouvoir, la culture...

La télévision fait effet de loupe en même temps qu'elle fait effet de révélateur. Le rock, comme le foot, est à la fois plus que de la musique ou un sport : c'est un rituel (auquel on communie), une patrie — et la télé est son gouvernement. — C. H.

Le langage d'une planète

Le lever de rideau de ce spectacle planétaire unique, aussi imprévu et aussi incapable de se répéter que n'importe quel acte de la vie, a eu lieu à Wembley en présence du prince Charles, de la princesse Diana et de Bob Geldof, l'initiateur du premier 45 tours en faveur de l'Ethiopie *(Do they know it's Christmas)*.

Les Who, le plus célèbre groupe de rock avec les Beatles et les Rolling Stones, s'est reformé pour l'occasion. Elton John a été flamboyant et Phil Collins a commencé sa prestation avant de prendre un Concorde spécialement affrété par British Airways pour la terminer au stadium de Philadelphie, où les rock-stars anglaises et américaines se sont succédé, l'âme bouillante de grandeur et d'invention contradictoire, instinctive et éternelle.

Les demi-dieux de la musique sont aussi des êtres humains, désespérément humains : des retours sur scène ont été à la frontière du tragique (Jimmy Page et surtout Crosby, Stills, Nash and Young, réunis pour la première fois depuis 1974). Mais les plus grands guitaristes étaient là, lumineux. Mick Jagger, en duo avec Tina Turner, a été impérial. Comme Bob Dylan, présenté par Jack Nicholson, et qui a chanté quatre titres dont *Blowin'in the wind*, accompagné à la guitare sèche par deux Rolling Stones : Keith Richard et Ron Wood. En guise de final, les participants de Philadelphie, entraînés par Harry Belafonte et Lionel Richie, ont repris *We are the world*.

Toutes les voix se sont fondues littéralement pour faire jaillir la réalité, la densité d'un concert qui ne s'est pas appuyé sur un discours constitué et n'a renvoyé à aucun. Le rock, qui a été autrefois l'envie, le désir, c'est-à-dire la force de vie qui transfigure tout, a vécu dans l'ennui depuis des années. Il s'est plié aux mécanismes économiques, il s'est inséré dans toutes les musiques populaires, dans l'imaginaire des jeunes du monde entier. Trente années après son apparition, il est, avec l'image cinématographique et télévisuelle, le langage commun de la planète.

Le revoilà par miracle à un moment où on n'a jamais autant parlé de civilisation et de culture tandis que des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent de faim sur le sol africain. La musique populaire de notre temps retrouve une fonction et une raison d'être. Avec toutes les ambiguïtés qui découlent de la charité des riches.

CLAUDE FLÉOUTER.

Autour d'une piscine à Addis-Abeba

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Dans la piscine enfin remplie, le conseiller est-allemand fait consciencieusement ses longueurs du matin. Son petit bonnet de bain blanc, qui passe et repasse entre les cordes du couloir, sert de repère à quatre hommes mal rasés qui bavardent en arabe sous un grand parasol. Eux ne sont pas là pour bronzer — ils ont gardé leur combinaison de vol kaki, — mais pour se reposer entre deux missions. Les quatre pilotes libyens boivent tranquillement leur jus de fruits, sans un regard pour le *jogger* bedonnant — un Américain de l'ONU — qui traîne ses tennis sur les pelouses mouillées du parc avant d'aller lui-même piquer une tête.

La piscine du Hilton d'Addis-Abeba, comme ses bars et ses salons cossus, accueille une faune étrange où se croisent le routard japonais et le fonctionnaire onusien, la religieuse en transit et le médecin sans frontières. Avec le regain de famine et la campagne internationale déclenchée pour secourir les paysans éthiopiens, on rencontre ces temps-ci beaucoup de pilotes — anglais, belges, italiens — et même des chanteurs célèbres en tournée, non pour gagner de l'argent mais pour en distribuer, ou tout au moins en promettre.

Répartir la manne

Harry Belafonte, accompagné par dix compatriotes arborant le tee-shirt « USA for Africa », annonce que le disque *We Are the World* a déjà été vendu à 11 millions d'exemplaires. Il promet que l'Ethiopie aura sa part des 46 millions de dollars déjà récoltés. Deux jours après, c'est Valérie Lagrange, qui, au nom de Chanteurs sans frontières, annonce que le disque français *Ethiopie* va bientôt passer le cap des 200 millions de francs de recette. Les porteurs de valises, au Hilton d'Addis, débordent de chèques. Ne reste plus qu'à les distribuer.

Ce ne sera pas facile si, comme les artistes le souhaitent, les bienfaiteurs doivent à la fois répartir la manne et consulter leur « collectif » pour accord. Valérie Lagrange a promis une aide à chacune de ses étapes : aux Médecins sans frontières du camp d'El Muelleh, au Soudan ; au fonctionnaire de l'ambassade de France à Khartoum, qui héberge quarante réfugiés de la faim dans son jardin ; à la mère supérieure d'un orphelinat catholique d'Addis-Abeba ; aux médecins et bénévoles du camp éthiopien de Korem, etc. Un chemin de croix semé d'embûches, où l'émotion et le désir d'aider se heurtent constamment aux contraines administratives ou politiques.

Les pilotes, eux, n'ont pas d'état d'âme. Sanglés dans leurs combinaisons impeccables, les Italiens profitent de la fraîcheur de l'air climatisé et du moelleux des fauteuils. Ils ne sont là que pour quarante-huit heures. Une mission qui ressemble fort à un tour de piste diplomatique ! Les trente Belges, en revanche, prennent leur mission très à cœur.

Chaque jour, à tour de rôle, deux équipages de sept hommes partent au petit matin rejoindre leurs Hercules C-130 de la Croix-Rouge et de l'armée belges. Ils quittent Addis avec des semences, des médicaments, du lait en poudre et vont se poser à Asmara, capitale de l'Erythrée, pour faire le plein de céréales laborieusement acheminées du port de Massawa. Ils distribuent ensuite leur cargaison dans les aérodromes alentour : Gondar, Axum, Makele, comme les trois C-130 américains basés à Asmara. L'un des avions américains, après avoir cassé son train sur la mauvaise piste, a fait un atterrissage sur le ventre. L'USAID n'a déjà plus que deux appareils en service... « *Ici, ça tourne très bien*, explique un pilote belge. *Ça n'est pas comme au Zaïre ! Les Ethiopiens déchargent le zinc en chantant. En vingt minutes, tout est empilé.* » Quant aux aviateurs anglais de la RAF, ils se félicitent de leur collaboration avec leurs collègues polonais, qui, de leurs hélicoptères, guident les délicates opérations de largage de blé en rase-mottes. « *Ils sont très complaisants*, dit un jeune Ecossais aux joues roses. *Ils acceptent toujours de transporter à la dernière minute un infirmier-secouriste ou une pièce de rechange.* »

Les pilotes belges font des périodes de vingt jours sur le terrain — Ethiopie, Soudan, Mali, Niger, etc. — et se reposent ensuite une semaine chez eux. Ils apprécient le Hilton et son confort, même s'ils sont deux par chambre, mais ils aiment surtout voler. « *La montagne éthiopienne, c'est dangereux, mais c'est fantastiquement beau !* », avoue un jeune commandant de bord. Ils se plaignent davantage de l'état des pistes que des contrôles imposés par le gouvernement éthiopien — un officier de liaison à bord de chaque appareil (« *l'œil de Mengistu* »). « *Parfois, il nous laisse prendre des photos, parfois non*, dit un mécanicien de bord. *Mais il n'aime pas qu'on vole à basse altitude...* »

Le Hilton d'Addis sert aussi de lieu de rendez-vous à tous ceux qui, désespérément, cherchent à mettre sur pied une filière d'aide. « *C'est une véritable course d'obstacles*, constate un tout jeune logisticien français en mission au Soudan pour le compte de Médecins sans frontières-Belgique. « *D'abord, il me faut trouver du sucre pour nourrir les gosses du Darfour. Le Soudan en produit, mais il préfère l'exporter pour les devises. Ensuite, il me faut de l'essence pour mes camions. J'ai fini par en trouver en pleurant chez AGIP — je parle italien. Mais, maintenant, je n'ai plus d'argent pour la payer !* »

Déception et colère

Certains ont dû déclarer forfait, tel ce jeune Français de Pau qui avait réussi à collecter 2 millions de francs dans sa région en projetant un film-choc sur les affamés de Korem. Le but : offrir l'argent, des camions et des volontaires pour aider une mission catholique implantée dans le Sidamo, au sud de l'Ethiopie. « *J'ai attendu la réponse des autorités pendant quatre mois*, raconte-t-il. *C'est long, pour des secours d'urgence ! Et voici maintenant que la Relief and Rehabilitation Commission* (RRC, organisme éthiopien qui coordonne l'aide) *me refuse tout net l'opération parce que je n'apporte pas assez d'argent, que mes camions sont d'occasion et que j'amène avec moi trop de monde !* » Déception et colère. Comment expliquer à ses amis palois que les Ethiopiens refusent leur aide parce qu'elle est... trop pauvre ?

« *Seules les grosses associations arrivent à mettre sur pied un projet*, explique le chef de mission de l'Action internationale contre la faim. (AICF) *Ne serait-ce que parce qu'il faut passer quatre ou cinq mois à Addis pour prendre des contacts et négocier.* » Ce qui n'empêche pas, après, les contre temps. L'AICF a un camion bloqué en douane depuis un mois pour d'obscures raisons administratives.

L'aide d'urgence, collectée en un temps record en Europe et en Amérique, s'enlise aux portes de l'Afrique. Au lieu de remplir les greniers des paysans éthiopiens, elle engorge les entrepôts de la mer Rouge et emplit... les salons du Hilton. Sous l'œil indifférent de la statue géante de Lénine et du portrait et du portrait-chromo du président Mengistu, plantés au carrefour d'en face.

ROGER CANS.

SPECTACLES

FESTIVALS

« SIMON BOCCANEGRA » à Orange

Honorer un contrat

C'est toujours un impressionnant spectacle que le cratère du Théâtre antique d'Orange rempli d'une foule d'été multicolore pour assister à un opéra, avec l'espoir, peut-être inconscient, d'une communion dans un chef-d'œuvre artistique porté par la grandeur du lieu à une dimension supérieure. Espoir souvent déçu ces dernières années, et le *Simon Boccanegra* de Verdi, samedi, retransmis par TF 1, n'y a pas échappé malgré l'enthousiasme suscité par les chanteurs.

Orange n'est pas justifié par le seul rassemblement de grandes voix, et ce cadre unique comme la ferveur d'un public si nombreux mériteraient qu'on lui consacrât des soins extraordinaires. Or ce ne fut pas le cas. L'honnête mise en scène de Jacques Karpo se contentait d'ordonner des groupes et des attitudes dans une forme traditionnelle.

L'Orchestre national, d'une très belle sonorité, et les Chœurs de Radio-France étaient dirigés par Maurizio Arena avec un brio italien de bon aloi, qui restait extérieur à la poésie de la partition et à la profondeur des sentiments. Le décor du Théâtre antique n'était habillé que par un porche Renaissance, qui se révéla postiche lorsqu'il s'ouvrit à deux battants aux yeux de tous, brisant sans effort les voûtes et les colonnades romanes, remplacées par les peintures médiévales de quelques polyptyques. Un immense Christ en croix présidait aux débats parlementaires et aux divers tentatives d'assassinat du doge.

Dans tout cela, rien d'original ni de bien poétique, rien qui ouvrît aux spectateurs un espace théâtral digne de l'émouvant chef-d'œuvre et capable d'en révéler la force dramatique, ce qui est après tout la raison d'être d'une représentation. Restaient donc les chanteurs. Mais ces vieux routiers de l'œuvre, en l'absence d'un régisseur tyrannique, semblaient se contenter d'honorer un contrat. Piero Cappuccilli, admirable dans les mises en scène de Strehler à Milan et à Paris, n'avait conservé que l'enveloppe extérieure de Simon, multipliant les gestes banals, chantant sans beaucoup de conviction (excepté dans la grande scène du Sénat où il retrouva une présence royale) ce rôle bouleversant avec une voix de beau métal quelque peu durci.

Montserrat Caballe déployait avec sa placidité habituelle les volutes d'un chant très pur, trop sûre que le livret ne changerait pas d'un iota pour se donner la peine d'exprimer un amour fervent ou une terreur panique. Lando Bartolini mettait une note de jeunesse avec son jeu fougueux, encore assez fruste, sa voix d'or claironnante à l'italienne, qui ne semble pas dénoter cependant une intériorité très profonde.

Seul, en définitive, le Fiesco de Paul Plishka était à la hauteur du drame, nous faisant entrer dans ce personnage tourmenté et terrible, ce drame implacable qui s'achève par la réconciliation des adversaires dans le sacrifice et la magnanimité du doge, tandis qu'Alain Fondary campait le traître Paolo avec sa force d'expression habituelle et sa puissante voix noire.

La leçon d'Elena Obraztsova

Auparavant, dans la pimpante cour Saint-Louis, aux volets verts fermés sur un mur inondé de soleil, Elena Obraztsova avait déployé le plus grand art vocal et gestique du Bolchoï. Enveloppée dans de grands voiles flottant au vent, très blonde, très belle, un port et une stature de Victoire de Samothrace, elle chantait, d'une voix gutturale et fauve, avec des plongées formidables dans le grave, mais aussi parfois un médium limpide ou un aigu câlin de très belles pages de son répertoire de mezzo : des mélodies de Tchaïkovski et de Rachmaninov, des airs de *Werther*, *Samson et Dalila* et *Carmen* (la habanera et surtout la séguédille), de Puccini, Mascagni et Cilea.

Leçon de chant et de maintien : *on ne savait ce qu'il fallait le plus* admirer, de cette voix épousant si prodigieusement les mots et les sentiments, ou de cet art si concerté de la scène recréant chacune de ces attitudes, de ces expressions, de ces mimiques stylisées par l'école russe, pour donner en définitive une plénitude musicale, une plénitude de l'acte du chant. Après les images les plus intenses de la passion, de la mélancolie ou du désespoir, le masque dur et tragique est soudain redevenu celui d'une petite fille aux yeux bleus, tout émue de bonheur.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Les Chorégies d'Orange présenteront en 1986 *Tannhaüser*, de Wagner, et *Macbeth*, de Verdi.

CINÉMA

A PROPOS DU FILM DE LASZLO SZABO

David, pour les autres

Certains films rares – comme David, Thomas et les autres, *de Laszlo Szabo – devraient obtenir auprès de tous les publics tous les succès. Mais ils traversent, éphémères, le désert de l'été, et risquent de disparaître dans un halo d'estime. Nous étions dix samedi soir aux Champs-Elysées, et, à la sortie, une vingtaine de spectateurs attendaient une nouvelle séance, plutôt là par hasard, désireux d'être rassurés sur leur choix.*

Ce film (1) touche à l'enfance, contrée réservée aux artistes et aux gens de cœur. Ainsi Szabo, qui retourne hardiment vers le pays de son passé – un village de l'après-guerre, – qui traite fraternellement avec le garçon qu'il était, et avec les adultes d'alors. De ces hommes, de ces femmes, imprégnés des année 40, il a plus ou moins l'âge aujourd'hui.

David est juif, ses parents sont morts déportés, son grand-père est mort en souriant dans ce village même. « Et mes parents ? se demande David, ont-ils souri avant de mourir sous la douche du camp ? » *Une question, qui passe légère et se mêle à d'autres questions, simples, poignantes, à d'autres découvertes.*

Conflits, drames, espieglerie, petits jeux sauvages, allégresse soudaine, misères, tromperies, dans ce va-et-vient, plein d'aventure, les enfants apprennent la vie. Et ce sont eux qui vont arrêter la permanente partie d'échecs entre le maître d'école désabusé et le baron de village déchu – tous deux mythiquement attablés comme les Joueurs de cartes *de Cézanne. Et ce sont eux, conduits par David le juste, qui deviennent les sages, et construisent pour nous une morale de l'avenir. Cela valait la peine d'y revenir.*

YVONNE BABY.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Lire l'article de Louis Marcorelles dans *le Monde* du 12 juillet.

COMMUNICATION

LES LUTTES DE POUVOIR AU SEIN DE LA CLT

Le conseil d'administration renforce l'autorité de M. Jacques Rigaud

La rumeur courait à Paris le 12 juillet : M. André Rousselet se serait rendu au Luxembourg pour négocier avec RTL le sort de Canal Plus. En fait, le président d'Havas se trouvait bien dans la capitale du grand-duché, mais c'était pour défendre la position de M. Jacques Rigaud au sein du conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Depuis plusieurs mois, la CLT est agitée par des conflits complexes entre ses différents actionnaires. Il est difficile d'être l'un des grands groupes de communication européens quand son capital est partagé entre des sociétés aux stratégies aussi diverses que celles d'Havas, de Paribas, de Schlumberger, d'Hachette ou de la banque belge Bruxelles-Lambert. Difficile aussi d'abandonner peu à peu la position confortable de poste périphérique aux confins de la France, de l'Allemagne et de la Belgique pour mener un développement ambitieux sur les trois marchés à la fois. Aux incertitudes économiques viennent alors se mêler les contradictions politiques.

Signe de cette situation conflictuelle, la pléthore de dirigeants que connaît depuis peu la CLT. AM *Gust Grass, dirigeant historique de* l'expansion du groupe, sont venus récemment s'ajouter un président, M. Pierre Werner, soutenu par le gouvernement luxembourgeois, et un vice-président, M. Gaston Thorn, soutenu par le groupe Bruxelles-Lambert (*le Monde* du 23 mai). Face à ce compromis délicat, que deviennent les pouvoirs de M. Jacques Rigaud, qui, au poste d'administrateur délégué, représente les intérêts de l'Etat français ?

Après cinq heures de discussions difficiles, le conseil d'administration du 12 juillet a tranché la question. M. Rigaud reste l'unique responsable de l'exécutif de la CLT devant le conseil. M. Rousselet a pesé de tout son poids pour obtenir ce rééquilibrage des pouvoirs en faveur de la France. Depuis quelques temps en effet, la CLT, en négociation difficile avec Paris sur le satellite de télévision directe et les télévisions privées, semblait plus sensible à l'influence du groupe Bruxelles-Lambert.

Est-ce l'amorce d'une solution dans le redoutable casse-tête de la télévision privée ? M. Rigaud a toujours fermement milité pour que la CLT occupe deux canaux sur le satellite français. Depuis trois mois, il affirme que le groupe pourrait travailler avec Canal Plus. « *Nous n'avons pas évoqué la question,* affirme M. Rousselet, *la CLT sera la bienvenue dans le capital de Canal Plus si elle accepte les règles du jeu : la chaîne reste cryptée à partir de 20 h 30 et garde la même équipe de programmation.* »

Canal Plus, qui cherche des partenaires pour augmenter ses fonds propres, vient de suspendre les négociations avec un autre investisseur potentiel, le groupe de M. Silvio Berlusconi, le géant de la télévision privée italienne.

M. Berlusconi voulait trop de pouvoirs, explique M. Rousselet, *Canal Plus n'est pas à vendre. Contrairement à ce que l'on affirme, nous n'avons plus de problèmes financiers.* » L'optimisme du président d'Havas s'appuie sur les chiffres : le vendredi 12 juillet, Canal Plus a enregistré 1 150 nouveaux abonnés. La reprise s'amplifie dépassant largement les prévisions de la chaîne payante pour les mois d'été.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● *Pas d'immunité parlementaire pour M. Robert Hersant.* – Le juge d'instruction Claude Grellier a rejeté, le 12 juillet, les demandes d'immunité parlementaire formulées par M. Robert Hersant, député européen, et M. André Audinot, député de la Somme. Les deux dirigeants de la Socpresse ayant été élus en 1984, le juge a indiqué que l'immunité était sans incidences juridiques sur des poursuites ouvertes en 1977 pour infraction aux ordonnances de 1944 sur la concentration de la presse.

théâtre

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h. Doit-on le dire ?
CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 20 h 30 : Le blé se couche.
DAUNOU (261-69-14), 21 h, le Canard à l'orange.
DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell'arte.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h., Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.
CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15. *Tiens voilà deux boudins* ; *21 h 30* : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

Les concerts

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : E. Bucley (clavecin) (Bach, Haendel, Couperin, Scarlatti).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jaky Caroff Dixieland Jazz Band (dern.).
ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 15 : Continental Singers.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Tao et Vincent ; 0 h 30 : Betina.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Eddie Palmieri and Friends.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Middle Jazz Quintet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Bob Dorough et Bill Takas.

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

CONCERTS, église Saint-Merri, le 10 à 21 h 15 : Bolivia Manta ; hôtel d'Aumont, le 10 à 21 h 15 : Blandine Verlet (clavecin).
THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais, à 22 h : A quelque chose hasard est bon (V. Hugo) ; à 20 h 30 : l'Intervention (V. Hugo) (jusqu'au 13).
JEUNE PUBLIC, hôtel de Marle, à 15 h 30 : la Page (jusqu'au 13).
Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D.), 15 h, sauf le 10 à 21 h : A l'ombre des géants (jusqu'au 13).

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus.

Lundi 15 juillet

SAINT-SÉVERIN, 20 h 30 . Jaap Schroeder (dir. et violon), Anne-Marie Turion (violon), Benoît Weeger (alto), Bruno Coscet (violoncelle), Ilton Wjuniki (clavecin) (Bach, Haendel, Telemann).

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

CHATEAU DE BRETEUIL, le 14 à 16 h : *Quatuor de clarinettes Lutèce* (Haendel, Vivaldi, Albinoni, Auric, Poulenc).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
17 h, Drames et comédies dramatiques : l'Esclave aux mains d'or, de R. Mamoulian ; 19 h, Festival de Pesaro : Agami, de M. Islam.

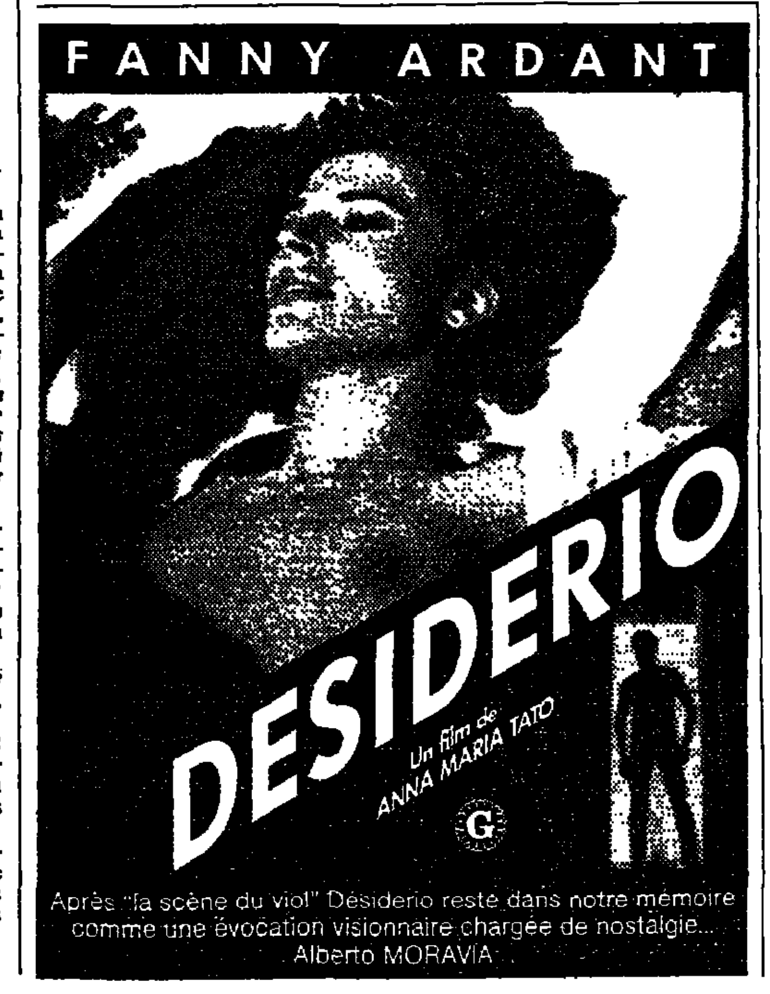
Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
COCAINE (A. v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (770-21-71).
CRAZY DAY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).
EMMANUELLE IV, George-V, 8e (562-41-46).
LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTES CLANDESTINS, film français de Dominique Crèvecœur : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
DAVID, THOMAS ET LES AUTRES, film franco-hongr. de Laszlo Szabo, Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)
POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT, film américain de Jerry Paris (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; (v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; (v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Français, 9e (770-33-88).
ROUGE MIDI, film français de Robert Guediguian, Latina, 4e (278-47-86).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).
ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).



LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).
HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).
L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

SPECTACLES

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).
MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-47).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).
PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
PHENOMENA (A. v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).
PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).
POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
SANG POUR SANG (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).
LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
STARMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).
TERMINATOR (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (563-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
LA 5e COLONNE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).
DIEU ME SAVONNE (Bost, v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).
LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).
METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (642-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

Les festivals

TEX AVERY ET Cie (v.o.) Action-Christine, 6e (329-11-30). George-V, 8e (562-41-46). Action La Fayette, 9e (329-79-89).
BUSTER KEATON, Action Ecoles, 5e (325-72-07), Steamboat Bill Junior.
CHARLOT, Péniche des Arts, 15e (527-77-55), 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.
CINÉASTES DE NOTRE TEMPS, Olympic, 14e (544-43-14). Et pourtant ils tournent + le jeune cinéma italien.
LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Roberta.
M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01) : India Song ; Aurélia Steiner.
L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action rive-gauche, 5e (329-44-40), Un shérif à New-York ; – Salle 2, José Wales hors-la-loi.
JEAN-LUC GODARD, Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h, 19 h : Scénario du film Passion ; 20 h : Sollers Godard/l'Entretien.
A. KUROSAWA (v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, + Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés, Dersou Ouzala.
QUATRE FILMS MEXICAINS (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86), les Maçons.
LA NOUVELLE VAGUE EN COURTS MÉTRAGES, Olympic, 14e (544-43-14).
CYCLE TCHEKHOV (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 20 h : la Steppe (Bondartchouk) ; 16 h : Dans la ville de S. ; 22 h 30 : le Succès ; 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique.
GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), Péché mortel.
VIVE LA REPRISE – cinq films pour le prix d'un – Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : Ivanhoé (v.f.) ; 16 h : Campus ; 18 h : l'Attente des femmes ; 20 h : Angel ; 22 h : la Soif du mal.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 30.
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
FEMMES NOIRES, FEMMES NUES (IV., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h, 20 h 15.
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h.
PARIS VU PAR (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 15.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 15 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : la Maison du docteur Edwards.
Film américain d'A. Hitchcock (1945), avec I. Bergman, G. Peck, R. Fleming, J. Emery, L.-G. Carroll (N. Rediffusion).
Médecin dans une clinique psychiatrique, une jeune femme s'enfuit avec un malade mental, amnésique, persuadé d'être un assassin. Par amour, elle mène, avec lui, une enquête psychanalytique. Pour Hitchcock, l'angoisse psychologique l'emporte sur les théories freudiennes. Ingrid Bergman est admirable en femme sentimentale et salvatrice.
22 h 25 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
Réal. P. Aubier, présentation et commentaires de Jeanne Moreau.
L'URSS : Soviet Kino. 10000 mètres carrés de studios, cinq mille personnes, l'une des industries cinématographiques les plus prolifiques du monde. Suite de la série sur les grands studios de cinéma dans le monde. Des décorateurs aux acteurs en passant par les producteurs.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Choses vues : Hugo, lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le Grand Echiquier.
De Jacques Chancel.
Rediffusion du « Grand Echiquier » présenté en novembre dernier avec la grande cantatrice noire américaine Jessye Norman, accompagnée par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Et aussi : Bobby Short, Elisabeth Cooper, The Dance Theater de Harlem...
23 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Fantomas.
Film français d'A. Hunebelle (1964), avec J. Marais, L. de Funès, M. Demongeot, M.-H. Arnaud, R. Dalban (Rediffusion).
Le commissaire Juve et le journaliste Fandor poursuivent un mystérieux bandit qui prend de multiples déguisements et leur échappe de façon inexplicable. Transformation en comédie d'aventures pour tous publics des exploits du génie du crime inventé en 1911 par Pierre Souvestre et Marcel Allain.
22 h 20 Journal.
22 h 45 Thalassa. Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Reportage de D. Vadel et G. Nevers sur les quatre « grandes » écoles françaises de voile.
23 h 30 Histoire de l'art : Jacques-Louis David.
Série d'A. Ferrari.
23 h 45 Prélude à la nuit.
Canzon *pour trombone d'André Bon, interprété par Camille Verdier.*

CANAL PLUS

20 h 30, Harlequin, film de S. Wincer ; 22 h 5, Corrida ; 23 h 5, Festival de jazz d'Antibes 1984 (Miles Davis) ; 23 h 35, Hill Street Blues ; 0 h 25, Black journal, film de M. Bolognini ; 1 h 55, L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h « Une tarte aux soupirs, ou les fausses notes de l'amour », de V. Fournier. Avec M. Guillaume et l'auteur.
21 h Concert « Voce », par l'Ensemble 2e 2m.
22 h 30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert : œuvres de R. Schumann.
21 h 30 Concert (donné le 8 juillet à la cour Jacques-Cœur) : scènes de Faust pour soli, chœur et orchestre de R. Schumann par l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, les Chœurs d'enfants du Marais et du Konzertchor de Darmstadt, dir. C. Diederich. En complément, *Kreisleriana* de R. Schumann, par Argerich, piano.

Mardi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16.35).
Variétés, bricolage, dessins animés...
14 h 30 Santé sans nuages.
Plus loin sur... l'alcool au quotidien.
15 h 30 L'été en musique : Lorenzo Da Ponte.
Un portrait du librettiste de Mozart.
17 h 35 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 15 Série : Mandrin.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
20 h Journal.

20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».
Numéro 3 : Les colères de la Terre (redif.).
Cyclones, tornades, pluies diluviennes, tremblements de terre et autres catastrophes du globe, racontées par le grand vulcanologue Haroun Tazieff.
21 h 30 Théâtre : Le rendez-vous dans le square.
De M. Bedetti, mise en scène P. Vielhescaze, avec D. Paturel, P. Poivey, H. Courseaux...
Trois enfants et leur père partent à la recherche d'eux-mêmes en vivant dans une vieille maison loin du monde. Des événements vont se produire : l'arrivée inopinée d'un voyageur de commerce qu'ils vont retenir prisonnier. Un spectacle enregistré au Théâtre des Hauts-de-Seine.
23 h Journal.
23 h 20 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 15 Récré A 2.
Poochie ; les Petites Canailles.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les petits génies.
14 h 25 Sports été.
Escrime : championnats du monde, à Barcelone (et à 17 h) ; à 15 h, Cyclisme : Tour de France ; à 17 h 15, Canoë-kayak.
18 h Récré A 2.
Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Chaplin) : les Feux de la rampe.
Film français de C. Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, N. Bruce, B. Keaton, S. Chaplin, N. Llyod (N. Rediffusion).
A Londres, un vieux clown alcoolique qui ne fait plus rire, entreprend le sauvetage moral et la guérison physique d'une jeune danseuse suicidaire. Mélodrame où Chaplin se laisse aller à son penchant pour les grands sentiments, et fait retour au Londres de son enfance et aux music-halls populaires.
22 h 50 Sports : Athlétisme.
Meeting Nikaïa de Nice.
23 h 35 Journal.
0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : les Iles.
Film français d'I. Azimi (1982), avec M. Schell, M. Trintignant, D. Mesguish, J. Dasté, M. Marceau, J.-P. Dubois.
Itinéraire d'une communauté, puis d'un homme qui fut son guide, selon les étapes successives de trois îles bretonnes. Fascination esthétique, fable philosophique, initiation dans l'abandon des biens matériels. L'art d'un cinéaste exigeant.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Série : Histoire de l'art : Cézanne.
Série d'A. Ferrari.
23 h 5 Prélude à la nuit.
Six bagatelles, opus 129, *de Beethoven, interprétées par David Northington, piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 10, Top 50 ; 7 h 45, Ellis Island ; 8 h 30, Dancin'days (et à 13 h 5) ; 9 h, Cabou Cadin (et à 12 h 35 et 18 h 10) ; 9 h 25, Hill Street Blues ; 10 h 10, L'hôtel en folie ; 10 h 45, Laurel et Hardy au Far-West, film de J.-W. Horne ; 11 h 45, les Pionniers du Kenya ; 14 h, Psychose, phase 3, film de R. Marquand ; 15 h 35, Vive la sociale, film de G. Mordillat ; 17 h 5, l'Homme au katana ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, L'esclave Isaura ; 19 h 45, Top 50 ; 20 h 30, Siège, film de P. Donovan et M. O'Connel ; 21 h 55, l'Etincelle, film de M. Lang ; 23 h 35, Hercule et la reine de Lydie, film de P. Francisci ; 1 h 10, Japon : le chemin du Nord profond ; 2 h, Séries rock.

FRANCE-CULTURE

6 h, Les cinéastes du documentaire ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : Uwe Johnson) ; 9 h 5, La matinée science et symboles : Colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (les figures de la raison, l'invention et l'inconscient) ; 10 h 30, miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : acheter ou choisir des livres pour nos enfants ; 11 h 30, Feuilleton : le Docteur n° 113 ; 12 h, Radio festival, en direct de Montpellier ; 12 h 45, Panorama : jazz ; 14 h, Un livre, des voix : « De guerre lasse », de Françoise Sagan ; 14 h 30, « Trompette sous un crâne », de Kathy Amaizo. Avec E. Dandry, J.-F. Calvé, S. Artel... ; 15 h 30, Les mardis du théâtre : guerre et cinéma ; 17 h 10, Le pays d'ici, à Orange ; 18 h, Subjectif : Agora (Mac Vigié) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Clara Haskil.
20 h 30 Pour ainsi dire : les éditeurs typographes.
21 h Entretiens avec... Music, peintre.
21 h 30 Musique : Festival de Montpellier : récital M.-F. Bloch, viole de gambe, M.-O. Bailleux, clavecin.
22 h 30 Autour des arts du récit, en direct de Radio France et de Montpellier.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, Réveille-matin ; 9 h 8, Occitanes : les orgues historiques du Languedoc ; feuilleton Joseph Canteloube ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Concert : « Manuscrit de Montpellier » par l'Ensemble de musique médiévale et le chœur de chambre de l'Ensemble vocal de Montpellier ; 14 h 4, Méridien et Septentrion : œuvres de Haydn, Purcell, Mancinelli, Marcabru, Muset, Ravel, Saint-Saëns ; 17 h, L'imprévu (en direct de Montpellier) ; 18 h 30, Récital : (en direct de la salle Molière) : Paul Apélian, clarinette, Susan Campbell, piano, interprètent des œuvres de Gouvy, Hubeau ; 20 h 5, Jazz : (en direct de la Grande Parade du jazz à Nice) : J. et R. Mc Lean ; Gilberto Gil.
20 h 34 Avant-concert : œuvres de Peri, Fauré, Saint-Saëns.
21 h 30 Concert : *Quatrième concerto pour piano et orchestre en ut mineur, Déjanire*, opéra de Saint-Saëns par l'Orchestre national de Lyon, dir. S. Baudo, sol. J.-F. Heisser, D. Vejzovic, P. Binder, J. Blinkhof, A. François.
0 h 5 Jazz-club : le quintette de Michel Portal.

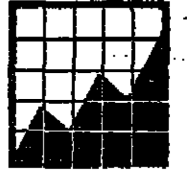


	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

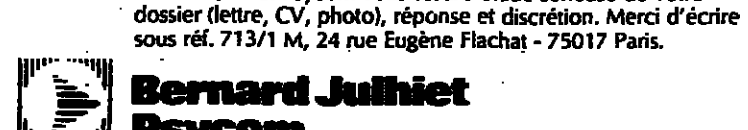
Directeurs commerciaux tournez la page, entrez dans la presse

370 000+

Vous n'y avez jamais pensé. Mais à bien y réfléchir, un journal c'est un produit grand public, à consommation répétitive, distribué dans des milliers de points de vente, vendu par correspondance. En plus, un journal, ce n'est jamais le même produit, il a un contenu informatif et culturel, il influence l'opinion, il irrigue la vie civique et politique du pays, c'est un produit passionnant car à la fois quotidien et unique. Rattaché à la Direction Générale, vous participerez à la politique commerciale, en liaison étroite avec la Direction du Marketing, vous coordonnerez et stimulerez les ventes France et Etranger ainsi que les abonnements. Gestionnaire, vous définirez et contrôlerez les objectifs de vente et grâce à l'outil informatique, optimiserez la diffusion. Animateur vous dirigerez l'action d'une trentaine de collaborateurs.

Pour ce poste, basé à Paris, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la Direction Commerciale, possédant une expérience réussie d'une dizaine d'années dans la vente de produit ou service grand public et l'animation d'équipes opérationnelles. De formation commerciale supérieure, nous leur demanderons de nous convaincre de leur talent de leader et d'homme de développement. Et si en plus vous connaissez la presse et sa diffusion, venez tournez la page avec nous.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 713/1 M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



SOURCES

Membre de Syntec

Directeur des relations humaines et sociales

LA BANQUE POPULAIRE DE SAONE ET LOIRE ET DE L'AIN (300 personnes - MACON) recherche, pour son Etat-Major, le Directeur des relations humaines et sociales.

Dans le cadre du projet de l'entreprise et de son plan à 3 ans, ses missions :

* perfectionner la gestion prévisionnelle du personnel.
* coordonner les actions du département formation.
* participer aux négociations avec les partenaires sociaux.
* poursuivre les actions de communication interne.
* maintenir le bon fonctionnement des services administratifs du personnel.

Nous serons heureux d'etudier votre candidature si diplôme de l'enseignement supérieur, vous faites la preuve d'une 1ère experience reussie (gestion et animation directe et indirecte des hommes), de preference dans une fonction personnel du secteur tertiaire.

Banque Populaire

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous ref. TC a Hommes et Structures,
Chambre Syndicale des Banques Populaires
131 avenue de Wagram 75847 PARIS Cedex 17.

Directeur des ventes / France d'un quotidien national

260 000+

Rattaché au Directeur de la Diffusion, et en collaboration étroite avec le marketing la rédaction et l'imprimerie, nous vous confierons le management du réseau national de nos ventes.

Homme d'organisation et de prévision, vous définirez les objectifs et assurerez le réglage des ventes.

Homme d'animation, vous formerez, stimulerez et contrôlerez l'action des commerciaux sur le terrain.

Hommes de promotion, vous susciterez et animerez les actions promotionnelles et exploiterez sur le terrain les événements rédactionnels.

Homme de gestion, vous élaborerez les budgets, les gérerez et les contrôlerez.

Pour ce poste basé à Paris, nous souhaitons rencontrer des professionnels de la diffusion d'un quotidien et de l'animation des hommes. De formation commerciale ou de gestion (BAC + 2 ou 3), le talent de l'animation commerciale, le sens de l'organisation, une grande disponibilité et l'esprit d'équipe, autant d'atouts que nous exigerons.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 714/1 M,. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

SOURCES

Membre de Syntec

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SUD-EST **500.000/an**

La filiale d'un groupe international, leader dans un secteur de haute technologie recherche un directeur général, motivé par des objectifs d'expansion et de rentabilité.

Profil du candidat :

- Solide formation dans l'ingénierie mécanique et électrique.
- 40 ans environ.
- Anglais courant.
- Forte personnalité, à l'esprit ouvert, ayant le goût de la communication et prêt à voyager.
- Expérience réussie dans la direction d'usines, dans les domaines de l'électronique ou de l'ingénierie légère.
- Compétences particulières dans les achats, la gestion de stocks et la maîtrise des prix de revient.
- Expérience de la gestion et de l'animation d'équipes de ventes, sur les marchés nationaux et internationaux.

Ce poste est situé dans une région attrayante du Sud-Est de la France.
Salaire : environ 500.000 F an et voiture de fonction.

Adresser c.v. détaillé + photo à : Régie et Développement, 63 bis, rue Jouffroy. 75017 Paris, réf. JCM 1507.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

pour la réalisation de programmes dans le domaine de la recherche, organise des sélections devant permettre l'établissement d'une réserve de recrutement d'agents temporaires de catégorie B (régime contractuel) dans les domaines suivants :

a) Programmation scientifique et/ou participation aux travaux de recherche en laboratoire ;
b) Physique et chimie nucléaire ;
c) Sécurité, normes et standards ;
d) Electrotechnique, électronique, mécanique, informatique ;
e) Technologies de l'information ;
f) Télécommunications.

La description des fonctions à exercer et les qualifications requises pour les différents postes à pourvoir, ainsi que le formulaire de candidature obligatoire, peuvent être obtenus à l'adresse suivante en indiquant la référence COM/R/B/1 :
Commission des Communautés Européennes, Secrétariat du Comité de sélection Recherche, SDME R2/85 D, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

Date limite pour le dépôt des candidatures : le 10/09/85 (le cachet de la poste faisant foi).

Lieu de travail : Tout lieu d'activité des services de la Commission
p. ex. :
- Bruxelles (B), Luxembourg (L) ;
- Centre Commun de Recherche Ispra (I), Karlsruhe (D), Geel (B), Petten (NL) ;
- JET, Culham (UK).

☐ Age : maximum 35 ans ;
☐ Formation de niveau technique supérieur ;
☐ Expérience professionnelle dans des fonctions correspondantes au poste sollicité ;
☐ Connaissance d'au moins deux des langues suivantes : Allemand, Anglais, Danois, Espagnol, Français, Grec, Italien, Néerlandais, Portugais.
☐ Nationalité d'un des 10 Etats Membres ou espagnole ou portugaise.

Rémunération appropriée au niveau de chaque emploi (contrat temporaire). Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve ; les premiers engagements pourraient avoir lieu fin 1985.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

pour la réalisation de programmes dans le domaine de la recherche, organise des selections devant permettre l'établissement d'une reserve de recrutement d'agents temporaires de catégorie A (régime contractuel) dans les domaines suivants :

a) Gestion de programme de recherche et/ou exécution des programmes de recherche en laboratoire;
b) Chimie, Biochimie, Bioinformatique, Technologie chimique;
c) Physique, Physique des Plasmas, Physique nucléaire;
d) Ingéniérie civile, électronique, mécanique;
e) Mathématique-informatique appliquées;
f) Technologies de l'information;
g) Télécommunications;
h) Information scientifique.

La description des fonctions à exercer et les qualifications requises pour les différents postes à pourvoir, ainsi que le formulaire de candidature obligatoire, peuvent être obtenus à l'adresse suivante en indiquant la référence COM/R/A/1 :
Commission des Communautés Européennes. Secrétariat du Comité de sélection Recherche, *SDME R2/85D, Rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.*
Date limite pour le dépôt des candidatures : le 10/9/85 (le cachet de la poste faisant foi).
Lieu de travail : Tout lieu d'activité des services de la Commission
par ex. :
- Bruxelles (B), Luxembourg (L);
- Centre Commun de Recherche Ispra (I), Karlsruhe (D), Geel (B), Petten (NL);
- JET, Culham (UK).

☐ Age : maximum 45 ans;
☐ Formation de niveau universitaire:
☐ Expérience professionnelle dans des fonctions correspondantes au poste sollicité;
☐ Connaissance d'au moins deux des langues suivantes : Allemand, Anglais, Danois, Espagnol, Français, Grec, Italien, Neérlandais, Portugais;
☐ *Nationalité d'un des 10 États Membres ou espagnole ou portugaise.*

Rémuneration appropriée au niveau de chaque emploi (contrat temporaire). Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve: les premiers engagements pourraient avoir lieu fin 1985.

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

LA COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

organise un concours général sur épreuves, en vue de constituer une réserve de recrutement d'

ADMINISTRATEURS

(m/f)

dans le domaine DOUANIER (tarif douanier commun – législation douanière et fiscale).

Principales conditions d'admission :

- ☐ posséder la nationalité d'un État membre des Communautés européennes;
- ☐ être né après le 27 juin 1949;
- ☐ justifier avoir accompli des études universitaires complètes;
- ☐ avoir une expérience professionnelle postscolaire d'une durée minimale de deux ans dans le domaine du concours;
- ☐ posséder une connaissance approfondie d'une langue des Communautés européennes (allemand, anglais, danois, français, grec, italien, néerlandais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La Commission met en oeuvre une politique dans le but de garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes dans toutes les professions.

L'avis de concours ainsi que le formulaire obligatoire de candidature sont publiés dans le Journal officiel des Communautés européennes qui peut être demandé, avant le 1er août 1985, en écrivant de préférence sur carte postale et en rappelant la référence *COM/A/442*, aux adresses suivantes :

- ☐ COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES;
- ☐ BUREAU DE PRESSE ET D'INFORMATION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 61 rue des Belles-Feuilles, F-75782 PARIS Cedex 16.

DATE LIMITE POUR L'INTRODUCTION DES CANDIDATURES : 14 AOÛT 1985.

Nous sommes une société de **CONSEIL EN MANAGEMENT** en pleine expansion.

Nos interventions, principalement en France, ont pour but d'amener les responsables des affaires pour lesquelles nous travaillons à améliorer la performance de leur secteur.

Nous recherchons des **CONSULTANTS JUNIORS** (m/f)

Leur mission : - obtenir sur le terrain des résultats mesurables en utilisant, sous la responsabilité du chef de projet, la méthodologie d'intervention.

Leur profil :
- 27 à 33 ans;
- ESC ou ingénieur avec une formation en gestion;
- connaissance variée de l'entreprise;
- première expérience de conseil appréciable si elle s'accompagne de résultats tangibles;
- disponibilité totale (déplacements hebdomadaires);
- adaptabilité;
- rigueur de pensée et pragmatisme;
- goût des contacts humains, capacité à convaincre et persévérance.

Une carrière exigeante et passionnante pour ceux qui aiment voir aboutir leurs entreprises.

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre c.v. avec photo et lettre manuscrite, sous la référence 273, au Bureau ANTOSI, avenue de l'Echevinage 18, B-1180 Bruxelles, qui se chargera du recrutement.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

IBM

recherche pour ses agences de

TUNISIE, CAMEROUN et GABON

des candidats ayant la nationalité de ces pays pour occuper des postes d'

ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux

Ces postes de haut niveau sont proposés à de

jeunes diplômé(e)s de cycles longs universitaires, de gestion, scientifiques ou grandes écoles

Après une formation de base, la Compagnie leur confiera la responsabilité du développement d'une part importante de ses affaires locales.

Les candidats devront pouvoir prétendre à une activité de premier plan alliant dans un rôle de conseil auprès des Administrations et des entreprises, une excellente technicité à des qualités de contact à haut niveau.

Ils enverront lettre et C.V. détaillé à Mme WINTER - Division des Opérations Extérieures
IBM - 68 76. Quai de la Rapée - 75592 PARIS Cedex



emplois régionaux



MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION DES ARMEMENTS TERRESTRES
ETABLISSEMENT TECHNIQUE D'ANGERS
recherche

1) INGENIEUR SYSTEME

MISSION :
Au sein du *Centre de Calculs Scientifiques et Techniques*, cet *ingénieur* sera chargé :
- de l'organisation et de l'administration des systèmes en place ; de l'élaboration des recommandations au maintien et à l'évolution des logiciels de base, des équipements et réseaux de transmissions,
- des études, du développement et de la mise au point de systèmes temps réel appliqués à l'automatisation de bancs d'essais.

PROFIL :
Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
Formation système et connaissance langage FORTRAN indispensables.

2) INGENIEUR EN INFORMATIQUE DE GESTION

- pour conduire ou réaliser des projets en particulier dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et du personnel,
- connaissant les langages COBOL et BASIC à mettre en œuvre sur Mini 6, Micro MBC Alcyane (MMS) et Micral 90 - 50 et 90 - 20.

Nationalité française exigée.

Envoyer lettre + C.V. avec photo à
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique d'Angers
Route de Laval - Montreuil-Juigné - BP 4107 - 49041 ANGERS Cedex

---

COMPAGNIE MINIERE D'AKOUTA

Exploitation d'un gisement uranifère au Nord du **NIGER**, dans la région d'Arlit, recherche pour son usine de traitement un

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

(100 personnes réparties entre méthodes, mécanique et instrumentations).

Il assure et améliore la disponibilité et la conservation des installations.
Il organise la mise en œuvre du personnel et veille à l'accroissement de ses compétences.
Cette offre s'adresse à un ingénieur diplômé d'une grande école de formation générale à dominante mécanique et électricité, ayant assumé la charge de la maintenance d'une usine à feu continu.
Son expérience de la gestion informatisée de l'entretien sera appréciée.

Les personnes ayant fait acte de candidature, sous référence CK/EU, C.V. explicite à l'appui obtiendront plus amples informations auprès de CETAGEP, 30, avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI
Tél. : (3) 958.06.09.

CONTESSE

CETAGEP

Importante Société de Services Pétroliers, nous recherchons pour notre établissement de POINTE NOIRE (République Populaire du Congo) un

Comptable Congolais

Titulaire au minimum d'un BTS ou d'un DUT de Gestion et Comptabilité, il aura la responsabilité de :
- la comptabilité
- les déclarations sociales et fiscales
- la paye
- la trésorerie

Il supervisera l'ensemble des travaux administratifs et comptables et assistera la direction dans les rapports avec les administrations locales.

Merci d'adresser vos candidatures au Service du Personnel de FLOPETROL SA - BP 557 - 77006 MELUN Cx.

FLOPETROL JOHNSTON
Schlumberger

Ingénieur AM, IDN, INSA...

Promoteur de notre outil de production de l'an 2000.

Sud-Alsace

Filiale française réputée (700 personnes) d'un groupe US de renommée mondiale, nous produisons pour 420 MF de produits techniques destinés *aux industries électromécaniques.*

Ingénieur diplômé, vous avez aujourd'hui, de préférence, une première expérience de la mise en place d'équipements de production, intégrant mécanique, automatismes, électronique... et en connaissez les paramètres financiers et techniques.

Auprès de notre Direction Technique et en liaison avec les chefs de services concernés, vous étudiez, chiffrez, faites réaliser et mettez en route les installations nécessaires à l'élaboration de nos produits, dans un esprit de réduction des coûts et de gain de productivité.

Vous parlez anglais et *voyagerez à l'étranger.*

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous réf. 410LM à notre Conseil : Alain LEROUX

SODERHU
22 rue de Augustins
75002 Paris

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

recherche

INGENIEURS MATHEMATIQUES APPLIQUEES

SI VOUS POSSEDEZ :
- un diplôme d'ingénieur grande école scientifique ou équivalent, option mathématiques appliquées.
- plusieurs années d'expérience dans l'un des domaines suivants :
  - analyse numérique
  - probabilités, statistiques, géostatistiques.
  - informatique scientifique.
- une bonne connaisance de l'anglais.

VOUS NOUS INTERESSEZ :

SI VOUS SOUHAITEZ :
- conduire des projets de modélisation mathématique dans le domaine de l'exploration production pétrolière,
- mettre en valeur vos aptitudes à l'animation de travail en groupe, votre sens du concret et votre pragmatisme,
- bénéficier au cours de votre carrière de nombreuses opportunités d'orientations,
- avoir une première affectation à PAU.

NOUS VOUS INTERESSONS.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 13597 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas - Bat. Mestressat - 64018 PAU Cedex.

CONTESSE

Ce groupe industriel de réputation internationale, fabriquant et commercialisant des biens d'équipement lourd, a d'ambitieux projets de développement de ses systèmes d'information. Son service informatique travaille sur IBM 3083 - 200 terminaux et emploie près de 40 personnes. Dans le cadre de son développement, il recherche :

- **Un ingénieur système** pour compléter une équipe de 3 personnes et participer à la conception et à l'installation des systèmes d'exploitation ; rationaliser les procédures d'utilisation des moyens mis en place ; conseiller les autres services de la direction informatique. Une formation supérieure (diplôme d'ingénieur ou Maîtrise d'Informatique) et cinq ans d'expérience sont indispensables pour ce poste ainsi que la connaissance des grands systèmes d'exploitation (VM, DOS, MVS, VTAM, NCP). Réf. A 6218M

- **Un responsable des études** pour assurer sous l'autorité du directeur informatique, la réalisation et la maintenance des applications prévues au plan informatique en respectant les délais, le coût et la cohésion des systèmes d'information, avec l'aide d'une équipe d'une douzaine de personnes, dont 3 chefs de projets. Ce poste nécessite une formation de type MIAGE, une expérience d'une dizaine d'années en milieu industriel et d'excellentes capacités relationnelles avec les utilisateurs et les professionnels. Une participation préalable à un projet de GPAO serait appréciée. Réf. A 6319M

Ces deux postes sont basés en Alsace. Ecrire à D. HATT en précisant la référence choisie



3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. (88) 22.01.54

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

I.A.A.I.

Institut Agro-Alimentaire International

propose en 1 AN

UNE FORMATION DE CADRES SUPÉRIEURS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE OUVERTE AUX RÉALITÉS INTERNATIONALES D'UN SECTEUR EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Une collaboration permanente avec les entreprises du secteur agro-alimentaire.

20 semaines d'études, 10 semaines d'application en entreprises de NOVEMBRE à JUIN.

ADMISSIONS : avec ou sans expérience professionnelle : diplômés d'Ecoles Supérieures de Commerce, Écoles de Gestion, Écoles d'Ingénieurs (Agri, Agro), Écoles Vétérinaires, Maîtrise de Sciences Économiques.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 31 JUILLET 1985.

RENSEIGNEMENTS : I.A.A.I. – ESCAE Bretagne 2, avenue de Provence - B.P. 214 - 29272 BREST Cedex. Téléphone : (98) 03-25-01.

GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE
à Chartres
recherche pour son service immobilier

GAMF

un juriste de droit privé

notamment baux d'habitation et commerciaux, contacts avec les locataires.

Evolution vers la responsabilité du service de gestion. Minimum 30 ans Résidence CHARTRES. Facilités logement.

Adresser CV, photo et prétentions à GAMF - Direction du Personnel 7 avenue Marcel Proust 28032 CHARTRES.

ART CONTEMPORAIN galerie de prêt cherche responsable mi-temps. Adresser candidature avant 31 août au PARC, B.P. 69, 44003 Nantes Cedex.

SEM recrute

CHARGÉ D'ÉTUDES EN AMÉNAGEMENT OU URBANISME

Formation sup., première expérience profess. souhaitée pour animation O.P.A.H., études aménagement, montage, opérations construction sociale.

Poste à pourvoir SUD-OUEST.

Envoyer c.v., lettre manuscrite et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous référence 309 093 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Institut Français du Pétrole

recherche pour son CENTRE D'ETUDES et de DEVELOPPEMENT INDUSTRIELS à SOLAIZE (15 Kms Sud de LYON)

Ingénieur

Formation ENSAM, INSA Génie Mécanique ou équivalent.
Poste à pourvoir au sein d'une équipe orientée vers le Génie Chimique et le soutien aux procédés en cours de développement.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo à : CEDI - BP 3 - 69390 VERNAISON.

CONTESSE LYON

CONCEPTEUR DU RESEAU LOCAL LAC

La croissance de ce secteur d'activité et l'adéquation de nos produits au marché, nous amènent à rechercher des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

bénéficiant d'une expérience en informatique temps réel, chargés des relations avec la clientèle et des propositions techniques

Basés à ANNECY, ces postes, à large autonomie d'action, s'adressent à des candidats dynamiques, compétents et motivés, et sont à pourvoir rapidement

Envoyer votre c.v. à COMPEX - 2, av. Bouvard 74000 ANNECY.

COMPEX

INGENIEUR METHODES

Adjoint au Chef de service

L'Atelier de Construction de ROANNE – Établissement industriel de 3200 personnes dépendant du Ministère de la Défense – recherche un Ingénieur Méthodes.

Mission :
- Encadrement de la section de préparation mécanique, pignonnerie et chaudronnerie.
- Élaboration des devis des produits fabriqués.
- Assistance des ateliers de production dans l'implantation de robots et installations flexibles d'usinage.
- Promotion de l'emploi de la FAO (dessin, gammes automatiques et programmation MOCN).

Profil :
- Diplômé Ingénieur AM, INSA, ENI – 2 à 3 ans d'expérience souhaitée – nationalité française exigée.

are GIAT

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions à: ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE B.P. 504 - 42328 ROANNE cedex.

MEDIA PA

RECHERCHE

ANIMATEUR PROFESS.

de secteur possédant DUT, CAPASE, DEFA ou expérience. Adresser c.v. à FOL, Drôme, B.P. 133, 26001 VALENCE Cedex, avant le 31 juillet.

Cabinet RÉCHARD Expertise comptable, commissariat aux comptes RECRUTE COLLABORATEURS et STAGIAIRES 3e ANNÉE, NIORT (79028), 25, rue Baugier.

Laboratoire universitaire situé en Alsace recherche pour la rentrée 85/86, chimiste ou physico-chimiste pour la préparation d'une thèse de docteur-ingénieur. Bourse d'un montant élevé. Ecr. s/nº 7 555 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT

RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION DE LA VILLE DE ROMANS (26)

LA VILLE DE ROMANS recrute

LE RESPONSABLE DE L'ÉDITION DES PUBLICATIONS, DE L'ACCUEIL DES RAPPORTS AVEC LA PRESSE ET DES CAMPAGNES DE COMMUNICATIONS EXTERNES

Profil : journaliste ayant une expér. de plusieurs médias. Poste à pourvoir si poss. dès sept.

Adresser lettre de candidature CV et prétentions à M. le Maire de Romans, place Jules-Nadi 26102 ROMANS Cedex.

Recherchons pour missions d'expertise de 1 à 2 mois CADRE TRÈS EXPÉRIMENTÉ Conn. parfaitement les problèmes de gestion et de commercialisation de l'Imprimerie de labeur. Disponibilité immédiate. Tél. à Agce Régionale de développement. CLERMONT-FERRAND. T. (73) 35-03-89.

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique en pleine expansion filiale d'un groupe britannique. Nous recherchons pour notre unité de production située près de ROUEN

UN PHARMACIEN DE PRODUCTION

Rattaché au Directeur de production vous serez responsable de nos différentes fabrications.

Vous disposerez d'un outil moderne de production et d'une équipe performante parfaitement rodée aux normes G.M.P.'S.

Nous souhaitons rencontrer un **pharmacien option industrie** ayant dirigé avec succès pendant 3/4 ans un service de fabrication de préférence de produits stériles.

Sa connaissance des B.P.F., son dynamisme, son goût du travail en équipe seront aussi déterminants que sa capacité à coordonner son secteur avec le planning, la maintenance et le contrôle qualité.

Une rémunération motivante sera à la hauteur de la valeur du candidat. **Ce poste sera à pourvoir à partir de Septembre.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à **PIERRE LICHAU S.A.** - sous réf. 6985 - BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

POUR UN LEADER EN CAO, UN COMMERCIAL QUI LUI RESSEMBLE

Filiale française d'un puissant groupe américain, nous sommes reconnus comme étant le leader dans le domaine de l'ingénierie mécanique.

Notre activité en Europe du Sud (France, Italie, Espagne) est orientée autour de 3 marchés principaux : automobile, aéronautique, défense.

Ingénieur commercial, vous avez déjà vendu des systèmes ou des logiciels CAO-CFAO et vous êtes en mesure de développer et d'augmenter notre prestigieuse base de clients. L'anglais (et si possible l'italien) est nécessaire pour mener à terme des négociations de haut niveau.

Une rémunération de l'ordre de **400 000 F** ainsi que de nombreuses opportunités de développement de carrière, tant en France qu'à l'étranger vous seront offertes.

Adressez votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) s/réf 733 à notre Conseil.

ALPHA CDI, 181 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI



division de BENNES MARREL S.A.

notre terrain : les aéroports... votre zone : le monde...

Votre formation de Technicien (D.U.T. ou B.T.S. de Génie Mécanique, Maintenance ou équivalent), une première expérience réussie de 2 ans minimum dans un secteur mettant en oeuvre la mécanique, l'hydraulique et l'électricité, **votre parfait bilinguisme en ANGLAIS,** *votre volonté de faire partie d'une équipe gagnante, travailleuse et dynamique, une forte personnalité et des aptitudes pour convaincre : telles sont les qualités que nous exigeons de notre futur jeune*

Inspecteur S.A.V. International

Effectuer la mise en place des matériels livrés dans les aéroports du monde entier, former les utilisateurs et le personnel d'entretien sur place, promouvoir les pièces de rechange, dépanner lorsque c'est nécessaire, conseiller les clients sur des problèmes techniques, cela exige une très bonne mobilité (70 % de déplacements de courte et moyenne durée), de l'adaptabilité et une véritable ardeur au travail. Votre port d'attache : PARIS

Ecrivez (en anglais) la lettre d'accompagnement de votre C.V. et indiquez votre niveau de rémunération actuelle sous réf. M 716 (les entretiens seront en partie menés en ANGLAIS) 132, avenue de Villiers 75017 Paris.

media system

ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INGENIEURS
CENTRALE
MINES
A et M
+ 1ère EXPERIENCE

FUTURS DIRECTEURS D'USINE

Important groupe industriel Français **-11 usines en France et aux Etats-Unis** - recherche ses futurs directeurs d'unités.

Agé d'environ 30 ans, Ingénieur de formation **-Centrale, Mines** ou **Arts et Métiers** -, vous avez acquis une première expérience de 3 ans minimum dans l'industrie de préférence.

Une formation complémentaire en **gestion** serait un atout supplémentaire.

Mais, au delà de vos compétences c'est votre **fort potentiel** qui déterminera votre réussite au sein de notre groupe.

Après une courte période d'intégration, vous prendrez, en **liaison directe avec la Direction Générale,** des responsabilités opérationnelles importantes au niveau de la direction d'une usine.

Puis, vous saurez saisir les réelles opportunités de carrière qui se présenteront à vous, en France ou à l'étranger, dans un groupe tourné vers l'avenir.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (**exigée**) et prétentions sousréf. 3668 à

Top Executive
9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS

Adjoint de direction financière

Nous sommes un important groupe financier et nous créons un poste d'adjoint de Direction Financière.

Vous participerez à la recherche, à l'etude et à la mise au point d'opérations de financement. Vous assurerez les relations entre notre service et les banques, les investisseurs institutionnels, les professionnels de la Bourse d'une part, et les differentes sociétés du groupe d'autre part.

Votre formation I.E.P., E.S.C. ou équivalent, 5 à 7 ans d'expérience (banque, agent de change,...), votre connaissance de l'analyse financière et boursière feront de vous le professionnel que nous recherchons.

Des connaissances en informatique, la pratique de l'anglais et des aptitudes à rédiger sont également souhaitées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7086 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Fiscaliste : une évolution dans un cabinet international.

Agé d'au moins 30 ans, vous avez acquis une expérience de fiscaliste dans un cabinet de conseil, une grande entreprise ou dans un service public. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et le cas échéant vous parlez l'anglais.

Vous souhaitez à la fois un environnement qui vous permette de conduire vos missions avec autonomie mais aussi d'enrichir votre expérience au sein de l'équipe de spécialistes complémentaires et de haut niveau.

Nous sommes un des plus importants cabinets de conseil juridique et fiscal à l'échelon international. Notre clientèle, la nature et la complexité des missions qui nous sont confiées vous offrent la possibilité d'élargir vos compétences et vos responsabilités dans notre structure.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 510/20 M (en indiquant votre rémunération actuelle).



SOURCES

SAGEM

2 OSCARS A L'EXPORTATION
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
1ème CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TELEIMPRIMEURS A ECRAN.

Dans le cadre de l'expansion des produits de la gamme

Transtex

faisant appel à des techniques de pointe dans le domaine de la

Messagerie de l'Ecrit

recherche

pour son Centre d'Etudes et de Développement de Pontoise

Ingénieurs et Maîtrises

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine des réseaux ou des protocoles de télétransmissions.

Ils participeront à l'étude et au développement de logiciels temps réel sur des structures multiprocesseurs à architecture répartie.

Adressez CV manuscrit et photo à

SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, Avenue d'Iéna 75783 PARIS CEDEX 16.

Responsable administratif et comptable

Région lyonnaise

DECS + 3 ans d'expérience

P.M.E. — 100 personnes, C.A. 70 MF — filiale d'un important groupe industriel français recherche son responsable administratif et comptable.

Agé de 30 ans minimum et titulaire du DECS, vous avez une expérience similaire de 3 années (au moins) en entreprise.

Rattaché au Directeur de la Filiale, vous prendrez la responsabilité complète de la comptabilité et de l'administration de l'entreprise.

La connaissance de l'utilisation de la mini-informatique sera particulièrement appréciée.

Poste basé à 15 minutes de Lyon dans une région très agréable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo (exigée) et prétentions, sous la référence 3664/LM à

Communiqué
9, Bd des Italiens 75002 PARIS
qui transmettra

Communiqué

UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD
recherche
RESPONSABLE SYSTÈME

pour son service informatique de gestion

Mission : assurer la direction du service, veiller au fonctionnement optimal d'un système composé de deux mini-6 et d'un réseau d'environ 80 consoles (GCOS 6 mode 400) – planifier et contrôler la charge du matériel, assurer l'assistance technique du personnel et des utilisateurs.

Expérience souhaitable de 3 ans minimum d'encadrement d'une équipe informatique.

Lieu de travail :

CAMPUS D'ORSAY (91)

Diplôme nécessaire : INGÉNIEUR ou MAITRISE.
Recrutement sur emploi agent contractuel de catégorie INGÉNIEUR 2 A type CNRS.
Ces fonctions sont à pourvoir au plus tard le 1er-10-1985.
Env. c.v. au président de l'Univers. Paris-Sud-Orsay (91405).

SOCIETE DE TELECOMMUNICATION PROFESSIONNELLE
recherche

Ingénieur responsable service contrôle-tests

Dans notre usine de La Verrières 78 (proximité de TRAPPES), nous étudions, développons et fabriquons des matériels et systèmes de télécommunication.

Vous aurez la charge de concevoir, de réaliser et de mettre en œuvre les moyens de tests avec une équipe de 12 techniciens.

Vous devrez définir et évaluer les processus de tests appliqués aux cartes et sous-ensembles électroniques intégrant souvent des microprocesseurs. Vous serez responsable des procédures de contrôle et de « réception usine ».

Rattaché au D.G., vous assurerez la coordination entre le Laboratoire d'Etudes et la Fabrication.

Ingénieur Electronicien, vous avez une première expérience dans l'électronique au sein d'un service Etudes, Fabrication ou Contrôle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature au Secrétaire Général

SECMAT INDUSTRIES
14, rue Gabriel-Péri
92120 MONTROUGE

MEDIA BA

LDC/Milton Roy

LEADER MONDIAL EN CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE A HAUTES PERFORMANCES

recrute IMMÉDIATEMENT

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Le candidat aura une expérience INDISPENSABLE de la CLHP et de la NÉGOCIATION COMMERCIALE.

Le secteur à couvrir comprend l'est de l'Ile-de-France, la Champagne et l'Alsace-Lorraine.

UNE FORTE MOTIVATION EST IMPÉRATIVE ainsi qu'un bon niveau d'anglais.

Salaire attrayant + intéressement au C.A. + véhicule.

Adr. lettre de candidature, C.V., photo et prétent. à :

LDC S.A. 15, rue Guyton-de-Morveau, 75013 Paris.

Rejoignez L'EQUIPE de FORMATION d'un cabinet d'expertise comptable d'implantation nationale

Vous :
- êtes diplômé d'une école de commerce ou équivalent, et avez quelques années d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable,
- voulez évoluer vers un poste de communication qui vous permette de mettre en valeur vos qualités pédagogiques et d'animateur de groupe tout en utilisant vos compétences techniques.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- de vous former aux techniques et méthodes de l'animation de groupes,
- de participer à la conception pédagogique de nos stages,
- d'animer sur le terrain des stages dont vous aurez l'entière responsabilité,
- de maintenir et développer continuellement vos connaissances techniques professionnelles,
- une évolution de carrière au sein de notre groupe,
- une rémunération très motivante.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V., photo et rémunération actuelle à Monsieur GOIMIER, 2 bis, rue de Villiers, 92309 Levallois-Perret Cedex.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège parisien

cadre comptable

de formation DECS ou équivalent, possédant quelques années d'expérience d'audit ou du poste de Chef Comptable.

Le candidat retenu devra être disponible pour des missions en France et à l'étranger.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions s/réf. 157 à AXIAL Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris, qui transmettra.

L'espace de notre croissance

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE croît au rythme moyen de 48% l'an, cela se traduira cette année par le recrutement de 500 nouveaux collaborateurs.

Notre Service Immobilier est chargé de prévoir et de réaliser l'espace qui les accueillera.

Le Chef de Projet Immobilier

que nous recherchons sera chargé d'élaborer les plans de développement à long terme et d'établir les projets correspondants.

Puis il négociera en France et aux Etats-Unis ses propositions auprès des Directions concernées.

Enfin, il réalisera les projets acceptés.

Vous avez une formation d'Ingénieur bâtiment ou d'Architecte complétée par des connaissances de gestion, votre expérience de la Maîtrise d'Oeuvre ainsi que de la Maîtrise d'Ouvrage est nécessaire.

Bien entendu, vous parlez l'anglais couramment.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. MON 083 à Anne CHEVALLIER. Service Recrutement. DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

Bougez, Vivez...



IMPORTANT GROUPE PARIS
recherche
pour sa DIRECTION COMPTABLE

SECOND ADJOINT AU DIRECTEUR

- DECS minim. exigé + certificat supérieur informatique.
- Expérience de quelques années dans poste similaire.

Adr. C.V. manuscrit + photo + prétentions à :
ICLA, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, qui transm.
Discrétion assurée.

CABINET D'AUDIT et de COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche

AUDITEURS CONFIRMES

HEC, ESSEC, ESCP, IEP
Pratique 2 à 4 ans dans des fonctions similaires.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 55060 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Fonction personnel

Conseiller des établissements
Responsable du siège

Réglementation et relations humaines - Ce grand groupe français, leader mondial d'un secteur d'activité de haute technologie (plus de 10.000 personnes) recherche un professionnel de la fonction personnel. Rattaché au directeur des relations sociales du groupe, il sera le responsable du personnel siège (700 personnes) et coordonnera l'action d'une équipe performante (15 personnes), en matière de recrutement, de formation et de gestion administrative. A un niveau plus fonctionnel, il aura également une mission de conseil auprès des chefs du personnel des différents établissements du groupe et interviendra dans des domaines tels que la réglementation, la formation et les conditions de travail. Ce poste de haut niveau, basé en proche banlieue ouest, s'adresse à un candidat de formation supérieure, âgé d'au moins 35 ans et possédant une forte expérience en secteur industriel, dans une fonction similaire comprenant un rôle de coordination. La rémunération sera à la hauteur de l'importance du poste. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/2687M



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

THOMSON SEMICONDUCTEURS
JEUNES INGÉNIEURS, VOTRE CARRIÈRE COMMENCE PAR LA VENTE

Avec une progression moyenne de 35 % par an THOMSON SEMICONDUCTEURS fait partie désormais des entreprises performantes de son secteur d'activité.
Nous proposons à de jeunes ingénieurs HEC, CENTRALE, SUPAERO, ENSAM... de participer à cette croissance en commercialisant nos produits : c'est l'occasion pour eux, après une formation technique approfondie, d'exercer leur talent de négociateur et leur capacité de communiquer avec tous les interlocuteurs de nos usines (hommes de production, de planning, de marketing).
Leur performance dans ce poste sera pour plus tard la voie royale vers d'autres responsabilités (management, gestion de la production) pour arriver un jour à une Direction de Centre de Profit.
Si vous êtes intéressés, veuillez adresser vos candidatures à la Direction du Développement des Ressources Humaines, 101, boulevard Murat - PARIS 16e.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT



VOLVO FRANCE recherche pour sa SOCIETE DE FINANCEMENT un collaborateur âgé d'une trentaine d'années, doté d'une double formation (E.S.C. ou équivalent + D.E.C.S.).
Il a impérativement acquis une solide expérience bancaire dans le domaine des engagements et des relations avec la clientèle.

Il aura directement en charge le fonctionnement et le développement des activités de cette Société financière captive, en étroite relation avec la Société mère.
Sa mission comprendra le développement de la Société et de ses résultats, la mise en place des procédures, la gestion comptable ainsi que les relations avec la clientèle et les banques.

Ce poste convient à un candidat dynamique et entreprenant, ayant le sens des responsabilités et le goût de l'initiative.
Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : PARIS - ETOILE.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions s/réf. M/SFS à VOLVO FRANCE S.A. - Direction du Personnel 49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS. Discrétion assurée.

VOLVO

AXIAL publicité

Physico-chimiste

LE PROFIL
- 40 ans - Esprit curieux et ouvert, ... Ecole Nationale Supérieure ...
- ... complémentaires en ...
- ... industrielle et/ou ...
- ... de l'anglais.

LA MISSION
- suivre l'évolution scientifique du secteur avec un souci de formation des responsables d'unité.
- effectuer des recherches et des études visant à améliorer les procédés de fabrication et à expliquer les phénomènes intervenant lors du cycle de production,
- conseiller les ingénieurs et les chefs de fabrication,
- contrôler les laboratoires ces unités.
- résidence région parisienne - très fréquents déplacements en province.

L'ENTREPRISE
- importante entreprise industrielle du secteur agro-alimentaire.
- 13 unités de production - 3000 personnes.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. manuscrit et photo), sous la référence 3669, à ... - 5, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Comptabilité consolidée

TOTAL est l'un des pionniers de cette spécialité.

Actuellement, nous consolidons les comptes de quelque 250 sociétés dont 60 % sont implantées à l'étranger.

Notre volonté de développer l'assistance aux filiales pour la constitution de leurs dossiers nous conduit à compléter notre équipe.

Nous recherchons un spécialiste. C'est sur la qualité de leur expérience que nous sélectionnerons les candidats.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser, lettre manuscrite, C.V. et photo, sous référence 5.MO.65., à notre Service Recrutement - 5, rue Michel-Ange - 75781 PARIS Cedex 16.(réponse et discrétion assurées).

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

MEDIA PA

1100 personnes, 3 usines, 150 Ingénieurs et Cadres, leader incontesté sur notre marché, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de francs, notre développement basé sur une amélioration permanente de nos performances techniques nous amène à rechercher

2 Ingénieurs confirmés

susceptibles d'évoluer au sein de notre organisation vers des responsabilités opérationnelles en production.

Chef des services techniques en usine

Le candidat retenu y aura la responsabilité du développement technique. Services Entretien et Bureau d'Etudes lui seront rattachés. Il devra également apporter son concours et ses compétences aux responsables opérationnels pour l'évolution des process (automatisation, informatisation) et le contrôle des lignes de fabrication. réf. UN 471 J

Chef de projet

Au sein de la Direction Technique, située à notre Siège et en liaison étroite avec les Directions d'Usine, cet Ingénieur sera chargé de coordonner différentes actions techniques concourant au développement de nos process de fabrication. réf. UN 471 K

Pour ces deux postes, les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver des candidats de valeur.
Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs diplômés (A et M, INSA, ENSI ...) justifiant d'une expérience réussie de quelques années, acquise en milieu industriel.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous référence choisie à Arnaud de Menditte, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM



Pour l'informatisation de son réseau de stations-services SOCIÉTÉ DE GESTION recherche

1 RESPONSABLE GESTION INFORMATISÉE

Bac + 3. Expér. IBM 34 ou 36 souhaitée. Solides connaissances en gestion indisp. Disponibilité nécessaire. Fréquents déplacements à prévoir.

Env. C.V. et prét. à PARINORDIS 21, allée des Vendanges, 77200 Croissy-Beaubourg.

Pfizer

Recherche pour son Usine Pharmaceutique d'Amboise

PHARMACIEN ANALYSTE
LABORATOIRE DE CONTROLE

Sous la direction du Directeur du Contrôle, son activité consistera principalement à assurer les contrôles microbiologiques et physicochimiques MP/PF
Il devra connaître les techniques chromatographiques.
Anglais nécessaire. Connaissances en informatique appréciées.
Le nombre de techniciens supervisés requiert une *expérience et des aptitudes à l'animation du personnel.*
Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous pli confidentiel au Service du Personnel - B.P 109 - 37401 AMBOISE Cedex.
Les candidatures seront traitées confidentiellement.

MEDIA PA

FAIRE NAITRE UN PROJET...

Pour assurer sa diversification, notre société crée, pour son siège social à Paris, un poste de

Chef de projets

Mission : Sous l'autorité du responsable du développement, assurer la prospection et les études d'avant-projets, puis participer au montage des projets retenus, et à leur mise en application.
Profil : De formation supérieure (E.S.C., Sciences Economiques,...), le candidat, âgé d'environ 27/32 ans aura une expérience de 2 à 5 ans en entreprise.
Il aura maîtrisé les techniques de vente, la gestion comptable et financière, le marketing.
Tourné vers les interlocuteurs externes, il associera le sens de la négociation, l'esprit d'analyse et d'organisation, la capacité à rédiger de façon synthétique.
Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence 7111 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS recherche

responsable des achats

possédant un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce et 5 à 10 ans d'expérience dans la

distribution automobile.

Il aura la responsabilité des achats d'un département autonome de vente et négoce de pièces de rechange et accessoires destinés à l'automobile et aux poids lourds.

En outre :
- il gérera les stocks situés dans les usines et les dépôts,
- il organisera les transports.

Ce département est en forte expansion.

Afin de remplir sa mission d'achats, il devra se *déplacer en Europe auprès des fournisseurs.*

La maîtrise de l'anglais est indispensable

Adresser dossier de candidature à
PIERRE LICHAU S.A. - sous réf. 11101 - BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Département TELECOMS d'une SSII en forte croissance, spécialisé dans les projets clés en mains de haute technicité recherche

CHEF DE PROJET
A FORT POTENTIEL

Profil
- plusieurs années d'expérience de direction de projets importants en SSII,
- dynamisme, méthode.

Fonction
- suivi technique et budgétaire,
- relations fournisseurs et clients,
- gestion d'une équipe de 15 à 20 personnes.

Projet
- dans le cadre de la réalisation d'un important RESEAU A VALEUR AJOUTEE sur une gamme moderne de matériels à base de microprocesseurs,
- développement de logiciels système (protocoles de communications, techniques nouvelles de communication homme-machine, etc...) et des logiciels d'application.

Réelles perspectives de carrière pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 4695 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
Le Département **Polymères** en constant développement, recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Votre mission sera d'assurer et de promouvoir la vente de matières plastiques de haute technicité.

Agé de 25 ans minimum, ingénieur mécanicien, électricien ou chimiste, vous parlez couramment **anglais.**

Une première expérience dans le domaine des matières plastiques, dans la vente ou l'étude de produits techniques constituerait un atout.

Après une formation complémentaire à **Genève** vous prendrez la responsabilité d'un territoire de vente ou d'une ligne de produits.

Votre évolution au sein de la société dépendra de votre performance.

Veuillez adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT



CONRAN ASSOCIES
CONCEPTION ARCHITECTURALE ET GRAPHIQUE

recherche
pour compléter son équipe

ARCHITECTES-DESIGNERS

Merci d'envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
Christopher WEEDEN
CONRAN Associés
52, boulevard du Montparnasse, 75015 PARIS.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT REGION PARISIENNE
recherche

INGENIEUR OU UNIVERSITAIRE DEBUTANT
Titulaire d'un D.E.A.

Pour effectuer, dans le cadre d'une convention « CIFRE » une recherche sur l'adhésion entre des surfaces minérales et des matières organiques.
– Contacts avec un laboratoire universitaire déjà identifié (Région Est de la France).
– Contrat de travail à durée déterminée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 13738 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
Filiale de Groupes Nationalisés

recherche

2 INGÉNIEURS ÉCONOMISTES
FORT POTENTIEL, SPÉCIALISTES DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

- UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ (X., Mines, Centrale) ayant une formation complémentaire en économie pour conduire des études technico-économiques auprès des organisations internationales.
- UN JEUNE INGÉNIEUR (formation similaire) pour participer à l'analyse et la mise en œuvre de projets énergétiques dans les pays en développement.

Anglais indispensable, Espagnol souhaité.

Veuillez adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 7564, LE MONDE Pub., Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

RELATIONS RECHERCHE-INDUSTRIE

en Agro-Alimentaire
– vous aimez la communication (orale et écrite) ;
– vous aimez le concret et l'efficacité ;
– vous êtes combatif ;
– vous aimez convaincre.
Adres. C.V., phot., prét. à S. FAGES 7, av. Gal.-de-Gaulle 94704 MAISONS-ALFORT.

ORGANISME DE FORMATION recrute un

FORMATEUR PERMANENT DROIT PUBLIC

Il sera chargé de la conception et de l'animation de stages de formation.
Expérience pédagogique exigée
Envoyer d'urgence C.V. à OBEA 50, rue Gérard 75013 PARIS.

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

cobol, DPS, MINI 6
I.F. - ETT 20 r. Turbigo Paris 2e, Me Etienne-Marcel. 508-97-28.

LE SYNDICAT D'AGGLOMÉRATION NOUVELLE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES
recherche
pour son service développement économique

1 CHARGÉ DE MISSION ÉTUDES ET PROMOTION ÉCONOMIQUES

Profil recherché :
cadre formation ESC, IEP ou ingénieur formé gestion financière. Expér. confirmée de le privé. Salaire à débattre.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. le Président du S.A.N. de St-Quentin-en-Yvelines 2, avenue des 4-Pavés-du-Roi 78180 Montigny-le-Bretonneux.

REGIE-PRESSE PARIS
recherche
TECHNICIEN (NE) D'EXECUTION
pour quotidien régional grande diffusion
expérience indispensable
Tél. pour rendez-vous
REGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy
75332 PARIS CEDEX 07
555-91-71, poste 4077.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE NATIONALE
Secteur Agro-Alimentaire
Paris-15e recherche

RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT COMPTABILITÉ-GESTION

Tenue des livres et documents, payes, déclarations sociales et fiscales, mouvements bancaires, préparation et entrée des données sur informatique en vue des comptes et bilans.

Relations directes avec le Directeur

– Formation IUT GESTION-COMPTABILITÉ ou équivalent.
– Age minimum 25 ans.
– Souhait de 2 ans d'expér.
– Pratique de l'informatique.

Adresser C.V. complet ss n° 79.452 PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, r. Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SEDAP

SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE INFORMATIQUE
recherche :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS HAUT NIVEAU

Spécialisés en GESTION INDUSTRIELLE
Domaines d'intervention :
- EXPLOITATION TÉLÉMESURES ;
- COUT PLANNING ;
- QUALITÉ FIABILITÉ SÉCURITÉ ;
- DOCUMENTATION.

Larges possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser C.V., photo et prét. à SEDAP, Tour Gamma D, 197, rue de Bercy 75012 PARIS.

MAISON D'ÉDITION DE PRESSE
recherche

RÉDACTEURS PIGISTES ET PHOTOGRAPHES

passionnés par la nature et les sciences de la Terre

Tél. 739-35-35, p. 168.

Cab. juridique international recherche pour sa création et son développement
- JEUNE JURISTE FISCALISTE
- JEUNE JURISTE ANGLO-SAXON

Envoyer candidature à RÉGIE-PRESSE sous n° 309.825 M
7, r. de Monttessuy. 75007 Paris.

CABINET D'AVOCATS (75008 Paris)
recherche

CLERC OU COLLABORATEUR

ayant une excellente connais. pratique des procédures d'expropriation

Ecrire sous le n° 309.098 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Société d'Etudes nouvelles technologies de l'information
RECRUTE

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

Connaissance du domaine indispensable
Adresser C.V. et prétentions à Sté QUADRATURE 10, rue D.-Casanova, 75002 Paris.

École supérieure + cabinet formation
recherche
PROFESSEUR

INFORMATIQUE

(minimum licence et références)
Adresser C.V. + photo
E.C.E. 17, pl. Jacques-Amyot 77000 MELUN.

ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

DOCUMENTALISTE
(H. ou F.)

habitué au dépouillement des journaux (lecture de l'anglais souhaitable). Diplôme de Documentaliste exigé. Connaissance des affaires et du marché financier appréciée.

Ecrire : S.G.P.
13, avenue de l'Opéra
75001 PARIS.

LABORATOIRE LURE
recherche pour construction anneau de rayonnement Synchrotron et développements

INGÉNIEUR

ARTS ET MÉTIERS
Responsabilité : bureau d'études, mécanique, contrôles d'installations, Géodésie

Ecr. avec C.V. à M.P. MARIN LURE, Centre universitaire, bât. 209-91405 ORSAY Cedex.

STÉ JAPONAISE IMPORT-EXPORT
cherche

CADRE COMMERCIAL

envir. 28 ans, bilingue anglais, Ecole sup de Co, expér. de quelques années. Ecrire : SUMITOMO France 15, rue de Berri, 75008 Paris, avec prétentions.

CHEFS DE MISSIONS RÉVISION

Sté d'expertise comptable en développement (Paris-8e) rech. CHEFS DE MISSIONS 3 à 5 ans d'exp. d'audit et/ou commissariat aux comptes.
Perspectives d'évolution, Anglais souhaité.

Envoyer c.v. et prétentions sous référence 6 007, à HYPERBOLE, 86, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui trans.

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

POUR SECONDER LE PDG D'UNE ENTREPRISE PERFORMANTE
Société en forte expansion spécialisée dans l'importation et la distribution d'articles d'habillement destinés aux principales centrales d'achat :
– effectif : 50 personnes.
– C.A. 150 millions de francs,
recherche un collaborateur actif, dynamique, de formation Ecole de commerce (option fin. et comptabilité) ayant si possible expérience dans société commerciale (2 à 3 ans) pour lui confier des missions très variées touchant à l'organisation et à l'administration de la société.
Carrière très évolutive.
Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre manuscrite, C.V., s/réf. 73786 M à Sélé-CEGOS
Tour Chenonceaux
92516 BOULOGNE CEDEX.

RÉGIE PUBLICITAIRE

recherche
COMMERCIAUX (H./F.)
EXPÉRIMENTÉS (H./F.)
FIXE + % + FRAIS.
Libres pour septembre.
Envoyer CV + photo à ACTI-RÉGIE
206, rue du Fg-Saint-Martin, 75010 PARIS.

BOURSE

BANQUE PRIVÉE

PARIS-9e
dans le cadre du DÉVELOPPEMENT DE SON SERVICE DES TITRES
recherche :

GRADE (E) CLASSE III

ayant de bonnes connaissances des opérations de Bourse.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. s/réf. 6305 M à OCBF, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ PRÊT A PORTER MASCULIN
VENTES DÉTAIL ET COMITÉS D'ENTREPRISES
recherche

VENDEURS QUALIFIÉS

C.V. exigé, dynamiques, excellente présentation.

Se présenter GROBER, 10, rue des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris. Tél. : 271-04-56.

Dans le cadre de son développement la société DECOR 2000 rech. 3 CADRES COMMERCIAUX capables d'animer une force de vente, c.v. exigé.
7 V.R.P. EXCLUSIFS possédant voiture débutants acceptés.
Tél. : 843-12-75, 843-81-42.

CABINET DE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE
recherche

PARIS-PROVINCE

DES CONCESSIONNAIRES (H./F.)

Temps partiel poss.
Formation assurée.

Adresser C.V. à RÉGIE-PRESSE s/n° 307.804,
7, rue de Monttessuy, Paris-7e

formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON

Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

FRANCACIP

STAGE 3
INSTITUT D'INFORMATIQUE
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS DE GESTION
Crédit étudiant 100% après acceptation du dossier.
Aide assurée à l'emploi.
Nombreux autres stages :
Initiation, langages BASIC ou COBOL.
26, rue Bergère Paris 9ème Mo Montmartre / R.E.R. Auber.
824.45.25 +

FORMATION MAINTENANCE
PAR L'INFORMATIQUE
COORDONNATEURS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour admission, crédits assistance au placement contactez :
38 Rue Bassano-Paris 8e
Mo George V
Tél : 723.55.18

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 5 à 12 mois
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mo George V
Tél : 723.55.18

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

capitaux propositions commerciales

Ingénieur conseil en Marketing industriel

recherche

pour association en SARL ou SMC un

CADRE SUPÉRIEUR

45 ans minimum.
Formation commerciale et/ou financière, longue expérience gestion PME-PMI, acquis relationnel important.
Localisation Paris-Ouest.
Opération fin 85.

Ecr. s/n° 2862 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

23 ans. Diplômé de l'enseignement supérieur, 100 % bilingue (études en France et en Angleterre)

recherche

à Paris dans le secteur international bancaire, juridique ou commercial

Poste à caractère administratif
ou de contacts.

2 ans d'expérience professionnelle avec références.

Ecrire sous n° 6777, *le Monde* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

MISSIONS OU EXPATRIATION

H., 34 a., marié, 2 enf., DES Droit + IAE, angl., 7 a. exp. Afr. noire dont 4 a. cons. tech., min. comm. ext. Niger (coopération Française), bon. conn. Sud Californie (U.S.A.), étudie toute proposition.
Ecr. s/n° 7545 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE D.P.L.G. 85
27 ans recherche 1er emploi France/étranger (angl., arabe parlés). Tél. : 608-51-59.

Technicien Comptable Informaticien BASIC (CBM 8032 SHARP MZ 80A), adapt. autres micro-ordin. Etudie ttes prop. Dispon. imméd. Cherche emploi PARIS + R.P. Ecr. s/n° 102858 à HAVAS, B.P. 1519, *45005 ORLÉANS Cedex.*

J.F. exigeante cherche boss remuant à la recherche d'une collaboratrice polyvalente, futée, net penchant vers l'écriture, bilingue américain, habituée changements fuseaux horaires pour job digne d'intérêt et d'investissement. Sphère intellect. de préférence.
Ecrire sous le n° 79.547
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. cherche place stable, CAP électromécanicien, ayant fait quelques stages.
Libre début août.
Tél. : 944-57-99.

J.F. 20 a., dipl. DUT techniques de commercialisation, rech. poste Commercial Administr. de région Compiègne, Beauvais. Libre de suite.
Tél. : 16 (4) 420-34-17.

J. FME 30 ans, dynamique, parfaitement bilingue anglais. 5 ans expérience Assistanat Commerciale, recherche poste responsabilités.
– Esprit d'initiative,
– aptitude aux contacts,
– suivi des dossiers,
– disponible début sept.
Tél. : 333-83-74.

DOCUMENTALISTE

J.F. 27 ans, diplômée enseignement sup. I.N.T.D. américain et espagnol courants, documentaliste et professeur retour 2 ans U.S.A. ch. emploi documentaliste ou fonction équivalente
Libre juillet
Ecrire sous le n° 309.508 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

PARTHÉNA VEND

26, RUE DU ROI-DE-SICILE SURFACES A AMÉNAGER 65 m², 3e ét., rue, 800 000 F, 95 m², 2e ét. sur jardins, 1 200 000 F, studios équipés 300 000 F. Tél. : 522-17-76.

8e arrdt

EUROPE
6 P., 150 m², 4e ét., imm. p. de t. WEATHERALLS. 563-05-50.

10e arrdt

Près bd de Strasbourg, rue Jarry. 2 pièces, cuisine, w.-c., salle d'eau, balcon, bel immeuble ancien. Prix 230 000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

13e arrdt

GOBELINS

SÉJOUR + 2 CHAMBRES bains, IMM. PIERRE, 95 m², 1 100 000 F. T. 526-98-04.

15e arrdt

RUE LECOURBE

DOUBLE LIV. + CHBRE tt cft REFAIT NEUF, asc., 64 m². Px 690 000 F. T. 280-26-23.

PTE D'ORLÉANS 5 P. + SERVICE 1.200.000 - 734-36-17.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels particuliers.
562-16-40

constructions neuves

LOGEMENTS A VENDRE : proche Nation, 75-77, rue des Grands-Champs, 75020 Paris. 2, 3, 4, 5 p., duplex Bcp de charme (haut. plaf. 3,80 m), prêts convent. de habitat groupé de 12 lgts (archit. particip.). Px tot. après réhab. complète : entre 6 et 7.000 F/m² suiv. étage. Tél. : APPEL 75 au 77-82-81, M. ANDRES.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F., selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75 B.P. 114 - 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

Sortie Mo Marcadet, 4 p., tt cft, bel imm. bourgeois, 4.000 F mensuel + charges.
Immo Marcadet, 252-01-82.

locations meublées offres

Province

Près Aix-en-Provence, maison 6 pers., gd terr., ombre, bassin, août ou partie (94) 65-35-54.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et Hôtels particuliers.
562-16-40

H. cadre cherche appt à Paris, le temps d'un séjour à l'étranger de son pptaire, souhaitant en faire assurer le gardiennage. Minimum 6 mois. Conditions à débattre Téléphone : 236-13-16.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades, 285-11-08.

EMBASSY SERVICE

rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STDG pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Tél. : 562-78-99.

Etudiante musique présentée par ses parents ch. chbre Paris pour année universitaire. Téléphone : 16 (38) 84-72-39.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT

Couple avec bébé cherche 3 pièces dans Paris, clair, dans endroit calme, tt confort. Prix max. : 2.500 F C.C. Reprise possible. Tél. de 9 h à 11 h, de 18 h à 20 h au 567-63-97, demander Mme Charpentier.

Région parisienne

Pour employés et hauts dirigeants GRANDE BANQUE FRANÇAISE recherche appts toutes catégories même loyer élevé STUDIOS, VILLAS, Paris et environs. 504-04-45.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

hôtels particuliers

NEUILLY SUR VOIE PRIVÉE CHARMANTE MAISON grand séjour, 5 chbres + studio indép., gd jdin, 4 200 000, DORESSAY 548-43-94.

propriétés

BRETAGNE-SUD, ancienne ferme rénovée, 300 m² habitables, confort, 4 cheminées granit, poutres chêne, bras de mer, 100 m port de Brigneau, 500 m plages sable 6 km. Dans site protégé, réserve oiseaux, sur 9.000 m² arborés. Prix 1 million F à débattre. Me ROBINO, notaire Moëlan-sur-Mer. Tél. 16 (98) 39-61-69.

NORD-CREUSE sur 26 ha paysagés

MAISON DE MAITRE

DE CARACTÈRE et dépendances, futaie de hêtres, étangs — ferme, stabulation, moulin, chute d'eau, maison de régisseur louée. Prix 2 100 000 F. Tél. (54) 30-30-60 19 à 21 h.

domaines

Achète VASTE DOMAINE majorité bois, préférence région centre, discrétion assurée Ecrire Havas Orléans, n° 203.729, BP 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

LAPOUS 554-28-66

SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

Libre 25 km Nord Paris, villa 5 P. principales, harmonie volumes, parc 1.500 m². Site rare. 500.000 + 9.750/m. Téléphone : (3) 960-13-62.

Libre, Sceaux/Fontenay Roses. Appt. 3/4 p. jard. privatif, park. 150.000 F + rente. Viagers F. Cruz - 266-19-00.

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876 5, rue Greffulhe 75008 PARIS
Téléphone : 16 (1) 266-46-40.

villégiature

COTE BLEUE
13 Carro, Maison à louer à partir du 20 août, grand confort, équipée entièrement, 3 ch., 2 bains, terrasse. Port et plage à 100 m. Prix 15 jours 4.500 F. Tél. après 21 heures : (75) 59-71-70.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. T. (1) 346-00-55.

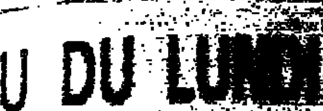
VOTRE SIÈGE SOCIAL

TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraire)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Société démarches, secrétariat, etc.
ACTE S.A. 359-77-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

URGENT
Agence Pub.
recherche pour le 15 sept. 85, 3 à 4 bureaux, 50-60 m² environ. Loyer maxi 4.000/mois. Direct propriétaire. Préfér. ligne Balard-Créteil. Tél. heures bureau : 246-82-24.



LE PARRAIN



هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU LUNDI

LE PARRAIN

Le petit Laurent — hommage amical et parodique, à vingt ans de distance, au Petit Nicolas, illustre créature de Goscinny et de Sempé (1) — sort souvent avec des amis plus ou moins proches de ses parents qu'il a pris l'habitude de surnommer affectueusement « parrain ».

Saurez-vous identifier chaque lundi les événements auxquels fait allusion le texte et découvrir finalement *quelle personnalité, de la majorité ou de l'opposition,* se dissimule derrière cet énigmatique diminutif ?

Samedi dernier, parrain m'a emmené à la fête foraine. On appelle ça la Foire du Trône : il y a plein de gens, des manèges et des toboggans. Pourtant, c'est bizarre, papa ne veut jamais venir. L'autre jour, quand je le lui ai demandé, il a répondu : *« Vous supporter lui et toi toute la journée c'est trop, demande plutôt à ta mère » ;* et maman, elle est juste rentrée à la cuisine à ce moment, alors on est parti, rien que parrain et moi. Il faut dire que papa il paye ses impôts en *ce moment, et il est drôlement* énervé. *« Ah ! ils étaient au vert les clignotants »,* il répète tout le temps dès qu'on parle de parrain. J'ose pas encore, mais un jour je lui demanderai ce que ça veut dire.

En arrivant là-bas, parrain ne savait pas où garer sa voiture. Il hésitait entre chaque place, essuyait ses grosses lunettes et puis repartait. Moi je voyais tous les gens qui rentraient et je lui disais de se dépêcher *parce qu'on allait plus avoir de* billet. C'est à ce moment-là qu'il y a eu un drôle de bruit à l'arrière et que parrain a dû téléphoner à son chauffeur que finalement il aurait quand même besoin de lui cet après-midi. Et puis on est entré dans la foire.

« Ah ça sent bon les frites, ça me rappelle les vieux congrès du parti », il a dit alors, et puis il a ajouté : *« Tu n'étais jamais venu me voir cité Malesherbes toi, non c'est vrai que tu es trop jeune... »* Après il m'a proposé des frites aussi, mais moi j'ai répondu non parce qu'on avait bien mangé ; surtout que parrain, il avait amené des spécialités de sa région même que papa lui avait dit dans l'entrée : *« Ah oui, c'est une bonne idée, c'est des moules ou des bêtises ? »* Mais il était le seul à avoir trouvé ça marrant.

Bon finalement, on a fait du manège. Mais c'est pas juste parce que le cheval de parrain allait plus vite. C'est à ce moment-là qu'il *m'a* expliqué en rigolant que depuis qu'il avait été à *Metz* il savait choisir son écurie et trouver le bon cheval. C'est super. Il faudra que je demande à papa de m'y emmener dans cette ville.

Après, parrain a dit que pour nous remettre il nous fallait un petit quelque chose et il m'a *acheté un hotdog. L'ennui,* c'est qu'en mangeant le sien il a pas vu la moutarde couler sur sa cravate. Mais c'était pas très grave car comme il y avait déjà plein de dessins dessus, ça ne se voyait pas trop. *« Bon et si on se faisait un petit jeu de massacre »,* il a dit ensuite. Et il m'a emmené tirer sur des grosses têtes de messieurs connus avec des boules en tissu. C'est drôlement rigolo et parrain s'amusait bien. *« Ah si j'avais pu faire ça les mercredis »,* il disait, et à chaque fois qu'il touchait une tête il applaudissait.

On a été comme ça à plein de jeux, mais on aurait pu en faire plus si parrain ne discutait pas chaque fois avec le monsieur. En fait, c'est surtout lui qui parle. Mais ça dure longtemps quand même.

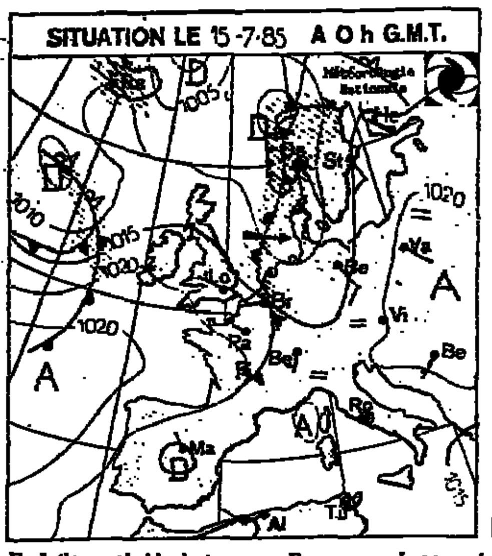
Après le cornet de moules il m'a emmené dans la maison hantée où il y avait plein de *gens avec des masques horribles.* Moi j'avais très peur mais pas parrain. Je n'ai pas très bien compris mais je crois qu'il connaît un colonel qu'il voit souvent depuis le changement et qui lui a appris comment faire. En tout cas, ce monsieur Fabien il est fort parce que parrain n'a pas crié une seule fois.

Vraiment, ça a été un après-midi super. Et si parrain n'avait pas insisté pour un dernier tour de montagne russe après la *guimauve et la barbe à papa,* je crois pas que j'aurais été tellement malade ce soir-là.

(1) Albums parus aux éditions Denoël.

Solution dans notre numéro de demain

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 16-7-85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

A — Li — Bo — To — Ma — Aj — 1020

≡ Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 juillet à 0 heure et le mardi 16 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

La zone orageuse du sud-est de la France se décalera lentement vers l'est. Les hautes pressions de l'Atlantique seront prolongées vers l'Europe occidentale par une dorsale qui rétablira provisoirement le beau temps.

Prévisions :

Mardi : temps orageux sur les régions *méditerranéennes* et le sud des Alpes. Ailleurs, après une nuit plus fraîche et localement brumeuse, temps ensoleillé. Des passages nuageux assez abondants se produiront tout de même près des côtes de la Manche mais sans donner de précipitations.

Les températures minimales seront en baisse, descendant même ponctuellement au-dessous de 10°C dans le Centre et sur la moitié Nord. Les maximales remonteront légèrement.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 14 au 15 juillet) : Ajaccio, 31 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 25 et 17 ; Bréhat, 20 et 14 ; Brest, 20 et 10 ; Cannes, 29 et 18 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 32 et 17 ; Dijon, 30 et 19 ; Dinard, 21 et 12 ; Embrun, 30 et 14 ; Grenoble-St-M.-H., 34 et 18 ; Grenoble-St-Geoirs, 34 et 17 ; La Rochelle, 22 et 16 ; Lille, 31 et 14 ; Limoges, 24 et 15 ; Lorient, 21 et 9 ; Lyon, 32 et 17 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Menton, 28 et 21 ; Nancy, 31 et 17 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice-Ville, 29 (max.) ; Nice-Côte-d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Montsouris, 29 et 14 ; Paris-Orly, 29 et 13 ; Pau, 27 et 18 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 25 et 11 ; Rouen, 28 et 12 ; *Saint-Étienne, 34 et 18 ; Strasbourg, 33* et 20 ; Toulouse, 27 et 19 ; Tours, 24 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 15 ; Genève, 31 et 16 ; *Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 24 et 11 ;* Madrid, 36 et 19 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 25 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 17 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, et 11 h 30.

« Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Hôtels de la rue du Bac. Jardin des missions étrangères », 14 h 30, église Saint-Thomas-d'Aquin.

« Hôtels du Pré au Clerc », 14 h 30, métro Solférino.

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, métro Télégraphe.

Pour les 7 à 12 ans : « La Seine à Paris : l'eau importance historique, stratégique, jeu des ponts sur un bateau-mouche », tél. (1) 277-23-31.

« Les tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale.

« Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau.

« La paroisse des rois de France : de Saint-Germain-l'Auxerrois à la Maison des orfèvres », 15 heures, devant le portail de Saint-Germain-l'Auxerrois.

« *Renoir au Grand Palais* », 17 h 30, entrée musée.

« Le canal Saint-Martin », 15 h 30, boulevard Jules-Ferry.

« Les Halles, des origines au *XVIIIe siècle* », 15 heures, porte de l'église Saint-Eustache.

« Le musée Cognacq-Jay », 15 h 25, boulevard des Capucines.

« Versailles : le potager du roy *Louis XIV* », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre.

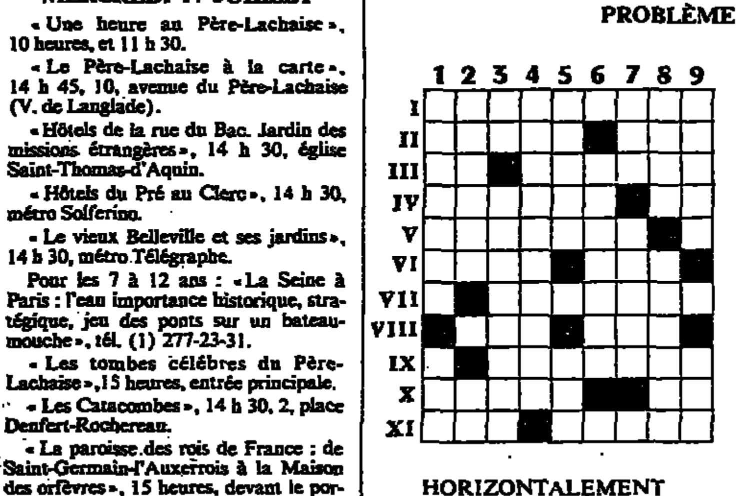
CONFÉRENCES

15 heures, « Maison Victor Hugo », 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « L'homme, miroir de l'univers ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4009



HORIZONTALEMENT

I. Doit attendre les cendres pour récupérer la braise. — II. Agit maladroitement ou avec beaucoup d'usage. On peut y découvrir une belle étendue. — III. Article. Unité blindée exposée au musée de la guerre. — IV. Rime avec Bourgogne dans un refrain du cru. Préposition. — V. Etat où tout marche de travers. — VI. Filtre d'épuration des eaux usées. Ses eaux auraient été à même de rafraîchir les victimes de Bismarck. — VII. Saboter ou filer avec des sabots. — VIII. Plat dans la forme ou dans la teinte. Grignote ou capitalise. — IX. Chaude, alerte. — X. Assurer une loge ou distribuer des éloges. Copulative. — XI. Personnel. Signe du temps.

VERTICALEMENT

1. Poids lourd pour les gros châssis. Sur une porte ou une portée. — 2. Met une dernière main à un *ouvrage sans bavures. Alternative.* — 3. Participe. Se déplacent avec leurs bois dans la forêt canadienne. — 4. Telle une vision. — 5. « Coup » paradoxalement brillant. Comprimé. — 6. *Vision fugitive.* — 7. Majeur ayant bénéficié de la majorité. Donne la mesure de la main de l'épouvante. — 8. Ses explosions ne manquent pas d'éclats. Quand *il* s'arrête, le coup va partir. — 9. Etale ou recale. Nous invite parfois à un voyage sur la Côte.

Solution du problème n° 4008

Horizontalement

I. Ouvre-huîtres. — II. Créés. Rouelle. — III. Eire. Tu. Ivre. — IV. An. Na ! Loupiot. — V. Noctiluques. Nie. — VI. Oie. Li. Up. Etc. — VII. Grille-pain. Ae. — VIII. Nue. Ornière. — IX. Apte. Naevus. In. — X. Pou. Cognée. Ilot. — XI. Hure. Rit. Lee. — XII. Eloge. Sa. Euréka ! — XIII. E.N.A. Titus. Sig. — XIV. St. Ramenés. Raté. — XV. Assène. Eleveuse.

Verticalement

1. Océanographe. Sa. — 2. Urinoir. Poulets. — 3. Ver. Ceinturon. — 4. Réent. Lue. Egaré. — 5. Es. Aille. An. — 6. Lie. Or. Me. — 7. Urubu. Pongiste. — 8. Io. Quarantaine. — 9. Turlupinée. Tel. — 10. Ré. Oe. Niveleuse. — 11. El. Usé. Eu. Eus. — 12. Slip. Tarsier. Ré. — 13. Evincée. Esaü. — 14. Roi. Io. Kits. — 15. Prétendant. Agée.

GUY BROUTY.

EN BREF

EXPOSITION

QUAND LA NATURE S'AFFICHE. — Depuis près de vingt ans, les divers organismes, publics ou parapublics, concernés (ministère de l'environnement, direction des forêts, conservatoire du littoral, parcs nationaux, agences de bassins, etc.) et de nombreuses associations nationales, régionales ou *locales, ont édité des affiches « à* message » (au moins trois-cents) pour diffuser des informations sur la nature et l'environnement. La galerie La Marge, à Blois, présente jusqu'au 7 septembre une exposition « l'Affiche et la nature ». Les œuvres sont sélectionnées pour leurs qualités graphiques, mais aussi pour mettre en évidence les divers centres d'intérêt. La galerie La Marge édite spécialement à cette occasion un tirage limité de six affiches originales signées et numérotées de format 50 × 65 cm.

★ **La Marge, 2, place du Château, 41000 Blois. Tél. : (54) 78-18-05. Ouvert tous les jours sauf dimanche et lundi, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.**

FORMATION

SCIENCES DE L'INFORMATION. — L'Institut national des techniques de la documentation du Conservatoire national des arts et métiers *permet à des personnes titulaires* de la maîtrise d'acquérir en un an un diplôme professionnel dans le domaine des sciences de l'information, pour lequel le marché de l'emploi n'est pas encore saturé.

Les inscriptions pour l'entrée à l'Institut national des techniques de la documentation, formation supérieure en documentation et sciences de l'information niveau maîtrise, sont ouvertes du 2 au 13 septembre auprès du Conservatoire national des arts et métiers, annexe Montgolfier, 2, rue Conté, 75003 Paris. Tél. : 271-24-14 (poste 516).

MEUBLES ANCIENS

RESTAURATION. — M. Vincent Susini, restaurateur d'art des musées de France — il exerça ce métier pendant dix-huit ans aux ateliers du château de Versailles — organise, en Corrèze, des stages d'initiation à la restauration de mobilier ancien.

★ ***M. Vincent Susini, Reyt,* Saint-Julien-aux-Bois, 19220 Saint-Privat, tél. : (55) 28-25-83.**

PARIS

ANCIENS COMBATTANTS. — La mairie de Paris crée, pour les anciens combattants, un bureau où ils recevront *« un accueil chaleureux et trouveront les informations concernant leurs droits ».*

Ce bureau est ouvert tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi, sur rendez-vous, 30, quai des Célestins, 75004 Paris. Tél. : 277-11-20, poste 43-68.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 14 juillet :

UN DÉCRET

● Portant application de la loi du 1er août 1905 et relatif aux matériels susceptibles d'être raccordés au réseau des télécommunications de l'Etat.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à la détermination des quantités de référence des acheteurs de lait pour la période allant du 1er avril 1985 au 31 mars 1986.

LOTO NATIONAL

N° 28 — TIRAGE DU SAMEDI 13 JUILLET 1985

15 17 24 28 30 41 — 46 *NUMERO COMPLEMENTAIRE*

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 17 JUILLET 1985 ET SAMEDI 20 JUILLET 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	7	1 038 470,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	24	141 345,00 F
5 BONS N°s	1 217	8 760,00 F
4 BONS N°s	79 236	130,00 F
3 BONS N°s	1 463 093	10,00 F

BONUS DU SAMEDI 107 535

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE 10 F x 2 = 20 F

SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

CARNET

Naissances

— Alain, Brigitte et Sandrine sont heureux d'annoncer la naissance de

Loïc BOUDINET-LARDIC,

le 27 juin 1985, Ermont (95).

Décès

— M. Claude Azzi,
Tristan et Franklin,
Mme Edouard Brissaud,
Le docteur et Mme Jean-Paul Joly,
Le docteur et Mme Pascal Joly
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Sébastien Joly
et leurs enfants,
M. Robert Joly
et ses enfants,
Mme André Gignoux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude AZZI,
née *Isabelle Joly,*

survenu le 11 juillet après une brève maladie.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Pargny-la-Dhuys (Aisne) le samedi 13 juillet, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Garancière,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

M. Jacques BUGNIET,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
à la Compagnie internationale
des wagons-lits et du tourisme,

décédé pieusement dans sa quatre-vingt-huitième année, à Paris.

Le service religieux sera célébré dans l'intimité, le mercredi 17 juillet 1985, en l'église de Grignols (Dordogne).

De la part de
François et Etienne Bugniet,
ses neveux,
Des familles Bugniet, Berthon, de Reganhac et Tharin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

150, rue de Longchamp,
75116 Paris.
116, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— François Ansault,
son mari,
Michel et Chantal Ansault,
ses enfants,
Alix et Julien Ansault,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, le 10 juillet 1985, du

docteur
Marthe GAGNEUR-ANSAULT,
ex-interne des hôpitaux de Paris,
membre de la Société de gynécologie.

Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Toucy (Yonne) dans l'intimité familiale, le 13 juillet 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, avenue de Versailles,
75016 Paris.
73 *bis*, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— M. et Mme Roland Porquet,
M. et Mme Michel Becquelin,
M. et Mme Daniel Porquet,
ses enfants,
Gilles et Catherine, Sylvie et Eric, Christian et Nathalie, Guillaume, Bertrand, Anne, Catherine, Odile,
ses petits-enfants,
Mme Robert Porquet,
sa *belle-sœur,*
Et toute la famille,

ont la très grande tristesse de faire part du décès, survenu le 9 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Mme Ernest PORQUET,
née Lucie Aubert,
directrice d'école honoraire,
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité en l'église de Tourlaville (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de Normandie,
76240 Le Mesnil-Esnard.
26, rue de Staël,
75015 Paris.
105, rue de Prony,
75017 Paris.

Anniversaires

— *Le 14 juillet 1980,* le

docteur Simon FINGERHUT
nous quittait.

Le souvenir de son intelligence et de son dévouement reste toujours vivant dans le cœur de ceux qui l'ont aimé.

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse.

Alors que le dollar n'est pas coté le 15 juillet à Paris – où bourse et banques sont fermées. – la devise américaine a continué de baisser lundi à Tokyo comme à Francfort. A Tokyo, le billet vert a terminé la séance de la matinée à 238,40 yens contre 242,80 yens vendredi en clôture, tandis qu'à Francfort, il s'échangeait contre 2,8780 DM (2,8840 vendredi). Le cours du franc face au mark allemand restait inchangé.

Bâtiment : les signes d'une reprise.

Les artisans du bâtiment interrogés en juin par l'INSEE signalent un important accroissement de leur activité ainsi que du volume des travaux prévus. L'enquête de l'INSEE confirme la tendance à la reprise déjà observée en février.

Les difficultés de trésorerie diminuent chez les artisans du bâtiment et les investissements sont nettement en hausse. Les effectifs employés ont augmenté.

Electronique : enquête de Washington sur les puces japonaises.

L'administration Reagan a ouvert une enquête sur les importations américaines de composants électroniques à semi-conducteur en provenance du Japon. Elle avait été demandée par les fabricants américains qui accusent les Japonais de dumping. Si l'enquête conclut positivement, l'administration devrait recommander à M. Reagan de prendre des mesures protectionnistes. Une telle décision serait d'importance puisqu'elle concernerait pour la première fois un secteur de pointe. Le protectionnisme américain s'est jusqu'ici limité aux industries en déclin. En réalité, les prix de dumping sont un prétexte pour les industriels américains qui se plaignent surtout de la fermeture *des frontières japonaises à leurs produits. Les Américains ne détiendraient que 11 % du marché nippon des semi-conducteurs, alors que les Japonais contrôlent 15 % du marché américain et 70 % du seul marché des mémoires.* Cet échange inégal serait responsable de la perte progressive de la suprématie américaine sur les « *puces* » que l'on observe depuis plusieurs années.

Investissements étrangers : nouvelles règles en Espagne.

Trois conditions vont être fixées prochainement pour autoriser les investissements étrangers en Espagne, vient d'affirmer le nouveau ministre de l'industrie M. Joan Majo. Les sociétés devront s'engager à exporter un grande partie de leur production, procéder à un réel transfert de technologie, enfin les produits fabriqués devront être des produits dont l'Espagne est déficitaire : en 1984, les investissements étrangers en Espagne ont atteint 2 milliards de dollars, soit un quasi doublement par rapport à 1983. – *(AFP.)*

AFFAIRES

LA BATAILLE DES LOGICIELS

Longtemps en pointe, le « génie français » est menacé

Les PDG français n'en revenaient pas. Sous le choc. Remontant Ginza, la grande avenue commerçante de Tokyo, chacun méditait sur les conséquences de ce qu'il venait de découvrir : 400 millions de francs par an pendant cinq ans consacrés au génie logiciel ! Dix neuf sociétés de services informatiques et treize banques s'étaient regroupées dans Japan Software Development (JSD). Les Japonais mettaient vraiment le paquet. En voyage d'études au Japon pour nouer des contacts, ces patrons français venaient de se faire expliquer par le menu et avec le sourire comment ils allaient, en cinq ans, se faire balayer. C'était à la fin 1984.

« *Faisons comme eux.* » Sitôt rentrés à leur hôtel, ils signaient un accord de Ginza : la mise dans un pot commun de leurs capacités de recherches. L'idée de la Société française de génie logiciel (SFGL), calquée sur la JSD, était née (1). L'enjeu ? Rien de moins que l'indépendance technologique française sur les logiciels. La survie d'un secteur employant 46 000 personnes et représentant 19 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 20 % réalisés à l'étranger.

L'information recueillie à Tokyo était en effet d'une importance considérable. Le génie logiciel est le moyen de passer en ce qui concerne l'écriture de programmes informatiques, de la truelle au bulldozer. Des outils – programmes informatiques eux-mêmes – qu'utilisent à leur gré les analystes et les programmeurs pour écrire, plus vite et mieux, les milliers de lignes d'instructions nécessaires pour chaque application informatique. Les experts sont formels : dans les cinq ans à venir, ces outils permettront de multiplier la productivité des informaticiens par 3 ou 4. Par 10 en dix ans.

Jusqu'ici les gains ont été lents, de *15 % par année, et ils ont été compensés* par une hausse continue des salaires. Le coût des logiciels est devenu en conséquence un problème préoccupant, car il commence à ralentir la diffusion des ordinateurs, malgré la baisse de 20 % par an du prix des matériels. Le tassement du marché observé actuellement aux Etats-Unis s'expliquerait en partie pour cette raison. Demain, le génie logiciel pourrait provoquer une véritable révolution en ramenant le coût d'une ligne de programme de 500 F aujourd'hui à quelque 150 F en 1990 et à 50 F dans dix ans. On imagine l'avantage d'une société qui dispose de tels outils. Le voyage au Japon avait joué le rôle de révélateur.

« *Nous n'avons pas tardé à découvrir que les Américains n'étaient pas en reste* », raconte M. Jacques Arnould, PDG de la SESA, présent à Tokyo. Une association, la Software Productivity Company, a été créée dès 1984 par Boeing, Ford Aerospace, TRW, Lockeed..., bref, tous les grands noms de l'aéronautique aux États-Unis. Son budget est de 30 millions de dollars par an dans un premier temps. De son côté, le Pentagone, premier utilisateur d'ordinateurs du monde, a lancé en avril dernier le programme STARS, doté de 292 millions de dollars pour la période 1985-1990. Deux programmes connus, mais il y *en a d'autres, notamment chez IBM* qui, à côté des télécommunications, a décidé de faire un effort massif sur les logiciels dans les années à venir.

Inhabituel

Face à ses concurrents, la France est prise de court. Endormies sur leurs lauriers, les grandes sociétés de services informatiques ont, ces dernières années, déjà raté l'avènement des micro-ordinateurs. Cette fois-ci, le cœur de leur activité est visé : l'écriture de programmes complexes à la demande de grands utilisateurs. « *Sans les outils de génie logiciels nos coûts vont devenir rapidement prohibitifs*, explique M. Arnould. *La première solution serait alors de les acquérir au Japon ou aux Etats-Unis. Mais c'est se placer en situation dangereuse, avec tous les risques commerciaux, voire d'embargo, que cela implique. Nous risquons en clair de perdre notre indépendance technologique.* »

« *La seconde solution est de les développer nous-mêmes. La création de la SFGL est un premier pas*, ajoute-t-il. *Mais cela ne suffit pas. L'ampleur des crédits de recherche nécessaires dépasse les capacités des seules entreprises privées.* » L'un des cinq thèmes du programme ESPRIT mis en place par la CEE concerne précisément le génie logiciel. Mais le budget, 80 millions de francs, est trop faible. De même que celui (50 millions) du « projet national » lancé en France dans le cadre de la filière électronique. Affaire d'échelle, selon M. Arnould. « *Il faut mettre en place un plan d'envergure de 500 millions ou, mieux, de 1 milliard de francs.* » Les entreprises acceptent de participer pour 25 % à cet effort, mais pour l'essentiel elles se tournent... vers l'Etat.

La procédure est inhabituelle pour les sociétés de services informatiques françaises, qui ont toujours refusé jusqu'ici d'en appeler aux pouvoirs publics. Et certaines d'entre elles d'expliquer que c'était là, précisément, depuis dix ans la raison de leur succès. Pour vivre heureux, vivons cachés. Leur politique change donc aujourd'hui complètement, au moment où l'idéologie ambiante est plutôt au retrait de l'Etat. Mais l'enjeu est de taille. Les logiciels seront demain la clé de l'informatisation et de la modernisation du pays. La France y occupe une position encore solide. Mais son « génie » est en péril.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) La Société française de génie logiciel a été créée officiellement en mai dernier par Bull, CERCI (groupe Schneider), Stéria, Syseca (groupe Thomson), Eurosoft et SESA (groupe CGE).

CONJONCTURE

LA FRANCE SE TROUVE DANS UNE SITUATION DE BLOCAGE

estime M. Philippe Clément président de la chambre de commerce de Paris

« *On peut émettre quelques doutes sur la pertinence et la probabilité du cycle « vertueux » que décrivent volontiers les experts officiels pour les mois à venir : de la désinflation à la croissance par le rétablissement des comptes extérieurs, si possible grâce au coup de pouce heureux que constituerait une baisse modérée du dollar sans récession américaine* », a déclaré M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

« *Je crains malheureusement que nous ne nous trouvions plutôt dans une situation de blocage : une compétitivité insuffisante bloque à court terme notre croissance et la reconstitution des marges des entreprises ; des marges insuffisantes et l'éviction du secteur productif par le secteur public sur le marché financier bloquent la croissance à moyen terme.* »

« *Face à cette impasse*, a ajouté M. Clément, *la tentation se profile à nouveau d'une modification du partage de la valeur ajoutée plus favorable aux salaires. Ce serait ignorer délibérément qu'une relance du marché intérieur axée principalement sur la consommation profiterait d'abord et presque exclusivement à nos concurrents.* »

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 4 juillet
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	422 473
dont :	
Or	246 371
Disponibilités à vue à l'étranger	84 819
ECU	73 130
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 151
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	27 059
dont :	
Concours au Trésor public	19 520
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	168 990
dont :	
Effets escomptés	85 915
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	71 552
5) DIVERS	9 362
Total	899 444
PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	205 854
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 093
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	11 292
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	95 753
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	31 606
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 130
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	9 139
Total	899 444

[La situation hebdomadaire, arrêtée au 4 juillet 1985, est affectée par la révaluation au 30 juin de l'or, des devises, des ECU et des DTS.

● Les avoirs en or ont été comptabilisés au prix de 96 809 francs le kilogramme d'or fin, au lieu de 100 951 francs à fin décembre 1984.

La moins-value dégagée, augmentée de celle des avoirs en or du Fonds de stabilisation des changes, s'est élevée à 10 546 millions de francs et a été imputée au compte réserve de réévaluation des avoirs publics en or.

● Les devises ont été comptabilisées, sur la base des cours cotés sur le marché des changes de Paris le 26 juin 1985, soit, pour le dollar : 9,33 F contre 9,58 au 26 décembre 1984.

● Les postes ECU à l'actif, et ECU à livrer au FECOM au passif ont été réévalués sur la base du cours en francs de l'ECU au 26 juin 1985, soit 1 ECU = 6,84572F contre 6,82233F le 26 décembre 1984.

● Les avoirs en DTS, les concours au FMI de même qu'au passif la contrepartie des allocations de DTS ont été comptabilisés en fonction de la valeur en francs, le 26 juin 1985, du droit de tirage spécial, soit 9,30713F contre 9,42910F, le 26 décembre 1984].

AGRICULTURE

LE SCANDALE DU VIN AUTRICHIEN FRELATÉ

Vienne défend son vignoble

Vienne. – Le scandale du vin autrichien frelaté, exporté vers la République fédérale d'Allemagne, a suscité une émotion qui pourrait assombrir les relations traditionnellement bonnes entre Vienne et Bonn.

Pour limiter les dégâts, le chancelier autrichien, M. Fred Sinowatz, a jugé bon de contacter personnellement le chancelier Kohl, notamment pour exprimer son inquiétude à la suite des « *accusations sommaires* » formulées en Allemagne de l'Ouest contre les viticulteurs autrichiens, dont la réputation risque d'être sérieusement atteinte par les agissements de quelques « *brebis galeuses* ».

L'initiative diplomatique est appuyée par une campagne d'annonces publicitaires dans la presse allemande sur le thème : « Ne punissez pas tout un pays à cause de quelques malfaiteurs. » Des représentants des viticulteurs autrichiens seront dépêchés en République fédérale pour expliquer leur point de vue.

De notre correspondante

Les producteurs et les responsables politiques autrichiens, notamment le ministre de l'agriculture, M. Günther Haiden, qui avait informé les autorités ouest-allemandes immédiatement après la découverte du scandale au mois d'avril dernier, s'irritent de la manière dont les autorités et la presse ouest-allemandes ont alerté, avec trois mois de retard, les consommateurs allemands. La mise en garde du ministre de la santé ouest-allemand à l'encontre des vins blancs d'Autriche et l'attitude de la presse à l'égard de ce « *vin empoisonné* » ont été ressenties comme une généralisation injuste, d'autant plus que les vins incriminés ne comptent pas parmi les grands crus du pays.

Les responsables autrichiens comprennent mal pourquoi les autorités de Bonn et des Länder ont tant tardé à faire le nécessaire après avoir appris au mois de mai dernier que quelque 3 000 hectolitres de vin coupés d'un produit toxique, le glycol-diethylène, avaient été exportés en RFA.

Pour la viticulture autrichienne, qui a réussi à imposer ses produits au cours des dernières années sur un marché difficile, le scandale risque d'être lourd de conséquences. 30 000 hectolitres de vin – notamment des crus des années 1981 à 1984 – ont été saisis, venant essentiellement des vignobles du Burgenland, au sud-est de l'Autriche. Vingt-sept viticulteurs impliqués dans le scandale seront traduits en justice.

Depuis la révélation de l'affaire, les importateurs de RFA ont annulé des commandes portant sur quatre à cinq millions de bouteilles. Tous les vins blancs d'Autriche ont été retirés de la vente en RFA. Des mesures conservatoires ont été prises aux Pays-Bas, en Belgique, au Canada et en France.

WALTRAUD BARYLI.

ENTREPRISES

International Harvester va supprimer 700 emplois

Reprise par le groupe américain Case Tenneco (*le Monde* du 2 mai), la société International Harvester France a présenté, le 12 juillet, son plan de restructuration au comité d'entreprise. Il prévoit 1,3 milliard de francs d'investissements d'ici à 1989 et la suppression d'environ 700 emplois. L'effectif du groupe serait ramené à 2 500 personnes fin 1986 pour croître ensuite à 3 300 avant la fin de la décennie. La réduction des effectifs est due à la fermeture, attendue, de l'usine d'Angers (moissonneuses-batteuses) et à la spécialisation de l'usine de Croix (Nord) dans les tracteurs. En revanche, l'usine de Saint-Dizier (Haute-Marne) qui fabrique des transmissions, sera renforcée et devrait fabriquer ces équipements, pour l'ensemble du groupe.

American Motors : concessions des ouvriers

Par un vote largement majoritaire (80 %) les quelque 4 500 salariés de l'usine de Kenosha (Wisconsin) d'American Motors, filiale à 46 % de Renault, ont accepté pour trois ans une baisse de 4,5 % de leur salaire horaire et la suppression de neuf jours de congé annuel. La direction d'AMC menaçait de fermer l'usine si elle n'obtenait pas satisfaction sur une baisse de la masse salariale et sa remise au niveau des autres fabricants américains d'automobiles. AMC, qui a perdu 29 millions de dollars au premier trimestre, a vu ses ventes d'Encore et d'Alliance (dérivés des R 11 et R 9) reculer d'environ un tiers par rapport à l'an passé. Forte de ces concessions salariales, la direction a déclaré poursuivre la fabrication de ces modèles aussi longtemps qu'ils se vendront. Mais pour la suite et l'assemblage de nouveaux modèles, elle estime que les ouvriers devront faire d'autres sacrifices pour ramener les coûts au niveau des usines les plus récentes des concurrents, comme celle de General Motors-Toyota, à Fremont en Californie.

Le recentrage de la Lyonnaise des eaux

La Lyonnaise des eaux a acquis les 50 % de la société américaine General Waterworks détenus par le groupe IU International, portant sa participation dans cette affaire de distribution d'eau à 100 %. General Waterworks a réalisé l'an passé un profit net de 15,9 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 90 millions de dollars. La Lyonnaise poursuit ainsi le recentrage de ses activités (*le Monde* du 29 mai) autour de l'eau, l'énergie-chaleur et le traitement des déchets. Le groupe de M. Monod confirme, par ailleurs, sa volonté de céder sa participation (53,3 %) dans Centrale Sicli (extincteurs), société dont la cotation est suspendue depuis la semaine passée.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Saint-Gobain et Coca-Cola.** – Au cours d'un « Grand jury RTL-*le Monde* », dont il était l'invité, M. Roger Fauroux, président de la Compagnie de Saint-Gobain, a pu, dans une réponse, laisser croire que Coca-Cola produisait elle-même ses bouteilles. La Compagnie de Saint-Gobain, « *tenant à dissiper tout malentendu* », précise qu'elle fait partie des « *fournisseurs agréés par Coca-Cola et livre chaque année des millions de bouteilles aux concessionnaires de cette marque en France et dans le monde. Le cahier des charges imposé par The Coca-Cola Company est particulièrement exigeant et confère à ces bouteilles une qualité au-dessus de la moyenne* ».

Conjoncture

● **Matières premières : baisse de 7,7 % en un an.** – Les prix des matières premières importées par la France ont baissé de 3,1 % en juin. Par rapport à juin 1984, la baisse en francs est de 7,7 %.

Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 3,4 % en un mois et de 13 % en un an, ceux de matières industrielles (métaux précieux exclus) de 2,9 % en un mois et de 3,7 % en un an.

Transports

● **Projet de règlement amiable dans l'affaire Laker.** – Un nouvel avatar de règlement du contentieux ouvert entre Sir Freddie Laker et ses créanciers, d'une part, et dix compagnies aériennes et un constructeur aéronautique, d'autre part, vient d'être rendu public. Seize mille créanciers se verraient proposer 48 millions de dollars (430 millions de francs), et Sir Freddie 8 millions de dollars (70 millions de francs). Après la faillite de Laker Airways, en février 1982, le liquidateur de l'affaire avait attaqué, aux États-Unis, pour concurrence déloyale, British Airways, British Caledonian, TWA, Panam, KLM, Lufthansa, Sabena, UTA, SAS, Swissair et McDonnell Douglas. Il leur réclamait *1 milliard de dollars (9 milliards de francs)* de dommages et intérêts.

ERRATUM. – Hors taxe, le prix moyen du litre de super dans la CEE était, le 8 juillet, de 0,261 dollar (2,33 F environ) et de 0,246 dollar en France (2,20 F environ) et non comme une erreur de virgule nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 13 juillet (« Tous furieux ») de 2,61 dollars et de 2,46 dollars. Il en allait de même pour les prix de l'essence ordinaire. Chère l'essence, mais tout de même...

La crise de l'Europe verte

LA RFA REFUSE TOUJOURS D'ABAISSER LE PRIX DES CÉRÉALES

L'impasse demeure entre les ministres de la Communauté au sujet de la baisse de 1,8 % du prix des céréales et du colza, à laquelle le ministre de l'agriculture ouest-allemand a opposé son veto, le 12 juin.

M. Frans Andriessen, commissaire européen à l'agriculture, n'est pas parvenu, à la fin de la semaine dernière, à convaincre les Allemands d'accepter cette mesure destinée à limiter les excédents, à économiser les crédits de la Communauté et à réduire les subventions à l'exportation. M. Ignaz Kiechle, ministre ouest-allemand de l'agriculture, ne s'est pas laissé convaincre par les assouplissements proposés par M. Andriessen pour compenser partiellement le préjudice que subiraient les agriculteurs d'outre-Rhin.

Les ministres de l'agriculture de la CEE se réunissent les 15 et 16 juillet, à Bruxelles, pour trouver une solution à cette crise de l'Europe verte. Dans l'attente de cette éventualité, la Commission européenne a décidé de baisser de 1,8 %, à partir du 1er juillet, le prix du colza et du blé dur.

ÉNERGIE

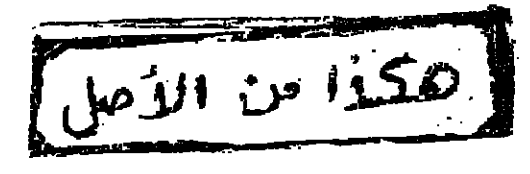
Le Venezuela pourrait réduire le prix de son pétrole lourd

Le Venezuela abaissera de 2 dollars le prix de ses bruts lourds à l'exportation après la réunion de l'OPEP le 22 juillet prochain. C'est ce qu'a déclaré le président vénézuélien, M. Jaime Lusinchi, à un groupe de syndicalistes, selon le quotidien pro-gouvernemental *El Nacional*. De son côté, l'Egypte, qui n'est pas membre de l'OPEP et fixe ses prix en fonction de l'évolution du marché, pourrait abaisser incessamment le tarif de son brut de 1 dollar par baril.

La décision du Mexique, la semaine dernière, de réduire le prix de son pétrole risque donc de faire tâche d'huile et d'accroître les difficultés de l'OPEP. D'autant que les producteurs non membres de l'Organisation continuent de pousser leurs exportations : au premier semestre, la Chine a *exporté 14,27 millions de* tonnes de pétrole brut, soit 45 % de plus qu'au premier semestre de 1984.

A une semaine de la 74e conférence de l'OPEP, l'hebdomadaire algérien *Révolution africaine*, organe du FLN, accuse l'Arabie saoudite de « *complicité bienveillante avec les pays consommateurs* » pour attaquer « *l'OPEP de l'intérieur* » et dénonce « *les pressions du pseudo marché libre* » sur la structure des prix de l'organisation.





SOCIAL

LES CONGÉS DE CONVERSION

Le début d'une course d'obstacles

Après son adoption par l'Assemblée nationale, le projet de loi sur les congés de conversion va poursuivre sa course d'obstacles. Il ne lui suffira pas de franchir la barrière du Sénat pour que les difficultés s'arrêtent. Au contraire. Bien des incertitudes subsisteront avant que ce texte ne devienne, selon l'expression de M. Michel Delebarre, ministre du travail, « une *avancée sociale considérable* » et « *un instrument d'un dialogue constructif, dont les partenaires sociaux auront à se servier au bénéfice des salariés* ». Quelle sera l'attitude des entreprises ? Comment l'appareil de formation sera-t-il en mesure de répondre ? Quelle dyamique contractuelle le projet entraînera-t-il ?

On a vu dans ce texte un des moyens pour la régie Renault ou les équipementiers de l'automobile de régler en partie leurs problèmes de suppressions d'emplois. Mais toutes les entreprises ne pavoisent pas. Certaines redoutent que l'option des congés de conversion se transforme rapidement en contrainte ou en obligation.

L'autorisation administrative préalable pour les licenciements économiques subsiste. Les entreprises qui sont tenues d'élaborer un plan social, dès lors qu'elles licencient plus de dix salariés sur une période de trente jours, ne recevront-elles l'autorisation de l'inspection du travail que si elles recourent aux congés de conversion ? Passage obligé ? Le « zèle » éventuel des inspecteurs du travail devrait être tempéré par la prise en compte d'un autre impératif : l'impératif financier. Il rendra difficile un recours systématique à l'aide de l'Etat pour toute opération de licenciement économique. M. Delebarre lui-même ne compte que sur 70000 à 80000 congés de conversion en 1986, alors que le nombre de licenciements économiques était estimé en 1984 à 412000 (contre 212068 en 1976...).

Obligation morale

A défaut d'une obligation légale, M. Delebarre a fait apparaître pour les entreprises une obligation morale. Le lien juridique avec le licencié étant maintenu pour l'entreprise jusqu'à la fin du congé de conversion, celle-ci a dès lors la responsabilité sociale d'aider au reclassement du salarié dont elle se sépare. Même s'il n'y a pas pour autant « *obligation de résultat* », M. Claude Evin (PS), *président de* la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a parlé pour les entreprises de l'« *obligation d'envisager et de traiter, avec tous les moyens dont elles peuvent disposer, la question du destin professionnel des « partants »*.

Là aussi, cependant, l'impératif financier peut jouer : si une entreprise trouve que, malgré l'aide de l'Etat, le coût d'un congé de conversion est trop élevé, elle aura tout intérêt, pour s'en délivrer, à reclasser le plus vite possible les licenciés. Mais toutes les entreprises ne pourront pas, comme l'ont fait Potain, Saint-Gobain ou Elf, se doter de moyens spécifiques pour mener à bien des reconversions « exemplaires ».

On bute ici sur un autre problème, celui de la formation nécessaire au reclassement, même si réinsertion ne se réduit pas systématiquemnt à formation. Lors du débat parlementaire, M. Evin a souligné que « *la décroissance des effectifs ouvriers dans l'industrie concerne essentiellement les ouvriers non qualifiés* ». Et M. Delebarre a rappelé que 38 % des licenciés économiques sont inscrits comme demandeurs d'emploi depuis plus d'un an, alors que pour l'ensemble des chômeurs la proportion n'est que de 28 %.

L'appareil de formation va être confronté à des demandes très diverses qu'il devra souvent réorienter pour, comme l'indiquait M. Evin, « *envisager cette formation du seul point de vue de son efficacité quant à l'objectif de reconversion* ». Sans dissimuler des innovations et des « *réussites trop peu connues* », le ministre du travail a évoqué lui-même, il y a trois mois, les insuffisances et les lacunes du système de formation. « *On ne peut se satisfaire*, disait-il, *d'une formation qui ne touche que 3 300 000 salariés* » (en 1983). « *Il y a*, ajoutait-il, *un changement d'échelle à opérer dans notre politique de formation.* »

Changement d'échelle

Avec les congés de conversion, le changement d'échelle devient encore plus impérieux. L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) tente effectivement de s'adapter à la diversité des besoins du marché du travail, et ses activités sont en progression constante. En 1984, elle a accueilli 95 860 stagiaires (dont 79,8 % étaient demandeurs d'emploi) et elle en a formé 72 690. Mais il n'est pas acquis qu'elle ait, avec ses 5 500 techniciens de la formation sur 10 600 agents, la capacité de faire face à un tel gonflement de la demande alors qu'elle n'a pas vocation à s'occuper essentiellement des travailleurs privés d'emploi.

Si elle a été maître d'œuvre pour la reconversion des licenciés de Talbot, elle n'est intervenue qu'à la marge (pour 8 % des actions formation) pour celle des licenciés de Citroën. Toutes les entreprises ne pourront donc faire appel, pour les actions de formation des congés de conversion, au service public. Toutes ne pourront pas davantage créer leurs propres « *cellules de reclassement* ». Nombreuses sont celles qui devront faire appel à des organismes *privés de formation ou inventer* localement de nouvelles formules...

M. Delebarre compte beaucoup sur une relance de la négociation sociale pour « *adapter et compléter* » le dispositif. Il en est de même pour FO, la CFDT, la CFTC et la CGC. Or c'est au niveau des branches que peut naître une dynamique contractuelle. Si des négociations s'engagent dans la métallurgie, le bâtiment et les travaux publics, voire l'agro-alimentaire, elles peuvent avoir un effet d'entraînement dans d'autres branches et faciliter la tâche des PME, qui n'auront qu'à se fier aux conventions-cadres définies.

A défaut de rêver à une sorte de généralisation spontanée des congés de conversion, M. Delebarre espère « *un mouvement progressif mais puissant d'extension des congés de conversion à un nombre sans cesse croissant d'entreprises et de salariés* ». Reste à savoir si les employeurs qui avaient protesté auprès du CNPF quand celui-ci proposait aux syndicats de bâtir un système de conversion qui aurait été obligatoire, sous certaines conditions, pour les entreprises se laisseront plus *facilement séduire par une* incitation.

Un échec se retournerait en partie contre le gouvernement. Mais un succès – même ample si les propres estimations gouvernementales sont dépassées – laissera entier le problème du traitement social du chômage (et du licenciement) à plusieurs vitesses.

MICHEL NOBLECOURT.

UNE PRESTATION DU CONTRAT DE TRAVAIL ?

Les congés de conversion ont été abordés lors d'un récent colloque de la revue *Droit social*, animée par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, sur les procédures alternatives aux licenciements. Dans ses conclusions, le professeur Antoine Lyon-Caen a affirmé, devant plus de mille participants, que la notion de contrat de travail avait changé. Ce dernier, a-t-il indiqué, est devenu un *« contrat à prestations variables »* où, par exemple, *« le droit au salaire est lié à l'emploi occupé ou ayant été occupé »* et ne représente pas la seule contrepartie d'un travail effectué.

En conséquence, a expliqué le professeur Lyon-Caen, les obligations salariales – le travail, la rémunération – se sont étendues à la mission éducative de l'emploi (la formation), entraînant une modification conventionnelle qui amène à regarder le congé de conversion comme l'une des prestations du contrat de travail. Son bénéficiaire ne serait donc pas un chômeur, mais surtout, a ajouté le professeur, l'autorisation administrative de son licenciement ne devrait *« intervenir qu'à la fin du contrat de travail et donc du congé de conversion »*, tout en étant dans ce cas, *« une formalité »*.

A. Le.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. DÉFENSE : « Dépasser Eurêka », par Alain Bloch ; « Une idée qui fait son chemin », par Philippe Sorret et Gérard Duchêne.
– LU : *Écrits pour évangéliser*, de Pedro Arrupe.

ÉTRANGER

3. EUROPE
3. AFRIQUE
– ANGOLA : Pretoria propose des pourparlers directs à Luanda.
4. DIPLOMATIE
– La visite de M. Nakasone en France.
5. PROCHE-ORIENT
– Des officiers syriens chargés de superviser l'accord de Damas sont arrivés à Beyrouth.
6. AMÉRIQUES

POLITIQUE

7. Les déclarations de M. Mitterrand à TF 1.
8. Le 14 juillet.
– La crise municipale de Brest.

SOCIÉTÉ

9. L'hommage de M. Mitterrand à la Police nationale.
10. Légion d'honneur.
11. JUSTICE

SPORTS

12. FOOTBALL : la reprise du championnat de France.

LE MONDE ÉCONOMIE

13. Entreprises françaises contre entreprises allemandes : un match inégal ; Une « révolution verte » en Afrique noire ?
14. Les distorsions de la « flexibilité » ; Canada : la tentation du libre-échange avec les États-Unis.
15. La chronique de Paul Fabra.

CULTURE

16. *Live Aid*, vingt-quatre heures de rock pour l'Afrique.
17. FESTIVALS : Simon Boccanegra à Orange.
– COMMUNICATION : les luttes de pouvoir au sein de la CLT.

ÉCONOMIE

26. AFFAIRES : la bataille des logiciels.
27. SOCIAL : la course d'obstacles des congés de conversion.

RADIO-TÉLÉVISION (18)
INFORMATIONS « SERVICES » (25) :
« Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés ; Loto.
Annonces classées (19 à 24) ; Carnet (25) ; Programme des spectacles (17).

Le numéro du « Monde » daté 14-15 juillet 1985 a été tiré à 408 538 exemplaires

A B C D F . G H

LA CONSTITUTION DES LISTES DU PS

M. Gatel prêt à « redevenir un simple militant » si M. Delanoë est candidat dans le Vaucluse

De notre correspondant

Avignon. — M. Jean Gatel est prêt, si on lui impose dans son département M. Bertrand Delanoë comme tête de liste socialiste pour les élections législatives de 1986, à *« redevenir un simple militant »*. Le secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale a réuni, dimanche 14 juillet, à Avignon, une conférence de presse, en compagnie de M. André Borel, député socialiste du Vaucluse, afin de réaffirmer leur opposition commune à ce « parachutage » — jugé *« incompréhensible et inadmissible »* — prévu dans le Vaucluse par l'accord national signé au sein du PS au comité directeur du 6 juillet. Les deux élus vauclusiens ont indiqué que les onze conseillers généraux socialistes démissionneraient si la décision de Paris était maintenue (M. Borel est vice-président du conseil général).

« J'accepterai, a ajouté M. Gatel, *d'être le second d'André Borel et réciproquement, mais en aucun cas nous ne serons l'un et l'autre le second d'un parachuté parisien »*, alors que le PS du Vaucluse *« compte trois députés et un ministre, soit quatre têtes de liste possibles »*. En outre, M. Gatel, qui affirme ne pas avoir de contentieux personnel avec M. Delanoë, s'étonne que, *« ministre choisi par le président de la République »*, il n'ait pas été consulté au préalable.

A propos de la réunion discrète, qui avait regroupé samedi à Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) MM. Guy Penne et Lionel Jospin, notamment, et à l'issue de laquelle M. Yves Arnaud, premier secrétaire fédéral, avait déclaré que *« le bureau fédéral soutenait la candidature Delanoë »*, MM. Borel et Gatel ont souligné que *« seule la commission exécutive fédérale peut prendre une telle décision »*.

De leur côté, M. Jean-Louis Joseph, président de la fédération vauclusienne des élus socialistes et républicains, et M. Jean-Pierre Lambertin, député du Vaucluse, ont déclaré *« être solidaires de l'accord politique national »*. Ils pensent *« que les qualités humaines et le sens des responsabilités de M. Bertrand Delanoë en feront un candidat de rassemblement des élus du département contre la droite et l'extrême droite »*.

Ils souhaitent *« qu'une concertations constructive soit engagée et que l'apaisement l'emporte dans le débat actuel »*. Ils estiment que la capacité d'entraînement de Bertrand Delanoë est de nature à conquérir un deuxième siège.

PAUL SIGNOUD.

Les socialistes de l'Hérault divisés

De notre correspondant

Montpellier. — Il y a quelque temps, M. Yannick Lemasson, premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Hérault, annonçait que le collectif responsable du courant A (mitterrandiste) avait demandé à M. Gérard Saumade, président du conseil général, de *« conduire en son nom la liste départementale aux élections régionales »*. Cette désignation a soulevé des remous.

Dans une lettre adressée à M. Jospin, premier secrétaire du PS, MM. Gérard Delfau, sénateur, membre (mitterrandiste) du secrétariat national du PS, Jean Lacombe, député de l'Hérault, Georges Sutra, membre de l'Assemblée européenne et Max Vega-Ritter, chef de file du PS aux élections municipales à Béziers, contestent — plus dans la forme que dans le choix lui-même (1) — cette décision prise, selon eux, au terme d'une assemblée convoquée dans la précipitation, et tenue hors de toute représentativité. vingt-sept personnes seulement auraient asssisté au débat — soit moins du tiers du courant A — dont deux parlementaires, MM. Raoul Bayou et Gilbert Senes, députés (2).

MM. Delfau, Lacombe, Sutra et Vega-Ritter réclament notamment *« l'établissement de listes de candidatures, conformément aux directives nationales, mais aussi la nécessaire rénovation de la fédération »*, selon un vœu retenu au cours d'une récente réunion du courant A, en présence de cent vingt membres de la commission exécutive et des secrétaires de section, ainsi que de trois membres du comité directeur.

Pour M. Jean Lacombe, *« le premier secrétaire fédéral (...) ne bénéficie plus du consensus nécessaire pour asseoir son autorité et, par conséquent, celle du courant majoritaire dans la fédération »*.

ROGER BECRIAUX.

(1) M. Delfau, qui, dans un premier temps, avait souhaité conduire la liste socialiste pour les élections régionales, avait fait savoir à M. Saumade qu'il ne serait pas candidat contre lui.

(2) MM. Bayou, Senes et Lacombe sont tous trois mitterrandistes.

● *Yvelines : M. Malandain proteste.* — M. Guy Malandain, membre du CERES, député socialiste sortant des Yvelines, ne figure pas parmi les « éligibles » de ce département, aux termes de l'accord national conclu le 6 juillet (ces « éligibles » sont tous rocardiens. Il s'agit de Mme Martine Frachon, ancienne *suppléante de M. Michel Rocard*, de M. Rocard lui-même et de M. Bernard Schreiner, député sortant). M. Malandain rappelle qu' *« il appartient aux militants de se prononcer sur l'ordre des candidats »*. Il ne s'inclinera que *« devant le vote des militants et devant lui seul »*.

LE 14 JUILLET A NOUMÉA

Les indépendantistes ont boudé M. Wibaux

De notre correspondant

Nouméa. — Ce matin-là, la baie de la Moselle ressemblait à la grande place d'une sous-préfecture de province par un mois de novembre pluvieux. Car, hémisphère austral oblige, le 14 juillet en Nouvelle-Calédonie marque le beau milieu de la saison dite fraîche, et pour l'occasion, humide. Et c'est par un temps de Toussaint qu'ont défilé au pas cadencé les divers éléments des trois armes qui regroupent en temps normal trois mille hommes, auxquels s'ajoute la gendarmerie territoriale et mobile. Face à la fanfare militaire, impassibles sous la pluie tropicale, les officiels ruisselaient.

Pour quelques privilégiés, la réception donnée ensuite au Haut Commissariat a été d'autant plus appréciée. Le temps d'enfiler un costume ou un uniforme sec, l'on se retrouvait vers 11 h 30 au rez-de-chaussée de la résidence du délégué du gouvernement, M. Fernand Wibaux. Avec neuf cents invitations lancées, la salle était pleine,car l'ère pisanienne a vu les salons des fastueuses réceptions de jadis compartimentés en cellules de travail où énarques et sous-préfets se livrèrent à cinq mois de cogitation. Même en utilisant le bureau de M. Wibaux et la terrasse couverte attenante, on avait dû limiter le nombre de convives à moins de la moitié de celui des années précédentes. Malgré tout, le délégué du gouvernement avait judicieusement réparti les invitations entre toutes les tendances politiques du territoire.

Les mieux représentés étaient toutefois les membres du RPCR et du gouvernement territorial. L'un de ceux-ci rappelait que les cocktails du 14 juillet étaient boycottés par les anti-indépendantistes depuis 1982, date du changement de majorité territoriale préparé par le commissaire de l'époque, M. Christian Nucci. Les indépendantistes étaient eux aussi invités, et M. Wibaux les guettait attentivement. Chaque fois qu'un Mélanésien se profilait entre une épaulette et un collier de perles, le haut commissaire dépêchait une estafette pour s'enquérir de l'identité de l'individu. C'est ainsi qu'un gendarme canaque en civil et un chauffeur du gouvernement furent pris pour d'intrépides séparatistes. En fait les seuls indépendantistes présents furent deux modérés, MM. Martin Wamytan et Clément Paita grands chefs respectivement des districts de Saint-Louis et de Paita. Pas un membre du LKS ou du FLNKS ne s'est déplacé, contrairement aux espoirs de M. Wibaux.

Les Mélanésiens étaient finalement peu nombreux, *« bien qu'on en ait invité davantage que l'an dernier »*, soupirait un fonctionnaire. En revanche, parmi les heureux détenteurs d'un carton d'invitation, on trouvait le petit personnel du Haut Commissariat — c'était une première — ainsi que des militaires du rang en treillis, représentant le 3e régiment de parachutistes d'infanterie de marine que l'ancien ambassadeur à Beyrouth a côtoyé au Liban.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Dans le Jura

UN CAPITAINE DE GENDARMERIE EST MORTELLEMENT BLESSÉ D'UN COUP DE FUSIL

Un capitaine de gendarmerie, M. Alain Girard, âgé de quarante ans, qui enquêtait sur une affaire d'incendies criminels, a été tué d'un coup de fusil, dans la soirée du dimanche 14 juillet à Arbois (Jura).

Le capitaine Girard, qui était père de deux enfants, commandait la compagnie de Champagnole depuis deux ans.

A Auxerre

UN CAMBRIOLEUR EST TUÉ PAR UN COMMERÇANT

M. Serge Lancesseur, un forain âgé de trente-trois ans, a été tué, dimanche 14 juillet vers 3 heures, par M. Jean Gary, commerçant d'Auxerre (Yonne), dont il cambriolait le magasin Auto-mécanique auxerroise. M. Jean Gary avait déjà été victime de vols et il lui arrivait de monter la garde dans son garage. Alerté par un bruit de vitrine brisée, le commerçant s'est trouvé nez à nez avec M. Serge Lancesseur qui était en train de voler une moto.

Le commerçant affirme avoir tiré avec son 357 Magnum une balle de sommation au ras du sol. Il a ensuite tiré à cinq reprises sur le cambrioleur qui tenait à la main un marteau. Blessé au thorax, l'homme a réussi à s'échapper avec son complice, M. Jean-Paul Lemouffe, vingt-cinq ans, forain lui aussi, qui l'attendait au volant d'une camionnette. Les deux hommes ont d'abord trouvé refuge au campement d'une communauté évangélique. Ils ont été interpellés alors qu'ils s'apprêtaient à partir à l'hôpital. Le blessé est décédé au centre hospitalier d'Auxerre quelques heures plus tard.

Le commerçant, laissé en liberté, devait se présenter ce lundi 15 juillet au Parquet.

Sur le vif

Lèche-plats

Ils m'énervent mes enfants, c'est rien de le dire. Surtout à table. Surtout ma fille et mon dernier. Elle, c'est pas compliqué, elle ne mange rien. Jamais. Elle n'a pas faim. Pardon, nuance, elle n'a plus faim : après tout ce qu'elle s'est tapé à midi — pas devant moi toujours ! — ou la veille, ou l'année passée, si elle avale une bouchée de plus, elle va éclater. Ça m'agace !

Lui, c'est le contraire. Il transvase le contenu de tous les plats qui passent à portée de sa main dans son assiette. Ça m'exaspère : tu pourrais en laisser un peu pour ta sœur quand même ? Ils échangent un regard de vieille et patiente connivence. Elle en récupère un peu. Elle joue avec d'une fourchette distraite, et puis elle fait semblant de l'oublier sous un morceau de pain. Lui, pendant ce temps-là, il s'empiffre. Et puis, brusquement, il s'arrête. Terminé. Il en laisse la moitié.

— Tu vas me faire le plaisir de finir ce qu'il y a dans ton assiette. Et toi aussi. Croyez pas que je vais jeter tout ça !

— Oh ! que non ! C'est pas perdu pour tout le monde. Dès qu'on aura le dos tourné, entre la poubelle et l'évier, t'auras tout nettoyé, tout léché. T'auras même rongé l'os des côtelettes, sous prétexte que c'est mauvais pour le chien.

— Eh ben, justement, je commence à en avoir assez de bouffer vos restes, vos petits pots, vos bananes écrasées, vos fonds de yogourts, vos vieux bouts de tartines dentelés, vos arêtes entourées de poisson et vos grains de riz planqués sous des feuilles de salade confites. A ce régime, je vais finir par avoir l'air de quoi, moi ? D'un tas.

— Si t'as peur de grossir, t'as qu'à nous mettre aux patates et aux pâtes. Regarde Navratilova, ça lui réussit très bien.

— Des nouilles froides, franchement...

— Si tu en as trop, tu peux les filer à Tobie. Il ne risque pas de s'étrangler avec. Et, du coup, il te laissera peut-être un peu de son Canigou. Tu seras plus obligée de te mettre à quatre pattes pour lui piquer sa pâtée.

CLAUDE SARRAUTE.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

La CFDT met le CNPF en garde contre la « politique du pire »

« Les partenaires sociaux n'ont rien à gagner à un nouvel échec car ce sont d'abord les chômeurs qui en subiront les conséquences », a déclaré le 15 juillet au matin M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, au cours d'une conférence de presse à la veille d'une nouvelle réunion de négociation sur l'UNEDIC. *« A jouer la politique du pire*, a-t-il ajouté, *le CNPF ne peut que conduire à une radicalisation du débat social. »*

Mettant en relief la marginalisation et la pauvreté qui se développent parmi les chômeurs — 850 000 chômeurs sont non indemnisés, 500 000 à 600 000 touchent moins de 1 300 francs par mois, et 88 % des chômeurs indemnisés ont moins de 4 000 francs par mois, les jeunes en stages d'insertion n'étant pas pris en compte, — M. Kaspar a estimé qu'*« en refusant de prendre en compte ces réalités, en tentant de bloquer la revalorisation immédiate des fins de droits, le CNPF a une attitude inqualifiable à l'égard de la situation concrète des chômeurs. Nous souhaitons vivement que la raison l'emporte et que le sens des responsabilités triomphe »*.

Pour M. Kaspar, *« la CFDT n'acceptera pas que l'UNEDIC soit cassée car une telle orientation renforcera les inégalités et les tendances d'une société duale »*. Rappelant que plus de 13 milliards d'économie, en année pleine, avaient été réalisées en 1983 et 5,8 milliards en 1984, il a précisé que *« si la CFDT est prête à envisager la recherche d'autres économies, cela ne pourra pas se faire par une réduction des prestations des chômeurs »*.

Prête à accepter une imputation partielle des périodes d'indemnisation et l'abrogation — prévue — des indemnités de formation versées aux chômeurs inscrits avant le 1er avril 1984, la CFDT *« est prête à envisager une augmentation de la cotisation, qui serait à répartir à 50 % pour les entreprises et 50 % pour les salariés »*, afin de financer le déficit et la revalorisation de 50 % de l'allocation des fins de droits.

Tension dans l'Europe du chocolat

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les consommateurs européens et les producteurs de cacao vont-ils faire les frais de la liberté du commerce ? La querelle est engagée entre les Etats de la CEE et, du même coup, avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) associés aux Dix dans la Convention de Lomé. L'objet du différend : une proposition de la Commission de Bruxelles pour autoriser les fabricants à remplacer une part du beurre de cacao (jusqu'à 5 %) entrant dans la composition du chocolat par d'autres matières grasses végétales.

Dans le traité d'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark au Marché commun, il avait été prévu de modifier, dans un délai de trois ans, la législation européenne afin que les fabrications des trois nouveaux Etats membres puissent entrer sur le territoire de leurs partenaires sous la dénomination de chocolat. Traditionnellement, les chocolatiers britanniques, danois et irlandais remplacent en partie le cacao par de l'huile de palme (en provenance d'Afrique) et surtout par de l'huile de karité, essentiellement importée de Malaisie.

Jusqu'ici, les Français, les Allemands et les Belges, de manière moins déterminée, ont toujours repoussé les tentatives d'introduction du « chocolat » anglais sur le continent. Indépendamment des raisons techniques avancées (les méthodes de contrôle sur la teneur en huile ne sont pas encore au point), Paris et Bonn font valoir qu'un changement de goût et même une baisse de la qualité risquent de jouer sur la consommation. En fait, ce qui est en cause, c'est le marché de la chocolaterie de fantaisie, de loin le plus important.

Les pays ACP sont également montés au créneau. Avec, en tête, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun. Les pays africains assurent en moyenne les deux tiers de la production mondiale de cacao et 70 % des exportations. Le 21 juin, à l'occasion de la conférence ministérielle entre la CEE et ses associés du tiers-monde, les Dix ont accepté de suspendre l'examen du projet de la Commission. Un groupe d'experts indépendants devra évaluer l'impact de la législation envisagée sur les ventes des pays ACP.

MARCEL SCOTTO.